



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







*De la Bibliotheque de M. Louis  
Elisabet de Lavergne Comte de Tressan.*



N.º 2300 li V.º 6.

ossia m.º 400. ognuna.

400  
V.º 6

686

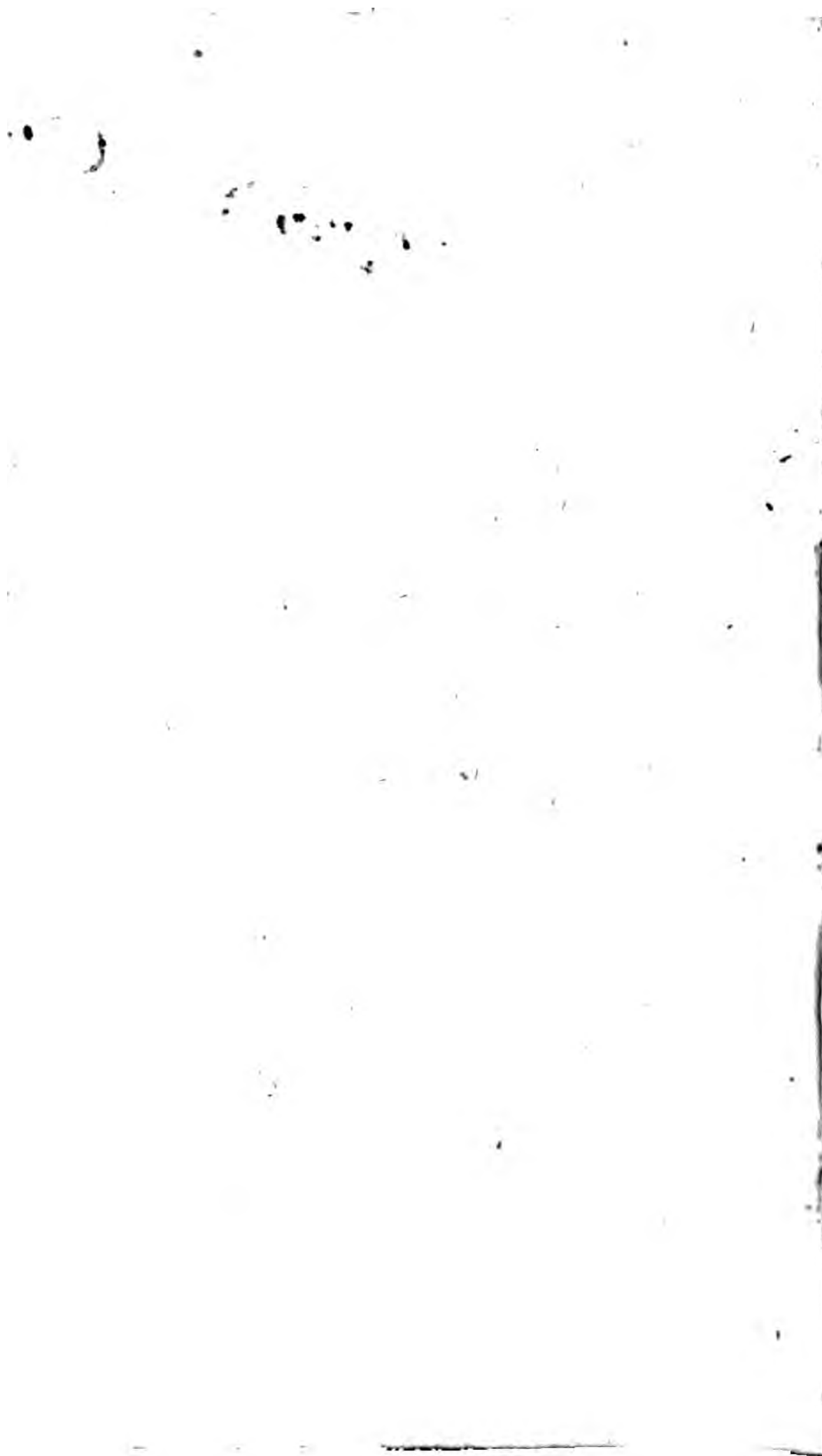
C. 2

Vet. Fr. II A. 1801

Charles Marquis d'Argens (Boy  
(Boyer)

Argens





**MEMOIRES**  
**SECRETS**  
*DE*  
**LA RÉPUBLIQUE**  
**DES LETTRES.**

THE  
MIDDLE  
CLASS

MEMOIRES  
SECRETS

DE

LA RÉPUBLIQUE  
DES LETTRES,

OU

LE THÉÂTRE DE LA VÉRITÉ,

*Par l'Auteur des Lettres JUIVES,*

TOME PREMIER,



A AMSTERDAM,

Chez NEAULME.

---

M. DCC. XLIV.

53.

V/55  
C/55

16621



THE UNIVERSITY OF OXFORD

LIBRARY

PHYSICS

DEPARTMENT

OF

PHYSICS

OXFORD

OXFORD



OXFORD

OXFORD

OXFORD

OXFORD

---

## P R É F A C E.

**J**E crois devoir prévenir mes Lecteurs sur les reproches que pourroit m'attirer, de la part de certaines gens, la liberté avec laquelle je parle quelquefois dans le cours de cet Ouvrage, de quelques opinions des plus grands Hommes. Je déclare donc ici, (*& je prie mes Lecteurs d'appliquer cette déclaration dans tous les endroits de mon Livre, qui paroîtront en avoir besoin,*) qu'en critiquant le sentiment d'un Auteur célèbre, je n'ai point prétendu diminuer l'estime, qu'il s'est justement acquise par ses talens & par son génie. J'ai pour tous les véritables Sçavans un respect qui tient de la vénération; mais je crois qu'il est absurde de vouloir accepter aveuglément toutes les opinions qu'ils ont soutenues. Il n'est aucun d'eux qui n'ait donné des marques très-sensibles, & j'ose dire très-

fortes , qu'il étoit sujet à l'humanité, & par conséquent fautif. On ne manque donc point à ce qu'on doit aux grands Hommes en critiquant leurs défauts , pourvû qu'on rende en même tems justice à leurs excellentes qualités. Lorsque je condamne une opinion de Descartes , je n'en revere pas moins ce Philosophe , si digne de l'estime de l'Univers. Si ma critique est juste , je deviens utile au Public : je détruis un faux préjugé. La vérité ne doit-elle pas m'être plus respectable que la gloire & la réputation des plus grands Hommes? Pour parvenir au but que je me suis proposé de dévoiler des erreurs cachées , sous le voile trompeur dont on les a enveloppées , soutenues par des Génies illustres , autorisées par la coutume , & reçues comme des vérités par le commun des hommes, je suis forcé de condamner quelquefois certains sentimens des Auteurs que j'estime le plus. La nécessité de

montrer évidemment les abus qui regnent depuis long-tems parmi les gens de Lettres, & qui sont très-nuisibles au Public, m'impose cette dure loi.

L'exemple de l'Auteur de l'*Art de Penser* doit autoriser la liberté que j'ai prise. « Comme on a pour » but, dit-il (1), de rendre tout ce » qu'on écrit aussi utile qu'il le peut » être, il faut tâcher de choisir des » exemples des fautes, qu'il soit bon » de ne pas ignorer. . . . Il est donc » meilleur de chercher de ces exem- » ples dans des Auteurs célèbres, » & qu'on soit même, en quelque » sorte, obligé d'en connoître jus- » qu'aux défauts. Or tout cela se » rencontre parfaitement dans Aris- » tote; car rien ne peut porter plus » puissamment à éviter une faute, » que de faire voir qu'un si grand » esprit y est tombé. »

(1) L'Art de Penser, second Discours, pag. 42.



#### 4 P R E F A C E.

Voilà la raison qui m'a obligé à choisir certains endroits des ouvrages des plus grands Hommes, soit anciens, soit modernes, pour l'objet de ma Critique. Voulant faire un nombre assez considérable d'observations sur les différens genres de Littérature, & sur toutes les Sciences qui peuvent être utiles au Public, si je n'avois examiné que les sentimens des mauvais Auteurs, je n'aurois rien appris à mes Lecteurs qui pût leur être utile. Ce ne sont pas les dehors de la République des Lettres que je veux leur montrer; c'est l'intérieur. Il n'y a presque personne qui ne sçache que Pradon est un mauvais Poëte, Maimbourg un Historien peu exact, Scot un visionnaire, le Jésuite Garaffe un mauvais Théologien; mais peu de gens croient qu'Euripide est tombé quelquefois dans des fautes très-grandes: que de Thou n'a pas toujours été correct & bien instruit: que Descartes a

P R E F A C E. 5

dormi quelquefois aussi profondément qu'Homere (1) : qu'il a donné ses songes pour des vérités ; & que les Augustin, les Jérôme, les Cyprien, les Bossuet, les Arnauld, les Claude, les Daillé, les Scheffmacher, quelque grands Hommes qu'ils soient, ont des endroits faibles dans leurs Ouvrages ; d'autres où les Sophismes sont employés au défaut des raisons ; d'autres enfin où ils tombent dans les mêmes fautes qu'ils reprochent à leurs Adversaires. Je conviens que les erreurs de ces Sçavans sont réparées par mille bonnes choses : mais il est toujours utile de les faire connoître, de peur que des gens, trop prévenus en faveur de quelque illustre Auteur, n'adoptent généralement & sans examen toutes les opinions.

Une autre chose à laquelle je dois prier mes Lecteurs de faire encore

(1) *Aliquando bonus dormitat Homerus.*  
Horat. Art. Poët. v. 359.

## 6 P R E F A C E.

attention, c'est à ce que je réponds par avance à ceux qui pourroient se récrier sur la liberté, avec laquelle j'entre dans le détail de certaines particularités qui regardent personnellement les Sçavans. Je suis forcé de le faire pour remplir le dessein que je me suis proposé. J'ai résolu de découvrir les manœuvres secrètes des Sçavans, de développer les intrigues & les cabales qui ont agité dans tous les tems la République des Lettres. Il faut donc que je caractérise les gens qui ont été à la tête de ces cabales, ou qui y ont eu quelque part.

Je sens combien la carrière que je vais courir est dangereuse. Si je n'avois à parler que des Auteurs morts, on me passeroit aisément mes Critiques, quelque vives qu'elles pussent être; mais je condamne souvent les opinions de ceux qui vivent; je fais plus quelquefois, je plaisante sur leur conduite, sur leur

P R E F A C E. 7

hypocrisie , sur leur dissimulation ; & même sur leurs aventures galantes. Quelle rumeur ne vais-je donc point exciter parmi des gens , dont la bile est si facile à émouvoir , & qui pensent qu'on doit parler d'un homme sous le nom duquel la presse a roulé , ou qui a obtenu le véritable titre de Docteur , avec autant de respect que les Mahométans parlent de leur Prophète. Il me semble déjà que je leur entends dire : n'est-il pas affreux qu'un homme qui a vieilli dans les honneurs Littéraires , qui s'est vu louer pendant vingt ans dans tous les Journaux , sans qu'aucun téméraire ait jamais osé s'opposer à ses louanges, soit aujourd'hui blâmé par un Novice , qui depuis qu'il s'est avisé de se faire Auteur , a l'audace de faire rire le Public aux dépens de la réputation , que s'étoient acquis des gens qui ont fait imprimer des *in-folio* avant qu'il fût au monde ? Et quand il



8      *P R E F A C E.*

seroit vrai qu'il y auroit maintes  
fotifes dans ces *in-folio* , qui l'a  
chargé du soin de les mettre au jour ?

D'autres me traiteront encore  
moins favorablement que ces pre-  
miers. C'est un hérétique , diront-  
ils : il parle des Evêques & des Théo-  
logiens avec autant de liberté , que  
s'il faisoit mention des Poëtes de  
Théâtre : il est vrai qu'un Prélat est  
souvent un fort mauvais Auteur ;  
mais s'il est permis de bâiller , &  
même de s'endormir en lisant ses  
Ouvrages , il ne l'est point de les  
condamner publiquement ; anathê-  
me à quiconque soutient qu'un Evê-  
que n'a pas une place distinguée sur  
le Parnasse comme dans l'Eglise !

Quelques Sçavans mélancoliques  
& chagrins iront encore plus loin  
que ces Critiques : ils ne se conten-  
teront pas de me déclarer digne d'être  
excommunié : ils prétendront  
que je dois être banni de la Répu-  
blique des Lettres , pour avoir plai-

P R E F A C E. 9

santé sur l'inutilité d'une espèce de cérémonial ridicule qu'on y a introduit, & dont les Auteurs en *us* sont les principaux directeurs. Je connois d'autant mieux jusqu'où peut aller la colere de ces Sçavans, que j'en ai vu de funestes effets rejaillir sur un infortuné Ecolier de l'Université d'A\*\* pour un seul mot qui lui échappa. J'ai été témoin oculaire de l'aventure qui lui arriva, & j'étudiois pour lors dans cette même Université. Il étoit piqué contre un Professeur qui lui refusoit des attestations : il avoit essuyé plusieurs semblables refus, & ennuyé un jour de l'inflexibilité du Docteur : vous êtes, lui dit-il, bien fier & bien entêté pour un demi-Sçavant ! A ces mots, le Docteur devint plus furieux qu'une lionne à laquelle on enleve ses petits. Quoi ! dit-il à l'Ecolier, vous osez, impudent, non-seulement flétrir mon honneur ; mais encore celui de tout l'illustre Corps, dont je suis

Membre ! Je vous prends tous à témoin , continua-t-il , Messieurs , en s'adressant à ses Disciples ; car c'étoit dans l'Université même que cette scène comique se passoit. L'Ecolier ne répondit rien au discours de son Maître , le laissa fumer de colere , & sortit.

Le lendemain tous les Docteurs furent convoqués : on invita les Etudiants à se trouver à cette Assemblée, dont il leur fut permis , contre l'usage , d'être les témoins. Le Professeur offensé y représenta d'une manière pathétique l'affront qu'on lui avoit fait ; il cita plus de trente passages de Cicéron & de Sénèque , par lesquels il prétendoit prouver , qu'il n'est point de crime plus grave que celui d'appeller demi - Sçavant un Professeur d'Université , sur - tout lorsqu'il est *in Cathedrâ*. Jamais les Jésuites n'ont plus fait valoir l'*Ex Cathedrâ* , pour prouver l'infailibilité du Pape , que le bilieux Profes-

feur l'*In Cathedrâ*, pour démontrer le respect qu'on doit avoir pour un Professeur dictant ses cahiers. Les Loix Civiles & Canoniques succéderent aux Auteurs Romains : l'offensé Sçavant trouva dans les Decretales, dans le Code & dans le Digeste des millions d'autorités, pour faire punir l'Ecolier rebelle par les châtimens les plus rigoureux ; enfin il conclut à ce qu'il fût chassé pour toujours de l'Université, & que son nom fût honteusement rayé & biffé du Registre des Matricules. Tous les Docteurs applaudirent à la demande de leur Confrere ; & l'Ecolier fut déclaré incapable de pouvoir jamais obtenir aucun grade Littéraire.

Après avoir vu un aussi grand exemple de la sensibilité des gens de Lettres, sur ce qui peut regarder leur science, ce n'est qu'en tremblant que je rapporterai dans l'occasion quelques faits de cette nature ; mais quand toutes les Universités du

monde devroient se réunir pour m'exclure à perpétuité du Baccalauréat, la vérité me servira toujours de guide dans la carrière où je suis entré.

Quant aux faits que je rapporterai, j'aurai soin de citer mes garans, & de n'en avancer aucun dont je n'aye des preuves. Ce sera à mes Lecteurs à les rejeter, s'ils ne les trouvent pas assez fortes; car je les avertis une bonne fois pour toutes, que je ne prétends point les assujettir à mes opinions, non plus qu'à celles des autres.





M É M O I R E S

S E C R E T S

D E

L A R É P U B L I Q U E

D E S L E T T R E S ,

O U

L E T H É A T R E D E L A V É R I T É .

---

L E T T R E P R E M I È R E .

M O N S I E U R ,



J E ne puis vous refuser ce que vous exigez avec tant d'empressement : je consens de vous envoyer , tous les mois, les réflexions que je ferai sur l'état

Tome I.

A



## 2 MÉMOIRES SECRETS

présent de la république des lettres ; & j'espère vous persuader, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plusieurs fois, qu'une réforme dans l'empire littéraire seroit non-seulement profitable, mais encore très-nécessaire au bien & à l'instruction de toutes les nations Européennes.

Depuis long-tems, les sçavans se sont approprié le droit de ne point assez respecter le public ; quand je dis les sçavans, j'entends même ceux de la première classe. Il n'en est presque aucun d'entr'eux, qui ne soit responsable de quelque erreur qui s'est introduite par ses écrits. Cependant personne ne s'avise de leur représenter les dommages qu'ils causent dans la société. On leur pardonne plusieurs défauts, en faveur des excellentes choses qu'ils ont produites ; & par un abus très-nuisible, on ne condamne hautement que les mauvais auteurs. La critique qu'on en fait est inutile ; un livre fade & mal écrit tombe ordinairement de lui-même, sans qu'il soit besoin d'en montrer le faux & le ridicule. Il n'en est pas de même des

fautes des grands hommes ; la prévention , le respect & le tems en font insensiblement des maximes qu'on regarde comme certaines & auxquelles on n'ose contredire.

Il seroit donc très-utile , monsieur , ainsi que je vous l'ai dit souvent , qu'il y eût dans la république des lettres un tribunal souverain qui jugeât des ouvrages des grands hommes , avec l'impartialité qui conviendrait à des magistrats , qui représenteroient les neuf muses , & qui seroient les substitués d'Apollon. Vous direz peut-être qu'on a assez de ces tribunaux composés par les journalistes ; mais ce n'est point du tout dans ce goût, que je voudrois que celui que je propose fût établi. Les journalistes ne parlent guères que des livres nouveaux : ils donnent également des extraits des bons & des mauvais ouvrages ; il y a déjà long-tems qu'on les accuse de partialité , & qu'on leur reproche de se ressentir du vice interne qui cause tant de maux dans la république des lettres. Il faudroit que les juges dont je vous parle , ne fissent au



cune mention des auteurs subalternes ; leur oubli seroit une marque de réprobation ; le public qui ne s'ennuyeroit point à lire les extraits des mauvais livres, sçauroit à quoi s'en tenir. Ils entreroient au contraire dans le détail des beautés & des fautes des bons auteurs tant anciens que modernes ; ils développeroiént au public les causes des erreurs des grands hommes ; ils lui fourniroient un moyen pour s'en garantir ; ils parleroient des intrigues littéraires, & montreroient les ressorts cachés qui font agir les sçavans. Il est vrai qu'en agissant de cette manière, ils détruiroient le culte superstitieux qu'on rend à certains auteurs ; qu'ils en obligeroient plusieurs à être plus circonspects, & à ne point tant compter sur les préjugés & la prévention. Mais le dommage, que recevraient ces écrivains, seroit bien peu de chose en comparaison du profit & de l'utilité qu'en retireroient tous les hommes, qui peu à peu s'accoutumeroient à ne recevoir une opinion, qu'après l'avoir mûrement examinée. Ils ne regarderoient plus un tel senti-

ment comme certain, parce qu'un tel sçavant l'auroit soutenu : ils consulteroient la raison avant que d'y acquiescer ; l'esprit de parti, l'entêtement, la fausse confiance, tout cela se dissiperoit dès que la lumière naturelle seroit consultée, & qu'un sçavant ne seroit cru qu'autant qu'on verroit qu'il ne voudroit point l'obscurcir.

Pour venir aisément à bout de détromper les hommes des préjugés qu'ils ont reçus dans les différens partis auxquels ils se sont attachés, il faudroit d'abord leur faire connoître, d'une manière évidente, les contrariétés & les erreurs qu'il y a dans les écrits des plus grands écrivains : ils verroient alors la nécessité de ne point adopter en général toutes les opinions qui sont dans un auteur estimé : un cartésien ne suivroit plus Descartes que dans ce que ce philosophe a dit de vrai : un péripatéticien condamneroit les absurdités qui se trouveroient dans Aristote : un moliniste n'adopteroit plus un sentiment pernicieux, parce qu'il est dans le livre d'un jésuite ; un janséniste ne heurteroit

## 6 MÉMOIRES SECRETS

point le bon sens dans toutes les occasions où il s'agiroit des intérêts des auteurs de son parti : un protestant ne soutiendrait plus opiniâtrément les défauts qui se trouvent dans les ouvrages des écrivains de sa communion ; on distingueroit, dans tous les pays, dans toutes les religions, le beau & le solide du faux brillant.

Les auteurs, qui voudroient suivre leurs passions & agir de mauvaise foi, trouveroient les esprits prévenus contre leurs ruses ; leurs discours ne feroient aucun effet, quelque mérite qu'ils eussent d'ailleurs. Comme on connoitroit les raisons secrètes qui les font agir, qu'on sçauroit que les plus grands sçavans sont sujets à se laisser emporter aux mouvemens de leur colere, de leur haine, de leur vanité & de leur présomption, on auroit soin de ne leur pas donner plus de croyance qu'il ne leur en est dû.

Je pense donc, monsieur, être fondé à soutenir que la première chose que devrait faire le tribunal chargé de réformer les abus qui se sont introduits dans

la république des lettres, seroit de faire connoître le véritable caractère des sçavans en général, de dévoiler tous les mysteres cachés de la littérature, & de mettre au grand jour des choses qui ne paroissent si respectables au public, qu'à cause du voile obscur dont on les cache. La maniere dont il faudroit s'y prendre, pour en venir facilement à bout, fera, monsieur, le sujet des réflexions que je vous enverrai ce mois-ci.

§. I.

*Qu'il est aisé de se convaincre, par la diversité des opinions & la contrariété des sentimens des sçavans, qu'il y a plusieurs erreurs dans leurs ouvrages.*

Pour prouver aux hommes la nécessité d'examiner les opinions des sçavans avant que de les adopter comme des vérités incontestables, il faudroit qu'on leur montrât d'une façon claire & évidente la contrariété & l'opposition qui se trouvent entre les sentimens des meilleurs écrivains, & qu'il n'y ait aucune

### 3 MÉMOIRES SECRETS

raison pour croire un auteur plutôt qu'un autre, dès qu'ils sont tous les deux également estimés. N'est-il pas étonnant qu'une personne embrasse, dès sa jeunesse, les opinions d'un philosophe ou d'un théologien; que pendant tout le cours de sa vie elle ne réfléchisse pas un instant sur le parti qu'elle a pris, & qu'elle ne daigne pas songer que, puisque des gens de mérite ont pensé & pensent encore différemment qu'elle, il se pourroit faire qu'elle fût dans l'erreur? Je ne doute pas que, si l'on faisoit voir aux hommes combien cette croyance aveugle aux sentimens particuliers de quelques sçavans est contraire à la raison, ils ne revinssent de leurs préjugés. Pourquoi, leur diroit-on, suivez-vous plutôt S. Augustin que S. Thomas, Aristote que Descartes, si vous n'avez jamais examiné les raisons qu'on oppose à vos maîtres? Des habiles gens, répondroient-ils, nous ont assuré que leurs sentimens sont fort bons: nous croyons ne pouvoir mieux faire que de suivre le goût des connoisseurs, & de nous soumettre à leurs lumieres. Ce que



vous dites, leur repliqueroit-on, n'empêche point que vous ne deviez examiner par vous-même & avec soin les opinions que vous embrassez; parce qu'il se peut faire que ces sçavans, en qui vous vous confiez, vous aient trompés. Quelle certitude avez-vous qu'ils ne soient pas dans l'erreur eux-mêmes? Ne voyez-vous pas de grands hommes qui les en accusent? Assurez-vous donc, autant qu'il est en votre pouvoir, que vos conducteurs ne vous égarent point. Si vous vous appercevez qu'ils vous ont écartés du bon chemin, choisissez-en d'autres dont les avis & les préceptes soient plus conformes à la raison.

Pour que ces discours fissent beaucoup d'impression sur les esprits, il faudroit les fortifier par des exemples pris dans les événemens littéraires & dans les disputes qui arrivent tous les jours. Quelque crédule qu'on soit, quelque respect servile que l'on ait pour les ouvrages des sçavans auxquels on s'est attaché, il est impossible qu'en examinant le sort qu'ont eu les opinions des auteurs qu'on a regardés avec le plus de

vénération, de ne pas comprendre combien il est ridicule de recevoir un sentiment comme une vérité qu'on ne peut révoquer en doute, par cela seul qu'on le trouve dans le livre de certains philosophes ou de certains théologiens. Il n'est aucun écrivain, dont quelque principe n'ait été vivement attaqué par plusieurs autres.

C'est-là une marque essentielle des défauts qui doivent nécessairement se trouver dans les ouvrages qui sortent des meilleures plumes. Car enfin, si ce n'est pas celui qu'on réfute qui a tort, c'est donc celui qui veut ou qui prétend réfuter ; il est donc sûr qu'il y a pour le moins la moitié des sçavans qui nous ont soutenu des erreurs. L'on ne seroit point fondé à dire que les bons auteurs n'ont eu que des adversaires de la seconde classe : ils en ont trouvé au contraire qui avoient une réputation aussi grande que la leur ; Aristote a écrit contre Platon, Descartes contre Gassendi, Locke contre Malebranche, Arnaud contre Claude, le Clerc contre Bayle.

La diversité des sentimens des plus fameux écrivains d'une secte, d'une communion différente, n'est point encore le plus grand motif qui doive engager les hommes à se défier du crédit qu'un grand nom s'est acquis dans la république des lettres : les éloges & les critiques que les sçavans d'un même parti ont faites, selon les tems & les occasions, des ouvrages du même auteur, prouvent encore mieux combien leurs jugemens sont quelquefois peu solides, & combien il est nécessaire de les examiner avant que de s'y soumettre. Peu de tems après qu'on eut commencé à enseigner à Paris la philosophie d'Aristote, saint Bernard mit tout en œuvre pour la faire défendre : un concile tenu en 1209. sous Philippe le Bel, fit brûler la métaphysique de ce philosophe ; cependant tous les théologiens les plus renommés du XIII. XIV. & XV. siècle le regarderent comme un génie supérieur. Saint Thomas, si l'on en croit un habile jésuite (1), lui fut redevable de la mé-

(1) Saint Thomas . . . s'est servi de la méthode



## 12 MÉMOIRES SECRETS

thode dont il se servit pour expliquer la religion. On peut donc dire qu'Aristote, du tems de S. Thomas, étoit regardé comme un auteur non-seulement distingué, mais aussi comme très-nécessaire. Quelques siècles après, son crédit augmenta, & peu s'en falloit qu'on ne le considérât comme un pere de l'église, lorsque tout-à-coup il s'éleva contre lui de terribles adversaires; Luther, Calvin, tous les réformateurs condamnerent ses écrits. Ils sembloient être autorisés dans leurs sentimens par la décision d'un concile & par l'autorité d'un pere de l'église; mais leurs rudes attaques redoublèrent la vénération que les catholiques avoient déjà pour ce philosophe; & tandis que les protestans s'acharnoient à détruire sa réputation,

d'Aristote avec tant de succès pour expliquer la doctrine de l'Eglise Romaine, que Buccer un des plus grands ennemis qu'elle ait eus, avoit coutume de dire: *Qu'on supprime les ouvrages de S. Thomas, & je détruirai l'église romaine.* Ce fut cette méthode prise d'Aristote qui rendit la doctrine de notre religion si redoutable à tous les novateurs des derniers siècles, que, ne pouvant y résister, ils entreprirent de la décrier en déclamant contre les scholastiques & principalement contre Aristote. *Rapin, Réflexions sur la Philosophie, p. 450.*

l'esprit de parti, qui se joignit aux anciens préjugés, lui assura un empire absolu sur tous les docteurs de la communion romaine.

Quel auroit été l'étonnement des peres, qui dans le concile avoient fait brûler les livres d'Aristote, s'ils fussent revenus dans ce monde, s'ils eussent vu que ceux qu'on traitoit comme hérétiques, & qu'on chassoit du corps de l'église, soutenoient leurs sentimens; & que les orthodoxes, ou ceux qui prétendoient l'être, y étoient directement opposés! Je me représente toute l'ardeur du zele de S. Bernard, pour ne pas dire toute sa colere; car ce bon saint étant naturellement assez bilieux, je ne doute pas qu'il n'eût prêché une seconde croisade contre les sectateurs d'Aristote, s'il eût eu de même que les peres du concile la liberté de venir faire un tour ici-bas; mais il y a bien de l'apparence qu'elle n'auroit pas eu plus d'effet que celle qu'on avoit entreprise contre les Turcs sur sa parole, & qui avoit fort décrédité ses oracles. Les adversaires des protestans étoient trop

prévenus en faveur du philosophe Grec, on ne parloit de rien moins que de le canoniser ; plusieurs docteurs (1) écrivirent pour démontrer la certitude de son salut. Saint Bernard, malgré son zele pour l'extirpation du mahométisme, auroit couru risque d'être regardé lui-même comme hérétique ; peut-être lui auroit-on fait souffrir l'équivalent des maux qu'il causa au sçavant Abélard.

Le tems a fait dans la suite beaucoup plus que tous les ennemis d'Aristote n'auroient osé se promettre. Ses plus grands partisans sont devenus ses plus irréconciliables antagonistes ; & les docteurs catholiques, qui sur la fin du dernier siècle se sont le plus distingués par leurs écrits contre les protestans, ont décrié d'une terrible maniere la

(1) Sepulveda, l'un des plus sçavans hommes du XVI. siècle, n'a point hésité à placer (*Aristote*) parmi les bienheureux : il a soutenu publiquement son opinion & par écrit. Le Jésuite Gretserus le reprend d'avoir été trop hardi ; mais néanmoins il avoue qu'il incline en faveur d'Aristote aussi-bien que Sepulveda, dont il n'improove en cela que la façon de parler affirmative. *Bayle, Dict. hist. Crit. tom. I. pag. 128. art. Aristote, remarq. 1.*

philosophie péripatéticienne : la chance atourné contre saint Thomas en faveur de saint Bernard ; & malgré les efforts d'un parti considérable , le cartésianisme a entièrement pris le dessus. Arnaud , Malebranche (1) , Nicolle (2) , ont traité Aristote d'une manière aussi

(1) Presque tous ses ouvrages ( d'Aristote ) , mais principalement ses huit livres de Physique , dont il y a autant de commentateurs différens que de régens de philosophie , ne sont qu'une pure logique : il y parle beaucoup & n'y dit rien. Ce n'est pas qu'il soit diffus ; mais c'est qu'il a le secret d'être concis & de ne dire que des paroles. *Malebranche , Recherche de la vérité , liv. 5. chap. 2. pag. 318.*

(2) Le principal défaut de la physique d'Aristote n'est pas qu'elle soit fautive , mais c'est au contraire qu'elle est trop vraie & qu'elle ne nous apprend que des choses qu'il est impossible d'ignorer. Car qui peut douter que toutes choses ne soient composées de matière & d'une certaine forme de cette matière ? Qui peut douter qu'afin que la matière acquière une nouvelle manière & une nouvelle forme , il faut qu'elle ne l'eût pas auparavant , c'est-à-dire , qu'elle en eût la privation ? Qui peut douter enfin . . . . que tout dépend de la forme , que la matière seule ne fait rien , qu'il y a un lieu , des mouvemens , des qualités , des facultés ? Mais après qu'on a appris toutes ces choses , il ne semble pas qu'on ait rien appris de nouveau. *La Logique , ou l'art de penser , second discours , p. 44 & 45.* Il semble que ce passage soit copié sur celui qui le suit & que les écrivains de Port-royal n'aient fait que traduire les discours de Luther.



méprisante que celle avec laquelle Luther (1) en avoit parlé. Il sembloit que le crédit de ce philosophe dût être entièrement éteint, puisque les catholiques se réunissoient avec les protestans contre lui : la fortune le favorisa & le tira de ce mauvais pas ; la haine du Port-royal & des jésuites lui a assuré l'approbation de toute la société. Dans

(1) *Non mihi persuadebitis (dicit Lutherus) philosophiam esse garrulitatem illam de materia, motu, infinito, loco, vacuo, tempore, quæ ferè in Aristotele sola discimus: talia quæ nec intellectum, nec affectum, nec communes hominum mores quidquam juvent, tantum contentionibus serendis, seminandisque idonea. Gretser. in angurat. doctor. p. 43. Remarquez que ce fut à cause de ces sentimens que le Jésuite Gretser fit soutenir par deux licenciés en théologie, dont il étoit le promoteur, la thèse suivante Lutherum non modò non fuisse scholasticum, sed omnium subtiliorum sententiarum hostem & calumniatorem impudentissimum. Je m'étonne qu'après cela il n'ait point encore pris envie aux jésuites de Paris de faire soutenir publiquement que tous les écrivains du Port-royal n'ont été que des ignorans & des bêtes. Ils peuvent employer les mêmes raisons dont Gretser se servit pour prouver que Luther étoit un âne. Scholasticus non est, qui crassissimos, stupidissimos, & sic appellem decumanos, prorsusque asinos contra philosophiam commisit errores; Lutherus tales errores commisit; non est igitur Lutherus scholasticus. En changeant le nom de Lutherus en celui d'Arnoldus ou de Nicollus l'affaire seroit faite.*

le fond , il ne pouvoit pas manquer d'avoir des sectateurs ; car si , les jésuites eussent suivi les opinions de Descartes , le Port - royal & les jansénistes auroient embrassé celles des péripatéticiens.

Lorsqu'on examine avec un peu d'attention cette variation dans les sentimens des docteurs d'une même communion , que l'on se convainc d'une manière évidente des changemens subits qui arrivent dans leur façon de penser , n'est-il pas aisé de voir combien peu de certitude il y a quelquefois dans les opinions soutenues par les écrivains les plus accrédités ? Si quelqu'un , dans le quinzième siècle , eût osé dire qu'Aristote avoit écrit plusieurs absurdités , il eût passé pour un fou , peut-être pour un hérétique. Les choses ont bien changé depuis ce tems-là. Il y a trente ans , qu'un homme qui se piquoit d'avoir du génie osoit à peine le louer ; la mode étoit venue de le décrier , de l'injurier ; il falloit parler de lui avec mépris. Au contraire , l'on ne disoit qu'avec beaucoup de circonspection que Descartes

s'étoit trompé quelquefois. Un jésuite péripatéticien, pour avoir la liberté de parler hardiment du philosophe François, fut obligé de maltraiter un peu le philosophe Grec ( 1 ). Si cet auteur eût écrit dans le tems où nous sommes, il eût agi plus naturellement, il n'eût point cherché à compenfer les choses aux dépens de son maître ; il auroit dit purement & simplement : il y a dans le cartésianisme plusieurs principes évidemment faux. Les Locke ( 2 ), les

(1) Les péripatéticiens ont aussi leurs difficultés à résoudre, on n'en peut douter ; mais . . . il faut s'en tenir là, & raisonner . . . . . comme fit un grand ministre d'état, il y a vingt-cinq ans. On lui conseilloit de ne point faire apprendre à son fils aîné l'ancienne philosophie ; parce que, lui disoit-on, il n'y a dans cette philosophie que des niaiseries & des folies. On m'a dit aussi, répondit-il, qu'il y a bien des fadaïses & des chimères dans la nouvelle : ainsi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'ayant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle. *Suite du voyage du monde de Descartes, pag. 106.*

(2) Il y a des gens qui voudroient nous persuader que l'étendue & le corps sont une même chose ; mais ou ils changent la signification des mots . . . eux qui ont si sévèrement condamné la philosophie qui étoit en vogue avant eux, pour être trop fondée sur le sens incertain, ou sur l'obscurité illusoire de certains termes ambigus qui ne signifient rien ;



Newton, ont accoutumé les hommes à entendre condamner sans ménagement les erreurs de Descartes ; ils n'ont cherché aucun adoucissement dans leur façon de les découvrir ; d'autres sçavans viendront un jour, qui peut-être agiront de même à leur égard. Cependant, loin que les bons auteurs, qui se succèdent les uns aux autres, aident à découvrir certaines difficultés, ils ne font qu'en augmenter le nombre ; ils détruisent les principes de leurs prédécesseurs, pour en établir d'autres qui sont renversés par ceux qui les suivent. Rien n'est plus instructif, pour se

ou bien ils confondent deux idées. *Locke, Essai philosophique sur l'entendement humain, liv. 2. ch. 13. pag. 133. §. 2.*

Il faut que ces gens-là aient la vue bien perçante, pour voir certainement que je pense, lorsque je ne le sçauois voir moi-même. Ils voyent que les chiens & les éléphans ne pensent point, quoique ces animaux en donnent toutes les démonstrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le disent pas eux-mêmes. Il y a en tout cela plus de mystère, au jugement de certaines personnes, que dans tout ce qu'on rapporte des freres de la Rose-croix ; car il paroît plus aisé de se rendre invisible aux autres, que de faire que les pensées d'un autre me soient connues, tandis qu'il ne les connoît pas lui-même. *Id. liv. 2. chap. 1. pag. 8.*

persuader la nécessité de ne point accorder une croyance aveugle aux sçavans les plus renommés, que de contempler d'un œil philolophique la circulation des différens sistêmes sans remonter plus haut qu'à ce dernier siecle. Gassendi a succédé à Aristote, Descartes à Gassendi, Locke & Newton à Descartes ; qui sçait si, dans quelques années, les successeurs de ces derniers ne commenceront pas à paroître ?

Ce n'est pas dans les seules matieres de philosophie & de théologie, que les sçavans de la premiere classe ont des sentimens directement opposés : ils ne s'accordent pas quelquefois dans les choses qui paroissent les plus claires ; & l'on auroit presque raison d'affurer qu'ils veulent se divertir aux dépens du public, assez dupe pour entrer avec feu dans leurs démêlés, & pour prendre part à toutes leurs querelles, de quelque nature qu'elles soient. Est-il rien qui montre avec plus d'évidence les erreurs des sçavans, l'incertitude de quelques-unes de leurs opinions, que les disputes qui se sont élevées dans

tes derniers tems au sujet des anciens & des modernes ? Il y a eu dans les deux partis d'habiles gens. Les Despreaux ( 1 ), les Racine ( 2 ), les Tournel ( 3 ) ont soutenu les intérêts d'Homere, de Pindare, de Sophocle, d'Euripide, &c. Les Fontenelle ( 4 ), la Mothe ( 5 ), les Bayle ( 6 ) ont méprisé infiniment ces auteurs. Fontenelle est allé jusqu'à soutenir que le stile d'Homere étoit aussi ridicule que le seroit celui d'un livre françois qui seroit écrit en bas-breton, en normand, en languedocien & en provençal. Un

(1) Réflexions sur le traité du sublime de Longin, &c.

(2) Voyez la préface de la tragédie d'Iphigénie.

(3) Mais qu'un homme, fort sensé d'ailleurs, affirme d'un ton dogmatique & décisif que les maîtres de l'art en ont violé toutes les règles, qu'un vieux respect d'âge en âge nous fascine l'esprit, & que les modèles domestiques nous dispensent de consulter les modèles étrangers; il me permettra de croire qu'il veut se jouer de la raison, & voir jusqu'où peut aller la licence du paradoxe. Tournel, Disc. pron. dans l'académie, tome 1. pag. 76. édit. de Hollande, in-12.

(4) Voyez Digression sur les anciens & les modernes.

(5) Discours sur l'Ode, œuvres de la Mothe-Houdart, tom. 1.

(6) Dict. hist. & crit. dans l'article d'Homere.

## 22 MÉMOIRES SECRETS

auteur moderne lui a répondu quelque chose qui paroît assez sensé (1).

Des opinions aussi opposées sur un

(1) Je connoissois un jeune poète Turc nommé Achmet Chelebi, qui parloit fort bien l'italien; il m'apprit une chose assez particuliere & qui eût servi infiniment à madame Dacier dans ses disputes sur Homere . . . Il me dit que la langue persane & l'arabe étoient une des choses des plus essentielles à la versification turque, par la quantité de mots & de tours de phrases qu'on étoit obligé d'emprunter de ces langues étrangères pour donner plus de force à la turque & plus de douceur en même tems. . . . C'est ainsi que tous les ouvrages qui sont pour les sçavans doivent être écrits. Cette langue s'appelle le *turc farci*; on ne la parle que dans le ferrail & chez les gens de science. L'arabe sert à donner plus de force, le persan plus de tendresse, & le mélange de ces trois idiomes ne fait qu'un langage plus parfait. Il y a à la vérité bien des livres qui ne sont écrits que dans un seul idiome; tels sont principalement les historiens, qui doivent être à la portée de tout le monde; mais pour les poètes, sur-tout les bons, ils se servent du turc, de l'arabe & du persan, selon qu'ils jugent qu'il convient à leurs ouvrages. . . . J'ai réfléchi depuis que c'étoit avec quelque espece d'injustice que M. de Fontenelle avoit comparé Homere, lorsqu'il avoit employé plusieurs dialectes dans son Iliade, à un homme qui composeroit un poème en picard, en champenois, en languedocien & en breton. Ces idiomes n'ont point entr'eux le même rapport que les dialectes différens des Grecs. Il y a même apparence qu'il en étoit chez les Grecs comme chez les Turcs, c'est-à-dire, que leurs sçavans se servoient de ce qu'ils trouvoient de beau dans



sujet qui paroît si clair & si peu susceptible de contrariété ne doivent-elles pas étonner ceux qui sont accoutumés à regarder les décisions des sçavans comme des oracles infailibles. Car enfin rien n'est plus extraordinaire, que de voir un nombre considérable de sçavans assurer qu'un livre est écrit d'une manière pure & exacte : qu'il est instructif, amusant, rempli d'idées nobles : qu'il est le véritable modèle qu'on doit tâcher d'imiter : & de trouver une contradiction formelle à ces sentimens par d'autres sçavans, qui protestent que l'ouvrage qu'on loue est ridicule ; qu'il est rempli d'impertinences, de grossiétés, & qu'il faut n'avoir point de goût pour en aimer & en conseiller la lecture. S'il s'agissoit dans cette dispute d'un point de philosophie ou d'un éclaircissement de théologie, l'on ne seroit point surpris des contrariétés qui paroîtroient dans ces différentes opinions ; mais de quoi est-il

*les idiomes différens. Aussi voyons-nous que Pindare en a employé quelquefois deux différens dans ses odes. Mémoires de monsieur le marquis d'Argens pag. 281.*

question ? De la chose du monde la plus simple ; de sçavoir si un livre est bien ou mal écrit , s'il est amusant ou ennuyeux , s'il est instructif ou inutile. Dans cette opposition de sentimens , on n'apperçoit aucun milieu où l'on puisse les rapprocher. Il faut avouer que les Grecs n'ont été que de chétifs écrivains , ou il faut les regarder comme des génies supérieurs. Il est donc évident qu'il y a plusieurs sçavans , qui se trompent non-seulement dans les choses de spéculation ; mais même dans celles qui sont les plus simples. Il faut être bien prévenu & bien aveuglé par les préjugés , pour vouloir les croire sur leur parole , & pour regarder leurs assertions comme des décisions authentiques de la vérité.

Les disputes littéraires ne produisent pas seulement des contrariétés dans les sentimens des sçavans des partis opposés ; elles en font encore naître plusieurs dans les opinions de ceux qui suivent le même étendart ; il se forme des divisions intestines dans toutes les sectes.

Les partisans des anciens ne s'accordent

cordent point entr'eux sur le mérite des auteurs dont ils soutiennent la gloire : il s'en est trouvé plusieurs qui ont traité avec autant de mépris certains anciens que l'auroient pu faire les admirateurs outrés des modernes : ils ont même donné dans d'aussi grands excès. Scaliger (1) a fait une sévère réprimande à Pierre Victorius & à Lambin, qui avoient écrit contre la latinité d'Ovide. Voilà des sçavans en us, des commentateurs célèbres des anciens qui méprisent le stile d'un des plus polis courtisans de la cour d'Auguste ; ils font une secte particuliere au milieu de la leur.

Il est arrivé la même chose chez les sectateurs des modernes. Plusieurs d'entr'eux ont eu l'audace de s'élever, non pas contre des écrivains ordinaires, mais contre leurs principaux chefs.

(1) Petrus Victorius de Ovidio non veritus sit dicere, eum ut oratione & versibus, ita vitâ & moribus enervatum . . . non longè ab hac temerariâ sententiâ discedit Dionysius Lambinus, qui imperitissimè eum malum latinitatis auctorem vocat. Scalig. in consut. fabulæ Bardorum, pag. 227.



## §. II.

*De la prévention des sçavans en faveur  
de leurs opinions.*

Lorsqu'on vient à considérer la bonne opinion que la plûpart des sçavans ont d'eux-mêmes, la prévention dans laquelle ils sont en faveur de leurs sentimens, on est aisément convaincu de la nécessité de ne les adopter qu'après les avoir bien examinés. Les femmes ne sont pas plus jalouses de leur beauté, qu'un homme de lettres l'est de ses opinions. C'est de cette vanité que découlent comme d'une source intarissable ce nombre prodigieux d'écrits qui paroissent tous les jours. Un sçavant fait quelquefois douze volumes *in-folio*, pour autoriser une sottise qu'il aura dite dans une brochure de six feuilles. *Pauvre public, il faut qu'on compte bien sur ta patience, sur ta bonté & sur tes préjugés, pour espérer que tu prendras part à une dispute qui dure depuis trente ans, & qui n'est survenue que par rapport à l'ex-*

*plication d'un vers d'Horace, ou d'une conclusion tirée mal à-propos d'un principe incertain !* Après un aussi long démêlé, les combatans restent fermes dans leurs sentimens, s'attribuent l'honneur de la victoire, & reçoivent les complimens de leurs amis.

On doit avouer que c'est un tems bien mal employé que celui qu'on a donné à la lecture des ouvrages qui naissent des démêlés de la plûpart des sçavans. Je suppose qu'un homme parcourt aujourd'hui tous les écrits qu'occasionna la querelle de Bayle & de Jurieu : après s'être bien fatigué la vûe, il aura la consolation de sçavoir que M. Jurieu disoit que M. Bayle n'étoit pas assez dévot, & que M. Bayle reprochoit à M. Jurieu qu'il faisoit de mauvaises prophéties ; & que le consistoire ennuyé avec raison de toutes ces disputes, ordonna à M. Bayle de prier Dieu plus dévotement & de laisser M. Jurieu en paix. Ne voilà-t-il pas une chose bien instructive & bien utile au public, pour vouloir la lui apprendre par dix ou douze différens ouvra-

## 28 MÉMOIRES SECRETS

ges (1) ? N'est-ce pas être bien prévenu pour ses sentimens , que de les soutenir d'une façon aussi opiniâtre ?

L'entêtement des sçavans pour leurs opinions est si grand, qu'il les prive des notions les plus claires, & les empêche de voir qu'ils approuvent quelquefois dans leurs ouvrages ce qu'ils blâment dans d'autres. Saint Bernard fit condamner Abélard comme hérétique, pour avoir expliqué le mystere de la Trinité de la même maniere qu'il l'expliquoit lui-même. L'entendement, dit ce Saint, est l'image de Dieu (2) : on trouve trois choses dans lui, la mémoire, l'intelligence & la volonté :

(1) On peut voir dans la vie de M. Bayle, qu'on a mise à la tête de son Dictionnaire histor. & crit. une fort longue énumération & très-détaillée de tous ces différens ouvrages, depuis la page 51. jusqu'à la page 85.

(2) *Mens imago Dei est, in quâ sunt tria, id est, memoria, intellectus & voluntas. Memoriae tribuimus omne quod scimus etiam non inde cogitemus; intelligentiæ tribuimus omne quod verum cogitando invenimus, quod etiam memoriæ commendamus. Per memoriâ Patri similes sumus, per intelligentiam Filio, per voluntatem spiritui sancto. Div. Bernard. Meditationes devotiss. ad human. conditionis cognit. seu lib. de Anima, cap. 1. num. 6.*

nous attribuons à la mémoire tout ce que nous croyons être véritable ; par la mémoire nous ressemblons au Pere, par l'intelligence au Fils, & par la volonté au Saint-Esprit. Le parallèle que faisoit Abélard étoit aussi simple que celui-là. De même, disoit-il, que les trois propositions d'un syllogisme ne font qu'une même vérité, de même le Pere & le Fils ne font qu'une même essence ; la *majeure* représente le Pere, la *mineure* le Fils, & la *conclusion* le S. Esprit (1). Il est certain que la comparaison d'Abélard étoit aussi orthodoxe que celle de saint Bernard : toutes les deux disoient la même chose, tendoient au même but ; cependant Abélard fut condamné comme hérétique par la cabale de ses ennemis, & ce n'a été que long-tems après qu'on a reconnu son innocence & qu'on lui a rendu justice. Si saint Bernard s'étoit expliqué dans les mêmes termes qu'Abélard, & que ce dernier se fût servi au con-

(1) Sicut eadem oratio est propositio, & assumptio, & conclusio ; ita eadem essentia est Pater, & Filius, & Spiritus sanctus. *Abelardi oper. pag. 10.*

traire de ceux de saint Bernard, on eût également trouvé matière à le condamner ; on n'auroit plus dit alors qu'il admettoit trois Dieux ; on l'eût accusé de détruire la distinction des personnes, l'intelligence & la volonté n'étant point des qualités distinctes de l'ame. On eût trouvé cent mauvais moyens pour le chicanner, tandis que saint Bernard se feroit applaudi de la justesse de la comparaison du syllogisme.

Dans tous les tems, la prévention & l'amour propre ont empêché les hommes les plus sçavans de faire en certaines occasions usage de leur raison. Ils se sont laissés emporter par leurs passions, ils ont loué ce qu'ils avoient blâmé, ils ont détruit d'une main ce qu'ils avoient élevé de l'autre. Rien ne prouve plus visiblement combien il est dangereux de recevoir sans examen toutes leurs opinions, & de se laisser éblouir par leur nom. Quel est le théologien protestant parmi ces derniers, qui ait eu plus de réputation que M. Jurieu ? Cependant il est allé jusqu'au point de faire un éloge pompeux de Socin, pour



avoir le plaisir de flétrir la réputation de M. Bayle. Cet excès étonnant auquel il s'est porté lui a été vivement reproché par un des plus grands hommes qu'il y ait en Europe. » Un homme, » selon Socin, dit l'illustre M. de la » Croze (1), qui ignoreroit Dieu, » c'est-à-dire, un athée, excusable selon les principes de cet hérésiarque, » peut plaire à Dieu en vivant justement. Voilà des sentimens qui doivent enflammer la bile de ceux qui crient si fort aujourd'hui contre un auteur célèbre, qui n'est coupable que pour avoir dit que les athées n'ont point de principes qui puissent les empêcher de mener une vie réglée selon les hommes. Cette opinion ne leur attribue aucune bienveillance de la part de Dieu; & si elle peut nuire à la religion, ce que je ne crois pas, après toutes les restrictions & les explications de l'auteur, au moins faut-il avouer qu'elle est infiniment plus supportable que le sentiment dont So-

(1) Dissert. histor. sur divers sujets, tom. 1. pag. 150.

» cin fait le fondement de son corps de  
 » théologie. Cependant l'auteur dont je  
 » parle est accusé de favoriser l'athéif-  
 » me , & cela dans des livres pleins du  
 » fiel le plus amer ; & Socin , dit-on ,  
 » est un auteur pour lequel on ne peut  
 » s'empêcher de concevoir de l'estime  
 » lorsqu'on lit ses ouvrages. Que peut-  
 » on dire d'une telle conduite , sinon  
 » que la passion obscurcit souvent l'es-  
 » prit de ceux d'entre les hommes qui  
 » se croient les plus judicieux , &  
 » qu'elle les fait tomber dans des con-  
 » tradictions qu'ils traiteroient dans les  
 » autres avec le dernier mépris ? «

Il seroit à souhaiter que des réflexions  
 aussi sages produisissent quelque effet sur  
 l'esprit des sçavans emportés , qu'elles  
 leur fissent connoître les erreurs dans  
 lesquelles leur prévention les fait tom-  
 ber : il en est peu qui évitent cet écueil ,  
 presque tous vont s'y briser. Un fameux  
 théologien jésuite (1) mériteroit un avis

(1) Epicurus, teste Cicerone, fingeat Deum nihil  
 agentem nullis occupationibus implicatum. Rectius  
 sanè quàm Calvinus, qui non otiosum sed injustè  
 fixit negotiosum. Quid enim, auctore Calvino,

encore plus sec & plus piquant que celui que M. de la Croze a donné si fort à propos à M. Jurieu. Il a la témérité d'affurer qu'il vaut mieux être athée que protestant, & met la doctrine de Calvin bien au-dessous de celle d'Epicure. Peut-on pousser plus loin la passion? N'est-ce pas être bien aveuglé par les préjugés & par la prévention? S'il y avoit un tribunal dans la république des lettres, où les blasphêmes fussent punis de la même manière qu'ils le sont dans la société civile, ne devrait-il pas ordonner que ce théologien eût la langue percée, pour avoir dit qu'il valoit beaucoup mieux ne pas croire qu'il y avoit un Dieu, que de croire qu'il y en avoit un juste, puissant, éternel, parfait, qui récompense les bons, qui punit les méchans, enfin tel que le reconnoissent tous les chrétiens? N'est-ce pas bien abuser des disputes théologiques, que de profiter des controverses sur la pré-

agit? Prædestinat homines ad æternam mortem; incitat, impellit ad homicidia, furta & adulteria; perjuria, mendacia, sacrilegia hortatur & instigat, ut se juvent in hoc opere. *Becanus, Opuscul. theol. tom. 1. pag 173.*

destination, pour ravaler les protestans au-dessous des athées ?

Si les docteurs molinistes osoient traiter saint Augustin comme Calvin, ils ne le ménageroient pas davantage. On peut s'en appercevoir par la maniere dont ils en usent avec les jansénistes ; ils les déclarent hérétiques, & condamnent tous les jours dans leurs livres des principes qui sont puisés dans les écrits de ce pere. En vérité il faut être bien aveuglé pour ne pas voir jusqu'à quel point l'on se joue de la crédulité des peuples ! Les écrivains fondent sur le crédit qu'ils croient s'être acquis parmi les gens de leur parti, les sentimens les plus extraordinaires ; il semble que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes leur fasse perdre toute honte, & qu'ils pensent que la réputation qu'ils se sont faite les dispense de respecter l'humanité. Ce qui me feroit croire cela, c'est qu'il s'est trouvé plusieurs sçavans qui se sont enfin persuadé, à force d'être prévenus en leur faveur, qu'ils étoient les seuls qui eussent un véritable mérite. La Mothe le Vayer ne louoit ja-

mais personne (1), mais il vouloit être loué. *Wessellus* (2) trouvoit mauvais qu'on lui opposât l'autorité de quelques docteurs & même des peres de l'église pour combattre ses sentimens. *Leibnitz* (3) ne se contentoit pas des louanges qu'on lui donnoit, il faisoit lui-même son éloge. Il est peu d'auteurs célèbres qui, dans le fond de leur cœur, ne s'attribuent la souveraine dictature du parnasse, & qui ne se croient les seuls dignes de l'attention du public. S'ils louent quelques autres écrivains, c'est dans la vûe d'en être encore plus loués : les éloges sont les marchandises dont on commerce dans la république des lettres. Cet abus n'est pas nouveau : le plus élo-

(1) Voyez la 22<sup>e</sup> lettre de *Patin*, tom. 1. p. 47.

(2) In disputationibus theologicis magnos titulos doctorum contemnebat solis divinis litteris firmiter adhærens. Quare si quis forte inter disputandum, ut fieri solet, ei objiceret : hoc dicit doctor sanctus, hoc seraphicus, &c. ipse respondere solebat, & ego doctor sum, *Thomas* vix latine intellexit & unilinguis fuit : ego trium principalium linguarum mediocrem peritiam affecutus sum. *Wesselli Vita*, pag. 14.

(3) Voyez le Recueil de littérature, de philos. & d'histoire, pag. 45. imprimé à Amsterdam chez François l'Honoré.



quent des Romains (1) avoue que chacun ne loue qu'autant qu'il espere d'être loué à son tour.

### §. III.

#### *De la division qui regne entre les sçavans.*

La division qui regne parmi les sçavans, & l'envie qu'ils ont de se nuire, les font tomber dans des erreurs aussi grandes que celles où les jettent l'amour-propre & la prévention. On ne sçauroit comprendre jusqu'où les gens de lettres portent leur haine ; elle est aussi violente & va aussi loin que celle des dévots. Ils se servent quelquefois, comme eux, du voile de la religion pour couvrir leurs intrigues : ils enfoncent le poignard dans le sein de leurs adversaires, pour défendre les intérêts du ciel : ceux qui ont assez de complaisance pour croire qu'un saint zèle les conduit, courent risque d'être presque toujours la dupe de leur crédulité.

(1) Non tantum quisque laudat quantum se posse sperat imitari. *Cicer. Orat. ad Brutum, cap. 7.*

Il n'est rien de si plaisant que les ru-  
 ses pienes que l'université de Paris mit  
 en usage pour empêcher l'établissement  
 des jéuites en France. » Le parlement  
 » de Paris, en l'an 1554, se trouvant,  
 » dit Pasquier (1), assiégé des importu-  
 » nités de ces nouveaux freres, qui  
 » étoient porteurs de bulles de Paul III.  
 » de l'an 1543, & de Jules III. de  
 » l'an 1550, renvoya la cause à cette  
 » faculté, afin de prendre son avis : la-

(1) Anno domini 1554, die verò primâ decem-  
 bris, sacratissima theologiæ facultas Parisiensis,  
 post missam de sancto Spiritu in æde sacrâ collegiî  
 Sorbonæ ex more celebratam, jam 4 in eodem  
 collegio per juramentum congregata est, ad deter-  
 minandum de duobus diplomatibus quæ duo san-  
 ctissimi summi pontifices, Paulus tertius & Julius  
 tertius, his qui societatis Jesu nomini insigniri cu-  
 piunt, concessisse dicuntur . . . . . antequam vero  
 ipsa theologiæ facultas tantâ de re tantique pon-  
 deris tractare inciperet, omnes & singuli magistri  
 nostri palam apertoque ore professi sunt nihil se  
 adversus summorum pontificum autoritatem &  
 protestatem aut decernere, aut moliri, aut etiam  
 cogitare velle, imoverò omnes & singuli ut obe-  
 dientiæ filii ipsum romanum pontificem, ut sum-  
 mum & universalem vicarium Christi & univer-  
 salem ecclesiæ pastorem . . . . . ut semper agnove-  
 runt & confessi sunt, ita nunc quoque sincere, fi-  
 deliter & libenter agnoscunt & confitentur. *Voyez*  
*Pasquier, Recherches de la France, liv. 3. chap. 43.*  
*pag. 326.*

» quelle , ayant fait chanter la messe du  
 » Saint-Esprit , interposa de cette façon  
 » son décret , toutefois sous un préam-  
 » bule de soumission telle qu'elle de-  
 » voit porter au saint siège. Ce pré-  
 » tendu préambule de soumission est  
 » tout-à-fait comique. L'université y fait  
 » de grands complimens au saint pe-  
 » re : elle l'assure que c'est malgré elle  
 » qu'elle prend connoissance de cette  
 » affaire : qu'elle ne prononce rien qu'a-  
 » près avoir fait chanter une messe so-  
 » lemnelle , consulté le ciel , & appelé  
 » le Saint-Esprit à son aide ; enfin , elle  
 » finit le préambule de soumission par  
 » dire au pape : que les jésuites sont  
 » des francs vauriens , qu'ils ne doivent  
 » point être reçus en France , qu'ils y  
 » causeroient tôt ou tard de grands dé-  
 » sordres , & peut-être un schisme , si  
 » on leur permettoit de s'y établir."

Cette dernière circonstance pourroit  
 passer aujourd'hui , dans l'esprit de bien  
 des gens , pour une véritable révéla-  
 tion du ciel ; mais la haine que l'uni-  
 versité de Paris a porté pendant très-  
 long tems aux jésuites , fut alors la seule

inspiration qu'elle reçut. Si elle eût uniquement agi pour l'intérêt de la religion, elle se seroit contentée de donner la décision qu'on lui demandoit, sans imputer aux jésuites les forfaits les plus odieux. Pour dire, en termes clairs & précis, que la société n'étoit composée que d'un tas de brigands (1), de gens sans aveu, qui attentoient à l'autorité des puissances ecclésiastiques & temporelles, il étoit inutile de faire

(1) Hæc nova societas insolitam nominis Jesu appellationem peculiariter sibi vindicans, tam licenter & sine delectu quaslibet personas quantumlibet facinorosas, illegitimas & infames admittens, nullam à sæcularibus sacerdotibus habens differentiam in habitu exteriori, in tonsurâ, in horis canonicis, priyatim dicendis aut publicè in templo decantandis. . . . Religionis monasticæ honestatem violare videtur; studiosum, pium & necessarium, virtutum, abstinentiarum, cæremoniarum & austeritatis enervat exercitium; dominos tam temporales quam ecclesiasticos suis juribus injustè privat, perturbationem in utrâque politiâ, multas in populo querelas, multas lites, dissidia, contentiones, æmulationes, rebelliones, variaque schismata inducit. Itaque his omnibus atque aliis diligenter examinatis & perpensis, hæc societas videtur in negotio fidei periculosa, pacis ecclesiæ perturbativa, monasticæ religionis everfiva, & magis in destructionem quam in ædificationem. *Voyez Pasquier, ub. supra.*

chanter la messe. Si aujourd'hui le parlement de Paris demandoit l'avis des peres de l'oratoire, pour sçavoir si l'on devoit chasser les jésuites du royaume, ces messieurs feroient vainement un grand nombre de pieuses simagrées, on sçauroit par avance quelle seroit leur réponse. Peut-être même seroit-elle un peu plus polie & plus modérée que celle de l'université. La haine ôte à la plûpart des sçavans non-seulement cette modération philosophique si nécessaire à la tranquillité & au repos de la société; mais elle les dépouille entierement de la bienséance qui convient à tous les hommes. Il n'est point d'excès auxquels ils ne se portent dans leurs disputes, point de termes injurieux qu'ils ne mettent en usage. Dans les ouvrages que Despreaux a écrits contre Pérault, les mots de *sot*, d'*ignorant*, de *bête*, s'y trouvent très-souvent; ceux de *fou*, d'*insensé* y tiennent un rang distingué. Est-ce là la maniere avec laquelle, je ne dis pas les gens d'esprit, mais les personnes du génie le plus borné, devroient écrire? N'est-il pas surprenant que



que les plus grands auteurs soient tombés dans ce défaut ? Quand on lit certains endroits de leurs ouvrages , on feroit tenté de croire que la haine , l'inimitié & la jalousie anéantissent entièrement la grandeur du génie , bouleversent l'entendement , & rendent les sçavans les plus méprisables des hommes. Quelle fureur , ou plutôt quel crime n'y a-t-il pas de faire servir l'esprit , le don le plus beau que l'homme ait reçu du ciel , à donner de l'enjouement , de la grace & de la vivacité à des injures que les gens du plus vil état ne se disent qu'en rougissant ! Plus ceux qui percent leurs adversaires par des termes durs & impolis , mais pleins de sel , s'applaudissent de leurs victoires ; plus ils devroient au contraire en être honteux. En flétrissant la gloire de leurs ennemis , ils font des taches ineffaçables à la leur. L'avantage que Despreaux remporta sur son adversaire , lui eût acquis bien plus de gloire , s'il n'eût point mêlé les invectives aux bonnes raisons.

Les injures d'un ennemi ne doivent point autoriser un sçavant à user de re-

présailles ; les défauts d'autrui n'excusent point les nôtres. Celui qui fait une faute , quelque raison qu'il croie avoir pour s'en justifier , manque à lui-même & au public : le crime est toujours crime ; les vaines excuses ne lui font point perdre sa laideur. Lorsqu'un homme de lettres est attaqué d'une manière indécente par son adversaire , son silence & sa modération doivent être les principaux moyens de sa justification : il ne doit point repousser les injures par des injures. S'il suit l'exemple pernicieux qu'on lui donne , il court risque de voir le public aussi surpris de son procédé , qu'il l'est de celui de son ennemi. Mr Arnaud ne daigna point répondre au livre (1) outrageant que M. Jurieu publia contre lui ; son silence fit en même tems l'apologie de sa modération & de sa vertu.

Il seroit à souhaiter que Voltaire pût imiter cette sage retenue : trop sensible quelquefois aux traits de ses ennemis , il les repousse par des saillies vives , plaisantes ; mais qui sortent de la dé-

(1) L'Esprit de monsieur Arnaud.

cence qui convient à un auteur aussi estimé, & aussi véritablement estimable. Quoiqu'il soit fondé dans les reproches qu'il fait à ses adversaires, & qu'il ne leur dise rien qui ne soit conforme à la plus exacte vérité, il feroit mieux de les mépriser & de laisser au public le soin de le venger. La passion l'emporte quelquefois trop loin, la haine qu'il a pour l'auteur lui fait juger partialement du mérite de l'ouvrage. Il blâme les sentimens & les mœurs de Rousseau : il eût mieux fait de n'en rien dire ; mais enfin il ne fait que répéter l'arrêt que le parlement de Paris a prononcé ; au lieu que lorsqu'il traite ce poëte de rimailleur, il n'est pas à coup sûr autorisé par une décision du parnasse.

Il est allé trop loin dans une lettre qu'il a écrite aux auteurs de la *bibliothèque françoise*, pour servir de réponse à un libelle diffamatoire que Rousseau avoit fait insérer dans leur journal. » Un homme de bien, dit-il (1), nom-

(1) Cette lettre est insérée dans le tome 34, première partie.

44 MÉMOIRES SECRETS

» mé Rousseau , a fait imprimer dans  
 » votre journal une longue lettre sur  
 » mon compte , où par bonheur pour  
 » moi il n'y a que des calomnies , &  
 » par malheur pour lui il n'y a point  
 » du tout d'esprit. Ce qui fait que cet  
 » ouvrage est si mauvais , c'est , *Mes-*  
 » *sieurs* , qu'il est entierement de lui ;  
 » Marot , ni Rabelais , ni d'Ouille ,  
 » ne lui ont rien fourni. . . . Il a été re-  
 » tranché de la société depuis long-  
 » tems ; & il travaille tous les jours à  
 » se retrancher du nombre des poëtes  
 » par ses mauvais vers. A l'égard des  
 » faits qu'il avance contre moi , on sçait  
 » bien que son témoignage n'est plus  
 » recevable nulle part. « Cette der-  
 » niere phrase suffisoit à la justification de  
 » Voltaire. Il étoit donc inutile qu'il ajou-  
 » tât » à l'égard de ses vers , je souhaite  
 » aux honnêtes gens qu'il attaque ,  
 » qu'il continue à écrire de ce stile. «  
 » Si la vertu brilloit dans les mœurs de  
 » Rousseau autant que la pureté du stile  
 » dans ses ouvrages , on ne pourroit s'em-  
 » pêcher d'avouer sans injustice qu'il est  
 » un très-galant homme. Voltaire lui-

même pendant un tems a été persuadé de cette vérité : il ne l'a révoquée en doute qu'après les démêlés qu'il a eus avec cet auteur. C'est la suite ordinaire des disputes qui naissent entre les plus fameux écrivains : dès qu'ils ont sujet de se plaindre de quelqu'un , ils cessent d'estimer ses ouvrages ; ils en font du moins le semblant , & les décrivent le plus qu'ils peuvent. Cela fait voir la certitude qu'on doit espérer de trouver dans plusieurs de leurs décisions ; leur haine va quelquefois si loin qu'elle leur fait reprocher à leurs adversaires les fautes du destin. » Rousseau assure , » dit Voltaire , que des dames de sa » connoissance le menerent un jour au » collège des jésuites où j'étois pensionnaire , & qu'il fut curieux de m'y » voir , parce que j'y avois remporté » quelques prix ; mais il auroit dû » ajouter qu'il me fit cette visite , parce » que son pere avoit chauffé le mien » pendant vingt ans. «

Ne voilà-t-il pas une anecdote bien instructive pour le public & bien digne d'être insérée dans l'histoire litté-



raire (1) de la France ? Il est sans doute fort important pour les sçavans de connoître quelles étoient les pratiques d'un fort honnête cordonnier de Paris. En voici une autre d'une aussi grande conséquence : » En vérité Rousseau a » grand tort de me vouloir du mal ; » car outre la liaison qui étoit entre » mon pere & le sien , j'ai actuellement un valet de chambre qui est » son proche parent , & qui est très- » honnête homme : ce pauvre garçon » me demande tous les jours pardon » des mauvais vers que fait son parent. « Il eût mieux valu insérer ces circonstances dans le dictionnaire de Moreri que dans un journal ; elles auroient grossi le nombre de généalogies compilées dont cet ouvrage est farci. A quoi sont-elles bonnes dans un livre fait uniquement pour ce qui concerne les sciences & les belles-lettres ? La naissance d'un auteur influe-t-elle sur le mérite de ses ouvrages ? Doit-elle même , parmi les philosophes & les gens de sens , lui porter aucun préjudice ? Tout

(1) La Bibliothèque françoise.

ſçavant vertueux peut s'attribuer les ſentimens d'Alcibiade , & dire avec ce Grec (1) :

Si le ciel n'a pas mis un ſceptre dans ma  
main ,  
Je ne dois point rougir des fautes du  
deſtin.

La Motte n'eſt point tombé dans le défaut de Voltaire , quoiqu'il n'ait pas plus ménagé Rouſſeau que lui. Avant que d'en donner un portrait odieux , tracé par la main de la haine , il l'excuſe ſur la baſſeſſe de ſa naiſſance. Voici les vers qui précèdent la tirade d'injures.

On ne ſe choiſit point un pere ; (1)  
Par un reproche populaire  
Le ſage n'eſt point abattu.  
Oui , quoique le vulgaire en penſe ,  
Rouſſeau , la plus vile naiſſance  
Donne du luſtre à la vertu.  
Connois-tu ce flatteur perfide ,  
Cette ame jalouſe où préſide

(1) Dans la tragédie d'Alcibiade, par Campiſtron  
(2) Ode ſur le mérite perſonnel.

## 48 MÉMOIRES SECRETS

La calomnie au ris malin,  
Ce cœur, dont la timide audace,  
En secret, sur ceux qu'il embrasse,  
Cherche à distiller son venin ?  
Lui, dont les larcins fatiriques,  
Craints des lecteurs les plus cyniques,  
Ont mis tant d'horreurs sous nos yeux :  
Cet infâme, ce fourbe insigne,  
Pour moi n'est qu'un esclave indigne,  
Fût-il sorti du sang des dieux.

Quelques vers après ce préambule, qui ne sert guère plus à la justification de Rousseau que celui de l'université de Paris à celle des Jésuites, suivent ceux-ci :

Il me paroît que le doux, le poli, le doucereux, le modeste la Motte s'est terriblement oublié dans ces vers. On ne peut renfermer plus d'invectives dans moins de paroles, & on n'en sçauroit guère dire de plus fortes. Les termes *d'infâme*, de *fourbe insigne*, n'entrent point dans le stile d'un homme qui n'a rien perdu de la modération d'un philosophe. Que ne doit-on pas attendre de la haine & de la jalousie de tous les sçavans, puisque celui qui a passé pour  
le

le plus retenu s'est laissé emporter si loin par sa passion? Je conviens qu'après la manière indigne dont il avoit été traité dans les couplets (1) qui firent condamner Rousseau, il étoit en quelque façon excusable de suivre les mouvemens de sa colere; mais il eût beaucoup mieux fait de les réprimer. Et il faut avouer qu'il tomba dans le cas de tous les autres sçavans : il ne distingua plus les ouvrages & les actions civiles de l'auteur; en insultant la personne, il voulut décrier ses écrits, & renferma dans ces mots de *larcins satyriques*, ce que Voltaire a commencé dans la suite de cette manière :

» Ce qui fait que cet ouvrage est si  
 » mauvais, c'est, messieurs, qu'il est  
 » entierement de lui; Marot, ni Ra-

(1) Voici celui qui le regardoit :

Quel Houdart? Le poëte Houdart?  
 Ce moine vomit de la Trappe,  
 Qui sera brûlé tôt ou tard,  
 Malgré le succès qui nous frappe?  
 Etrange spectacle à nos yeux  
 Des coups de l'aveugle fortune!  
 La Mothe a le front dans les cieux,  
 Danchet rampe avec Chauffe-Brune.

» belais, ni d'Ouville ne lui ont rien  
» fourni ; c'est la seconde fois qu'il a  
» eu de l'imagination, il ne réussit pas  
» quand il invente. Son procès avec  
» M. Saurin auroit dû le rendre plus  
» attentif. « Je le répète encore ; c'est  
prendre Rousseau par son fort que de  
l'attaquer du côté de l'esprit ; c'est par  
les qualités du cœur qu'il faut que les  
adversaires le rendent méprisable. Les  
tribunaux civils, les arrêts du parle-  
ment leur fourniront assez de mémoires  
pour cela. Dès qu'ils voudront ne point  
distinguer le poëte du citoyen & de  
l'homme privé, qu'ils blâmeront éga-  
lement & les poësies & les actions de  
cet auteur, ils ne feront que confirmer  
les gens de goût & de bon-sens dans  
l'opinion de se défier des jugemens que  
les sçavans portent sur les ouvrages de  
leurs adversaires. A la vérité, le peu  
d'égard qu'ils ont dans leurs décisions,  
n'est pas un des moindres abus qu'il  
seroit à souhaiter qu'on réformât dans  
la république des lettres. Ils poussent  
quelquefois l'effronterie jusqu'à déchi-  
rer le même ouvrage qu'ils ont loué



avec excès peu de tems auparavant ; n'est-ce pas-là mépriser le public & le regarder comme une véritable dupe , qu'on est assuré de faire changer de sentiment lorsqu'on voudra ?

Il faudroit qu'il y eût une loi qui condannât comme faussaires les écrivains qui , après avoir loué un livre pendant qu'ils étoient amis de l'auteur , veulent ensuite le décrier. L'abbé Deffontaines est du nombre des auteurs qui ont soufflé le froid & le chaud : par la conduite qu'il a tenue , il semble avoir bien mérité la vive réprimande qu'il a reçue de Voltaire. Après avoir été l'admirateur , avec juste raison , de la HENRIADE de ce poëte , il s'est déchainé contr'elle & a chanté la palinodie.

Il a eu d'autant plus de tort , qu'il avoit des obligations à Voltaire qu'il n'auroit jamais dû oublier. Ce dernier ne les a pas laissées ignorer au public. » Il est bon , dit-il (1) , que vous sçachiez , Messieurs , que cet abbé est un homme que j'ai , en 1724 , tiré

(1) Dans la même lettre contre Rousseau.

» de Biffêtre , où il étoit renfermé pour  
 » le reste de ses jours. C'est un fait pu-  
 » blic ; j'ai encore les lettres par les-  
 » quelles il avoue qu'il me doit l'hon-  
 » neur & la vie. Il fut depuis mon  
 » traducteur. J'avois écrit , en anglois ,  
 » un essai sur l'épopée : il le mit en  
 » françois. Il est vrai qu'il y avoit au-  
 » tant de contre-sens que de lignes :  
 » il y disoit que les Portugais avoient  
 » découvert l'Amérique . . . . Je corri-  
 » geai ses fautes , & je fis imprimer sa  
 » traduction à la suite de la Henriade ,  
 » en attendant que j'eusse le loisir de  
 » faire mon essai sur l'épopée en fran-  
 » çois ; car j'avois écrit dans le goût  
 » de la langue angloise , qui est très-  
 » différent du nôtre. Enfin quand j'eus  
 » achevé mon ouvrage , je le mis à la  
 » suite de ma Henriade , en françois.  
 » L'abbé ne me pardonna point d'a-  
 » voir usé de mon bien : il s'avisa de-  
 » puis ce tems-là de vouloir décrier la  
 » Henriade & moi. Je ne lui répon-  
 » drai pas , & je ne décrierai pas cer-  
 » tainement ses vers : il en a fait un  
 » gros volume ; mais personne n'en sçait

» rien ; j'en ignore moi-même le titre :  
 » pour sa personne, elle est un peu  
 » plus connue. «

On ne sçauroit dire si c'est par oubli, ou à un dessein formé, que Voltaire a caché au public la cause de l'emprisonnement de l'abbé Desfontaines ; mais les loix d'une dispute équitable demandoient qu'il la lui apprît : les termes *de devoir la vie & l'honneur*, emportent avec eux une idée d'autant plus flétrissante, qu'elle est vague ; car enfin un homme peut croire que cet abbé avoit volé ou filouté ; ce ne seroit pas la première fois qu'un auteur auroit risqué d'être pendu. Il falloit donc expliquer de quelle nature étoit sa faute. Elle eût trouvé des juges bien indulgens au-delà des Alpes ; & bien d'honnêtes Florentins seroient scandalisés qu'on maltraitât un bel-esprit pour une aussi légère pécadille, & qui n'est coupable que de s'être laissé séduire aux charmes de deux petits Savoyards. Le bon abbé les prenoit pour des Ganimèdes, & croyoit être métamorphosé en Jupiter.

Il est vrai que le lieutenant-général de police regarda les choses du mauvais côté, & que sans le secours de Voltaire, l'abbé auroit été pour le reste de ses jours à Bissêtre; mais par cela même, il devoit avoir de la reconnaissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, ne point les oublier pour un aussi léger mécontentement, & ne pas mériter le mépris du public en décrivant le même ouvrage qu'il avoit loué, & dont il avoit traduit le discours préliminaire.

Les disputes entre les plus illustres sçavans naissent souvent d'une bagatelle; on est surpris, lorsqu'on remonte à l'origine des plus célèbres querelles littéraires, de voir ce qui les a occasionnées. Le sujet de celle de M. Gilbert avec M. Rollin, est aussi singulier que léger. Ce premier a pris en mauvaise part que l'autre ait dit dans sa *Maniere d'étudier les Belles-Lettres*, que la méthode qu'il prescrivoit pour enseigner la rhétorique, étoit celle du collège Mazarin. Ce discours à coup sûr n'a rien de bien choquant; cependant

il a émû la bile de M. Gibert, qui, comme professeur de rhétorique dans le collège Mazarin, a cru devoir apprendre au public, que non-seulement la méthode de M. Rollin n'étoit point la sienne, mais qu'il la désapprouvoit. Aussi-tôt plusieurs écrits ont été produits de part & d'autre, dans lesquels les termes piquants & les expressions choquantes n'ont point été ménagées.

On ne doit pas s'étonner que des auteurs, qui ne sont point retenus par un caractère auguste, sortent de la modération qui doit régler & conduire les discours d'un homme sage & prudent, puisqu'on voit des prélats, qui ont acquis une réputation étonnante dans les partis à la tête desquels ils sont, écrire les uns contre les autres avec une indécence qu'on ne pardonneroit pas à deux poëtes. Dans les démêlés que Boileau eut avec Pérault, il se contenta de dire que son adversaire & ses adhérens n'étoient que des ignorans, qui méritoient d'être chassés du parnasse : M. l'évêque de Montpellier ne traite pas M. de Sens, & les prélats



qui lui sont attachés , d'une manière aussi douce , il les appelle ennemis de Jesus-Christ , suppôts de Satan , partisans de l'Antechrist. Est-ce là une façon d'écrire , qui convienne , je ne dis pas à un sçavant qui est chargé de prêcher , par son exemple , la modération aux peuples , mais à un homme qui veut respecter le public ? Que peut penser des disputes des théologiens un philosophe désintéressé , lorsqu'il lit la tirade d'injures que voici , au sujet de ce que M. de Sens prétend que Jesus-Christ est avec le saint concert de la pluralité des évêques. » ( 1 ) Jesus-Christ avec » M. de Sens & avec M. de Cambray ! . . . Jesus-Christ avec M. de » Bissy ! . . . Ne sommes-nous pas aver- » tis qu'il doit s'élever une bête qui » aura des cornes semblables à celles » de l'agneau ? Au tems d'Arius , elle » paroïsoit avoir sa puissance , son autorité ; mais elle parloit comme le » dragon. La bulle Unigenitus a réuni » en sa faveur une foule de noms , *vim*

(1) Instruction pastorale de M. de Montpellier , de l'année 1737.

» *nominum*. A ne considérer que les  
 » dehors sous lesquels elle se montre,  
 » je suis tenté de m'écrier : c'est la  
 » puissance de l'agneau ; mais la bulle  
 » apprend à dire que Dieu n'est pas  
 » tout-puissant . . . . sur le cœur de  
 » l'homme ; c'est le langage du démon.  
 » L'autorité qui me présente la bulle,  
 » n'est donc pas l'autorité de l'agneau. «  
 Je ne sçaurois croire que ce soit-là  
 la maniere dont il faille défendre la  
 vérité. Ces comparaisons odieuses avec  
 la bête de l'apocalypse , ces exclama-  
 tions outrageantes : *Jesus - Christ avec*  
*M. de Sens*, avec *M. de Cambrai* ! avec  
*M. de Rissy*, ont quelque chose, je ne  
 dis pas, d'indécent, mais de criminel  
 & de honteux. La façon peu modeste  
 & peu convenable, dont M. de Sens  
 écrit depuis long-tems contre les évê-  
 ques appellans, n'excuse point M. de  
 Montpellier ; il ne doit point y avoir  
 de représailles entre des docteurs qui  
 ne cherchent, ou du moins qui disent,  
 ne chercher qu'à éclaircir les difficultés  
 survenues sur quelques points de la re-  
 ligion. Il est cependant vrai que dans

une dispute aussi meslée, M. de Sens est plus coupable que son adversaire ; car il y a apparence que M. de Montpellier ne sçait point faire des compliments jolis & bien tournés. Les jansénistes ont ordinairement le tempérament mélancolique, l'esprit aigre : on se dépeint dans ses ouvrages. Il ne faut donc pas attendre d'un évêque appellant, des discours flatteurs : tout ce qu'on doit en exiger, c'est de supprimer entièrement les invectives ; mais M. de Sens n'est point dans le cas de M. de Montpellier. Personne ne possède mieux que lui l'art de dire une gracieuseté en stile d'académicien : il devrait donc, lorsqu'il écrit contre ses confreres, ne point oublier sa politesse ordinaire : peut-être feroit-elle plus d'effet que les énergiques injures de ses mandemens ; du moins paroîtroit-elle aux honnêtes gens plus conforme à son caractère, que son emportement outré. Ne pourroit-il pas traiter un évêque appellant avec autant d'égard qu'un poëte de théâtre ? Il faut qu'il y ait un terrible éloignement d'un prélat

janséniste à un prélat moliniste, si M.  
 de Sens ne peut pas les rapprocher,  
 lui qui a trouvé le secret de faire un  
 juste parallèle du mérite d'un auteur  
 de comédies, avec celui d'un évêque  
 moliniste, habile prédicateur. Ce fut  
 dans le discours qu'il prononça à la ré-  
 ception de M. l'évêque de Mirepoix  
 & de M. de la Chaussée, qu'il fit voir  
 cet effort de son génie. » N'aurois-je  
 » pas à craindre, dit-il, qu'on ne me  
 » fit un reproche, si je louois égale-  
 » ment & l'orateur chrétien & le poète  
 » profane ; & si je distribuois à la fois  
 » des éloges & à celui qui a préparé  
 » des scènes, & à celui qui a compté  
 » le théâtre au nombre des scandales  
 » qui excitoient son zèle ? Non, Mr.  
 » le reproche seroit injuste ; je puis,  
 » sans blesser mon caractère, donner,  
 » non aux spectacles que je ne puis  
 » approuver, mais à des pièces aussi  
 » sages que les vôtres, & dont la lec-  
 » ture peut être utile, une certaine  
 » mesure de louanges... & en rendant  
 » justice à la sagesse de vos vûes, on  
 » pourra concevoir sans peine qu'il y

» a quelque rapport entre celui qui  
» condamne nos théâtres & celui qui  
» effaye de les corriger. « Quel mal-  
heur pour la tranquillité de la France,  
que M. de Sens ne puisse pas trouver  
le même rapport entre un évêque qui  
condamne la constitution, & un autre  
qui l'approuve ! Mais puisqu'on ne peut  
les rapprocher, comme le prédicateur  
& le poëte comique, il faudroit du  
moins leur conseiller d'écrire d'une ma-  
niere plus convenable, de se respecter  
eux-mêmes, & de ne point rendre les  
questions qu'ils agitent méprisables aux  
yeux des gens sensés, par la façon dont  
ils prétendent les éclaircir. Quel fond  
peut-on faire sur leurs opinions ; quelle  
croyance peut-on leur donner, quand  
on voit que la haine, la jalousie & l'or-  
gueil brillent dans les écrits où ils les  
défendent ? Les disputes indécentes des  
sçavans porteront, tôt ou tard, un pré-  
judice considérable non-seulement aux  
sciences & aux belles-lettres, mais en-  
core à la religion.

Parmi les auteurs qui écrivent d'une  
maniere outrageante, presque tous les



écrivains jésuites tiennent un rang distingué : ils oublieroient plutôt une raison essentielle à la cause qu'ils défendent, que de supprimer une injure. Ils ne perdent jamais l'occasion de blâmer leurs ennemis, dans les termes les plus forts. J'aurai souvent l'occasion de montrer la certitude de ce fait dans le cours de ces réflexions. Ils font même quelquefois intervenir les Chinois & les brames, pour leur aider à critiquer les auteurs qu'ils n'aiment point : les missionnaires, qui sont aux Indes, n'oublient pas les ouvrages qui déplaisent à la société ; d'un bout du monde à l'autre, la haine jésuitique ne perd rien de sa force. Le pere Bouchet, en écrivant de Siam à M. Huet l'ancien évêque d'Avranches, ne laissa pas échapper l'occasion de critiquer la philosophie de Descartes, que le Port-royal cultivoit pour lors avec beaucoup de soin. » Ayant eu autrefois, dit ce jésuite (1), une longue conversation

(1) Lettre du pere Bouchet, insérée dans le second volume des Cérémonies superstitieuses, &c. tom. 2. partie 1. pag. 184.

## 62 MÉMOIRES SECRETS

avec un brame , sur le passage des  
ames dans le corps des bêtes ; il me  
vint en pensée d'essayer si l'opinion  
des cartésiens , touchant l'ame des  
bêtes , ne feroit pas quelque impres-  
sion sur son esprit : je me mis donc  
à lui prouver , par des raisons tirées  
de cette philosophie , que les bêtes  
ne sont que des automates , de pures  
machines . . . . Mais le brame me re-  
gardant d'un air dédaigneux : faites-  
vous réflexion , me dit-il , à ce que  
nous voyons faire tous les jours aux  
éléphants & aux singes ? Et sur cela , il  
me raconta plusieurs histoires toutes  
plus extraordinaires les unes que les  
autres . . . Je compris , par cet entre-  
tien , qu'il ne falloit pas , même en  
riant , proposer aux Indiens le systéme  
des philosophes modernes ; mais j'eus  
bientôt réduit le brame au silence ,  
en employant , contre lui , des raisons  
auxquelles je sçai par expérience que  
les Indiens n'ont point de réplique .”

Ces raisons étoient apparemment  
puisées dans la philosophie péripatéti-  
cienne. Je suis fâché qu'il n'ait pas plû

au pere Bouchet de nous apprendre dans quel livre d'Aristote il les avoit puisées ; eût-il dû les accompagner d'un éloge de ce philosophe , aussi faux que l'est celui qu'en a fait son confrere le pere Rapin (1). Il s'est contenté de nous dire , que le systême de Descartes étoit si ridicule , qu'il ne falloit pas même le proposer en riant aux Indiens , si l'on ne vouloit exciter leur indignation. Je m'étonne que ce jésuite n'ait point fait mention de l'horreur que le systême de Jansénius sur la grace inspire aux Chinois , & que son brame ne lui ait pas servi également à mordre les anticonstitutionnaires & les cartésiens : apparemment qu'il n'a pas jugé à propos de faire entrer un philosophe payen dans des disputes théologiques.

Les jansénistes n'en auroient point usé de même. Ils font venir la grace par tout ; ils en expliquent même les mysteres dans les lettres de condoléan-

(1) Aristote , ce génie si plein de raison & d'intelligence , approfondit tellement l'abyssme de l'esprit humain , qu'il en pénétra tous les ressorts , par la distinction exacte qu'il fit de ses opérations. Rapin , réflexions sur la logique , num. 4. p. 374.

64 MÉMOIRES SECRETS

ce, qu'ils écrivent à des femmelettes  
sur la mort de leurs parens. „ Je ra-  
„ masse, mademoiselle, dit M. l'évê-  
„ que de Senez (1), tout ce qu'il plaît  
„ au seigneur de renouveler en moi de  
„ forces, pour partager, avec vous, vo-  
„ tre sensible douleur. J'apprends la  
„ perte que nous faisons par la mort de  
„ M. l'abbé Guitaut; & je m'en afflige  
„ avec tous les gens de bien qui vont  
„ être en deuil. Un ami de Tours m'en-  
„ voye la relation de la maladie & de  
„ la mort de monsieur votre frere. Le  
„ peuple, dit-il, en a fait le plus juste  
„ éloge qu'on puisse desirer. . . . Voilà,  
„ mademoiselle, les solides motifs d'u-  
„ ne consolation chrétienne : celui que  
„ nous pleurons, vit dans le séjour de  
„ la paix; Dieu a couronné sa patience  
„ & sa foi. . . . J'ai cru que le rhume  
„ dont je viens d'être délivré, me con-  
„ duiroit au tombeau, dont chaque jour  
„ me rapproche; mais Dieu n'a pas  
„ voulu accepter un sacrifice, que mes  
„ péchés & mon impénitence rendoient

(1) Dans une lettre insérée dans la feuille du 17  
janvier 1747 de la gazette ecclésiastique.

„ trop

» trop imparfait. Il laisse subsister un  
 » arbre trop long-tems stérile , & peut-  
 » être desséché jusqu'à la racine ; mais  
 » la grace peut , en un instant , l'enri-  
 » chir des fruits les plus exquis ; & la  
 » confiance qu'elle m'inspire , m'y fait  
 » trouver toute ma ressource."

Le système de la grace expliqué par monsieur de Senez , à propos du rhume qu'il avoit eu , & étalé en termes pompeux dans une lettre écrite à une dévote , sembleroit justifier l'opinion de M. de Camusat. Il prétend que les jansénistes agissent naturellement , & suivent leurs préjugés , lorsqu'ils soutiennent leurs opinions avec hauteur , & condamnent tout ce que font les molinistes : la force de l'esprit les emporte ; & , selon lui , il y a plus d'abondance de cœur que de malice dans leur conduite. Quant aux molinistes , il soutient qu'ils agissent avec réflexion ; qu'ils condamnent , dans leurs ennemis , des choses dont ils connoissent intérieurement le mérite. » Ils décriront de sang  
 » froid , dit-il (1) , l'ouvrage qu'ils esti-

(1) Hist. critique des journaux , tom. 1. p. 144



„meront le plus , dès qu'il leur sera  
 „contraire , ou qu'il viendra d'un au-  
 „teur suspect. N'ont-ils pas bien la  
 „hardiesse d'affecter du mépris pour  
 „les provinciales ; & le pere Bouhours  
 „n'étoit-il pas député pour apprendre  
 „au public que messieurs du Port-royal  
 „n'entendoient pas notre langue ?” Si  
 M. de Camusat avoit réfléchi à la con-  
 duite des jansénistes , il auroit été plus  
 équitable ; il n'auroit point accordé aux  
 molinistes un discernement qu'il refuse  
 à leurs ennemis. Mallebranche pouvoit-  
 il n'être pas sensible aux beautés qui  
 sont renfermées dans les ouvrages de  
 Montagne ? Avec quel mépris , lui &  
 Nicole , n'en ont-ils pas parlé ? Les écri-  
 vains du Port-royal se sont peut-être  
 plus partialisés que les jésuites. C'est  
 vouloir éprouver jusqu'où peut s'éten-  
 dre la licence du paradoxe , que de  
 soutenir que des gens , qui étoient vé-  
 ritablement sçavans , ont pu croire que  
 tous les jésuites n'étoient que des igno-  
 rans. M. de Camusat avoue cependant,  
 que , selon les jansénistes , tout ce que  
 les jésuites publient est détestable , qu'il

n'y a pas jusqu'à Suarès & à Sirmond qu'ils n'ayent traités d'une maniere insultante. Que ne disoit-il donc que la mauvaise foi étoit également le partage des sçavans des deux partis ; mais que les préjugés agissoient d'une maniere plus forte chez les jansénistes ? Enfin , de quelque source que découle le mépris que ces différens écrivains affectent d'avoir les uns pour les autres , on ne doit pas moins en conclure qu'on ne peut compter sur leurs décisions , sans courir risque d'être trompé ; & qu'il est d'une nécessité absolue d'examiner les sentimens des sçavans , & de les examiner avec beaucoup de soin , avant que de leur accorder quelque croyance , puisque les plus illustres suivent aveuglément leurs préjugés , & les impressions de leur haine & de leur jalousie.

Il seroit aisé de montrer qu'il est très-peu d'illustres écrivains , qui n'ayent flétri leur gloire en attaquant , uniquement par envie , des ouvrages qu'ils estimoient dans le fond du cœur. Je me contenterai d'en citer un exemple.

que je puise dans un philosophe moderne. » On ne peut disputer, dit-il (1),  
 » à monsieur de Meaux la qualité d'il-  
 » lustre écrivain : cependant personne  
 » n'a été plus sujet que lui à l'envie, à  
 » la haine & à la jalousie ; ces passions  
 » lui ont fait critiquer des ouvrages qui  
 » méritoient l'estime de tous les con-  
 » noisseurs, & dont il reconnoissoit lui-  
 » même la bonté. Les démêlés qu'il  
 » eut avec monsieur de Cambrai, lui  
 » firent écrire un livre contre *les aven-*  
 » *tures de Télémaque* : il attaqua plu-  
 » sieurs fois des ouvrages dont il eût  
 » été le premier à louer la justesse, la  
 » précision, la beauté & l'arrangement,  
 » s'il eût eu la charge que monsieur de  
 » Fénélon obtint à son préjudice. Le  
 » même M. de Meaux, que la Bruyere  
 » regarde comme un pere de l'église,  
 » dénonça, à la faculté de théologie de  
 » Paris, la bibliothèque des auteurs  
 » ecclésiastiques par Dupin ; parce qu'il  
 » étoit fâché que le commentaire de

(1) Voyez la philosophie du bon-sens, ou réflexions philosophiques à l'usage des cavaliers & du beau-sexe. *Prem. réflexion*, pag. 111.

» cet auteur , sur les pseaumes , eût été  
 » mieux reçu que le sien.”

On ne doit point être surpris que la jalousie ait pu suspendre , pendant un tems , les occupations de monsieur de Meaux , & lui faire perdre de vûe les auteurs protestans , pour écrire contre des catholiques : la haine produit bien d'autres effets chez les sçavans ; elle peut unir un jésuite & un ministre , & rendre le premier le secrétaire de l'autre. Le révérend pere Nouet , jésuite , fit offrir à M. Claude le secours de sa plume , contre M. Arnaud ; & l'on assure que la plûpart des mémoires qui ont été donnés , contre le Port-royal , à cet habile & illustre écrivain , lui ont été communiqués par les jésuites.

Quelle vaste matiere à réflexions que les intrigues littéraires ! Combien ne devroient-elles pas rendre les gens de bon sens attentifs à n'en point être la dupe ! J'avoue que lorsque je lis , dans les ouvrages de quelques sçavans , l'éloge ou la critique de ceux d'un autre , cela ne sert qu'à me rendre plus circonspect dans le jugement que je veux

en faire moi-même ; je crains toujours que dans les choses qui paroissent les plus simples & les plus naturelles , il n'y ait quelque souterrain caché & creusé par la haine & la jalousie , comme il arriva en cette occasion.

Le Clerc ayant eu quelque démêlé avec Despreaux , au sujet d'un passage de Longin , il conserva toujours , contre son adversaire , une certaine aigreur de laquelle un sçavant ne se défait jamais. Ayant été chargé de la révision du dictionnaire de Moreri , il ne perdit pas l'occasion de mordre Despreaux : il n'osa le critiquer ; mais il en parla comme il auroit fait du poëte Gacon , & maltraita ouvertement son frere. *Gilles Boileau* , dit-il (1) , *avocat au parlement... étoit de l'académie françoise , où il eut pourtant de la peine à être reçu.... Il étoit frere aîné de celui qui a composé le livre intitulé : satires du sieur Boileau Despreaux. Un homme qui veut connoître le mérite des deux freres Boileau , n'en est-il pas bien instruit , lorsqu'il a lû ce qu'en dit le Clerc ? Ces termes vagues*

(1) C'est presque tout ce que contient l'article.



& même insultans, de celui qui a composé le livre intitulé, satires du sieur Boileau, ne conviennent-ils pas bien au rival d'Horace ? L'affectation de ne parler de son frere, que pour dire qu'il eut de la peine à être reçu de l'académie, n'est-elle pas un pur effet de la jalousie de cet écrivain ? Ce qui doit consoler ces deux sçavans outragés, c'est les compagnons que le Clerc leur a donnés, parmi lesquels il en est un, (1) dont la science, l'érudition, l'esprit & l'enjouement font l'étonnement & les délices de l'Europe entiere. Cela n'a pas empêché le Clerc de vouloir le décrier, même après l'avoir loué autrefois : mais il avoit eu quelque démêlé avec lui, & il usoit du privilége des sçavans ; il souffloit le froid & le chaud, selon qu'il étoit conduit par sa passion.

(1) Bayle.



## §. IV.

*Les plus illustres ſçavans ont ſoutenu des opinions non-ſeulement ridicules & biſarres, mais folles & impertinentes.*

Les ſentimens abſurdes & ridicules, que les plus illustres ſçavans ont ſoutenus quelquefois, ſont encore des marques évidentes qu'ils ſont, ainſi que les autres hommes, ſujets à donner dans les plus grands travers. C'eſt rendre un ſervice eſſentiel au public, que de lui faire connoître que les gens auxquels il accorde une confiance aveugle, ont avancé & ſoutenu des opinions ſi impertinentes, que ſi une perſonne ordinaire avoit oſé les propoſer comme douteuſes, on l'auroit regardée comme folle & extravagante.

Hipocrate, ce philoſophe ſi renommé, ce médecin ſi vanté par les anciens & par les modernes, a donné, dans ſes ouvrages, un excellent moyen pour apprendre à faire des filles & des garçons. Les gens mariés feront peut-être curieux de le ſçavoir; mais je crois que  
lorsqu'ils

lorsqu'ils le sçauront , il y en aura peu qui le voudront mettre en usage. Le sçavant , le sage , le prudent Hipocrate conseille d'abord , à ceux qui veulent avoir progéniture , de coucher avec leurs femmes. Les termes , dont il se sert , sont sales ; mais les anciens n'y cherchoient pas tant de façon : ils appelloient un chat un chat , & expliquoient la périphrase *de coucher avec une femme* , par un seul mot latin , qui , rendu littéralement en françois , fait une grosse sottise. Ce premier avis d'Hipocrate est aussi sensé , que celui qui le fait , & qui concerne ce qu'il faut observer pour produire un *mâle* ou une *femelle* , l'est peu. Il conseille donc au mari , qui veut faire un garçon , de se serrer étroitement avec la main , lorsqu'il est occupé à l'opération maritale , non pas le bras ni le pied , mais certaine partie qu'on ôte aux *virtuosi* , pour leur rendre la voix claire. Quelque douleur qu'on ressent , il faut continuer de presser pendant toute l'action. Si c'est la partie gauche (1) qu'on a traitée

(1) *Ubi femellam generate volet , coeat ac dext-*

de cette maniere, on aura un beau garçon ; si c'est la droite, il faudra se contenter d'une fille. Voilà, à coup sûr, une magnifique découverte, dont il est étonnant que les différens commentateurs d'Hipocrate n'aient pas voulu profiter ; car après avoir parcouru leurs commentaires, je n'en ai trouvé aucun qui ait assuré avoir éprouvé la vérité de ce conseil si salutaire pour la tranquillité des gens mariés qui ne peuvent avoir d'enfans, ou qui n'ont que des filles.

Les illustres auteurs anciens ne sont pas les seuls qui aient placé dans leurs ouvrages des choses si utiles au public : le pere Mallebranche, dans son livre de la *recherche de la vérité*, a communiqué un secret bien plus facile à exécuter que celui d'Hipocrate, & d'une aussi grande conséquence. Il prétend que toutes les difformités qui se trouvent dans les enfans qui viennent au monde, provenant ordinairement des

trum testem obliget, quantum id tolerare poterit ; sed si *marem* generare appetat, sinister testis obligandus erit. *Hipoc. de superfætatione*, pag. 107.

objets extérieurs, qui ont fait impression sur l'imagination de leurs meres pendant leur grossesse, il faut, dès qu'elles apperçoivent quelque chose qui leur cause une forte surprise, qu'elles se chatouillent vivement les fesses; parce que détournant, sur ces parties, les esprits qui sont en mouvement, ils ne parviennent point jusqu'au *fœtus*, & ne lui causent aucun dommage. Outre l'absurdité de cette prétendue détermination des esprits, je voudrois bien que le bon pere Mallebranche voulût m'apprendre qui lui a dit que les femmes sont plus chatouilleuses aux fesses, que dans un autre endroit du corps. Comment un bon philosophe janséniste, comme lui, pouvoit-il être instruit de ce fait? J'en aurois passé l'assertion à quelque sçavant prélat italien. Si Jean de la Casa, évêque de Benevent, eût donné ce récipé dans son *capitolo del forno*, je n'aurois rien à dire: il m'apprend qu'il cuissoit également le pain dans les deux fours: il étoit maître dans l'art sur lequel il parloit. Mais pour le pere Mallebranche, il ne s'y entendoit pas mieux que



Vanini à expliquer les effets de l'eau-bénite sur les possédés.

Il n'est rien de si pitoyable que ce que dit cet athée. Selon lui (1), l'entendement humain renferme la connoissance de toutes les langues, étant une portiuncule ou une émanation de la divinité, que les grossièretés du corps empêchent d'agir librement, arrêtant sa vivacité, qui peut être comparée à un feu qui couve sous la cendre, & qui, pour jeter des étinceles, n'attend qu'à être remué. Or l'eau-bénite & le cérémonial des exorcismes excitant un

(1) Mens humana omnium rerum scientiam, omnium linguarum notitiam in se complectitur; est enim cœlestis originis & divinitatis particeps: ac corporis mole oppressa insitas vires palam non exerit, & veluti ignis cineribus obductus exsuscitari postulat; ita excitari debent ingenii nostri igniculi, ut densis humoribus discussis elucescant. Quare scire nostrum, reminisci est apud Platonem . . . . *Alexand.* Scio, sed quid concludis . . . Ubi ferventissima fit humorum ebullitio, vehemens quoque spirituum agitatio subsequitur; quare concitatissimo motu ad cerebrum delati, peregrini idiomatis notitiam quæ in eo latebat quodammodo extorquent, non secus quam ex silicis collisione emicantes scintillas elici videmus. *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis. In dialog. de dæmoniâsis.*

mouvement violent parmi les humeurs, ce mouvement agite les esprits, qui, se portant avec violence au cerveau & ayant rattrapé une partie de leur liberté, présentent à l'entendement une partie de ses connoissances innées, & des langues, qu'il possède sans le sçavoir. A tout prendre, j'aimerois encore mieux le sentiment du pere Mallebranche, que celui de Vanini; la façon de déterminer la circulation des esprits vers les fesses me paroît moins impertinente, que celle de les porter au cerveau.

On est étonné de voir les absurdités que disent quelquefois les plus grands sçavans, pour expliquer des choses dont ils ne connoissent point les ressorts cachés. Il arrive très-souvent qu'ils travaillent à trouver les raisons de certains faits, qui n'ont jamais existés que dans leur imagination, & qui, dans le fond, n'ont aucune réalité. Un charlatan exténuera trente sçavans, qui passeront des années entières renfermés dans leur cabinet, pour développer les causes d'un prétendu prodige, qui n'en

aura d'autre que les fourberies. » L'an  
 » 1593, dit un auteur anglois (1), on  
 » portoit un enfant, d'un lieu à un au-  
 » tre, qu'on monroit pour de l'argent,  
 » & qui avoit, parmi les dents mâche-  
 » lieres, une dent d'or. Le fait parut si  
 » évident, que personne n'eut la pensée  
 » d'y contredire ; les sçavans étoient  
 » seulement partagés touchant la cause  
 » d'un accident si extraordinaire, & se  
 » rompoient la tête pour découvrir ce  
 » qu'il pronostiquoit. Sur cela Jacques  
 » Hostius publia d'abord son livre de  
 » *dente aureo*, où il prétendoit que ce  
 » phénomène étoit en partie naturel,  
 » en partie miraculeux, la providence  
 » s'en étant servi pour encourager les  
 » chrétiens alors en guerre contre les  
 » Turcs. Je ne sçaurois comprendre le  
 » rapport ou la liaison qu'il peut y avoir  
 » entre une dent d'or & les chrétiens  
 » & les mahométans. Cependant Ru-  
 » landus, Ingolsterus, Libavius & d'au-

(1) Dissertation physique sur la force de l'ima-  
 gination des femmes enceintes sur le fœtus, par  
 Jacques Blondel, traduit de l'anglois par Albert  
 Brun, pag. 129.

» tres se sont épuisés pour soutenir ce  
 » mystere . . . . Sans un garçon orfèvre ,  
 » qui , ayant surpris adroitement cet  
 » enfant & lui ayant ouvert la bouche ,  
 » trouva que ce n'étoit qu'une feuille  
 » d'or artistement rangée , je crois que  
 » le bruit de ce prodige retentiroit en-  
 » core."

On peut comparer , avec raison , les  
 longues & doctes dissertations de tant  
 de sçavans , à la montagne enceinte  
 qui n'accouche que d'une souris. Des-  
 cartes s'est donné autant de peine , que  
 Jacques Hostius , pour expliquer le se-  
 cret de la lumiere éternelle des lampes  
 sépulchrales. On est convaincu aujour-  
 d'hui que l'existence de ces lampes n'a  
 jamais eu plus de réalité que celle de  
 la dent d'or. Que de raisonnemens ab-  
 surdes les sçavans ne font-ils pas , tous  
 les jours , sur des choses qui sont aussi  
 fausses ! Avant que de vouloir écrire sur  
 un phénomène , il faudroit du moins  
 s'assurer si ce qu'on en dit n'est point  
 une fable.

Les opinions ridicules des Philoso-  
 phes , sur certains faits supposés , sont

cependant moins nuisibles, que celles de plusieurs sçavans, qui, comme Hippocrate & Mallebranche, prescrivent des regles qui paroissent intéresser tous les hommes ; chaque particulier veut les mettre en pratique, & souvent il en est la dupe. Un sentiment assez absurde, de M. Menjot, causa bien du chagrin à la femme d'un jeune médecin de Montpellier. Cet homme, nommé B\*\*\*, ayant une grande envie d'avoir des enfans, & sa femme n'en ayant fait aucun depuis quatre ans qu'elle étoit mariée, il employa tous les moyens dont on se sert en pareille occasion. Il saigna, purgea, clystérifa sa chere épouse ; lui fit prendre les bains ; fit même plusieurs vœux à saint Pâris, étant meilleur janséniste que physicien ; & tout cela ne servit de rien : sa tendre moitié n'en fut pas moins stérile. Le cœur pénétré de douleur du peu de fruit que produisoient ses soins, il résolut enfin d'avoir recours à l'expédient qu'il avoit lû maintefois dans Hippocrate. L'exécution lui en paroissoit douloureuse ; mais n'ayant pû rien obtenir du ciel par ses prieres, ni de la



nature par ses remèdes, il crut devoir s'en servir. Aux contorsions & aux grimaces qu'il fit, dès qu'il voulut le mettre en usage, sa femme pensa qu'il avoit des convulsions. Elle voulut le secourir, & fut bien étonnée, lorsque le médecin, mordant ses lèvres & tournant les yeux d'une affreuse manière, voulut achever de remplir les préceptes d'Hipocrate : elle ne sçut plus à quoi attribuer les mouvemens convulsifs de son mari : les fonctions qu'il vouloit accomplir n'étant point celles d'un malade, la bonne dame se figura que le saint diacre opéroit le miracle qu'elle voyoit, & que les grimaces affreuses de son mari, dans un tems où elles paroissent si extraordinaires, l'assuroient de la naissance d'un beau garçon. Dans cette idée, elle se prêta le plus vite qu'elle put aux desirs de son mari ; mais ses espérances s'évanouirent bientôt : il fut impossible au médecin de pouvoir supporter la douleur que lui causoit l'exécution du précepte d'Hipocrate ; il lâcha prise, tomba presque évanoui, & perdit l'envie de s'en servir davantage. Cepen-

## 82 MÉMOIRES SECRETS

dant toujours désespéré de n'avoir point d'enfans , il parcourut ses livres ; il étudia , avec soin , tout ce que les docteurs les plus fameux avoient dit sur les moyens qui facilitent la génération ; & après avoir bien lû , & passé plusieurs nuits entières à éclaircir ses doutes , il crut avoir trouvé , dans les ouvrages du sçavant M. Menjot , la cause de la stérilité de son épouse. Cet habile docteur (1) défend expressément aux femmes de donner les moindres signes de vie , dans certains momens où il est bien difficile qu'elles ne s'apperçoivent qu'elles ne sont pas mortes. Il assure , moitié en grec & moitié en latin , que le seul remuement d'une jambe peut empêcher la production d'un enfant. Je ne m'étonne plus , s'écria le jeune méde-

(1) *Causis etiã sterilitatis annumeratur incompositus inter coeundum motus , dùm scilicet cruribus & coxendicibus sublevatis lumborum crispitudine fluctuat , sive , ut dixit Martialis , vibrat sine sine pruriens lascivos docili tremore lumbos femina* ὀφολις (latini *crissare* , græci *πτερυγίζειν* appellant) , unde belluæ à naturâ edoctæ in congressu citrà σόησιν quietæ perstant. *Anton. Menjot a dissert. patholog. part. 3. pag. 41.*

cin en lisant ce passage, si ma femme est stérile : on diroit, dans certaines occasions, qu'elle use de l'avis du pere Mallebranche, & qu'elle veut fixer la détermination des esprits. Elle aura la bonté dorénavant d'agir d'une autre maniere : je veux qu'elle exécute à la lettre l'utile conseil de l'illustre Menjot ; qu'elle soit fixe, stable, immobile, & ne remue non plus que le cheval de bronze. Cette résolution prise, le jeune médecin court pour l'exécuter. J'ai découvert, dit-il à sa femme, la cause de votre stérilité ; un docteur habile vient de me l'apprendre : il faut, ma chere enfant, que vous restiez dans une tranquillité parfaite, lorsque j'accomplirai le devoir du mariage ; votre vivacité immodérée nous a privés jusqu'ici d'avoir des enfans.

Le remede de M. Menjot ne parut guère aisé à mettre en pratique à la jeune épouse : cependant elle résolut de faire ce qu'elle pourroit pour satisfaire son mari ; mais elle s'apperçut bientôt qu'il étoit impossible qu'elle pût conserver la gravité qu'il exigeoit ; elle cé-

doit malgré elle , de tems en tems , à des mouvemens involontaires. Le mari s'écrioit aussi-tôt : songez , de par tous les diables , songez à ce que dit Menjot : ç'en est fait , nous n'aurons jamais d'enfans , si vous branlez : chaque mouvement que vous faites , vous commettez un enfanticide ; je charge votre conscience de tous ces crimes. Ces discours ne pouvoient empêcher la jeune femme de suivre quelquefois les anciennes coutumes : elle en étoit sévèrement grondée par son mari ; & cela la chagrinoit si fort , qu'elle eût voulu voir pendre le docteur Menjot , pour la consolation de toutes les jeunes femmes. Enfin , après avoir tâché inutilement , pendant six mois , de se conformer entièrement aux souhaits de son mari , & voyant d'ailleurs que la gêne , où elle réduisoit ses plaisirs , ne produisoit rien , elle perdit patience : un jour que le médecin se surpassoit pour avoir des enfans , elle fit tout à coup un écart qui parut si scandaleux au disciple d'Hippocrate , qu'il s'écria , selon sa coutume & d'un ton colérique ; pensez-vous au pré-

cepte de Menjot ? Je pense , répondit la femme , que , votre docteur & vous , vous n'êtes que deux bêtes ; ou brûlez son livre , ou je ne couche plus avec vous. Il fallut que le pauvre médecin prît patience : le ciel , dans la fuite , eut pitié de lui , & lui accorda un enfant , sans le secours d'Hipocrate & de M. Menjot.

Si la jeune femme avoit connu les opinions des plus fameux auteurs , elle auroit pû répondre à son mari , qu'un des plus renommés (1) avoit certifié , en termes fort clairs , que dans le tems où elle s'occupoit à certaines fonctions , elle étoit dispensée de penser à d'autres choses , ayant trop d'affaires pour que son imagination pût être sensible aux mouvemens de quelque passion étrangere. Le beau-fexe trouvera que cet écrivain est plus raisonnable que Menjot , & bien des hommes penseront de

(1) Parentes rei veneræ operam dantes , ità ei toti sunt intenti , ut nihil aliud cogitent : & vel sit nox , vel sint sejuncti à rebus externis , & ità non habeant occasionem quid externum imaginandi , vel tale aliquid ex quo magnum aliquod desiderium , aut terror sequi possit. *Fiennus , quæst. 22.*



même. Il y a de l'indiscrétion à vouloir qu'une personne conserve beaucoup de sang-froid dans des actions qui causent une espèce de mouvement surnaturel dans la machine humaine. Je crois même qu'on ne devrait point, à la rigueur, exiger une certaine prudence dans des gens qui sont saisis d'une grande crainte. Le poëte Colletet fut si affligé de la mort de sa première femme, que, deux heures après qu'elle fut expirée, il se retira dans son cabinet, pour s'y livrer à son chagrin; mais sa servante, sur laquelle il avoit jetté depuis long-tems un dévolu, étant venue lui demander s'il n'avoit rien à lui ordonner, la douleur où il étoit ne l'empêcha point de vouloir profiter de l'occasion. Soit que la servante crût être obligée de contribuer, autant qu'elle pouvoit, à la consolation de son maître, soit qu'elle eût quelque autre raison pour se rendre, elle céda volontiers. L'affligé veuf étoit si pressé de ses besoins, qu'il ne prit pas même la précaution de fermer à la clef la porte de son cabinet: deux parens, qui venoient pour le consoler, y entre-

rent tout à coup, & surpris de ce qu'ils voyoient, ils s'écrierent : à quoi pensez-vous, monsieur, il n'y a que deux heures que votre femme est morte ! Hélas, messieurs, répondit Colletet, je vous prie de m'excuser, ma douleur est si vive, que je ne sçai plus ce que je fais.

J'oublierois une chose essentielle, si, en parlant des ridicules opinions qu'ont soutenues bien des sçavans, je ne faisois mention d'un sentiment assez extraordinaire du bon pere Jean Ferrand d'Aneci. Ce jésuite (1) assure qu'on ne doit point être étonné lorsqu'il se trouve deux ou trois corps du même saint, & qu'on fait très-mal de douter de l'authenticité de ces reliques, Dieu les ayant multipliées & reproduites miraculeusement pour entretenir la dévotion des fidèles. Il faut avouer que les jésuites n'ont pas sçu faire usage d'un pareil fait, ou qu'ils n'y ont guère ajouté de foi ; car s'ils le croyoient, il leur étoit très-

(1) Unum mihi sat erit in præsentia dicere, supremum numen suam dubio procul explicuisse potentiam in iis nominatim reliquiis multiplicandis, seu replicandis. *Joann. Ferrandus Aniciensis à societate Jesu, in disquisitione reliquariâ, pag. 7.*

aisé de terminer les embarras où les a jetté l'affaire du pere Girard. Ils n'a-voient qu'à obtenir du ciel, par le moyen de saint Ignace ou de saint François Xavier, la multiplication d'un pucelage : ils en auroient donné un tout neuf & bien conditionné à la Cadiere, à la place de celui qu'on prétendoit lui avoir été ravi. Ils eussent été en droit de dire aux jansénistes : que vous a-t-on fait pour tant clabander ? de quoi vous plaignez-vous ? on nous a donné une fille pucelle, pucelle nous vous la rendons : faites-la visiter, si vous voulez, par la visiteuse des beautés qu'on renferme dans le serrail du grand-seigneur ; & si elle y trouve le moindre défaut, nous consentons à la perte du procès. Il faut certainement que les jésuites ayent peu de foi à la prétendue multiplication miraculeuse des reliques, puisqu'ils n'ont point profité de l'expédient que leur offroit l'opinion de leur pere Ferrand d'Aneci.

Le célèbre Paracelse n'eût point été embarrassé de fournir encore un moyen efficace pour radouber la virginité de  
la

la Cadiere : il a donné dans ses ouvrages le secret de former des hommes dans des vases chymiques ; il faudroit être fou pour croire qu'un philosophe , qui sçait produire des créatures humaines par le secours du fourneau & du récipient , ne pût refaire un pucelage.

On douteroit qu'il y eût encore aujourd'hui des génies de l'étendue de celui de Paracelse, & qu'il se trouvât des physiciens aussi parfaits : mais Descartes peut en quelque maniere être comparé avec ce sçavant artiste ; car il ne faut pas moins de pouvoir pour anéantir une substance , que pour la créer. Les bêtes entierement privées de l'ame & réduites à l'état de simples machines , les éléphants , les chiens rangés au nombre des horloges & des pendules , exigent pour Descartes les éloges qu'on donne à Paracelse pour ses productions humaines.

M. Boullier vient encore de mériter un rang distingué parmi les philosophes créateurs : par une bonté qu'on ne sçauroit assez louer , & dont toutes les bêtes ne sçauroient assez le remercier ,

il leur a accordé une ame spirituelle ; & a réparé amplement le tort que Descartes leur avoit fait. Il reste encore une chose à faire à M. Boullier ( 1 ) , puisqu'il spiritualise si aisément la matière ; c'est d'avoir pitié des pauvres plantes. M. Colonne ( 2 ) depuis peu leur a accordé le sentiment ; elles ont par conséquent acquis la principale chose qu'on donne à l'ame des bêtes. Est-ce qu'on ne pourroit point aussi spiritualiser la leur ? Quelque habile philosophe créateur n'entreprendra-t-il point cette affaire ? Personne ne sçauroit mieux s'en acquitter que M. Boullier ; je souhaite qu'il se sente ému , pour les fleurs , par cette tendre bonté qu'il a eue pour les automates de Descartes. Quant à moi , j'avouerai que depuis que j'ai lu le livre de M. Co-

( 1 ) Ce qu'on dit du livre de M. Boullier , ne regarde uniquement que l'opinion de l'ame des bêtes ; il est d'ailleurs rempli d'excellentes choses , écrites d'une manière digne de plaire à tous les gens de goût.

( 2 ) Histoire naturelle de l'univers ; dans laquelle on rapporte des raisons physiques sur les effets les plus curieux & les plus extraordinaires , par M. Colonne , gentilhomme Romain.



lonne, je me fais un aussi grand scrupule de couper un œillet ou une renoncule, qu'un brame & un faquir s'en feroient de tuer un bœuf. Qui peut n'être pas sensible aux infortunes des plantes, en lisant ce passage! » Les  
 » plantes, qui n'ont aucun de ces or-  
 » ganes extérieurs, ne peuvent ni voir,  
 » ni entendre, ni parler; & il faut  
 » dire que leur sentiment se réduit à  
 » quelques sensations internes, sem-  
 » blables à celles des animaux, comme  
 » de sentir une certaine peine par le  
 » besoin de nourriture. Lorsqu'elle leur  
 » manque, les plantes languissent de  
 » même que l'animal; & d'autant  
 » qu'elles ne peuvent pas sortir de leur  
 » place, elles ne peuvent point en aller  
 » chercher, comme les animaux, lorsqu'ils en ont besoin.... Elles sentent quelque peine ou quelque douleur, lorsqu'on arrache certains endroits de leurs branches; mais n'ayant point de bouche, elles ne peuvent ni crier, ni se plaindre, comme les animaux, contre la hache & contre ceux qui les déchirent & les abat-

» tent ; non plus que l'huitre , qui ne  
 » crie point , quand des dents avides  
 » la dévorent , quoiqu'elle sente qu'on  
 » la tue. « Je puis assurer M. Co-  
 lonne , que depuis le moment que j'ai  
 connu son système , je n'ai pas manqué  
 un seul jour d'arroser mon parterre ;  
 je crois toujours ouïr mes fleurs me  
 dire dans leur langage muet : *voudriez-*  
*vous bien nous donner un petit coup à*  
*boire ? Nous mourons de soif.* Lorsqu'il  
 fait du vent , & que je vois leur tige  
 se plier & en danger de se rompre ,  
 je ne puis m'empêcher de prendre part  
 aux maux que je sçai qu'elles ressen-  
 tent. Hélas , dis-je , elles n'ont point  
 de bouche pour se plaindre ; elles res-  
 semblent aux huitres : pourquoi le gé-  
 néreux philosophe , qui leur a accordé  
 le sentiment , n'a-t-il pas trouvé à pro-  
 pos de les organiser d'une manière  
 différente ? Lorsqu'on réfléchit à la bi-  
 sarrerie & au ridicule de certaines opi-  
 nions des sçavans , on croiroit volon-  
 tiers , si l'on n'étoit retenu par les ex-  
 cellentes choses qu'ils ont produites ,  
 & qui réparent bien les fautes dans

lesquelles ils sont tombés, que le nom d'homme de lettres & celui de visionnaires sont des termes synonymes.

§. V.

*De la dissimulation des sçavans , & de leur adresse à intéresser la religion dans leurs disputes.*

La dissimulation des sçavans, leurs ruses, leur faux attachement pour certaines opinions, dont ils connoissent eux-mêmes le foible : tout cela doit encore engager le public à se défier de l'assurance avec laquelle ils affectent quelquefois de défendre une cause. Il est étonnant de voir jusqu'où les sçavans poussent la feinte & l'artifice. Ils employent quelquefois des moyens si extraordinaires, pour venir à leur but, qu'on auroit peine à se figurer, si l'on n'en avoit des preuves évidentes, qu'ils osassent s'en servir. Depuis plusieurs années, M. de Montpellier & plusieurs autres habiles écrivains jansénistes publient tous les jours de nouveaux ou-

vrages , pour prouver la réalité des miracles de saint Paris. Les croyent-ils ? Un pauvre curé anticonstitutionnaire , un bourgeois de la rue S. Denis , une vendeuse de choux de la place maubert , bien d'autres gens de cette espece sont persuadés de leur sincérité ; mais M. d'Auxerre & M. de Senez se gardent bien de donner dans ce piège : ils rendent à M. de Montpellier la même justice qu'il leur rend à son tour.

Les habiles jansénistes ont jugé que quelques miracles feroient grand bien à leur cause : ils ont profité de la folie des convulsionnaires : ils ont écrit pour soutenir l'authenticité des prodiges opérés par l'intercession du saint diacre ; cela a d'abord paru extraordinaire à tout le monde ; à la fin beaucoup de gens s'y sont laissé attraper. Le nombre des gens crédules , dans toutes les sectes , est toujours le plus grand : il n'est d'ailleurs aucun sentiment , quelque extravagant qu'il soit , auquel on ne puisse donner quelque vraisemblance : *nihil est tam absurdum , quod dispu-*

*tando non fiat probabile* ; sur-tout lorsqu'il est soutenu par un sçavant, dont le caractère a quelque chose d'imposant, & semble en assurer la vérité. Si un simple bachelier de Sorbonne avoit écrit en faveur de saint Paris, bien des gens qui sont plus touchés par les faux brillans, que par la force des bonnes raisons, n'auroient pas fait grande attention à ses discours : mais les ouvrages de plusieurs évêques, leurs assertions & leurs témoignages ont quelque chose de frappant pour quiconque ne sçait pas qu'un prélat fort sçavant est non-seulement sujet à se tromper, mais se trompe quelquefois volontairement, & compte assez sur le crédit qu'il s'est acquis dans le public, sur-tout parmi ses partisans, pour ne pas craindre qu'on connoisse sa dissimulation. Il faut cependant avouer qu'il y a plusieurs écrivains, qui abusent du droit qu'ils ont de se jouer de la crédulité des hommes : ils avanturent trop, & il est impossible que les gens, dont le génie est le plus borné, ne s'apperçoivent de leur charlatanerie.



Je ne crois pas qu'on puisse rien voir d'aussi plaisant, mais d'aussi absurde, que ce que M. de Montpellier & M. d'Auxerre viennent de faire contre le pere le Courrayer. Il est bon d'en développer la cause avant que d'en faire le récit. Tout le monde sçait, ou du moins les gens qui ne sont point livrés à leurs préjugés, sçavent que les jansénistes, depuis plusieurs années, sont regardés, par les molinistes, comme des gens séparés de l'église romaine. Il est vrai qu'on n'a point encore osé les excommunier publiquement en corps; mais on a fait l'équivalent. On a déposé leurs évêques; on refuse la sépulture à leurs prêtres: il n'est aucun bon constitutionnaire, qui ne soutienne qu'ils sont archihérétiques & archischismatiques; c'est-là une vérité dont, quiconque voudra, pourra s'éclaircir très-aisément. Il n'a qu'à demander au premier jésuite qu'il trouvera: Mon révérend pere, puis-je aller dans l'église des jansénistes? En France, on lui dira qu'il ne le doit point, sous peine de péché mortel; en Hollande, on lui assurera

furera qu'il vaudroit mieux qu'il allât dans les temples des protestans. Cette séparation déjà à demi-faite fâche fort les jansénistes : ils ne se sentent point encore assez forts , ni assez nombreux , pour faire bande à part ; ils voudroient , si cela étoit possible , rester encore quelque tems dans le sein des molinistes , pour s'aggrandir à leurs dépens. Il leur importe donc beaucoup de persuader au peuple , qu'ils sont fort bons catholiques & très-zélés pour les intérêts du saint siege , & qu'ils ne demandent que la conservation des privilèges de l'église gallicane & de la doctrine de saint Augustin. Ils ont cependant bien de la peine à venir à bout de leur dessein : les docteurs molinistes , sur-tout M. de Sens , leur donnent bien du fil à retordre ; ils leur reprochent leur refus de souscrire à un décret que tous les évêques du monde catholique , excepté deux ou trois , ont reçu avec respect. Ils voudroient pouvoir se tirer d'affaire par les distinctions scholastiques & théologiques sur l'autorité de l'église ; mais ils sentent que les raisons de leurs ad-

verfaires ont quelque chose de naturel, capable de faire impression sur l'esprit du peuple. Pour obvier donc à cet embarras, ils affectent d'injurier & de traiter, dans toutes les occasions, les protestans avec mépris : ils crient sans cesse qu'on doit contraindre les hérétiques à se réunir à l'église ; qu'il est permis de les punir par le fer & par le feu. Ils empiètent sur les droits des jésuites, & parlent si souvent de réduire, par la force, à la foi orthodoxe, ceux qui s'en sont écartés, que les inquisiteurs de Rome & de Madrid ne sont auprès d'eux que des tolérans. Ils font plus ; ils citent sans cesse l'autorité de l'église : ils ne font mention que de la soumission des fidèles à cette divine épouse de Jesus-Christ. Il est impossible que de pareils discours ne fassent impression sur l'esprit d'un nombre de gens, qui, n'approfondissant point les choses, jugent uniquement sur les apparences. C'est pour prêter plus de force à ces subtiles diffimulations, que M. de Montpellier & M. d'Auxerre viennent de donner une scène des plus

réjouissantes aux yeux d'un philosophe, des plus fourbes à ceux d'un moliniste, & des plus édifiantes à ceux d'un janséniste.

Le savant pere le Courrayer ayant publié, il y a quelque tems, une nouvelle traduction de l'histoire du concile de Trente, avec des notes excellentes, le parti janséniste, qui, depuis quelques années, croyoit avoir à se plaindre de ce religieux, pensa avoir trouvé, dans la réfutation de ce livre, non seulement l'occasion d'en mortifier l'auteur; mais encore celle d'attirer quelque nouvelle dupe au jansénisme, & d'y affermir celles qu'on y avoit amenées, en leur persuadant que les jansénistes étoient très-attachés à l'église, & surtout à la gloire du saint siége. On songea donc à annoncer dans le monde, d'une maniere pompeuse & éclatante, la condamnation de la nouvelle traduction de Fra - Paolo. M. de Montpellier fut chargé de cette affaire; & il fit imprimer une lettre qu'il avoit écrite, à ce sujet, à M. d'Auxerre, qui a an-

noncé, à son tour (1), au public, qu'il alloit travailler, de son côté, aux intérêts du saint siege. Lorsque je vois ces deux évêques se donner, dans le public, pour des défenseurs du pape; il me semble que je vois Arlequin & Mezetin, qui, après avoir volé & dépouillé Pierrot, trouvent mauvais que Scaramouche ne veuille pas leur montrer le chemin pour retourner à la ville. La comparaison paroitra odieuse à un janséniste; mais tout homme désintéressé la trouvera très-juste. En vérité, n'est-ce pas une véritable comédie, que la conduite de ces deux prélats? Quel est l'Héraclite assez triste, pour pouvoir s'empêcher de rire d'une semblable démarche? Elle est presque aussi réjouissante, que si M. de Marseille publioit un mandement en faveur des oratoriens contre les capucins, ou les jésuites. M. de Sens ne seroit-il pas fondé à dire à ces deux évêques: Vous condamnez le pere le Courrayer, com-

(1) Ces deux lettres sont insérées dans la feuille du 24 janvier 1737 de la gazette ecclésiastique.



mencez donc par vous soumettre vous-mêmes. A quoi sert que vous blâmiez dans les autres, ce que vous pratiquez vous-mêmes ! Votre zèle simulé pour le pape, est un nouveau crime. Avez-vous oublié que vous soutenez *que la priere d'un pécheur est une nouvelle offense* ? Il en est de même des services d'un ennemi : sa sainteté ne veut rien vous devoir, que vous n'avez reconnu auparavant ce que vous lui devez vous-mêmes : elle craint la manière dont vous défendriez ses intérêts (1) ; elle a de trop justes raisons, pour ne pas vous en laisser les dépositaires.

Il est certain que M. de Montpellier a prévu toutes ces objections ; cependant elles ne l'ont point empêché d'exécuter son dessein, parce que ce n'est pas M. de Sens qu'il vouloit tromper. Il sçavoit bien qu'il n'en viendroit pas à bout : son but tendoit à persuader au peuple, que les prélats jansénistes étoient zélés pour la gloire du saint siege. S'il n'y est pas parvenu, ce n'est

(1) Timeo Danaos & dona ferentes. *Virg. Æneid. lib. 1.*

pas, à coup sûr, la faute ; & M. de Mar-  
seille n'auroit point écrit d'une manière  
plus onctueuse & plus vive.

» Je lis actuellement, dit-il, un  
» livre, dont les principes sur l'autorité  
» de l'église sont affreux. C'est l'his-  
» toire du concile de Trente, écrite  
» par Fra-Paolo, & traduite de nou-  
» veau par le pere le Courrayer. Quel  
» est le catholique qui ne se sente  
» ému, en voyant un auteur, qui prend  
» la qualité de chanoine régulier de  
» sainte Geneviève, blâmer ouverte-  
» ment les décisions du concile de Tren-  
» te, & dire à l'église : vous avez été  
» trop loin ; & vouloir lui persuader  
» qu'elle devrait vivre en bonne in-  
» telligence avec les sectes qu'elle a  
» séparées de son sein ?

» Comment un homme, qui a de  
» l'érudition, ose-t-il soutenir que l'an-  
» tiquité n'a jamais mis de différence  
» entre les évêques de Rome & les  
» autres, & qu'elle n'a distingué les  
» papes des évêques ordinaires, que  
» comme les métropolitains sont dis-  
» tingués de leurs suffragans ? L'anti-

» quité a toujours regardé le siege de  
 » S. Pierre , comme le centre de l'u-  
 » nité catholique ; les papes , comme  
 » ayant succédé au prince des apôtres  
 » dans la primauté ; & la puissance  
 » qui y est attachée , comme venant  
 » de Dieu , pour conduire tout le trou-  
 » peau.

» Est-ce au nouveau traducteur de  
 » Fra-Paolo à réclamer l'antiquité , lui  
 » qui paroît n'avoir appris la religion ,  
 » que dans les écrits des freres Polo-  
 » nois & des autres scavans de cette  
 » trempe ? Qu'un focinien se félicite  
 » d'avoir un azyle , où chacun , tran-  
 » quille à l'abri des loix , peut suivre ,  
 » au gré de sa conscience , ce que ses  
 » lumieres lui représentent de plus rai-  
 » sonnable & de plus vrai : où , sans  
 » craindre la violence d'une autorité  
 » arbitraire sur les consciences , il peut  
 » servir Dieu dans la simplicité de son  
 » cœur , & s'acquitter des devoirs que  
 » lui dictent la raison & l'évangile ;  
 » c'est le langage d'un focinien. Mais  
 » qu'un homme , qui s'annonce encore  
 » comme chanoine régulier , & dès-là

» même comme catholique, se fasse un  
 » mérite d'être tolérant, quoi de plus  
 » horrible ? «

• Tout ce que les jansénistes souhaitent de persuader au public, est contenu en abrégé dans cette lettre : les principes des inquisiteurs, sur le *compelle eos intrare*, y sont fortement établis ; on y parle du pape & de l'autorité de l'église dans les termes les plus fastueux : il ne reste plus qu'à trouver des dupes, qui donnent dans les panneaux qu'on leur tend ; & la condamnation de la nouvelle traduction de Fra-Paolo aura tout l'effet qu'on s'en étoit promis. Car il faudroit être bien crédule, pour se figurer que M. de Montpellier & les écrivains jansénistes approuvent, dans le fond du cœur, les maximes qui sont étalées dans leur lettre. Quant à celles qui regardent le pape, en vérité il y auroit de la folie d'entreprendre de prouver sérieusement que tous les jansénistes ne les contredisent pas évidemment par leur conduite ; il vaudroit autant soutenir que Nogaret crut obliger le saint pere, en

lui donnant un soufflet. Pour celles qui regardent la liberté de conscience, ou les écrivains jansénistes sont des gens qui n'ont pas le sens-commun, ou ils autorisent, dans le fond du cœur, le système de la tolérance. Or il est certain, (& il n'y a guère que les révérends peres jésuites qui ayent le front de le nier) qu'il se trouve, parmi les auteurs anticonstitutionnaires, plusieurs génies de la première classe : il est donc certain qu'ils condamnent, dans le fond du cœur, la contrainte & la violence ; deux ou trois réflexions mettront cet argument hors de toutes attaques.

Je voudrois bien sçavoir si M. de Montpellier approuve qu'on ait déposé M. de Senez ; qu'on l'ait renfermé dans une abbaye ; qu'on exile tous les jours plusieurs prêtres jansénistes ; qu'on en renferme d'autres à Pierre-Encise, à la Bastille, aux isles Sainte-Marguerite, & qu'on violente un grand nombre de laïcs, pour leur faire signer le formulaire & accepter la constitution ? Si lui, ou quelque autre docteur janséniste, répond qu'on fait bien d'en agir de la



forte, je pense que je serai en droit de regarder les anticonstitutionnaires comme des gens privés de la raison; mais je suis assuré qu'ils ne loueront point la conduite qu'on tient à leur égard, & qu'au contraire ils s'en plaindront très-amèrement, comme ils font tous les jours. Pourquoi veulent-ils donc qu'on en use envers les autres différemment qu'envers eux? La loi de nature & celle de l'évangile ne leur apprennent-elles pas qu'on ne doit point faire à autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes? Ils opposeront à ces raisons, qu'on a tort de les traiter avec rigueur, parce qu'ils soutiennent la bonne cause; & que, s'ils étoient dans l'erreur, on feroit fort bien de les obliger à y renoncer. Ce raisonnement est aisé à détruire; ils en sentent eux-mêmes la foiblesse. Car, outre qu'à juger des choses par les règles ordinaires, il semble qu'on devoit attribuer l'avantage à leurs adversaires, étant beaucoup plus vraisemblable que quatre évêques se trompent, que tous ceux de toute la religion catholique,

on est en droit de leur demander pourquoi ils trouvent mauvais que leurs adversaires, qui sont véritablement convaincus de leur bon droit, usent de la maxime, *compelle eos intrare*? Ils agissent conformément aux loix de la religion, puisqu'elle ordonne de ramener, par la rigueur, ceux qu'on croit égarés.

Selon les maximes de M. de Montpellier, les jansénistes seront également persécutés par-tout, se trouvant également par-tout le plus petit nombre : tous les différens états, dans lesquels ils seront répandus, doivent les contraindre à se ranger à la croyance dominante. Les évêques anglicans sont aussi persuadés que les prélats Italiens & Espagnols, que M. de Montpellier & les jansénistes sont des hérétiques. Si le pere Quesnel s'étoit retiré dans un pays d'inquisition, où la maxime, *compelle eos intrare*, est établie, il auroit couru grand risque d'être brûlé, ainsi que le seroient l'abbé Béchérac & tous les autres danseurs de S. Médard, s'ils étoient entre les mains des domi-

nicains. Supposé donc qu'on lui eût dit ; en arrivant en Hollande : allons , mon révérend pere , vous ferez pendu , roué , &c. ou il faut que vous confessiez que Jansénius étoit un hérétique , & Calvin un grand homme & un saint ; il n'auroit pas manqué de représenter qu'on lui faisoit violence ; qu'il croyoit s'être réfugié dans un pays , » où cha-  
 » cun , tranquille à l'abri des loix ; peut  
 » suivre , au gré de sa conscience , ce  
 » que ses lumieres lui représentent de  
 » plus raisonnable & de plus vrai : où ,  
 » sans craindre la violence d'une auto-  
 » rité arbitraire sur les consciences , il  
 » peut servir Dieu dans la simplicité  
 » de son cœur , & s'acquitter des de-  
 » voirs que lui dictent la raison. «  
 Mais quelle auroit été sa surprise , si on lui avoit répondu : vous tenez-là le langage d'un socinien : un évêque appellant , un de vos principaux docteurs , a condamné , dans les termes les plus forts , les principes de la tolérance ; il faut absolument vous résoudre à changer de religion.

La dernière ressource du pere Ques-

nel auroit été de dire : messieurs , ce prélat a entendu qu'il n'étoit permis d'user de contrainte , que dans la véritable religion , & c'est le jansénisme. A cela , on lui eût répliqué : nous pensons différemment , & comme nous sommes ici les maîtres & que vous êtes dans l'erreur , nous agirons à votre égard , comme agiroient les molinistes , si vous étiez en leur pouvoir. Il s'en fallut bien , lorsque cet oratorien vint en Hollande , qu'on lui fit une pareille réception : il y jouit de cette liberté qu'approuve , avec raison , le pere le Courrayer , & que M. de Montpellier condamne par les mêmes motifs , qu'il se charge de la défense du saint siege.

Une chose surprenante & qui prouve , encore mieux que la lettre du prélat janséniste , jusqu'où va la dissimulation des sçavans , c'est un discours de ce même pere Quesnel , peu de jours après qu'il fut arrivé à Amsterdam , où il s'étoit réfugié. Deux hommes de lettres , étant allés lui rendre visite , lui demanderent ce qu'il pensoit de la maxime , qui veut qu'on contraigne les

consciencés. Je pense, leur répondit le dissimulé janséniste, que l'église catholique est en droit de ramener ses enfans dans son giron, par la force, quand elle n'a pu réussir par la douceur; cette réponse partoît du même principe que les lettres de Mrs. de Montpellier & d'Auxerre. On ne doit donc plus s'étonner que les jansénistes réfugiés en Hollande publient, de tems en tems, quelques libelles contre les protestans; l'intérêt de leur cause demande qu'ils manquent de reconnoissance envers ceux qui leur donnent un azyle, & leurs protecteurs ont assez de bon-sens, pour ne pas s'en embarrasser.

Il se trouve pourtant quelquefois des gens qui n'ont pas tant de patience que les autres. On a vivement reproché à un chanoine de Rheims, réfugié dans la province d'Utrecht, son ingratitude & sa mauvaise foi. » Qui sont ceux, » lui dit-on (1), qui vous ont fourni » un azyle? Ce sont des protestans. » C'est sous leur gouvernement, sous

(1) Lettres sur les miracles, &c. par M. Des-  
ceux, lett. 2. p. 56.



» leur protection , que vous vivez en  
 » sûreté , & que vous êtes à couvert  
 » de la Bastille. Il me semble donc  
 » que , quand même le respect que  
 » vous devez au souverain ne vous obli-  
 » geroit pas à ne point l'outrager , en  
 » parlant avec mépris de sa religion ,  
 » la reconnoissance devoit vous y en-  
 » gager. Cependant vous ne négligez  
 » aucune occasion d'insulter les réfor-  
 » més , à qui vous êtes redevables de  
 » votre liberté & de votre tranquillité.  
 » En vérité , monsieur , quand je con-  
 » sidere les injures que vous dites aux  
 » protestans , j'ai peine à croire que  
 » vous soyez dans un état de leur re-  
 » ligion ! «

Je conseillerois au pere le Cour-  
 rayer , pour faire son apologie & se  
 justifier contre les lettres de Mrs. d'Au-  
 xerre & de Montpellier , d'envoyer ,  
 à l'un ou à l'autre , un extrait de ce  
 passage , & d'y ajouter ces mots : mon-  
 seigneur , si vos maximes étoient éta-  
 blies dans tous les pays , votre illustre  
 confrere M. de Babylone joueroit un  
 fort mauvais rôle ; il ne pourroit plus

rester dans les pays protestans ; il seroit arrêté dans les pays catholiques & remis entre les mains du pape , qui ne lui feroit pas , à coup sûr , un traitement plus doux que celui que le concile d'Ambrun a fait à M. de Senez. Et si n'ayant plus d'azyle , ni dans les pays réformés , ni dans les catholiques , il lui prenoit envie de se retirer dans son diocèse , & d'aller officier pontificalement à Babylone ; les Turcs , qui ne sont pas plus obligés d'être tolérans que les autres peuples , & qui sans doute , ainsi qu'eux , ne voudroient point de jansénistes , pourroient bien le traiter d'une manière encore plus dure , que ne feroient messieurs de Sens & de Bissy , s'il étoit entré leurs mains. Le bacha qui le feroit empaler , ne se soucieroit guère qu'à cause de cette action , on le déchirât dans la gazette ecclésiastique , & qu'on lui donnât les noms de Néron & de Dioclétien. Croyez-moi , monseigneur , vous avez tort de prêcher si vivement contre la tolérance. Le sort de M. de Senez devoit adoucir l'amertume de votre zèle. Il est la victime

me des intolérans ; & qui peut vous assurer que vous ne le ferez pas à votre tour ? Permettez que je vous rappelle le sort d'un patriarche (1) de Constantinople. Il fut chassé de son église (2), pendant qu'il travailloit, avec beaucoup d'empressement, à chasser les autres. Il semble que la providence permit qu'il fût persécuté, pour le punir de son zèle outré. Il étoit, ainsi que vous, grand intolérant (3). Je suis, monseigneur, votre, &c.

(1) Nestorius.

(2) Καὶ Νεστορίῳ τοίνυν φιλονεικοῦντι ἔξει-  
λαύνειν ἄλλους, αὐτὸν ἔξελασθῆναι τῆς Ἐκκλη-  
σίας συνεπέσειν. Et Nestorius, illos exulatos cu-  
piens, ab Ecclesiâ ipse fuit exulatus. *Socrat. lib. 7.*  
*cap. 29. pag. 270.*

(3) Δός μοι, ὦ βασιλεῦ, καθαρὰν τὴν γῆν  
τῆς Ἀιρετικῶν, κ' ἐγὼ σοι τὸν οὐρανὸν ἀντιδιδά-  
σω; συγκαθέλε μοι τῆς Ἀιρετικοῦς, κ' ἐγὼ συγ-  
καλῶ σοι τὰς Πέρσας. Da mihi, ὁ rex, ab hæ-  
reticis terram liberandi potestatem; & tibi, pro  
meriti mercede, cœlum condonabo: trade mihi  
hæreticos; & tibi Persas tradam. *Id. ubi suprâ.*  
Ce fut-là l'apostrophe que fit Nestorius, le jour de  
son ordination, à l'empereur Théodose le Jeune.  
Combien de fois les jésuites n'ont-ils pas imité cet  
exemple, & promis les plus grandes victoires aux  
princes qui extermineroient les hérétiques, c'est-  
à-dire, les ennemis de la société!

Bien des gens sont surpris du phlegme avec lequel les Hollandois protestans considèrent ces mauvaises manœuvres. Il semble en effet qu'ils devroient trouver bien extraordinaire que des gens auxquels ils donnent un asyle contre la persécution, les attaquent sans ménagement ; mais si ceux qui s'étonnent de la patience des Hollandois, connoissoient leur bon-sens, ils lui attribue-roient ce qu'ils mettent sur leur bonté. Le plus petit bourguemestre de village n'est point la dupe du feint courroux des jansénistes : il sçait bien qu'ils haïssent cent fois plus les jésuites que les protestans : il connoît la sincérité de leur zèle pour la cour de Rome ; & comme l'intérêt de tous les pays réformés demande que le pape y ait le moins de partisans qu'il est possible, trente jansénistes y sont moins à charge qu'un moliniste.

Il est certain que, dans vingt ou trente ans d'ici, il n'y aura pas en France un seul évêque anticonstitutionnaire. Un homme, qui aura la moindre étincelle de jugement, ne pourra point

alors rester dans ce parti ; les jansénistes feront , comme les juifs , sans temple , sans prêtres , sans sacrifice. Ceux qui sont en Hollande y formeront une secte entièrement distincte de la communion romaine. Dès que cela sera fait , ils reviendront dans leur état naturel ; ils ne feront plus forcés de déguiser leurs sentimens ; ils se rendront bons citoyens , reconnoîtront les bienfaits qu'ils auront reçus , & abandonneront entièrement aux jésuites l'affreuse maxime de contraindre les consciences , qu'ils soutiennent aujourd'hui comme eux. En attendant que cela soit , on ne doit pas trouver extraordinaire que leurs meilleurs auteurs avancent , dans leurs écrits , des sentimens qu'ils condamnent dans le fond du cœur ; mais il faut toujours bien prendre garde de n'en être pas la dupe , en leur accordant quelque croyance.

On doit user , envers tous les sçavans , de la même précaution qu'envers les jansénistes. Ils soutiennent également , pour l'intérêt de leur cause & pour parvenir à leur but , plusieurs absurdités dont ils connoissent parfaite-



ment le ridicule. Tout homme, qui a quelque goût & quelque génie, ne se figurera pas, à coup sûr, que M. de Sens n'ait senti & n'ait parfaitement connu toutes les impertinences qu'il a renfermées dans la vie de Marie Alacocque; mais il les a crues utiles à l'augmentation des dévotes de son parti. Est-il rien en effet de plus séduisant pour une femmelette, que de lui faire espérer de pouvoir vivre dans une grande liaison avec Jesus-Christ, d'être avec lui en commerce de lettres, d'en recevoir de petits vers tendres, galans & bien tournés? Il est vrai que, par de pareilles idées, on avilit celle de l'être suprême; qu'on fait, du Dieu des chrétiens, une divinité des payens; un second Jupiter qui vit, à pot & à rôt, avec une dévote, comme le premier avec quelque nymphe; que les ouvrages de Vanini & ceux de Spinoza outragent moins la gloire du très-haut que ceux qui renferment de pareilles fables: mais pourvu qu'un écrivain parvienne à son but, il ne s'embarrasse pas de soutenir des opinions qu'il condamneroit, dans les écrits.

d'un autre, avec le dernier mépris. Quel vaste champ n'auroit point eu M. de Sens, pour débiter les pompeuses réflexions que lui auroient fourni son zèle & son génie, si M. de Montpellier eût été l'auteur du roman de Marie Alacocque ! Il n'eût pas manqué de représenter à son adversaire, avec toute l'emphase de son stile académique, qu'il étoit plus criminel d'imputer à la divinité des actions indignes de son caractère, que de nier son existence. Il eût fortifié son sentiment de l'autorité d'un grand théologien jésuite (1), qui soutient qu'il est plus impie de croire Dieu l'auteur du péché, que d'affurer qu'il n'existe pas.

Les grands écrivains protestans ne sont point exempts des défauts qu'on reproche à ceux des autres communions : les petits prophètes du Dauphiné, si vantés par M. Jurieu, les prophéties du même auteur, tout cela

(1) Amplius dico intolerabilius negare Deum, quàm peccati autorem asserere ; nam si Deus omnino non est, certè culpabilis non est. *Becanus, opuscul. theolog. tom. 1. pag. 178.*

va bien de pair avec les mandemens de M. de Montpellier sur les miracles de saint Paris. Ce ministre étoit un grand génie , on n'en sçauroit disconvenir ; & c'est sur son esprit qu'on doit fonder la principale preuve du peu de persuasion qu'il avoit de tous les prétendus miracles dont il faisoit de si pompeux récits. Il sçavoit que les peuples aiment le merveilleux , que la croyance d'un prodige fait beaucoup plus d'impression sur eux que les raisonnemens des plus subtils théologiens : il alloit donc à son but en soutenant des opinions qu'il condamnoit dans lui-même. Comme il écrivoit également & pour le vulgaire & pour les gens d'esprit ; aux excellentes choses qu'il disoit , il en mêloit quelques-unes de basses , de puériles , de ridicules , mais qui produisoient toujours leur effet.

Les philosophes n'usent pas moins de dissimulation que les théologiens : je me contenterai d'en citer un seul exemple. Descartes établit , pour un des principes de sa philosophie , que l'étendue est l'essence de la matiere : il dé-

couloit naturellement de ce principe, que la transubstantiation étoit impossible, même par le pouvoir de la divinité; car si cinq pieds d'étendue formoient l'essence du corps de Jesus-Christ, comment cette même étendue pouvoit-elle se trouver dans un espace de deux doigts? Le bon homme Descartes sentoit toute la force de cette objection: cependant il vouloit passer pour catholique, quoiqu'il le fût, dans le fond du cœur, comme le premier iman de la mosquée de la Mecque. Si l'on avoit pû l'accuser d'hérésie, sa philosophie auroit été entièrement profcrite en France: il eut recours à un plaisant expédient pour excuser les inconveniens qui découloient de son opinion. Il soutint que Dieu pouvoit changer l'essence des choses, c'est-à-dire, faire qu'un manche à balai fût un bâton sans avoir deux bouts, & qu'une chose matérielle n'eût point d'étendue. Il ne croyoit non plus cette absurdité, que la vertu des médailles de saint Ignace; mais il alloit à son but, & c'étoit-là ce qu'il cherchoit. Il raisonnoit de la sorte:

il est certain que l'étendue est l'essence de la matiere : je serois obligé de ne point établir ce principe , si je n'avois un moyen pour répondre aux objections qu'on fait sur la transubstantiation ; j'en trouve un , ridicule à la vérité , mais il est tel qu'il me le faut , c'est-à-dire , bon pour amuser les fots , & fort propre à persuader aux véritables sçavans que je n'y ajoute aucune foi.

### §. VI.

#### *Des calomnies des sçavans contre leurs adversaires.*

Les contes odieux que les sçavans inventent , tous les jours , contre leurs adversaires , doivent encore servir d'instruction , pour se défier de leur assertion dans bien des faits. Il n'y a rien qu'ils ne publient , lorsqu'ils pensent que cela peut nuire à leurs ennemis. Un auteur qui eut quelque démêlé avec M. le Clerc , débita , sur sa femme , mille fables injurieuses. Ce qu'il y a de plaissant , c'est que toutes les histoires qu'il mit  
sur



sur le compte de cette dame respectable par sa vertu & par ses talens, étoient des aventures arrivées à une certaine créature qui portoit le nom de le Clerc ; mais qui n'étoit ni parente, ni amie de celle qu'on calomnioit.

L'illustre Bayle fut accusé (1) d'ava-

(1) Le ministre, après avoir accusé M. Bayle d'avarice, ajoute : » Quand je parle de votre avarice, je ne prends pas ce terme à la rigueur. On dit que vous n'aimez pas l'argent à dessein de thésauriser ; je veux le croire, puisqu'on le dit ; vous l'aimez pourtant, pour l'usage qu'il vous plaît d'en faire, de quoi je ne me mêle pas. . . . Mais, monsieur, croyez-vous qu'on ne sçache pas dans le monde la véritable raison, pour laquelle vous avez discontinué vos nouvelles de la république des lettres. On n'ignore pas que l'incommodité qui vous survint en fournit le prétexte : mais l'on sçait aussi que vous prétendiez en tirer une plus grande récompense que celle que vous en tiriez d'abord : que le libraire n'ayant pas voulu vous accorder l'augmentation que vous demandiez, votre traité fut rompu, & que vous discontinuâtes votre ouvrage pour cela ; c'est-à-dire, que votre appétit s'étoit accru à mesure que votre réputation se fortifioit. On peut voir, dans la vie de M. Bayle, ce qu'il répondit à cette calomnie, dont l'auteur fut ensuite obligé de se dédire honteusement. On a eu soin d'y faire sentir toute la noirceur d'un pareil procédé. Voyez, pour être parfaitement éclairci de ce fait, la page 57 de la vie de ce grand homme, insérée à la suite de son dict. hist. & critique.

rice, lui qu'on doit justement regarder comme le mortel qui fut le plus désintéressé. Il ignoroit ordinairement ce que lui devoit son libraire ; & le témoignage de *Leers* est une preuve bien convaincante du désintéressement de ce grand homme. Des gens, qui l'ont connu très-particulièrement, m'ont assuré que lorsqu'il apprit qu'on lui avoit ôté la pension que lui donnoit la ville de Rotterdam, il dit avec beaucoup de sang froid : voilà la meilleure nouvelle qu'on pouvoit m'annoncer ; dorénavant je pourrai me vanter d'être entièrement tranquille, & aucune occupation étrangère ne m'arrachera de mon cabinet.

Les gens de lettres sont si portés à calomnier leurs ennemis, qu'ils publient des choses sur leur chapitre, qui n'ont pas la moindre apparence de vérité. Plusieurs auteurs molinistes ont accusé M. Arnaud d'être forcier : il y en a eu qui ont assuré qu'il ne manquoit pas de se rendre, tous les samedis, au sabbat (1) ; je m'étonne qu'ils n'ayent ajouté, qu'en

(1) Voyez le cinquième volume des lettres Juives.

qualité de théologien janséniste, il avoit l'honneur de baiser deux fois le cul du bouc.

Quelquefois les sçavans font autant de tort à leurs adversaires, par la façon dont ils racontent certains faits, que lorsqu'ils en inventent. L'auteur de la gazette ecclésiastique rapporta, il y a quelque tems, une aventure arrivée aux cordeliers de Rennes; & la maniere ambigue dont il en parle, fait soupçonner des choses qui ne sont peut-être point. Quant à moi, j'avoue qu'après avoir bien examiné ce qu'il en dit, j'ai cru que les vieux cordeliers, étant ivres, avoient tenté de faire à leurs novices la même violence, que les habitans de Sodome voulurent exercer envers les deux anges qui parurent dans leur ville. Je rapporterai ses paroles; & j'y joindrai les raisons qui ont occasionné mes réflexions. » M. de Vau-  
 » réal, dit-il (1), est peut-être le seul,  
 » de toute la ville de Rennes, qui ne  
 » se soit pas scandalisé de ce qui se

(1) Voyez la feuille du 9 mars 1737 des nouvelles ecclésiastiques.

» passa, l'année dernière, aux corde-  
» liers, lorsque ces peres célébrant,  
» assez avant dans la nuit, une fête de  
» leur ordre, la différence & la multi-  
» plicité des vins mirent tellement le  
» desordre dans la maison, que les jeu-  
» nes furent forcés d'implorer le bras  
» séculier, & d'avoir recours à la ma-  
» réchauffée. « Voilà tout ce que ra-  
conte, de cette aventure, l'auteur des  
nouvelles ecclésiastiques; il n'explique  
point de quelle espece étoit ce desordre  
né dans le vin, dans la débauche, &  
survenu directement entre les vieux  
moines & les jeunes novices. S'il ne fût  
provenu que de quelques coups don-  
nés réciproquement, il n'auroit pas été  
nécessaire, pour l'appaiser, d'avoir re-  
cours, dans une heure indue, à la ma-  
réchauffée. Je ne crois pas qu'il y ait  
aucun jeune cordelier qui s'avise de  
s'aller réfugier dans les bras du grand-  
prevôt, pour éviter quelques coups de  
sandale & de gourdin; il faut qu'il ait  
bien d'autres choses à craindre, lors-  
qu'il en vient-là. On doit présupposer  
qu'il est à la veille d'essuyer le même

affront que Phèdre se plaint, dans la tragédie de Sénèque, d'avoir reçu d'Hippolite, *vim corpus tulit*. Peut-être que je me trompe dans mes conjectures, & que la chasteté des jeunes novices n'eut point de part à la venue de la maréchauffée; mais pour ne pas donner occasion de faire des jugemens téméraires, l'auteur des nouvelles ecclésiastiques doit avoir soin dorénavant de mieux circonstancier ses récits.

Voilà, monsieur, un abrégé succinct de toutes les choses dont je voudrois que le tribunal établi, pour réformer les abus qui se sont introduits dans la république des lettres, instruisît le public. Après l'avoir convaincu de la nécessité d'user de précaution, avant que de recevoir une opinion & de la regarder comme certaine; lui avoir démontré que les plus grands sçavans ont soutenu plusieurs sentimens, non-seulement faux & ridicules, mais qu'ils condamnent eux-mêmes; il faudroit qu'il prononçât sur les abus dont il voudroit arrêter le cours; qu'il examinât les excellentes choses qui se trouvent dans les



livres des anciens , des modernes , & dans ceux qui paroissent journellement ; & qu'enfin il montrât également les fautes qui se trouvent dans ces ouvrages. Pour mettre plus d'ordre dans ses décisions , il devoit les ranger dans différentes classes. Celles qui regarderoient les philosophes seroient ramassées ensemble ; & celles qui concerneroient les sçavans , qui s'occupent à d'autres études , seroient mises dans le même rang. On feroit une espece de code littéraire de toutes ces différentes décisions , qui pourroient être renfermées dans deux ou trois volumes. Et puisque vous voulez que je vous communique ce que je pense des abus qui régnerent , depuis si long-tems , dans la république des lettres ; je me servirai , en vous écrivant , de la même méthode dont je voudrois qu'usassent les juges du prétendu tribunal. Je tâcherai , au reste , d'égayer mes lettres , le plus qu'il me sera possible , en y insérant des anecdotes , des faits & des histoires propres à vous amuser. Je suis , monsieur , avec un parfait attachement , votre très-humble , &c.

---

---

**LETTRE SECONDE.****§. I.****MONSIEUR,**

**V**OULANT observer l'ordre que je me suis prescrit dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le mois passé, j'examinerai, dans celle-ci, quels sont les défauts des plus célèbres théologiens. Pour mieux faire connoître les abus qu'il seroit à souhaiter qu'on réformât chez eux, & qui paroissent être autorisés par le tems, j'établirai quelles doivent être les qualités essentielles à un théologien, lorsqu'il veut donner un ouvrage digne de la grandeur de son ministère, qui ne tend qu'à l'instruction des hommes. Il faut d'abord que la modestie régne dans ses discours, qu'il évite de présenter à ses lecteurs aucune image sale, impudique, expliquée en termes grossiers qui souillent l'imagination. Il doit s'abstenir d'agiter des ques-

tions inutiles, plus propres à scandaliser qu'à édifier : prendre garde d'avancer des erreurs, & de les soutenir opiniâtrément : être attentif à ne point contredire des opinions sensées & soutenues par d'habiles gens, & à ne pas adopter également deux sentimens opposés : il faut que son stile soit correct, simple, modeste : qu'il n'ait jamais recours aux injures, au défaut des raisons : qu'il suive par-tout l'équité : qu'il ne se livre point aux préjugés, & ne s'abandonne point à sa passion. Voilà, monsieur, le caractère du théologien exempt de défauts ; voyons si les plus grands hommes, soit anciens, soit modernes, ne s'en sont jamais écartés.

## §. II.

*Que les plus grands théologiens ont présenté quelquefois des images sales & impudiques à l'imagination de leurs lecteurs.*

Saint Augustin me fournit d'abord un exemple des descriptions immodestes que font les théologiens. Ce sçavant

docteur , qui a mérité si justement les éloges qu'on lui a donnés , s'est laissé emporter plus d'une fois à la vivacité de son génie ; & oubliant ce qu'il devoit au public & à lui-même , il est entré dans un détail , sur les actions infâmes des cyniques , qu'on ne pardonneroit ni à la Fontaine , ni à Bocace.

» Je ne crois pas , dit-il parlant de ces  
 » philosophes ( 1 ) , que , lorsqu'ils jouis-  
 » soient d'une femme , à la vûe de tout  
 » le monde , ils pussent goûter un vé-  
 » ritable plaisir. Ils trompoient les yeux  
 » des spectateurs par des mouvemens  
 » feints ; & si l'on eût vu ce qui se pas-  
 » soit sous le manteau , on eût connu  
 » la supercherie. «

J'adoucis , monsieur , autant que je puis , les expressions. Quoique je ne sois pas trop scrupuleux , la bienséance & la politesse m'empêchent de rendre les termes de S. Augustin dans leur propre signification ; vous pouvez les

(1) Illos , qui hoc fecisse referuntur , potiùs arbitrator concubentium motus dedisse oculis hominum nescientium quid sub pallio gereretur , quàm , humano premente conspectu , potuisse illam peragere voluptatem. *Aug. de civit. Dei , lib. 14. cap. 10.*

voir au bas de la page ; & vous jugerez vous-même si les idées qu'ils présentent à l'imagination ne sont pas aussi fales, que celles que l'Arétin offre à ses lecteurs.

Au reste, monsieur, ne croyez pas qu'en condamnant cette faute de saint Augustin, je veuille diminuer ou détruire l'estime que vous avez pour ce grand homme. A dieu ne plaise que ce soit-là mon but : personne n'estime plus que moi cet illustre docteur ; & je vous montrerai, quelque jour, que les plus célèbres philosophes de ces derniers tems, tels que les Locke, les Descartes & les Mallebranche, ont puisé dans ses ouvrages leurs plus belles idées métaphysiques. Je veux seulement vous prouver que les plus grands hommes tombent quelquefois dans les plus grandes fautes, & qu'un sentiment ne doit pas être reçu aveuglément, parce que saint Augustin, ou que quelqu'autre théologien l'a soutenu. Ce sont les préjugés & les abus de la république des lettres que je combats, & non pas les sçavans écrivains. Puisque



ceux qui sont morts ont été sujets à l'humanité, & que ceux qui vivent le sont encore, il est impossible que dans les ouvrages des uns & des autres, on n'en apperçoive des marques; mais elles sont réparées par tant de beautés & par tant d'excellentes choses, qu'on ne doit les faire sentir aux hommes, que pour les empêcher de les regarder comme des vérités démontrées.

Je reviens à S. Augustin. On dira peut-être, pour l'excuser, que l'on ne connoissoit point, dans le siècle où il a écrit, cette modestie qui fait aujourd'hui la qualité la plus essentielle à un théologien. S. Augustin nous apprend lui-même que ceux qui tiendroient un pareil discours, donneroient dans une erreur ridicule; il n'y a qu'à l'écouter parler, pour connoître évidemment qu'il n'ignoroit pas combien on doit éviter de présenter aux lecteurs des images immodestes. » Quoi! si Té-  
 » rence, dit-il (1), ne nous avoit re-  
 » présenté un jeune débauché, qui  
 » s'excite à contenter sa passion par

(1) August. confess. lib. 1. cap. 16.

### 132 MÉMOIRES SECRETS

» l'exemple de Jupiter & par la vûe  
» d'un tableau, où ce Dieu, sous la  
» figure d'une pluie d'or qu'il fait tom-  
» ber dans le sein de Danaé, trouve  
» moyen de la surprendre ; aurions-  
» nous jamais pu apprendre l'usage &  
» la signification des termes que ce  
» poëte employe dans cette malheu-  
» reuse description ? «

Vous voyez, monsieur, avec quelle sévérité saint Augustin condamne la licence de Térence, qui n'étoit qu'un poëte de théâtre, bien moins obligé qu'un théologien à ne pas violer les regles de la bienséance. La description dont il s'agit, est cependant bien plus modeste que celle de saint Augustin, ou du moins expliquée bien plus poliment. La voici, pour que vous puissiez en juger vous-même. » Le dieu, qui  
» me monroit cet exemple, dit le feint  
» eunuque (1), étoit celui dont le ton-  
» nerre fait trembler le ciel ; pourquoi  
» aurois-je craint de l'imiter, moi qui  
» ne suis qu'un foible mortel ? « Je conviens que ces vers renferment une

(1) Térence, Eunuque, act. III. scène IV.

pensée extrêmement libertine ; mais elle l'est cent fois moins que celle de saint Augustin , qui , non content d'offrir à l'esprit les mouvemens luxurieux des cyniques , le conduit encore sous le manteau de ces philosophes , où il lui présente les choses les plus horribles. Il lui fait voir tous les sectateurs de Diogène , dans un état aussi douloureux que celui dont se plaint la duchesse d'Olone (1). » Si j'aimois le plaisir de  
 » la chair , dit - elle à un amant aussi  
 » foible qu'un philosophe cynique , je  
 » me plaindrois d'avoir été trompée. «  
 Combien n'a-t-on pas reproché à Buffon & à Pétrone , dont il a pris ce trait , l'impudicité qui y regne ?

Il faut convenir de bonne foi que saint Augustin s'est oublié , ou justifier la licence des écrivains les plus libertins. Ce grand docteur n'a été guère plus retenu dans un endroit de ses confessions (2) , où il dit » qu'étant dans

(1) Voyez l'histoire amoureuse des Gaules.

(2) *Quinimò ubi me ille ( pater ) in balneis vidit pubescentem , & inquietâ indutum adolescentiâ , quasi jam ex hoc in nepotes gestiret , gaudens matrâ indicavit. August. confess. lib. 2. cap. 1.*

» le bain , son pere fut charmé d'ap-  
 » percevoir un léger duvet qui com-  
 » mençoit à paroître sur certaines par-  
 » ties cachées de son corps , & qui  
 » l'assuroit qu'il auroit bientôt une nom-  
 » breuse postérité. « Je suis obligé ,  
 monsieur , de me servir d'un tour de  
 phrase , qui rende la pensée de S. Au-  
 gustin , sans l'affoiblir , ne pouvant avec  
 bienséance rendre littéralement ses ex-  
 pressions , quoiqu'elles soient infiniment  
 plus modestes que les premières , que  
 j'ai condamnées. M. Dubois traduit  
 ainsi ce dernier passage : » Il arriva un  
 » jour que mon pere , avec qui j'étois  
 » allé aux bains , s'étant apperçu que  
 » j'étois déjà capable du mariage , &  
 » se laissant flatter à l'espérance de me  
 » voir bientôt des enfans , &c. « Vous  
 pourrez , monsieur , en confrontant cette  
 traduction avec le latin , reconnoître  
 combien elle est plus sage que l'origi-  
 nal. Cependant elle présente encore à  
 l'imagination des idées contraires à la  
 pudeur & à la bienséance. Il n'y auroit  
 pas eu grand mal que saint Augustin  
 eût supprimé cette anecdote de sa vie ,

& qu'il n'eût point appris à la postérité, que son pere s'étoit fort réjoui de le voir dans le bain, *pubescentem, & inquietâ indutum adolescentiâ.*

Saint Jérôme auroit aussi beaucoup mieux fait, en parlant de la modestie qui convient aux filles qui prennent les bains, de ne point rapporter les raisons qui doivent les empêcher de paroître nues devant les eunuques, ainsi que les femmes mariées (1). S'il avoit dit simplement : il est contre la pudeur, que des vierges paroissent jamais nues ; elles doivent avoir honte elles-mêmes de leur nudité ; on n'auroit rien trouvé à redire à ce précepte, Mais d'ajouter que les eunuques, en les voyant, forment des desirs, s'ils ne peuvent pécher totalement ; & que les femmes mariées offrent, à la vûe de leur ventre enflé & rebondi, l'image de

(1) Scio præcepisse quosdam, ne virgo christi cum eunuchis lavet, nec cum maritatis fœminis : quia alii non deponunt animos virorum, aliæ tummentibus uteris præferunt fœditatem. Mihi omninò in adultâ virgine lavacra displicent, quæ se ipsam videre nudam erubescere non possit. *Hieron. epist. ad Latam de institut. filia, epist. lib. 2.*



l'impureté ; c'est-là une inutilité , ou plutôt une grande faute.

L'éloquent saint Jérôme , quelque pieux & quelque scrupuleux qu'il fût , ne laissoit pas d'aimer le commerce des femmes (1) , quoiqu'il le défendît sévèrement , & qu'il voulût que le beau-sexe ne connût les ecclésiastiques , que par leur nom , & point par leur figure. Il écrivoit très-souvent à sa chere Pauline ; on se pardonne aisément ce qu'on condamne dans les autres. Je sçai quelle a été la vertu de ce grand homme , & que la seule amitié fut le lien qu'il eut avec sa dévote ; mais on glosa de son tems sur cette union , & il auroit bien mieux fait de la rompre. Plusieurs siècles après , un prétendu saint s'est autorisé de cet exemple , pour vivre très-familierement avec des femmes , qui le suivoient par-tout où il alloit. On reprocha à ce faux apôtre l'indécence de

(1) Non potest toto corde cum Deo habitare qui fœminarum accessibus copulantur : fœminæ secum pariter habitantis conscientiam exurit ; fœminæ nomen tuum noverint , vultum ne sciant.  
*Hieronym. epist. ad nepot. sub fin.*

sa conduite : il cita saint Jérôme (1), & traita de médisance & de calomnie tous les crimes qu'on lui reprochoit. Geofroy, abbé de Vendôme (2), & quelques prélats lui écrivirent en vain pour le ramener dans le bon chemin ; il continua à coucher tranquillement entre deux de ses dévotes. Quelques écrivains assurent qu'il ne les touchoit point, & qu'il ne se mettoit dans un état aussi violent, que pour avoir la gloire de le surmonter. Quelques autres prétendent qu'il cédoit entièrement à la tentation ; & que dans le nombre de ces sectatrices, dont plusieurs ac-

(1) Divum Hieronymum imitatus, cui insultu obloquebantur Aristarchi, quod scriberet ad mulieres, easque viris anteponeret. *Joann. de la Mainferme, Clypei, tom. 1. pag. 118.*

(2) » Foeminarum quasdam, ut dicitur, nimis » familiariter tecum habitare permittis ; & cum » ipsis etiàm, & inter ipsas noctu frequenter cu- » bare non erubescis. Hoc si modò agis, vel ali- » quando egisti, novum & inauditum sed infruc- » tuosum martyrii genus invenisti. « Voyez l'arti- » cle *Fontevrault*, dans le diction. histor. & crit. de M. Bayle ; vous y trouverez ce passage beaucoup moins abrégé. On fera encore mieux de lire toute la lettre de Geofroy. Elle est dans le recueil de celles de cet auteur, publiées par le pere Sirmond, jésuite.

couchoient dans leur retraite (1), plus d'une avoit été séduite par ce pere spirituel.

On a fait, dans ces derniers tems, tout ce qu'on a pu pour excuser le bienheureux Robert d'Arbrissel. L'ordre de Fontevrault s'est donné tous les soins imaginables, dans le dessein de justifier son fondateur. Bayle, dans la premiere édition de son dictionnaire, ayant rapporté les principaux chefs d'accusation contre ce prétendu saint, les religieux de Fontevrault firent prier ce sçavant de vouloir adoucir, par quelque correctif, ce qu'il avoit dit. Il ne put leur refuser cette grace ; & voici ce qu'il ajouta dans la seconde édition, en faisant mention d'une défense de Robert d'Arbrissel par le pere de la Mainferme. » C'est une apologie si » bien tournée & si solide, que tout » homme raisonnable y devra acquies- » cer. Et quoique j'aye suffisamment

(1) *Aliæ enim, urgente partu, fractis ergastulis elapsæ sunt ; aliæ in ipsis ergastulis pepererunt. Id. ibid.* C'étoit-là un moyen certain pour augmenter le troupeau, ou du moins pour l'empêcher de diminuer.

» fait connoître que je n'ajoutois au-  
 » cune foi aux bruits qui courent tou-  
 » chant ce partage de lit, je déclare  
 » ici qu'en tous les endroits où je parle  
 » de cela, sans y apposer la répétition  
 » de mon sentiment, je souhaite qu'elle  
 » y soit sous-entendue. «

Je blâmerois la complaisance de M. Bayle & son peu de fermeté à soutenir la vérité, s'il n'avoit réparé en quelque maniere cette protestation mandiée, par une remarque qu'il fait adroitement sur l'ouvrage du pere de la Mainferme. M. Ménage, dit-il, mérite d'être consulté sur cette apologie. Il cite ensuite un passage assez long de cet auteur, dont je me contenterai de transcrire le commencement. » Bollandus, dans ses  
 » annotations sur la vie de Robert  
 » d'Arbrissel, écrit que le pere Sir-  
 » mond, qui a publié les lettres de  
 » Geofroy de Vendôme, s'étoit re-  
 » penti d'avoir publié celle dont nous  
 » venons de parler, l'ayant jugée apo-  
 » cryphe, après l'avoir bien examinée,  
 » & qu'il avoit dessein d'en rendre un  
 » témoignage public dans une seconde

» édition ; mais je puis assurer que le  
 » pere Sirmond n'a jamais eu ce des-  
 » sein , & qu'il ne s'est jamais repenti  
 » d'avoir donné cette lettre ; je l'ai  
 » connu très-familierement , très-long-  
 » tems , & jusqu'à sa mort. «

Concluons de ce passage , que le pere Sirmond est mort persuadé que la lettre , dans laquelle Geoffroy de Vendôme accuse d'Arbrissel , n'étoit point supposée ; qu'il y a par conséquent beaucoup d'apparence que le prétendu saint couchoit avec ses dévotes , & que la protestation de Bayle ne doit pas trouver plus de croyance chez les gens sensés , que les offres de service des courtisans , & les sermens des filles de l'opera. Je crois que , si Robert d'Arbrissel se fût contenté de se faire suivre par des femmes , on n'eût point dit qu'il couchoit avec elles ; l'exemple de saint Ignace est une preuve de cette vérité. Il fut mis en prison , pour avoir mené dans un pèlerinage une veuve , accompagnée de sa fille : on le punit , parce qu'il exposoit le beau-sexe , mais non parce qu'il le séduisoit. Pourquoi



donc ne se feroit-on pas contenté de reprocher simplement à Robert d'Arbrissel , qu'il fournissoit aux femmes des occasions de pécher , en les faisant voyager , s'il eût été vrai qu'il n'eût été coupable que de ce crime ?

La conduite déréglée du fondateur de l'ordre de Fontevrault , autorisée , quoiqu'avec peu de fondement , par l'exemple de saint Jérôme , m'a fait quitter mon sujet principal ; j'y reviens , monsieur ; & en parcourant les endroits peu modestes qui sont dans les ouvrages des plus grands hommes , j'en trouve un , dans saint Bernard , bien plus blâmable que ceux que j'ai critiqués dans saint Augustin. Je ne comprends pas comment ce docteur , dont les mœurs furent si pures , a pu s'ouvrir assez pour entrer dans un détail capable de faire rougir , je ne dis pas des personnes modestes , mais des gens plongés dans la plus énorme crapule. Oui , monsieur , il n'est point de courtisane qui , après avoir exercé trente ans son infâme profession , n'entendit , avec une espece de honte , la sale description que S. Ber-

nard a insérée dans un livre qu'il a intitulé : *méditations très-dévotés*. Je ne sçai comment la traduire en françois ; chaque mot , chaque expression me révolte : mais enfin , monsieur , je crois que , comme il est permis aux casuistes de se servir de certains termes choquans , pour expliquer des cas , dont la connoissance est nécessaire aux confesseurs , il doit l'être aussi à un critique , pour montrer toute l'énormité d'une faute qu'il condamne.

Voici donc comme s'exprime saint Bernard , en se demandant à lui-même d'où il provient ( 1 ). » Que suis-je ? » Un homme formé d'une liqueur » gluante. La semence humaine , dont » j'ai été produit , est une espece d'é- » cume qui , s'étant ensuite congelée » & croissant peu à peu , est devenue » de la chair. « Quelqu'adoucissement que j'aye apporté aux expressions latines , je sens , monsieur , combien la

(1) Quid sum ego ? Homo de humore liquido. Fui enim in momento conceptionis de humano semine conceptus. Deinde spuma illa, modicum crescendo , caro facta est. D. Bernard. meditat. devotissima ad human. condit. cognit. cap. 2. num. 1.

description que je viens de vous faire a dû vous étonner ; à peine la pardonneriez-vous à un professeur en médecine , qui expliqueroit , à ses écoliers , les opérations de la nature dans la formation du *fœtus*. Vous trouveriez , avec raison , qu'il ne devoit point entrer dans ces sortes de particularités , & que les termes de *liqueur gluante* , d'*écume congelée* , seroient aussi inutiles qu'immodestes , ceux de *semence humaine* suffisant pour exprimer ce qui concerne la formation & l'organisation du *fœtus*. Il est presque inconcevable qu'un sçavant théologien , qu'un pere de l'église , ait pû donner dans un aussi grand travers. Est-il possible que saint Bernard ne se soit pas apperçu que les idées qu'il offroit à l'imagination étoient fales & impures ? Et s'il s'en est apperçu , pourquoi est-il entré dans un détail aussi inutile dans un livre qu'il n'écrivoit que pour exciter les lecteurs à la piété ? Le pere Adam , jésuite , si connu par ses emportemens criminels contre les excellens ouvrages de saint Augustin , n'eût pas été en droit de blâ-

mer saint Bernard , lui (1) qui » inter-  
 » prêtoit à une ursuline du couvent de  
 » saint Macaire , le traité de la généra-  
 » tion , & parloit des parties , qui con-  
 » tribuent à la propagation des enfans ,  
 » avec autant de clarté , que le sieur  
 » du Laurent dans son anatomie. «

Ces théologiens , que je me conten-  
 terai d'appeller indiscrets , pour ne point  
 blesser le respect que je dois au pre-  
 mier , & la charité qui m'oblige à mén-  
 ager le second , étoient bien éloignés  
 de la scrupuleuse sagesse de M. Bos-  
 fuet , évêque de Meaux. Cet illustre  
 écrivain , qui força ses plus grands ad-  
 versaires à convenir de ses éminentes  
 qualités , n'osa employer qu'une seule  
 fois le mot de *paillard* (2) , encore de-  
 manda-t-il pardon à ses lecteurs d'une  
 expression aussi grossière. Sa pudeur fut  
 si alarmée du récit , qu'il fut obligé de  
 faire , des folies d'une visionnaire , qu'il  
 crut avoir besoin d'être purifié par le  
 secours d'un ange : il ne tint pas à lui  
 que Dieu ne lui accordât cette grace ;

(1) Jarrige , jésuite mis sur l'échaffaud , c. 10.

(2) Préface sur l'apocalypse , pag. 27.

il l'en pria instamment. » Seigneur, dit-il (1), si j'osois, je vous demanderois un de vos séraphins, avec le plus brûlant de ses charbons, pour purifier mes lèvres souillées par ce récit, quoique nécessaire. «

Peut-on pousser plus loin la modestie? Vous avouerez, monsieur, lorsque vous aurez lû ce qui fit tant de peine à M. l'évêque de Meaux, qu'il ne croyoit pas que tous les chérubins pussent le purifier; vous avouerez, dis-je, qu'il n'auroit osé entrer dans le sale détail de saint Bernard. Voici le récit qui l'effraya si fort. » Mais (2) qu'étoit-ce enfin que ce songe? Qu'est-ce qu'y vit cette femme si pénétrée? Une montagne, où elle fut reçue par Jésus-Christ: une chambre, où elle demanda pour qui étoient les deux lits; qu'elle y voyoit? En voilà un pour ma mère, & l'autre pour vous, mon épouse... «

Prenez garde, monsieur, à la sage retenue qu'on apperçoit dans les ex-

(1) Relation sur le quiétisme, pag. 28.

(2) Le même, à l'endroit cité.



pressions de M. Bossuet. Son sujet exigeoit absolument qu'il traitât une matière deshonnête ; il l'a fait d'une façon si modeste , qu'il fait sentir à ses lecteurs toute l'horreur des crimes qu'il condamne. D'ailleurs , il ne pouvoit éviter de raconter les fureurs d'une enthousiaste de la secte qu'il combattoit. Au contraire , quelle nécessité y avoit-il que saint Bernard fit une description de la formation du *fœtus* , en termes sales , dans un ouvrage qu'il a intitulé *méditations très-dévotes* ?

Mais qui croiroit, monsieur , qu'un prélat , aussi retenu & aussi chaste que M. de Meaux , étoit marié , quoiqu'évêque , & qu'après avoir rempli les fonctions de l'épiscopat , il accomplissoit celles du mariage ? J'ai peine à me figurer que cela soit véritable ; cependant l'Europe entière est comme persuadée de ce fait , & personne jusqu'ici ne s'est avisé d'en vouloir démontrer la fausseté. Je m'étonne que les écrivains catholiques aient négligé de détruire un conte aussi odieux , s'il est vrai que c'en soit un. Car enfin que pourront

penſer les proteſtans , de la ſincérité de nos controverſiſtes & de leur perſuaſion pour les dogmes qu'ils défendent , ſi un évêque des plus grands adverſaires de la doctrine calvinienne , & par conféquent du mariage des prêtres , eſt mort étant marié , & a pratiqué toute ſa vie ce qu'il condamnoit dans les autres ?

Si vous me demandez ce que je penſe de cette hiſtoire , je vous répondrai que je ne ſçai à quoi me déterminer. D'un côté , il y auroit de la témérité à vouloir condamner M. de Meaux ſur un bruit peut-être répandu par ſes ennemis ; & de l'autre , le ſilence des partiſans de ce prélat , qui ſemble autorifer ce bruit , eſt d'autant plus ſurprenant , qu'on a imprimé pluſieurs fois les reproches qu'on lui fait ſur ſa tranſgreſſion de la loi du célibat. Il eſt vrai que les auteurs de ces écrits ne ſont pas des gens d'un grand poids dans la république des lettres ; mais leurs diſcours ne laiffent pas de nuire à ſa réputation.

Vous ſçavez ſans doute , dit un au-

» teur anonyme (1), que M. Bossuet,  
 » tout évêque qu'il étoit, étoit marié.  
 » Permettez que je vous conte, sur ce  
 » sujet, une histoire assez divertissante.  
 » Cet évêque, voulant faire sa cour au  
 » pere le Tellier, lui dit qu'il étoit  
 » grand partisan du molinisme. Le pere  
 » le Tellier, qui étoit instruit du ma-  
 » riage de cet évêque, & qui sçavoit  
 » le nom de sa concubine, lui répondit :  
 » je suis assuré que vous êtes plus mo-  
 » léoniste que moliniste. Effectivement  
 » la femme de cet évêque s'appelloit  
 » mademoiselle de Moléon. Voyez, sur  
 » ce mariage secret, les *mémoires anec-*  
 » *dotes de la cour & du clergé de France,*  
 » pag. 108. Tous les gens de lettres de  
 » Paris connoissent ce fait. «

Les dernieres lignes de ce passage  
 me font douter de la vérité du passage  
 entier ; car j'ai connu, & je connois en-  
 core, à Paris, plusieurs sçavans de la  
 premiere classe, qui m'ont assuré que  
 ce mariage étoit une pure chimere. Il

(1) Voyage littéraire, fait en 1733, en France,  
 en Angleterre & en Hollande, page 202.

est vrai que j'en ai trouvé aussi plusieurs autres, dignes de croyance, qui prétendoient que cet évêque étoit mort marié. On peut donc assurer, de cette diversité de sentimens, que le fait dont on dispute est incertain. Je ne voudrois pas soutenir que monsieur Bossuet n'a point épousé mademoiselle de Moléon ; mais je n'oserois assurer non plus qu'elle ait été sa femme. Je souhaiterois de tout mon cœur, monsieur, que quelque écrivain, catholique ou protestant, voulût bien éclaircir ce fait. Au reste, s'il est vrai que ce mariage ait été, on ne peut assez s'étonner de la dissimulation des plus grands hommes. Ne trouvez-vous pas plaisant qu'un écrivain, qui passoit toutes les nuits entre les bras de mademoiselle de Moléon, qui sans doute lui disoit : *da* (1) *oscula dùm licet . . . . hoc gaudium satis properantibus rape*, crût avoir besoin d'un chérubin pour purifier ses lèvres souillées par un récit exprimé dans des termes cent fois plus modestes que ceux des peres de l'église ?

(1) *Pet. Arb. Sat.*

## §. III.

*Que les plus illustres théologiens agitent souvent des questions inutiles, & cherchent envain à approfondir celles qui sont au-dessus de la connoissance humaine.*

Le second défaut, dont nous sommes convenus que les théologiens doivent se défendre, c'est celui de chercher à développer des questions qu'il est impossible aux hommes de pouvoir approfondir, & de vouloir rendre raison de certaines choses, dont ils ne peuvent avoir que des notions très-confuses. Les plus grands écrivains ont donné quelquefois dans ce travers. Saint Augustin & saint Bernard ont fait des descriptions, des plaisirs qu'on goûte en paradis, qu'on doit mettre au rang des déclamations puériles d'un rhéteur, qui ne contiennent que des mots. Ces docteurs auroient pû dire dans trois paroles, ce qu'ils n'ont dit que dans une page; & leurs lecteurs n'en auroient pas été moins instruits. » Heu-



» reuse l'ame ! s'écrie S. Augustin (1),  
 » qui , délivrée des liens du corps , s'en-  
 » vole au ciel , & y jouit de la vûe du  
 » Seigneur. Elle est nourrie de tous les  
 » biens qu'on goûte dans la maison de  
 » Dieu , & boit à longs traits dans un  
 » torrent de voluptés. « Si ce sçavant  
 docteur se fût contenté de présenter  
 cette image des plaisirs du paradis , il  
 n'y auroit rien à dire : il donne , en deux  
 mots , une idée de la grandeur du bon-  
 heur dont jouiront les justes , & fait  
 sentir en même tems que ce bonheur  
 est au-dessus des connoissances humai-  
 nes : cela suffisoit. Mais en voulant en-  
 trer dans le détail des plaisirs célestes ,  
 il en a fait une description qui ne peut  
 guère tenter que des musiciens , & des  
 curés jansénistes , persécutés pour l'ap-  
 pel de la bulle *unigenitus*.

» Quel concert mélodieux, dit-il (2),

(1) *Felix animâ ! quæ terreno resoluta carcere ,  
 libera cœlum petit : quæ te dulcissimum dominum  
 facie ad faciem cernit . . . . Inebriata enim est ab  
 ubertate domûs tuæ , & torrente voluptatis tuæ  
 potas eam. D. August. manual. cap. 6. num. 1.*

(2) *Quæ canticâ ! quæ organâ ! quæ cantilenæ !  
 quæ melodiæ ibi sine fine decantantur ! Sonant ibi*

» ne fait-on pas dans le ciel! Ce sont  
 » des cantiques perpétuels ; on y joue  
 » de l'orgue ; les anges & les saints y  
 » unissent leurs voix pour chanter des  
 » hymnes , qui sont répétés par tous  
 » les habitans célestes. « Je ne traduis  
 que le sens des paroles de saint Au-  
 gustin ; car sans cela je serois obligé  
 d'entrer dans un détail , des différens  
 airs qu'on chante en paradis , qui vous  
 paroîtroit puérile. Je ne sçai , par  
 exemple , ce que ce docteur entend  
 par la distinction qu'il fait de *cantica* &  
*cantilenæ*. Apparemment que les *canti-*  
*ca* sont les motets à grand chœur , &  
 que les *cantilenæ* sont les *solo*. Je ne  
 sçai aussi quelle est la distinction qu'on  
 doit faire entre *organa* seul , & *melliflua*  
*hymnorum organa* ; à moins que l'*organa*  
 ne doive être pris pour l'orgue , & le  
*melliflua hymnorum organa* pour tout  
 l'orchestre , ou pour le gros de la sym-

*melliflua hymnorum organa* , suavissima angelo-  
 rum melodia , cantica canticorum mira : quæ ad  
 laudem & gloriam tuam à supernis civibus decan-  
 tantur. *August. manual. cap. 6. num. 2.* Un homme  
 qui n'aimeroit pas la musique , ne trouveroit rien  
 de fort tentant dans ces plaisirs.

phonie. On ne peut expliquer ces sortes de choses, sans être aussi bien instruit de l'ordre des concerts célestes, que l'étoit saint Augustin.

Je viens au reste de sa description des plaisirs des bienheureux. Ce n'est, selon lui, que la privation de toutes les inquiétudes auxquelles les infortunés mortels sont sujets. » La haine & la  
 » malice, dit-il (1), ne sont point con-  
 » nues dans le ciel; on n'y trouve plus  
 » d'ennemis; on n'y craint pas l'indi-  
 » gence, ni la calomnie; on n'y a point  
 » de querelle; on n'y ressent ni la crain-  
 » te, ni l'inquiétude, ni la violence, ni  
 » la discorde. « Prenez garde, mon-  
 sieur, qu'il y a bien des personnes qui  
 peuvent être exemptes de tous ces  
 troubles, dont saint Augustin assure  
 qu'on est délivré en paradis. Ils pour-  
 roient lui dire: s'il n'y a pas d'autre

(1) Amaritudo & omnis fellis asperitas in regione tuâ locum non habent. Non est ibi malus, neque malitia. Non est adversarius & impugnans, nec est ulla peccati illecebra. Nulla est ibi indigentia, dedecus nullum. Rixa nulla, nullum improprium, causatio nulla, nullus timor, nulla quietudo, nulla pœna, nulla dubietas, nulla violentia, nulla discordia. *August. nb. sup.*

bonheur que celui que vous nous promettez dans l'autre vie, nous ne devons pas nous regarder comme fort heureux de quitter les liens du corps, pour jouir de la gloire céleste, puisque nous avons ici tout ce que nous aurons dans l'autre monde. Il est vrai que saint Augustin ajoute (1) qu'on y jouira d'un bonheur éternel dans le sein de la divinité; mais c'étoit-là purement & simplement ce qu'il falloit dire, sans faire de longs discours inutiles, & qui ne signifient rien. Il semble même que ce saint docteur étoit presque aussi charmé d'entendre la musique céleste, que de contempler la gloire de Dieu; car, après avoir dit qu'on jouira dans son sein d'une félicité perpétuelle, il revient encore aux chansons & aux chansonnettes célestes. » Oh! que je » serai heureux, s'écrie-t-il (2), lorsqu' » que je pourrai ouïr les chansons &

(1) Sed est ibi pax summa, charitas plena, jubilatio & laus Dei æterna, sine fine secunda requies, & gaudium semper in Spiritu sancto. *Aug. ub. sup.*

(2) O quàm fortunatus ero, si audiero jucundissimas civium tuorum cantilenas, carmina melliflua! *Id. ub. sup. num. 3.*

» les vers des citoyens célestes ! « Il ne  
se contentoit pas de les entendre, il en  
vouloit aussi chanter quelques-unes.  
» Trop heureux, ajoute-t-il (1), si je  
» puis être reçu au nombre des musi-  
» ciens ! «

Vous trouverez peut-être, monsieur, ma critique un peu vive, & vous penserez que je n'ai pas, pour saint Augustin, autant de vénération & d'estime que je proteste d'en avoir. Détrompez-vous : je n'appuye sur les fautes de ce grand génie, que dans la vûe de rendre plus circonspects ceux qui seroient tentés de l'imiter ici aveuglément. Je répète encore ici, monsieur, ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire : je regarde saint Augustin comme un des plus grands esprits qu'il y ait eu ; le moins parfait de ses ouvrages contient mille belles choses ; jugez des beautés qui doivent être dans les autres. J'espère que, lorsque vous aurez lû la lettre que je vous écrirai dans quelque tems, vous serez entierement persuadé

(1) Sed & nimium felix, si ego ipse meruero cantare. *Id. ibid.*



de la profonde vénération que j'ai pour les écrits de ce sçavant homme, qui, sans doute, l'eût emporté non seulement sur tous les théologiens, mais encore sur tous les plus fameux philosophes, s'il eût pû se rendre maître de ses mouvemens, résister à la violence, & , j'ose dire, à la fougue impétueuse de son génie & de ses passions. Je ne le blâme donc si vivement, que pour mieux vous faire sentir que les plus grands hommes tombent quelquefois dans les plus grandes fautes. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que bien souvent ces fautes sont regardées comme des choses estimables, & même dignes d'être imitées.

Le bon saint Bernard a cru devoir copier l'idée que saint Augustin donne des plaisirs du paradis; mais il l'a rendue entièrement ridicule. Comme il s'en falloit bien qu'il eût la grandeur de génie de celui qu'il vouloit imiter, il a avili ce qu'il en a emprunté. Il fait aussi consister le bonheur des bienheureux, dans la privation des maux que souffrent les hommes; mais il fait une description puérile de ces maux, &

rend méprisable le sujet qu'il traite. Il dit d'abord , comme saint Augustin , que la malice , la haine , l'indigence , ne sont point connues dans le ciel. Puis , après avoir pillé ce pere , il veut cou- dre , à ses larcins , quelque chose qui lui appartienne , & il ajoute ( 1 ) , qu'on n'a ni soif , ni faim en paradis , qu'on n'y craint ni le froid , ni le chaud ; & qu'on n'y est point exténué par le jeûne. Peut-on rien dire , monsieur , de plus pitoyable ; & ne doit-on pas faire sentir combien ces sortes d'expressions sont ridicules , pour empêcher que d'autres ne les adoptent & ne s'en servent dans l'occasion ?

Lorsque les théologiens voudront pénétrer dans des choses dont ils n'ont aucune notion distincte , ils tomberont toujours dans le même défaut que saint Bernard ; ils expliqueront ridiculement les matieres les plus sérieuses , & qui demandent le plus de respect. Cet au-

(1) Non suggerit ibi malitia , nec carnis miseria : nulla est ibi aggritudo , nulla omnino necessitas , non est ibi fames , non sitis , non frigus , non æstus , non lassitudo jejunii. *D. Bernard. meditat. devotiss. cap. 16. num. 2.*

teur auroit évité d'écrire beaucoup d'absurdités, s'il se fût contenté de donner une idée du bonheur des saints, par les derniers mots qui terminent sa description (1), & qui promettent aux élus un bonheur éternel, causé par la vision intuitive de Dieu. Pourquoi, quand on peut dire d'aussi belles & d'aussi bonnes choses, avoir recours à des sottises? Il faut bien avoir envie de parler de ce qu'on ne peut comprendre, & de ce qu'on ne comprendra jamais, tant que l'on sera dans ce monde.

Les théologiens donnent encore dans un autre travers, aussi grand que celui de vouloir approfondir des secrets au-dessus de l'intelligence humaine; ils agitent souvent des questions qui sont plus propres à scandaliser les esprits qu'à les édifier. Saint Augustin me fournit le premier exemple. Il fait mention de l'histoire d'un nommé Acyndius, qui, étant obligé de payer, à un receveur de l'épargne, une somme dans un

(1) Ibi est requies à laboribus, pax ab hostibus, amœnitas de novitate, securitas de æternitate, suavitas atque dulcedo de Dei visione. *Id. ibid.*

certain tems , sous peine de mort , & se voyant , à la fin du terme , dans l'impossibilité de s'acquitter , permit à sa femme de coucher avec un homme qui lui avoit promis de lui compter l'argent dont ils avoient besoin : mais le galant , après avoir joui de cette femme , se moqua d'elle , & la mit dans la nécessité d'en porter sa plainte au juge. Le créancier d'Acyndius , ayant appris l'extrémité à laquelle sa dureté avoit réduit ces pauvres gens , eut honte de sa barbarie , & paya lui-même à l'épargne la somme qu'avoit promis le galant. Saint Augustin demande si cette femme étoit coupable ou innocente ? Il paroît qu'il panche vers le dernier sentiment (1). Pour moi , sans vouloir examiner s'il est fondé dans son opinion , je crois être en droit de dire , qu'il eût beaucoup mieux fait de ne point agiter une pareille question , dont l'éclaircissement est peu utile , & dont les suites sont

(1) *Quamquam nonnullæ causæ possint existere, ubi & uxor, mariti consensu, pro ipso marito hoc facere debere videatur. August. de serm. dom. in monte, lib. 1. cap. 11.*

scandaleuses. On est étonné de voir un pere de l'église , un saint aussi éclairé que saint Augustin , examiner gravement , si , dans un certain cas , une femme ne peut pas faire son mari *cocu* , lorsqu'il y consent ; & laisser ensuite la chose indécise , comme une opinion qui peut être également soutenue de part & d'autre (1).

Je n'oublierai pas de vous faire remarquer , monsieur , que quelques anciens théologiens n'ont pas été fort scrupuleux sur le *cocuage*. Saint Chrysostôme (2) & saint Ambroise (3) ont donné de grands éloges au mensonge d'Abraham , qui assuroit sa vie , en exposant prudemment sa femme à passer dans les bras d'un autre. Si des jésuites avoient eu des erreurs aussi grossieres , avec quelle véhémence Pascal ne les auroit-il pas relevées ? Ce sont des anciens auteurs qui les ont insérées dans leurs ouvrages , & personne n'ose les con-

(1) Nihil hinc in alteram partem disputo , liceat cuique æstimare quod velit. *Id. ibid.*

(2) Chrysost. hom. xxiiii. in Gen.

(3) Ambros. de Abraham. lib. i. cap. 2.

damner.



damner. Ceux qui sont le moins la dupe des préjugés, osent à peine se dire à l'oreille : il y a quelquefois chez les pères, qui passent pour être les plus orthodoxes, des sentimens très-condamnables. Après cette confiance, ils ajoutent : ne parlez pas de ce que je vous dis ; car je craindrois d'être regardé comme un hérétique.

Ce respect servile, qu'on a pour les erreurs des grands théologiens, est directement opposé à la recherche de la vérité. Les hommes ne perfectionnent leurs jugemens, qu'autant qu'il leur est permis de condamner le faux, & de louer le vrai par-tout où ils se trouvent. Pourquoi sera-t-il permis de blâmer, dans un théologien moderne, ce qu'on n'osera contredire ouvertement dans les écrits d'un autre qui sera mort depuis douze cens ans ? Les anciens docteurs, quelques célèbres qu'ils aient été, ont soutenu plusieurs opinions erronées : pourquoi ne se seroient-ils pas trompés quelquefois, puisqu'ils étoient des hommes comme ceux qui vivent aujourd'hui ? J'espère vous montrer,

dans peu , qu'il n'est presque aucun théologien illustre , soit ancien , soit moderne , qui n'ait soutenu des propositions très-condamnables ; mais souffrez qu'auparavant je vous fasse faire attention à quelques questions agitées par des génies du premier ordre , & qu'ils auroient beaucoup mieux fait de supprimer. Les confessions de saint Augustin m'en offrent un grand nombre de cette espece. Ce sçavant théologien s'y propose souvent des doutes ; & faute de les bien résoudre , il laisse l'esprit de ses lecteurs dans une incertitude , dont ses vaines recherches sont les premières causes. Je n'en examinerai ici que deux ou trois , parce que la briéveté qu'exige ma lettre ne me permet pas d'entrer dans un plus grand détail. » N'est-ce » pas vous , Seigneur (1) , dit saint Au- » gustin , qui avez appris , à celui qui » vous parle ici , tout ce qu'il vient de » vous dire ? N'est-ce pas vous qui lui » avez appris , qu'avant que vous euf- » siez donné quelque forme à cette ma- » tière informe , & que vous en eussiez

(1) August. confess. lib. 12. cap. 4.

» tiré toutes les diverses especes des  
 » choses, elle n'étoit rien de tout ce  
 » que nous connoissons, c'est-à-dire,  
 » qu'elle n'étoit rien de coloré, ni de  
 » figuré, qu'elle n'étoit ni *corps*, ni *es-*  
 » *prit*? Cependant on ne peut pas dire  
 » qu'elle n'étoit rien: qu'étoit-ce donc?  
 » Quelque chose d'informe, c'est-à-  
 » dire, d'absolument destitué de toute  
 » sorte de forme & de beauté. «

Si j'avois vécu du tems de saint Au-  
 gustin, & s'il m'avoit permis de lui dire  
 ce que j'aurois pensé de sa prétendue  
 révélation, malgré tout le respect que  
 sa vûe m'eût inspiré, je n'aurois pû  
 m'empêcher de lui dire: prenez garde,  
 illustre sçavant, vous vous laissez abu-  
 ser par une illusion flatteuse: la divinité  
 ne sçauroit apprendre des absurdités à  
 ceux qu'elle éclaire; & ce que vous di-  
 tes, de la matiere premiere, est pitoya-  
 ble & même ridicule; loin de nuire aux  
 manichéens, vous les servez, en les  
 combattant avec des armes aussi foi-  
 bles. Comment voulez-vous que la ma-  
 tiere premiere ne fût ni corps ni esprit?  
 Je conviens qu'elle n'étoit point esprit;

mais il est absurde de soutenir qu'elle ne fût point corps , puisqu'elle étoit matiere. J'aimerois autant que vous disiez qu'elle étoit & n'étoit pas : cela n'impliqueroit pas plus contradiction. Prenez donc garde , grand saint , à ne pas attribuer à la révélation les erreurs, où la trop grande vivacité de votre génie vous a fait tomber. Je pourrois vous dire encore , qu'il est impossible que la matiere existe sans forme , & que puisque tout ce qui est matiere est étendu , il doit par conséquent avoir une modification. Mais je veux bien vous passer cette prétendue matiere dénuée de forme, dont vous avez puisé l'idée dans les métamorphoses d'Ovide (1), pourvû que vous ne croyiez pas que la divinité vous a révélé que la matiere premiere n'étoit ni corps ni esprit. Ne dites donc plus à vos lec-

(1) Quâque erat & tellus, illic & pontus & aër.  
 Sic erat instabilis tellus, innabilis unda,  
 Lucis egens aer: nulli sua forma manebat,  
 Obstabatque aliis aliud: quia corpore in uno  
 Frigida pugnabant calidis, humentia siccis,  
 Mollia cum duris, sine pondere habentia pondus.  
*Ovid. metamorph. lib. 1. vers 18. & seq.*

teurs (1) » que vous lasseriez leur pa-  
 » tience, si vous vouliez leur appren-  
 » dre tout ce que Dieu vous a appris  
 » sur le sujet de cette matiere ; & que  
 » vous avez été long-tems sans sçavoir  
 » ce que c'étoit, parce que ceux qui  
 » se mêloient de l'expliquer, ne la com-  
 » prenoient pas. « Je vous jure, illustre  
 docteur, que vous ne la comprenez pas  
 mieux qu'eux ; & je leur défie de pou-  
 voir rien soutenir de plus contraire au  
 bon sens, que d'affurer qu'il a existé  
 une matiere qui n'avoit point d'exten-  
 sion. Permettez-moi d'ajouter, que vous  
 eussiez beaucoup mieux fait de parler,  
 de la matiere premiere, avec autant de  
 retenue que vous avez fait du tems. Il  
 semble pourtant que vous auriez dû  
 vous en tenir à votre premiere décision,  
 sans agiter, dans sept ou huit chapitres,  
 cette question, que vous avez laissée  
 très-obscur. (2).

(1) August. confess. lib. 12. cap. 6.

(2) Quid est tempus? Si nemo ex me quærat ;  
 scio : si quærenti explicare velim, nescio. *August.*  
*confess. lib. 9. cap. 14.* Après s'être expliqué aussi  
 modestement, devoit-il parler à ses lecteurs, dans  
 sept chapitres qui se suivent, d'une chose qu'il ne



Je ne doute pas que saint Augustin n'eût fait attention à mes objections, & qu'elles ne l'eussent d'autant plus frappé, que venant d'un catholique romain, ennemi des manichéens, il eût compris que je n'agissois point par passion : il eût reconnu que les sentimens, qu'il attribuoit à la révélation, ne lui étoient inspirés que par la vivacité de son zèle : il m'eût aussi pardonné de lui remontrer qu'il avoit tort de désapprouver la réponse d'un homme, qui, étant interrogé sur ce que Dieu faisoit avant que le ciel & la terre fussent créés, répondit qu'il préparoit des supplices pour ceux qui cherchent à pénétrer des choses trop relevées. C'étoit ce qu'il pouvoit dire de plus sensé, pour réprimer la vaine curiosité de ceux qui ne cherchent qu'à trouver des subtilités, pour combattre l'authenticité de la révélation. La solution que saint Augustin donne, de cette question (1), ne détruit point les argumens qu'il s'est pro-

connoissoit plus, dès qu'il vouloit la leur expliquer ?

(1) *Idem, confess. lib. 9. cap. 12.*

posés (1); il reste encore mille difficultés à éclaircir, & il auroit été plus prudent de ne les pas apprendre à un lecteur qui les ignoroit.

Ces recherches inutiles, que je n'approuve pas dans saint Augustin, me rappellent une faute considérable du pere Scheffmacher. Cet habile jésuite n'a pas fait réflexion qu'il ne lui convenoit pas, pour détruire le système des protestans, de prêter des armes aux fociniens, & de montrer à ses lecteurs toute la force & l'étendue de leurs raisons. Quand on a lû le passage que je condamne, on est aussi instruit, que si l'on avoit parcouru tous les ouvrages de Socin. Je vais, monsieur, vous le copier en entier, & vous en pourrez juger par vous-même. » Ecoutez donc, » s'il vous plaît, le focinien ou l'arien, » dit ce jésuite (2), qui, pour vous prouver que le Fils est moindre que le » Pere, vous cite ces paroles de Jesus- » Christ, qui se lisent en saint Jean,

(1) Dans le chap. 9.

(2) Lettre d'un docteur catholique, &c. à un gentilhomme luthérien, tom. 1. pag. 68 & suiv.

» chap. XIV. vers. 28 : *mon pere est*  
 » *plus grand que moi* : quoi de plus clair,  
 » vous dit-il, que ces paroles, pour  
 » prouver l'inégalité du Fils ? Vous lui  
 » contesterez, sans doute, la clarté pré-  
 » tendue de ce texte, & vous direz,  
 » qu'il ne faut pas l'entendre sans res-  
 » triction, qu'il faut le restreindre à  
 » l'humanité de Jesus-Christ, & qu'il  
 » y a d'autres passages qui démontrent  
 » la nécessité de cette explication. Mais,  
 » monsieur, si le socinien vous repli-  
 » que, qu'il est clair que Jesus-Christ,  
 » en disant : *mon pere est plus grand que*  
 » *moi*, a parlé de sa personne, & que  
 » par conséquent la personne du Pere  
 » est plus grande que celle du Fils ; &  
 » si en même tems il s'appuye de la  
 » maxime de Luther, qui ne veut pas<sup>(1)</sup>  
 » que la confrontation des passages ait  
 » lieu par-tout, limitant l'usage qu'il  
 » en faut faire à la seule rencontre des  
 » textes obscurs, & prétendant qu'il  
 » seroit d'une mauvaise & très-dange-  
 » reuse pratique d'opposer à un texte  
 » clair d'autres textes pour l'expli-

(1) Dans sa réponse a Carlostet, tom. 4. p. 377.  
 quer ;

» quer ; suivant cette modification du  
 » principe général , le socinien ne sera-  
 » t-il pas autant en droit de se canton-  
 » ner à l'abri de son passage prétendu  
 » très-clair , sans vouloir souffrir que  
 » vous en veniez à la confrontation ,  
 » que Luther s'est cru en droit d'en  
 » user ainsi envers Carlostat , lorsque  
 » ce chef des sacramentaires oppo-  
 » soit quantité de textes à ces paroles : *cecū*  
 » *est mon corps* , pour en affoiblir la  
 » force , & les expliquer selon ses  
 » idées ? Car Luther déclara pour lors  
 » le cas privilégié , & prétendit que  
 » l'abondance de clarté & de lumière  
 » mettoit ledit texte au - dessus de la  
 » loi générale de la confrontation. Pen-  
 » sez-vous que le socinien ne sera pas  
 » tenté de demander aussi une excep-  
 » tion en faveur de son passage , qui  
 » lui paroît des plus lumineux ? Et  
 » vous , monsieur , seriez - vous bien  
 » sûr , dans les principes de Luther ,  
 » que ce passage en effet ne mérite pas  
 » des égards particuliers , qui l'exemp-  
 » tent de la regle commune ?

» Mais non , monsieur , laissons le,  
 Tome I, P

» cours libre à votre méthode, & con-  
 » frontons tant qu'il vous plaira : quel  
 » passage opposerez-vous donc à ce  
 » premier passage allégué par le soci-  
 » nien ? Un de ceux que vous trouve-  
 » rez des plus propres à votre dessein,  
 » fera sans doute celui de la première  
 » épître de saint Jean, ch. V. vers. 7.  
 » *Trois rendent témoignage dans le ciel ;*  
 » *le Pere, le Verbe & le Saint-Esprit :*  
 » *& ces trois ne sont qu'un.* Si ces trois  
 » ne sont qu'un, direz-vous, les voilà  
 » donc parfaitement égaux. Rien de  
 » plus clair, ni de plus précis à votre  
 » compte, que ce texte, pour fixer le  
 » sens du premier. Mais, vous répon-  
 » dra le socinien, ne vous appercevez-  
 » vous pas de la double signification  
 » de ces mots, *& ces trois ne sont qu'un ?*  
 » Vous prétendez les entendre d'une  
 » unité d'essence, & nous soutenons  
 » qu'il faut les entendre d'une unité  
 » morale, qui n'est autre chose qu'une  
 » parfaite unanimité, ou union de sen-  
 » timens & de volontés. C'est ainsi  
 » qu'on dit de trois bons amis, qu'ils  
 » ne sont qu'un. Il appuyera même



» cette explication par d'autres passa-  
 » ges , en apparence très-favorables  
 » à sa mauvaise cause , comme par ce-  
 » lui qui suit immédiatement : *Trois*  
 » *tendent témoignage dans la terre* (1) ;  
 » *l'esprit , l'eau & le sang , & ces trois*  
 » *ne sont qu'un ; & par celui de l'évan-*  
 » *gile de S. Jean , ch. XVII. vers. 22.*  
 » où le sauveur prie pour ses disciples ,  
 » afin qu'ils soient un , comme lui &  
 » son pere sont un. Voyez-vous , vous  
 » dira-t il , de quelle unité il s'agit ici ?  
 » Les trois choses , dont il est parlé ,  
 » ne peuvent être un , que d'une unité  
 » de vertu & de signification , & non  
 » d'une unité de nature ; & les disci-  
 » ples ne peuvent , en aucune façon ,  
 » avoir l'unité d'essence ; ils ne sont  
 » capables que d'une union très-étroite ,  
 » d'une parfaite intelligence entr'eux.  
 » Il faut donc , conclura-t-il , dire la  
 » même chose de l'unité des trois per-  
 » sonnes , & n'en pas reconnoître d'au-  
 » tre , que celle qui établit un parfait  
 » accord entr'elles.

» Voilà , monsieur , où aboutira une

(1) Ibid. vers. 1.

» premiere confrontation de textes ;  
 » qui , à ce que vous voyez , n'est pas  
 » des plus propres à donner à votre  
 » foi le degré de certitude qu'elle doit  
 » avoir. Que si vous en tentez une  
 » seconde , elle ne vous réussira guère  
 » mieux , & il en sera de même d'une  
 » troisieme. Vous n'en manquerez pas ,  
 » à la vérité , de textes très-forts &  
 » très-pressans , pour prouver la divi-  
 » nité de Jesus - Christ ; mais aussi le  
 » socinien ne manquera jamais d'ex-  
 » plications , ni de textes très-spécieux  
 » à y opposer. Le point sera de don-  
 » ner la juste préférence , ou à ceux-  
 » ci , ou à ceux-là , sans aucun danger  
 » de vous tromper.

» Vous citerez , par exemple , plu-  
 » sieurs endroits de l'écriture , où Je-  
 » sus-Christ est nommé *Dieu* ; à quoi  
 » vous ajouterez ce raisonnement , qui  
 » est très-bon : il ne peut y avoir qu'une  
 » divinité , Jesus - Christ est Dieu ; il  
 » faut donc qu'il ait la même divinité  
 » que son pere. Le socinien repliquera :  
 » le pere est nommé , dans saint Jean ,  
 » ch. XVII. vers. 3. le seul vrai Dieu ;

» & il est sûr qu'il ne peut y en avoir  
 » qu'un seul ; à quoi il ajoutera ce rai-  
 » sonnement, qui est très-apparent :  
 » il n'y a qu'un seul Dieu ; c'est Dieu  
 » le pere, qui est le seul Dieu ; par  
 » conséquent le fils ne peut être le vé-  
 » ritable Dieu. C'est ainsi qu'il oppo-  
 » sera texte à texte, raisonnement à  
 » raisonnement, pour vous prouver,  
 » que le nom de Dieu ne peut con-  
 » venir au fils, dans sa propre & stricte  
 » signification ; & qu'il ne lui est donné  
 » dans l'écriture, qu'à cause de la très-  
 » excellente ressemblance qu'il a avec  
 » son pere, & qui le fait nommer,  
 » par l'apôtre (1), *l'image du Dieu in-*  
 » *visible* ; d'où il tirera un nouvel ar-  
 » gument en faveur de son erreur, en  
 » disant, que si Jesus-Christ est l'image  
 » de Dieu, il n'est donc pas la sub-  
 » stance de Dieu même ; puisque l'i-  
 » mage est par-tout ailleurs distinguée  
 » de la substance de celui qu'elle re-  
 » présente. Et pour justifier la signifi-  
 » cation moins propre & plus éten-  
 » due, dans laquelle il veut qu'on

(1) Coloss. I. 15. II. Corinth. IV 4.

174 MÉMOIRES SECRETS

» prenne le nom de Dieu toutes les  
» fois qu'il est donné à Jesus-Christ ,  
» il vous fera voir , dans l'écriture ,  
» que ce nom a été donné effective-  
» ment à plusieurs créatures. Puis en-  
» tassant texte sur texte , pour enlever  
» à Jesus-Christ la gloire de la divi-  
» nité suprême , il vous citera le cha-  
» pitre XX. de S. Matthieu , où le  
» Sauveur dit , vers. 23. *qu'il n'est pas*  
» *à lui de donner d'être assis à sa droite*  
» *ou à sa gauche , que c'est pour ceux à*  
» *qui son pere l'a destiné : le chap. XIII.*  
» *de S. Marc , où il est dit , vers. 32.*  
» *que le fils ignore le jour du jugement ,*  
» *Et qu'il n'y a que le pere , qui le sçache :*  
» *le chap. XVIII. de saint Luc , où*  
» *Jesus-Christ dit , vers. 19. Pourquoi*  
» *m'appellez-vous bon ? il n'y a que Dieu*  
» *seul , qui soit bon : le chap. X. de*  
» *saint Jean , vers. 35. où Jesus-Christ*  
» *reproche aux Juifs leur injustice à*  
» *vouloir le lapider , pour s'être dit fils*  
» *de Dieu , alléguant , pour sa justi-*  
» *fication , que la loi appelle des dieux ,*  
» *ceux à qui la parole de Dieu a été*  
» *adressée : le chapitre XV. de la I.*

» aux Corinthiens, vers. 28. où saint  
 » Paul dit , que *Jesus-Christ* , après  
 » avoir mis toutes choses sous la puissance  
 » de son pere , lui sera lui-même assujetti.  
 » Il citera , dis-je , tous ces textes &  
 » une infinité d'autres , que je ne rap-  
 » porte pas , & conclura de cet amas  
 » de textes , que *Jesus-Christ* n'a ni  
 » les mêmes connoissances , ni le même  
 » pouvoir , ni la même bonté , ni la  
 » même indépendance que son pere ,  
 » & par conséquent , qu'il ne lui est  
 » en aucune façon égal. «

Eh bien , monsieur , ai-je eu raison  
 de vous dire que , lorsqu'on avoit lu  
 ce morceau du livre du pere Scheff-  
 macher , on étoit parfaitement instruit  
 de toutes les difficultés que forment les  
 sociniens contre les principaux articles  
 de la religion chrétienne ? Si l'on im-  
 primoit à Paris une feuille , qui contint  
 simplement ce que vous venez de lire ,  
 croyez-vous qu'elle ne seroit pas prof-  
 crite & condamnée par arrêt du parle-  
 ment ? Je sçai que le pere Scheffma-  
 cher dira , pour sa défense , qu'il n'a  
 insisté & ne s'est arrêté sur les objec-



tions des sociniens , que pour mieux faire sentir la nécessité de recourir à un juge , qui ait le pouvoir de décider définitivement des disputes qui naissent au sujet des différentes explications de l'écriture. Mais cela n'excuse point son indiscretion ; il devoit se servir d'un autre moyen , & ne pas risquer de causer un mal beaucoup plus grand que celui qu'il vouloit guérir. Pour lui faire connoître évidemment le tort qu'il a eu de rapporter les plus forts argumens des sociniens , il n'y auroit qu'à lui faire cette objection : vous avez parfaitement bien prouvé , que les sociniens ont de très-bonnes raisons pour nier la divinité de Jesus-Christ ; le sçavant ministre (1) , qui a répondu à votre ouvrage , m'a persuadé qu'il n'y a sur la terre aucun juge infallible des controverses ; que tous les particuliers ont le droit de juger par examen , & qu'il ne peut y avoir d'autre regle de foi , que l'écriture sainte : ne trouvez donc pas mauvais , pere Scheffmacher ,

(1) Monsieur Arnaud de la Chapelle , pasteur de la Haye.

que je profite des lumières que vous m'avez données, & que j'embrasse le socinianisme, puisqu'il se fonde sur des raisons aussi fortes & sur des passages sacrés, qui me paroissent très-clairs.

Que répondroit à cela le docteur de l'université catholique de Strasbourg? Diroit-il que son adversaire n'a pas démontré qu'il n'y a aucun juge infallible des controverses? Ce seroit-là une réponse qui ne serviroit à rien, puisqu'il est certain que plusieurs personnes peuvent être plus frappées des preuves du ministre, que des siennes. Je veux même qu'elles soient plus foibles; combien ne voit-on pas de gens qui se laissent entraîner par des objections trompeuses? Le pere Scheffmacher, par son imprudente exposition des argumens des sociniens, sera donc toujours coupable d'avoir détruit la croyance de la divinité dans l'esprit d'un de ses lecteurs. Il ne sçauroit dire, pour se justifier, que les objections qu'il a rapportées sont si foibles d'elles-mêmes, qu'elles ne sçauroient faire aucune impression; car il avoue le contraire,

& cet aveu aggrave encore la faute que  
 je condamne. » Sçavez - vous quel-  
 » qu'un, dit ce jésuite (1), qui ait exami-  
 » né, avec soin, ce qui s'est dit pour ou  
 » contre la consubstantialité du Verbe,  
 » pour ou contre la divinité du Saint-  
 » Esprit ; qui, par une recherche  
 » exacte de ce qui s'est dit de part &  
 » d'autre, se soit mis en état de juger,  
 » par lui-même, s'il y a deux natures  
 » en Jesus-Christ, ou s'il n'y en a  
 » qu'une ; s'il n'y a qu'une personne en  
 » Jesus-Christ, ou s'il y en a deux ?  
 » Avouez, monsieur, que vous ne con-  
 » noissez personne de votre rang, qui  
 » se soit jamais embarrassé du détail  
 » de ces importantes questions. . . . .  
 » Sur quoi donc se fonde tout ce mon-  
 » de avec vous, pour recevoir des  
 » vérités, qui ont été contestées, pen-  
 » dant un tems très-considérable, par  
 » une infinité de gens d'un esprit rare  
 » & d'un profond sçavoir ; vérités qui,  
 » après tous les éclaircissemens qu'on  
 » y a donnés, souffrent encore aujour-

(1) Lettres d'un docteur catholique à un gen-  
 tilhomme protestant, tom. 1. pag. 99.

» d'hui des difficultés capables d'éton-  
 » ner & d'embarrasser les esprits les  
 » plus pénétrants ? «

Après une confession aussi authenti-  
 que , il seroit ridicule au pere Scheff-  
 macher de soutenir que les objections  
 des sociniens ne sont d'aucun poids ,  
 & qu'on ne court point de risque à les  
 apprendre à beaucoup de gens , qui ,  
 selon toutes les apparences , les au-  
 roient ignorées toute leur vie. Cet ha-  
 bile jésuite a connu lui-même qu'il  
 étoit allé trop loin ; il a senti sa faute ,  
 & a cru la réparer par une protesta-  
 tion (1), de la vérité de laquelle je suis  
 fermement persuadé ; mais qui pour-

(1) A Dieu ne plaise , monsieur , que , par tout  
 ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire , je  
 cherche à ébranler ou à affoiblir , le moins du  
 monde , votre foi touchant la divinité de Jesus-  
 Christ. Ce seroit un effet infiniment éloigné de  
 mes vues. Prêt à sacrifier mille vies à la défense  
 de cet article , le plus important de la religion  
 chrétienne , je n'ai ici d'autre dessein , que de vous  
 montrer , que le principe de la confrontation ne  
 peut assez affermir votre foi , si vous n'avez soin  
 de l'appuyer en même tems des décisions d'une  
 église infallible dans ses explications , &c. *Let-  
 tres d'un docteur catholique à un gentilhomme pro-  
 testant , tom. 1. p. 67.*

tant n'excuse point son indiscretion. Je ferois fâché, monsieur, que vous crussiez que je méprise l'ouvrage du pere Scheffmacher, parce que j'en critique quelques endroits ; je puis vous assurer qu'il est peu de livres, dans son genre, dont je fasse autant de cas. Il y a environ trois ans que je le lus, pour la premiere fois, à Strasbourg : je fus charmé de la légereté du stile de ce jésuite, de l'arrangement & de l'ordre qu'il y a dans les matieres qu'il traite ; de la façon aisée & naturelle, dont il présente, à ses lecteurs, les choses les plus abstraites & quelquefois les plus séches ; de la finesse & du sel, qui regnent dans plusieurs de ses critiques. Un sçavant ministre de la Haye lui a répondu (1) : il a trouvé, dans ce théologien, un adverfaire digne de lui. Ce ministre a saisi le point fondamental sur lequel est construit le systême du pere Scheffmacher ; il a employé, pour le détruire, tout ce que l'éloquence la plus véhémence & l'érudition la plus profonde peuvent fournir à un habile homme,

(1) Voyez son nom, ci devant page 176.



qui sçait profiter de ses avantages.

Voilà , monsieur , deux ouvrages opposés , dont je vous fais également l'éloge. Cela ne doit pas surprendre un homme aussi éclairé que vous. Comme vous jugez sans passion , vous louez le beau & le solide par-tout où ils se trouvent. Je vous ai entendu donner à M. Claude toutes les louanges que mérite un génie aussi grand , aussi vaste , aussi éclairé que le sien , dans l'instant que vous veniez de faire les justes éloges de M. Bossuet & de M. Arnaud , illustres adversaires de ce grand homme. Je puis donc vous assurer , sans craindre que vous me taxiez d'une complaisance servile , que les deux ouvrages , dont je vous parle , sont excellens. Si vous me demandez qui est celui auquel je donnerois la préférence , si j'étois forcé de décider ? Je vous répondrai à peu près ce que dit Palémon aux deux bergers qui l'avoient choisi pour juge de leur dispute (1) : il ne m'ap-

(1) Non nostrum inter vos tantas componere lites,  
Et vitulâ tu dignus , & hic : & quisquis amores  
Aut metuet dulces , aut experietur amaros.

*Virg. bucol. eclog. 3. sub fine*

partient pas de prononcer sur une aussi grande question ; ils sont l'un & l'autre dignes de l'estime du public ; & tous ceux , qui écriront aussi-bien qu'eux , mériteront la même gloire. Il y a cependant quelques légers défauts dans les ouvrages de ces deux illustres théologiens , que j'aurai soin de vous faire remarquer , lorsque l'occasion s'en présentera , pour vous persuader toujours davantage qu'on trouve plusieurs fautes dans les écrits des plus grands hommes.

Je me rappelle que je vous ai promis de vous faire voir évidemment , qu'il est peu d'habiles théologiens , qui n'aient soutenu quelques erreurs très-condamnables ; je vais tâcher de m'acquitter de ma promesse.

#### §. IV.

*Que les plus célèbres théologiens ont soutenu des erreurs très-grossières.*

Commençons , monsieur , par Origène. Tout le monde convient du mé-

rite personnel de cet auteur : il poussa l'amour de la chasteté jusqu'au dernier période : il souffrit, pour la religion, les supplices les plus douloureux : sa science égala sa vertu : tous les sçavans avouent qu'il fut un des plus beaux & des plus sublimes génies de son siècle. Dans quelles erreurs n'est-il pas tombé ? Il a cru & soutenu les absurdités les plus monstrueuses. Selon lui, plusieurs anges courroient grand risque d'être fessés au jour du jugement : il regardoit ces intelligences célestes comme des pédans, qui répondroient, corps pour corps, ou, pour mieux dire, *derriere* pour *derriere*, des fautes de leurs écoliers. » Il prétendoit qu'elles seroient » rigoureusement punies, lorsqu'elles » n'auroient pas fait leur devoir à la » garde des hommes commis aux soins » de leur charité (1). Il croyoit que la » terre étoit un gros animal, capable » de bien & de mal, & ensuite digne » de récompense ou de châtiment. « Peut-on rien voir de si absurde que cette

(1) Voyez Etienne Binet, du salut d'Origène, pag. 500.

opinion , qui conduit naturellement au spinosisme ? Lorsque vous accordez qu'il y a un esprit répandu dans toute la matiere , capable de perception & de sentiment , il s'ensuit que l'ame de l'homme n'est qu'une portioncule de l'ame universelle , ainsi que celle d'une plante. Elle a seulement la faculté de faire ses opérations plus librement , à cause de la configuration différente des organes. Ce systême est , de tous les systêmes , le moins sensé , comme je crois que vous en convenez.

Les erreurs de Tertullien ne sont pas , à la vérité , si grossieres que celles d'Origène ; mais elles ne sont pas moins dangereuses. Cet auteur a soutenu la matérialité de l'ame (1) ; & , par les argumens qu'il employoit pour prouver son opinion , on eût pu , en les lui accordant , l'obliger d'avouer que Dieu même étoit matériel. » Tout ce qui » n'est point corporel , disoit-il (2) , n'est » rien : il ne peut subsister aucune sub-

(1) Animam nihil esse , si corpus non sit. *Tert. de animâ* , 7.

(2) Cum autem sit , ( *anima* ) habeat necesse est  
tance

» tance qui ne soit matérielle : or l'ame  
 » subsiste ; donc elle est une substance  
 » matérielle. «

Vous voyez que je suis fondé à dire que l'on eût aisément contraint Tertulien d'avouer , par ses propres principes , que Dieu étoit matériel. Il ne falloit que lui objecter , que puisqu'aucune substance , qui n'étoit pas matérielle , ne pouvoit exister , Dieu , qui existoit , étoit par conséquent matériel. Il n'auroit pu avoir recours à une exception en faveur de la divinité ; parce que , dès qu'il auroit voulu s'en prévaloir , son adversaire auroit été en droit d'en demander une seconde , pour l'ame humaine. Puisque vous avouez , lui eût-il dit , qu'il existe une substance spirituelle , il ne vous est pas permis de conclure que , par le pouvoir divin , il n'y en puisse avoir plusieurs autres. Ou soutenez que Dieu même est matériel , ou convenez que l'ame peut être spirituelle.

*aliquid per quod est. Si habet aliquid per quod est, hoc erit corpus ejus. Omne quod est corpus est sui generis : nihil est incorporale, nisi quod non est. Idem de Car. Christ. 2.*



Arnohe fut dans les mêmes erreurs que Tertullien ; il crut que l'ame humaine étoit matérielle , & par conséquent mortelle de sa nature. Une nature immortelle , & non composée , disoit-il (1) , doit être exempte de douleur. Selon lui , l'ame des damnés étoit détruite , après un certain tems , par l'activité du feu ; & celle des bienheureux ne subsistoit que par un miracle continuél , & par une pure grace de Dieu. Je m'étonne qu'Arnohe ait admis une peine momentanée pour la punition des damnés. Par ses principes , les ames , qui n'alloient point en paradis , auroient dû périr en sortant des corps qu'elles animoient. Selon lui , Dieu ne pouvoit punir les hommes , parce que sa nature ne lui permettoit pas de les inquiéter(2).

(1) Quis autem hominum non videt , quod sit immortale , quod simplex , nullum posse dolorem admittere ? Quod autem sentiat dolorem , immortalitatem habere non posse. *Arnob. advers. gentes , lib. 2.*

(2) Quidquid enim mite est placidumque natura , ab nocendi procul est usu , & cogitatione discretum . . . neque enim in dulcedinem vertere amaritudo se potest . . . , ita nihil prodest promoveri velle per hostias Deos lævos. *Arnob. advers. gent. lib. 7.*

Les payens, que ce docteur vouloit instruire, étoient en droit de lui dire : avant que de vouloir nous faire recevoir vos sentimens, tâchez de les concilier, & de ne point soutenir deux opinions diamétralement opposées. Vous prétendez, sans aucune restriction, que la nature de Dieu ne lui permet pas de nuire à personne ; convenez donc que l'ame ne souffrira point, après qu'elle sera séparée du corps. Ou, si vous aimez mieux vous en tenir au dernier sentiment, accordez-nous que Dieu punit rigoureusement ceux qui l'ont offensé ; & ne nous reprochez plus que nous cherchons à fléchir la divinité par des offrandes.

Lactance, disciple d'Arnobé, n'épousa pas toutes ses erreurs ; mais il en adopta quelques-unes. Le pape Gélase, ne pouvant lui pardonner bien des propositions, qui sont dans ses *institutions divines*, les mit au nombre des livres apocryphes. Comme vous n'êtes point moliniste, & que la simple décision d'un pape ne suffit pas pour vous persuader qu'il y avoit des fautes bien considé-

rables dans l'ouvrage en question, je vais, pour justifier Gélase, vous parler de l'argument, dont Lactance s'est servi, pour prouver la virginité de la sainte vierge. Outre qu'il est fondé sur une supposition absurde, fautive & digne d'être sifflée par le plus petit écolier de physique, il offre des idées si basses, si ignobles, & si disproportionnées à la majesté du sujet qu'il traite, que si un théologien s'avisait aujourd'hui d'employer de pareils termes, son livre courroit grand risque d'être brûlé par la main du bourreau. » Puisqu'il est certain & authentique, dit ce docteur (1), » qu'il y a plusieurs animaux qui conçoivent par le moyen du vent, pour quoi le souffle de Dieu ne pourra-t-il pas faire concevoir une vierge ? «

Peut-on rien dire de plus absurde, & n'est-il pas affreux de faire dépendre la réalité du plus grand mystère de la religion chrétienne, d'une fable ridi-

(1) Quòd si animalia quædam vento aut aurâ concipere solere omnibus notum est, cur quisquam mirum putet cum spiritu Dei, cui facile est quidquid velit, gravatam esse virginem dicimus. *Lactant. divin. institut. lib. 4. cap. 12.*

cule, que quelques visionnaires avoient débitée à propos des cavales d'Andalousie ? Je n'ose relever toute l'horreur de cette comparaison ; je dirai seulement, que c'étoit fournir des armes aux payens, que de les combattre par des raisons aussi foibles. Ils auroient été bien complaisans, ou bien crédules, si, pour se débarrasser des objections de Lactance, ils n'avoient pas nié la prétendue conception opérée par le secours du vent.

On ne trouve point, monsieur, dans saint Augustin, des erreurs aussi révoltantes, que dans les auteurs que nous venons de parcourir, mais ce grand homme n'a point été exempt de foiblesse. L'ardeur de son tempéramment, & la vivacité de son génie, lui ont quelquefois fait pousser les choses à l'extrémité. Il outre ses décisions, & fait des crimes des actions les plus innocentes. Selon lui, les hommes pêchent, lorsque, pendant les caresses qu'ils font à leurs épouses, ils ne pensent pas à la procréation des enfans (1). Il faut, dans les plaisirs du mariage, pour être exempt de

faute, diriger perpétuellement son esprit à la procréation des enfans, qui en doit être le principal but. J'avoue que je trouve ridicule, qu'un aussi grand génie, que saint Augustin ait cru, qu'il étoit nécessaire au salut d'introduire dans les caresses des gens mariés une direction d'intention bien moins utile, que celle dont on reproche l'invention aux jésuites ; mais il n'est pas surprenant, que ce pere de l'église ait été si sévère, & ait prescrit, sous peine de péché, des loix aussi dures aux époux ; puisqu'il a soutenu, que les enfans péchoient étant à la mamelle, & qu'il s'est cru obligé de demander pardon à Dieu des fautes qu'il avoit commises, lorsqu'il étoit encore en nourrice. » Qui pourra me mat-  
 » quer, dit-il, les péchés de mon en-  
 » fance (2) ? Car il n'y a point d'hom-  
 » me sans péché & sans souillure de-  
 » vant vos yeux, non pas même l'en-

(1) *Conjugalis concubitus, generandi gratiâ, non habet culpam: concupiscentiæ verò satiandæ; sed tamen cum conjugè propter fidem totî venialem habet culpam. August. lib. de bono conjugal. cap. 6.*

(2) *Confess. lib. 1. cap. 7.*



» fant qui n'est né que depuis un jour.  
 » Qui me marquera donc les péchés  
 » de mon enfance ? . . . . . Mais en  
 » quoi est-ce que je péchois alors ?  
 » Peut-être en ce que l'ardeur, que  
 » j'avois de tetter, alloit jusqu'à me  
 » faire pleurer ; car, qui peut douter,  
 » qu'une pareille avidité pour la nour-  
 » riture, ne fût une faute digne de blâ-  
 » me & de punition ? «

Avouez, monsieur, qu'on ne sçau-  
 roit porter plus loin la délicatesse de  
 conscience, que fait saint Augustin.  
 Il se confesse d'avoir pleuré le deuxi-  
 me jour, après qu'il fut venu au mon-  
 de, parce que sa nourrice ne lui don-  
 noit pas à tetter ; & il reconnoît que  
 c'étoit-là un péché digne de punition.  
 Peut-on, après cet excès de rigueur  
 dont il use envers lui, trouver mau-  
 vais, qu'il soit rigide envers les gens  
 mariés, & qu'il leur ordonne une per-  
 pétuelle direction d'intention ? Il est  
 vrai qu'un vétillieur pourroit objecter,  
 que saint Augustin soutient un senti-  
 ment ridicule, lorsqu'il suppose, que  
 les enfans péchent un jour après qu'ils

font nés; & qu'il se croiroit fondé à lui demander, comment il se peut faire qu'une créature, qui n'a aucune connoissance d'elle-même, qui n'a, pour ainsi dire, que le sentiment, & dont les organes ne sont point entierement développés, puisse pécher ?

En vérité, monsieur, on est surpris; avec raison, de voir, que ce grand docteur ait inféré, dans ses écrits, de pareilles puérilités; on croiroit presque, qu'il l'a fait dans le dessein de prouver évidemment, que les plus grands théologiens ont dit quelquefois des extravagances. L'éloquent saint Jérôme semble avoir voulu constater la vérité de ce sentiment. Comme il n'étoit pas moins ennemi du mariage que saint Augustin, il a écrit des choses encore plus outrées que lui. » Vous ne serez pas » tant louable de demeurer veuve, » écrit-il à une femme (1), qu'exécra- » ble si vous vous mariez, n'ayant pas

(1) Ut non tam laudanda sis, si vidua perseveres, quam execranda, si id christiana non feres, quod per tanta sæcula gentiles fœminæ custodierunt. Hieronym. epist. ad Furiam.

» assez

» assez de force pour conserver, étant  
 » chrétienne, ce que des payens ont  
 » sçu garder. « De tel côté qu'on en-  
 visage le sentiment de saint Jérôme, il  
 est très-condamnabte. Si l'on veut le  
 regarder d'un œil philosophique, on  
 trouve qu'il est pernicieux à la société,  
 & qu'il va au détriment des peuples &  
 des souverains. Si l'on veut l'examiner  
 selon les idées que fournit la religion,  
 on voit qu'il a quelque chose de fana-  
 tique. En effet, n'est-ce pas un grand  
 crime, que de donner le nom d'exécra-  
 ble à un sacrement, à une sainte union,  
 que l'église a mise au nombre des ac-  
 tions, qui attirent sur les hommes des  
 graces particulieres de Dieu ? Je de-  
 mande aux théologiens les plus parti-  
 sans de la chasteté, ce que la sorbonne  
 diroit, si un bachelier soutenoit dans  
 une de ses thèses, que les secondes  
 nôces doivent être regardées comme  
 des nœuds exécrables ? Il auroit beau  
 dire, » qu'une femme qui se remarie  
 » est un chien qui retourne à son vomis-  
 » sement, une truie lavée qui court

» se veautrer dans la fange (1) ». On lui diroit qu'il doit parler modestement d'une union autorisée par l'église, illustrée par un sacrement, & utile au bien public. Sa thèse seroit condamnée comme indécente, téméraire, erronée & scandaleuse.

Je doute que l'éloge, que le pape saint Gregoire fait du zèle indiscret de saint Paulin, évêque, trouve chez les théologiens plus d'indulgence, que l'erreur de saint Jérôme. Il raconte, dans un de ses dialogues, l'histoire de cet évêque (2), qui, ayant vendu tous ses biens pour racheter des esclaves, engagea les revenus de son évêché pour en faire le même usage; lorsqu'il les y eut employés, & qu'il n'eut plus rien à donner, il se servit de toute son éloquence, pour persuader à une femme de le vendre lui-même, afin d'avoir de quoi racheter son fils (3). Saint Gré-

(1) *Ut canis revertens ad vomitum, ut sus lotus ad voluptatem. Idem ubi supra.*

(2) *Cuncta quæ ad episcopi usum habere potuit captivis indigentibus largitus est. Greg. dialog. 3. cap. 1.*

(3) *At ille, ut erat vir eloquentissimus, . . . dixit.*

goire compare le zèle de saint Paulin à celui de Jesus-Christ. Il imita, dit-il, celui qui voulut bien prendre la figure d'un esclave, pour nous tirer de l'esclavage (1). Afin de connoître parfaitement, combien la charité de saint Paulin est déplacée, & l'approbation de saint Grégoire contraire à la raison & au bien public, figurez-vous, pour un moment, qu'à la premiere assemblée du Clergé, M. l'archevêque de Sens, lassé de persécuter les jansénistes, & ayant formé le dessein de faire le voyage d'outremer, présente cette requête à ses confreres. » Messieurs, il » y a environ un an que je remis aux » peres de la merci tout le bien de » mon patrimoine ; ils l'ont engagé » au rachat des captifs : j'ai en- » gagé, depuis six mois, les revenus » de mon évêché ; je les ai envoyés

bitanti fœminæ citiùs persuasit . . . . ut pro receptione filii sui in servitium episcopum tradere non dubitaret. *Idem ubi supra.*

(1) Illum imitatus, qui formam servi assumpsit, ne nos essemus servi : cujus sequens vestigia Paulinus ad tempus voluntariè servus factus est. *Idem ubi supra.*



» à Maroc , à ces bons peres , pour  
 » en faire le même usage. Comme il  
 » ne me reste plus rien aujourd'hui ,  
 » que mon bréviaire & mon diurnal ,  
 » meubles dont les Turcs ne font pas  
 » grand cas ; j'ai résolu de m'aller em-  
 » barquer à Marseille , pour me rendre  
 » en Barbarie , avec une nommée Jean-  
 » ne Perrette , vendeuse d'allumettes ,  
 » ma diocésaine , dont le fils a été fait  
 » esclave , afin que cette pauvre fem-  
 » me me vende à quelque Turc , & re-  
 » tire de quoi racheter *Colinet* , son cher  
 » enfant ; j'espere que vous voudrez  
 » bien me faire expédier un passeport  
 » *gratis* «.

Que pensez-vous , monsieur , que les  
 évêques répondroient à cette demande ?  
 Croyez-vous , qu'à l'exemple de saint  
 Grégoire , ils compareroient M. de  
 Sens à Jesus - Christ ; qu'ils regarde-  
 roient son voyage d'outremer , comme  
 quelque chose d'aussi grand que le myf-  
 tère de l'incarnation ? Vous rendez  
 trop de justice au clergé de France ,  
 pour le faire penser si extraordinairement.  
 Quant à moi , il me semble que

j'entends tous les prélats représenter à M. de Sens, que son zèle outré est un grand crime ; que son premier soin doit être de conduire son diocèse ; qu'il ne doit point s'en écarter , ni abandonner ceux qui y vivent , pour aller soulager ceux qui en sont éloignés ; qu'il faut qu'un évêque respecte toujours l'auguste caractère dont il est revêtu , & qu'il doit se regarder comme étant aussi inséparable de son église , qu'un mari de son épouse. Je ne crois pas , monsieur , que vous trouviez à redire aux représentations que l'on feroit à M. de Sens ; je suis assuré , au contraire , que vous les approuvez très-fort , & que vous condamnez autant le faux zèle de saint Paulin , que celui du bon saint Louis , roi de France , qui , après avoir fait périr un nombre prodigieux de ses sujets , par ses guerres d'outremer , mourut enfin heureusement , pour le repos de ceux qui restoient encore , sur les côtes d'Afrique.

J'aimerois mieux approuver les sentimens de saint Bernard sur l'état des ames , que les éloges de saint Grégoire ,

Ils ne sont pas du moins si pernicious. Ce bon saint s'étoit figuré que l'ame humaine, après la séparation du corps, ne voyoit pas Dieu dans le ciel ; mais qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ. Si le pauvre Abellard eût soutenu une aussi grande erreur, quelle persécution n'eût-il pas essuyée ! il eût risqué d'avoir le même sort que ses ouvrages ; mais saint Bernard prêchoit les croisades, avoit la direction d'un grand nombre de couvens de Moines, & se méloit de prédire l'avenir. Il est vrai que ses prophéties ne valaient guère mieux que celles des Astrologues. Cependant ces talens mériteroient plus d'indulgence, que tout le sçavoir, toute l'éloquence & l'érudition d'Abellard.

Aux sentimens erronés de tous les célèbres auteurs, que nous venons de parcourir, joignez ceux de saint Chrysostôme & de saint Ambroise, sur le mensonge d'Abraham, sur la sage prudence de ce juste, de rechercher ce que fuyent les autres maris. J'en ai déjà fait mention au commencement de ma let-

tre ; ainsi je ne m'y arrêterai pas davantage.

Prenez garde , monsieur , que parmi les erreurs que je condamne dans les plus sçavans théologiens , il n'en est aucune qui ne soit généralement désapprouvée par toutes sectes chrétiennes ; car si j'en rapportois , qui pussent être approuvées par quelque communion , je ne serois plus en droit de vouloir les donner , comme des sentimens faux. Il faudroit que je prouvasse auparavant , que mes principes sont plus certains , que ceux que je combats ; or je n'ai point dessein d'entrer dans des disputes de controverse : j'examine seulement les ouvrages des théologiens , pour ce qui regarde la république des lettres ; c'est-à-dire , je censure les erreurs , & je blâme les défauts qui intéressent toutes les sociétés ; & je ne condamne les sentimens de ces auteurs , qu'autant qu'ils blessent le bien public , ou qu'ils sont contraires au bon sens & à la lumière naturelle.

Ne pensez donc pas , qu'en critiquant certaine opinion de Luther , je

prétende entrer dans la discussion de sa doctrine ; non , monsieur , ce n'est pas là mon idée. Je vous prie aussi , de ne pas vous figurer , que je regarde ce grand homme , comme plusieurs catholiques outrés , qui ne peuvent se résoudre à louer ce qu'il y a de louable dans leurs ennemis. Quant à moi , je vous avoue , que je considère ce réformateur , comme un des plus illustres génies qu'ait produit l'Allemagne. Il avoit une grande imagination , une érudition profonde ; sa patrie lui fut redevable du retour des sciences ; il vengea le bon sens opprimé , depuis plusieurs siècles , sous la tyrannie scolastique & monacale , & punit la cour de Rome , d'avoir abusé trop long-tems de la docilité allemande. Après avoir rendu justice à ses talens , & à ses bonnes qualités , je condamne , sans passion , ses défauts. Son génie ardent & fougueux le porta souvent à des extrémités criminelles : il viola quelquefois , non seulement les règles de la bienséance , mais encore celles de la charité chrétienne : dans ses transports , il ne respecta pas



même les choses les plus sacrées. Vous sçavez, monsieur, avec quelle indécence il parla de l'épître de saint Jacques, il la traita d'ouvrage de paille. Voyez au bas de la page ce qu'en dit l'auteur des lettres juives (1). Il est vrai que Luther reconnut son erreur, & qu'il supprima, dans la suite, ces expressions si peu respectueuses ; mais il a laissé subsister en entier le récit du combat qu'il eut avec le diable, au sujet des messes privées. Ce récit est si burlesque, & en même tems si absurde, qu'on est toujours plus étonné, lorsqu'on le lit, qu'un homme, d'un aussi grand génie que Luther, ait assez peu respecté le public & ses lecteurs, pour oser débiter une fable aussi ridicule. Vous serez peut-être bien aise de la sçavoir ; la voici traduite par le pere (2) Scheff-

(1) Etrange effet de l'aveuglement où les préjugés & l'ardeur de soutenir une opinion entraînent les plus grands hommes ! Peut-on rien croire de plus absurde, que d'admettre un différent degré de sagesse dans l'esprit saint ? *Lettres juives, tom. 3. lettre 232. pag. 92.*

(2) Lettres d'un théologien, de l'université catholique de Strasbourg, à un des principaux magistrats de la même ville, tom. 2. pag. 79.

macher, avec la protestation de ce jésuite, sur la fidélité de sa traduction.

» Je ne doute pas, monsieur, que s'il  
» vous est jamais revenu quelque chose  
» de cette conversation, vous ne l'ayez  
» regardé comme un conte fait à plaisir, pour noircir la réputation de Luther; mais, monsieur, serois-je assez privé de sens, pour ne plus me souvenir à qui j'ai l'honneur de parler? Oserois-je recueillir des bruits populaires & fabuleux, pour en entretenir une personne aussi respectable, que vous l'êtes? Non, monsieur, ce n'est pas sur des oui-dire, qu'est fondée l'histoire de l'entretien qu'à eu Luther avec le diable; c'est sur son propre récit. Il y a dans cette ville bien assez de gens, qui s'intéressent à l'honneur & à la défense de ce chef de la prétendue réforme; si je lui en prête, rien ne sera plus aisé que de me convaincre de calomnie & d'imposture. Voici ses propres termes, qu'on trouvera dans les trois différentes éditions de ses ouvrages; dans celle de Wittemberg,

» de Jena , & d'Altenbourg , au tome  
 » & à la page marqués (1).

» M'étant un jour éveillé à minuit ,  
 » le diable commença à disputer avec  
 » moi , dans mon cœur , ainsi qu'il a  
 » coutume de faire , en m'inquiétant  
 » souvent pendant la nuit. Ecoutez ,  
 » grand docteur , me dit-il , faites-vous  
 » réflexion , que vous avez dit la messe  
 » pendant quinze ans , presque tous  
 » les jours ? Que seroit-ce , si vous n'a-  
 » viez commis que des idolâtries , &  
 » qu'au lieu d'adorer le corps & le  
 » sang de Jesus-Christ , vous n'eussiez  
 » adoré que du pain & du vin ? Je  
 » lui répondis , que j'étois un prêtre  
 » légitimement ordonné par l'évêque ,  
 » que je m'étois acquitté de mon mi-  
 » nistère par obéissance , & qu'ayant  
 » eu une intention sincère de consa-  
 » crer , je ne voyois aucune raison de  
 » douter que je n'eusse consacré en  
 » effet. Vraiment oui , me repliqua  
 » Satan ; est-ce que dans les églises

(1) Witemberg. tom. 7. fol. 479. Edit. Jen.  
 Germ. per Thoms & Rebart , p. 82. Altenburg.  
 tom. 6. pag. 86.

» des Turcs & des payens , tout ne se  
 » fait pas également par ordre & dans  
 » un esprit d'obéissance ? Leur culte  
 » est-il bon & irrépréhensible pour  
 » cela ? Que seroit-ce si votre ordina-  
 » tion étoit nulle , & que votre inten-  
 » tion de consacrer eût été aussi vaine  
 » aussi inutile , que l'est celle des prê-  
 » tres Turcs dans l'exercice de leur mi-  
 » nistère , ou que l'a été autrefois celle  
 » des faux prêtres de Jéroboam ? C'est  
 » ici , ajoute Luther , qu'il me prit  
 » une grosse sueur , & que le cœur  
 » commença à me battre d'une étrange  
 » façon. Le Diable ajuste ses raison-  
 » nemens avec beaucoup de subtilité ,  
 » les pousse avec beaucoup plus de  
 » force ; il a la voix forte & rude , &  
 » est si pressant , par les instances qu'il  
 » fait coup sur coup , qu'à peine don-  
 » ne-t-il le loisir de respirer ; aussi ai-  
 » je compris , comment il est arrivé  
 » plus d'une fois , qu'on a trouvé le  
 » matin des gens morts dans leur lit.  
 » Il peut , premièrement les étouffer ;  
 » il peut aussi jeter , par la dispute ,  
 » une si grande épouvante dans l'ame ,

» qu'elle ne pourra résister , & sera  
 » contrainte de sortir du corps dans le  
 » moment même ; c'est ce qui a pensé  
 » m'arriver plus d'une fois » (1).

Ne trouvez-vous pas surprenant , monsieur , qu'un aussi grand génie que Luther , ait pu débiter une fable plus extravagante , que toutes celles que le jésuite Gazée a inférées dans ses *Pia Hilaria* , & qu'il n'ait pas rougi de se donner pour le héros d'un conte aussi absurde ? Qu'auroit-il dit , s'il eût trouvé un tissu de pareils mensonges dans quelqu'ouvrage de ses adversaires ? Avec quelle véhémence n'en eût-il pas montré la mauvaise foi ? Vous conversez donc familièrement avec le diable , eût-il dit à ses ennemis ? Je vous félicite d'être en relation avec un gentil-

(1) Après tout ce préambule , Luther rapporte cinq raisons , dont le démon se servit pour combattre le sacrifice de la messe ; raisons que Luther goûta si fort , qu'il s'y rendit ; disant à ceux qui pourroient trouver étrange qu'il eût écouté le démon , que s'ils l'avoient entendu raisonner , aussi bien que lui , ils se garderoient bien d'en appeler sans cesse à la pratique de l'église , & aux usages de l'antiquité , & qu'ils n'y trouveroient pas de quoi se rassurer. *Scheffmacher* , tom. 2. pag. 80.



homme aussi spirituel : c'est dommage qu'il ait la voix si forte & si rude ; ne pourriez-vous point le prier de parler un peu plus bas ? Apparemment vous craindriez que cette demande ne le chagrînât , & qu'il ne trouvât pas bon que vous condamnassiez sa maniere de parler , & qu'en faisant quelque grimace *à la diable* , il n'effrayât si fort votre imagination , que votre ame fût *contrainte de sortir de votre corps dans le moment*. Si cela est ainsi , laissez-le crier tant qu'il voudra , de peur qu'on ne vous trouve mort le lendemain matin dans votre lit ; je vous conseille même , de vous munir d'indulgences , de reliques , & d'un bon pot d'eau-bénite , pour vous en servir dans le besoin. Voilà , sans doute , la façon dont Luther auroit plaisanté les docteurs catholiques , qui auroient osé assurer , qu'ils dispuoient toutes les nuits avec l'esprit de ténébres ; mais ceux-ci , à leur tour , ne seroient-ils pas en droit de lui dire , nous ne sommes point étonnés que vous méprisiez l'eau-bénite ; votre haine est une suite naturelle de votre antipathie

pour l'eau , de quelque nature qu'elle soit. Il est vrai que cette liqueur ne fourniroit pas à votre imagination échauffée ces grandes disputes avec le diable , dont vous trouvez l'original dans ce grand verre (1) , que vous avalez d'un seul trait , & qui contient deux pintes de vin ; il est bien sûr que bien des gens n'en pourroient pas faire autant ; *gaudeant bene nati.*

Au reste , en rappelant les reproches que bien des écrivains Catholiques ont fait à Luther , sur son intempérance , ne pensez pas que je veuille autoriser toutes les infamies & les crimes qu'on a faussement attribués à ce grand homme. Je suis persuadé que tout ce qu'on a débité sur sa gourmandise & son yvrognerie , n'avoit d'autre fondement que la haine qu'on lui portoit. Quelles calomnies ne sont pas ca-

(1) C'est une coutume , par toute l'Allemagne , de peindre ce nouveau saint de la religion prétendue réformée , avec ces marques spécifiques ; sçavoir , avec un grand verre plein de vin . . . lequel il appelloit *poculum catechisticum* : telles sont les armes de Luther . . . Il se vançoit , que personne ne pouvoit avaler son verre , que lui seul. *Garasse , doctrine curieuse , pag. 772.*

pables d'inventer des gens, qui ont voulu donner un *Incube*, pour pere à ce sçavant, & qui, non contens d'employer tout ce qu'il avoit sur la terre pour flétrir sa réputation, ont recours au ministere des démons, & ont tâché d'intéresser l'enfer dans leur cause. Mais après avoir blâmé la mauvaise foi des ennemis de Luther, convenons que d'entreprendre de le justifier sur sa prétendue dispute avec le diable, c'est tenter de faire recevoir, comme une chose raisonnable, la plus grande de toutes les folies. Un illustre sçavant avoit entrepris de prouver cet étrange paradoxe ; mais il a été abandonné, sur cet article, par les plus grands partisans. Un auteur, (1) qu'on ne soupçonnera pas de vouloir favoriser les catholiques, avoue que Luther prétendoit qu'on crut la réalité de sa dispute. » Les » avantages, dit-il, que les controver- » sistes romains voudroient tirer de-là, » sont, sans doute, imaginaires ; mais » il n'y a nulle apparence qu'on puisse

(1) Bayle, diction. hist. & crit. article *Luther*, remarque U.

» prendre,

» prendre, pour une espèce de figure ou  
 » de parabole, ce récit de Martin Lu-  
 » ther, comme M. Claude l'a prétendu;  
 » car Luther avoue, dans plusieurs en-  
 » droits de ses ouvrages, que Satan lui  
 » a fait passer de mauvaises nuits. Il dis-  
 » pute, dit-il, avec tant de force, qu'on  
 » en meurt subitement (1). Il croit que  
 » ce malheur arriva à **Ecolampade** &  
 » à **Emserus**. Le seul agrément, qui se  
 » rencontre, selon lui, dans ces dispu-  
 » tes, est que le diable les expédie  
 » promptement, & ne les laisse pas  
 » traîner longtems, lorsqu'il trouve un  
 » homme solitaire dans sa maison. «

(1) On sera peut-être bien-aïse de voir les pro-  
 pres termes de Luther, les voici : *Diabolus sua ar-  
 gumenta fortiter figere & urgere novit. Voce quoque  
 gravi & forti utitur; nec longis & multis meditationi-  
 bus disputationes ejusmodi transiguntur, sed momento  
 uno & quaestio & responsio absolvitur.* ( Il faut avouer  
 que voilà une façon de disputer bien impolie; on  
 doit du moins donner aux gens le tems de ré-  
 pondre. ) *Sensi equidem & probè expertus sum quam  
 ab causam illud nonnunquam evenire soleat, ut sub  
 auroram quidam mortui in stratis suis inveniantur.  
 Corpus ille perimere vel jugulare potest. . . . Credo  
 equidem quod Ecolampadus & Emserus aliique ho-  
 um similes, istiusmodi ignitis satanae telis & hastis  
 confossi, subitaneâ morte perierint.* Luther. de missa  
 rivatâ, tom. 6. fol. 28.



Je ne sçai, monsieur, si j'oserai mettre Socin au nombre des sçavans illustres. L'horreur des dogmes qu'il a soutenus, semble devoir l'en exclure; cependant, puisque le pere Scheffmacher assure que les vérités que ce sectaire a combattues, ont été contestées par une infinité de gens d'un esprit rare & d'un sçavoir profond, je perdrai de vûe, pour un instant, ses hérésies sur la divinité de Jesus-Christ; j'examinerai quelques-uns de ses sentimens. Le plus absurde & le moins sensé, est celui qu'il a sur l'existence de Dieu. Non-seulement tous les chrétiens, mais tous les philosophes raisonnables, de quelque secte & de quelque nation qu'ils soient, conviennent que l'existence de Dieu se démontre par des raisons naturelles; & que les hommes comprennent, dès qu'ils font usage de leur raison, que l'ordre & l'arrangement qu'on voit dans cet univers, doivent avoir été produits & dirigés par une premiere cause intelligente. Socin (1) nie cette

(1) *Receptior hodie sententia est, homini naturaliter ejusque animo insitam esse divinitatis ali-*



vérité évidente, & la nie aussi formellement qu'un athée. C'est sur cette affreuse opinion qu'il bâtit une partie de son système théologique.

Les véritables sçavans ne pourront jamais concevoir comment un homme, qui a prétendu se faire chef d'une secte chrétienne, & ramener le christianisme à sa première pureté, a pu avancer un sentiment qu'on ne pardonneroit pas à Spinoza. Je croirois volontiers, monsieur, que Socin avoit formé le dessein de contredire, dans tous les points, tous les autres théologiens; on ne peut penser autre chose, lorsqu'on réfléchit sur ce dogme. Est-il possible qu'un homme, qui avoit du génie & qui admettoit l'existence de Dieu, ait prétendu prouver, qu'on ne pouvoit la démontrer par des raisons naturelles? Soutenir une pareille opinion, c'est vouloir abuser de la licence du sophisme?

*cujus opinionem, cujus vi cuncta rogantur ac gubernentur, quæque humanarum rerum imprimis curam gerat, hominibus consulat atque prospiciat. Hæc sententia quàm nos falsam arbitramur, &c. Socin. prælect. theolog. tom. 1. cap. 2. pag. 537. col. 2.*

## 212 MÉMOIRES SECRETS

Si Socin a été quelquefois très-mauvais philosophe, il n'a pas été plus habile historien. Il a avancé hardiment, que, jusqu'au tems du concile de Nicée, on ne reconnoissoit, pour vrai Dieu, que le Pere de Jesus-Christ. Il fait plus que d'assurer cette premiere fausseté; il ajoute que cela paroît par les écrits des auteurs qui vivoient alors; & que ceux qui étoient d'une opinion contraire, comme les sabelliens & leurs semblables, passaient pour hérétiques (1). Socin devoit bien compter sur l'ignorance de ses sectateurs, pour oser soutenir un fait aussi aisé à démentir! Voyons comment M. de la Croze a relevé le mensonge de ce patriarche des unitaires. » Il faut, dit-il, n'avoir lû ni » l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, ni » Tertullien, ni aucun des peres des » trois premiers siècles, pour avancer

(1) Usque ad tempora concilii Nicæni & aliquanto post..... ut omnium qui tunc extitere scriptis liquet, ille unus verus Deus, quem passim sacra prædicant testimonia, solus pater Jesus Christi est creditus; & qui contrarium sentiebant, ut sabelliani & eorum similes, pro hæreticis planè sunt habiti. Socin. de ecclesiâ, pag. 345. col. 2.

» un fait si faux & si mal établi. Qui  
 » furent donc ceux qui condamnerent  
 » Bérylle ( 1 ) & Paul de Samosate ?  
 » A-t-on jamais ouï dire que ces gens-  
 » là ayent passé pour sabelliens ou  
 » pour hérétiques ? A peine trouvera-  
 » t-on une erreur de fait plus monf-  
 » trueuse dans l'alcoran de Mahomet.  
 » Mais il falloit faire le concile de Ni-  
 » cée auteur du dogme de la Trinité ;  
 » & c'est de cette prévention que vient  
 » l'erreur grossiere de Socin. Presque  
 » tous ses sectateurs disent encore au-  
 » jourd'hui la même chose , quoique  
 » cela ait été réfuté invinciblement par  
 » plusieurs doctes théologiens , entr'au-  
 » tres par M. Bullus , qui a justifié ,  
 » avec beaucoup d'érudition , le con-  
 » cile de Nicée , contre les accusations  
 » des fociniens. Quelle apparence peut-  
 » il y avoir , pour ne rien dire des au-  
 » tres preuves , que les donatistes &

(1) Bérylle , évêque de Bostres en Arabie , dog-  
 matisa , dans le troisième siècle , contre la divinité  
 éternelle de Jesus-Christ ; Origène le convainquit  
 dans une dispute , & le convertit. *Vide Ensech.*  
*lib. 6. cap. 33.*

## 214 MÉMOIRES SECRETS

» les novatiens (1) ayent approuvé, &  
» même souscrit, les décisions de ce  
» concile, si c'étoit une assemblée de  
» novateurs; eux qui avoient tant d'in-  
» térêt à rendre odieuse l'église uni-  
» verselle, qu'ils haïssent, quoiqu'ils  
» ne s'en fussent séparés que pour des  
» points de discipline? (2) «

Voilà, monsieur, ce qu'on appelle réfuter une erreur d'une manière victorieuse, & qui ôte tous les moyens de recourir à de vaines chicanes. Les théologiens unitaires sont peu versés dans l'histoire ancienne: il semble même qu'ils en négligent la lecture; du moins ne recommandent-ils pas à leurs disciples, de lire les anciens peres de l'église. Je ne sçai s'ils les regardent comme des athées; car, en les considérant simplement comme des hérétiques, ils devroient du moins avoir pour leurs

(1) Les novatiens souscrivirent au concile de Nicée. On accuse les donatistes & les montanistes de quelque erreur sur la trinité; mais il paroît, par les peres Africains, qu'ils étoient orthodoxes sur cet article.

(2) M. de la Croze, dissertat. histor. sur divers sujets, tom. 1. pag. 61.

ouvrages les mêmes égards que pour ceux de Mahomet , dont ils recommandent la lecture. Ne trouvez-vous pas surprenant , monsieur , que des gens , qui prennent le nom de chrétiens , prétendent qu'on trouve dans l'alcoran des choses excellentes sur la nature de Jesus-Christ ? Les ministres Transilvains ayant fait un grand usage de ce livre , & le citant dans leurs écrits , comme étant d'un grand poids & d'une grande autorité , on leur reprocha l'audace qu'ils avoient d'appuyer leurs erreurs par les folies & les extravagances de Mahomet ; Socin vint au secours de ses disciples. » Si » quelque opinion , dit-il , se trouve dans » l'alcoran , & si cette opinion est vé- » ritable , la doctrine de celui qui s'en » sera servi doit-elle passer pour ma- » hométane ? (1) . . . . Il faut entendre

(1) Sed quid audio ? Nunquid , si sententia aliqua in alcorano scripta inveniatur , quæ vera sit , is qui ea usus fuerit , ejusve doctrina , ad quam ea sententia pertineat , statim mahometanus censendus erit ? Nam quid verius quàm ista duo de Jesu dicta ? . . . . Nec aliter intelligenda sunt eorundem ministrorum verba , quibus , ut Wickus affirmat ,



» de la même maniere ce que *Wick*  
 » fait dire aux ministres, lorsqu'ils ex-  
 » hortent à la lecture de ce livre; &  
 » qu'ils promettent qu'on y trouvera,  
 » touchant *Jesus-Christ*, des choses  
 » dignes d'être remarquées. «

Vous voyez, monsieur, que *Socin* approuve l'utilité de la lecture de l'alcoran, & qu'il convient qu'on y trouve de grands éclaircissmens sur la nature de *Jesus-Christ*. Si cet hérésiarque avoit pû sçavoir qu'un habile jésuite, fameux controversiste, après avoir ramassé tous les passages de l'écriture qui semblent favoriser ses erreurs, devoit avouer qu'ils sont capables d'étonner & d'embarrasser les esprits les plus pénétrants, il se feroit sans doute départi des avantages qu'il prétendoit tirer de l'alcoran, & se feroit contenté de ceux que lui attribue ce jésuite. Passez-moi, monsieur, ce trait contre le sçavant pere *Scheffmacher*; ce sera le dernier à ce sujet.

hortantur lectorem ut alcoranum legat, promittentes quòd ibi inveniet plura egregia & insignia de *Christo*. *Socini resp. ad libellum Wicki, cap. 1. pag. 136.*

## §. V.

*Que les plus célèbres docteurs soutiennent quelquefois, dans le même ouvrage, des sentimens directement opposés.*

Avant que je mette cette vérité en évidence, permettez-moi, monsieur, de vous faire voir qu'un sçavant théologien est souvent démenti par un autre, qui le condamne en termes décisifs. Vous sçavez depuis combien de tems les disputes sur la *grace* causent des troubles dans l'église. Les uns veulent que l'homme reçoive toujours du ciel une *grace* effectivement suffisante; les autres soutiennent qu'il n'a de *grace* suffisante, qu'autant qu'il plaît à Dieu de lui en donner. Voilà, monsieur, la fameuse dispute qui regne entre les molinistes & les jansénistes, & qui cause une semblable division entre les calvinistes qui suivent les décisions du synode de Dordrecht, & les arminiens.

Les théologiens partisans de la *grace suffisante* objectent à leurs adversaires, que, si Dieu ne donnoit pas, à tous les

hommes en général , une grace qui leur suffit véritablement pour se sauver , il seroit injuste , puisqu'il créeroit des hommes qui n'auroient jamais le pouvoir de faire le bien , & par conséquent de mériter le ciel. Les jansénistes répondent à cela , que Dieu est le maître d'accorder ses dons à ceux qu'il veut favoriser ; & que les créatures , depuis l'état de corruption , ne méritent que des châtimens.

Ces sentimens si opposés ont été soutenus , par les anciens docteurs , aussi vivement qu'ils le sont par les théologiens modernes. On peut regarder tous les peres Grecs , comme étant très-favorables aux molinistes ; les jansénistes ont pour eux saint Augustin & ses disciples. Ce qu'il y a de plaisant dans cette dispute , monsieur , c'est que chaque parti prétend soutenir la doctrine de l'église , & se fonde sur ce qu'en différens tems elle a adopté les sentimens de ces docteurs si diamétralement opposés. Cela ne quadre guere avec son infailibilité ; car ou les jansénistes ont raison , ou ils ont tort. S'ils ont raison ,

pourquoi les traite-t-on aujourd'hui comme des hérétiques ? S'ils ont tort, pourquoi l'église a-t-elle approuvé, dans saint Augustin, les mêmes sentimens qu'elle condamne dans leurs écrits ? C'est-là un mystere plus étonnant & plus inintelligible que tous ceux qu'on débite sur le compte des freres de la Rose-Croix (1). Je ne serois pas surpris qu'un philosophe, qui ne se payeroit que de raisons, & qui ne feroit aucun cas des assertions les plus magistrales, soutînt que l'infail-

(1) F. Christiern Rosenkrewtz, d'une noble famille en Allemagne, moine l'an 1368, mort l'an 1484, âgé de 116 ans, alla vers le saint sépulchre, & visita les mages d'Arabie, d'Egypte & de Barbarie, dont il apprit, dit-on, des secrets physiques, chymiques, magiques, qu'il apporta en Europe; & il institua un collège, & une fraternité dont le symbole étoit R. C. Ceux qui sont de cette fraternité cherchent la pierre philosophale, & recommandent la bible; mais il paroît qu'ils croient avoir quelque chose de plus parfait que la bible, & ils y joignent le livre de leur chef Rosenkrewtz. Ils se vantent d'avoir des entretiens avec les anges, & de commander aux démons. Ils joignent la magie & la cabale, & prétendent réformer toutes les sciences. Les écrits qu'on a de ces freres sont: *fraternitatis confessio, reformatio universalis, tintinnabulum sophorum, fortalium scientiæ*. Vid. Hoorn. sum. cont. p. 434.

bilité de l'église romaine n'est guere plus croyable que les contes des cabalistes.

Peut-être ferez-vous bien-aise de voir, dans les ouvrages des saints peres, quelques-unes de ces contrariétés évidentes, approuvées également par l'église, & qui font aujourd'hui le sujet des disputes des jansénistes & des molinistes. Je pourrois vous en rapporter un nombre infini ; mais la briéveté de ma lettre ne le permettant pas, je me contenterai de vous en produire un exemple décisif, pris dans les écrits de saint Basile & dans ceux de saint Augustin. Écoutons d'abord saint Basile, partisan de la liberté de l'homme & de la grace suffisante. » Les bonnes actions, dit-il, viennent d'un principe libre, & qui n'est déterminé que par la volonté humaine. Dieu n'a point voulu forcer l'homme à l'aimer : nous-mêmes, nous ne pensons pas que nos domestiques soient affectionnés à notre service, tandis que nous les tenons dans les fers ; mais seulement lorsqu'ils exécutent nos ordres avec



» plaisir (1). « Voilà, monsieur, le système de la grace efficace totalement contredit : l'homme est libre d'aimer Dieu, ou de ne pas l'aimer ; il peut, par lui-même, se sauver avec le seul secours de la grace suffisante, c'est-à-dire, d'une grace toujours accordée à tous les hommes ; & pour obtenir le paradis, il n'est pas besoin que Dieu le détermine au bien par une grace efficace, à laquelle il ne peut résister.

Nous penserons sur cela d'une façon bien différente, si nous en croyons saint Augustin. » Selon lui, Dieu a prévu » de toute éternité le salut de ceux

(1) Οτι καὶ σὺ τῆς οἰκέτας, οὐχ ὅταν δεσμίους ἔχῃς, εὐνοὺς ὑπολαμβάνεις, ἀλλ' ὅταν ἐλευσίως ἰδῇς ἀποπληροῦντάς σοι τὰ καθήκοντα ; καὶ Θεῷ τοίνυν ἔ τὸ ἠναγκαζόμενον φίλον, ἀλλὰ τὸ ἐξ ἀρετῆς καλορθόμενον. Ἀρετὴ δὲ ἐκ προαιρέσεως καὶ ἐὼς ἐξ ἀνάγκης γίνεται. Quoniam & tu servos, non quando victos in custodiâ tenes, benevolos esse tibi existimas, sed cum spontè omnia, quæ ergà te oportet, videris agere ; sic item Deo cum puta fore amicum, non qui coactus, sed qui spontè suâ virtuteque illâ obtemperat. Virtus verò ex voluntate proficiscitur, non ex necessitate. BASIL. Magn. tom. 1. in homil. *Quod Deus non sit auctor mali.*

» qui doivent être sauvés, & la per-  
 » dition de ceux qui doivent être dam-  
 » nés. C'est en vain que les uns & les  
 » autres voudroient travailler à chan-  
 » ger leur destin ; ils ne pourroient en  
 » venir à bout. Ceux qui sont destinés  
 » à brûler éternellement dans les en-  
 » fers font de vains efforts, pour flé-  
 » chir la miséricorde de Dieu : les  
 » actions les plus justes sont des péchés  
 » chez eux ; leurs prieres sont de nou-  
 » veaux crimes ; & quand ils seroient  
 » parvenus jusqu'au ciel, ils en seroient  
 » précipités dans l'abîme, comme l'or-  
 » dure la plus infâme ( 1 ). « Si vous

(1) *Attamen mors peccatorum pessima, illorum, inquam, quos antequam faceres caelum & terram, secundum abyssum judiciorum tuorum occultorum, semper autem justorum, praescivisti ad mortem aeternam: quorum dinumeratio nominum & meritorum pravorum apud te est, qui numerum arenae maris dinumerasti, & dimensus es profundum abyssi, quos reliquisti in immunditiis suis, quibus omnia cooperantur in malum, & ipsa etiam vertitur oratio in peccatum.* En écrivant ces derniers mots, je ne puis m'empêcher de penser au pere Quesnel. L'église condamne ; dans les ouvrages de cet oratorien, cette proposition, *la priere d'un pécheur est une offense*, comme hérétique ; & elle adopte celle-ci de S. Augustin, *& ipsa etiam oratio vertitur in peccatum.* L'aveugle peuple, il faut qu'on compte bien sur ton aveugle

trouvez, monsieur, que les sentimens de saint Augustin, sur la réprobation, soient très-outrés, pour ne rien dire de plus; vous allez voir que ceux, qu'il a sur la prédestination des justes, ne le sont pas moins. » O Seigneur! s'écrie-t-il, lorsque je considère ceux que vous sauvez, & ceux que vous damnez, je suis ébloui de la grandeur de l'immenfité de vos richesses, de votre science, de votre sagesse; & je ne puis pénétrer dans la profondeur de vos jugemens. Vous faites de la même argile quelques vases destinés à des services honorables, & quelques autres à des services honteux. Vous purifiez donc ceux que vous destinez pour votre saint temple, & dont vous avez écrit les noms dans le livre de vie; en sorte qu'ils ne sçauroient périr, & que leurs crimes leur tiennent lieu de bonnes actions & deviennent des

croyance! Je reviens au reste du passage: *Ut si etiã usque ad cœlos ascenderint & caput eorum nubes tetigerit, & inter sidera cœli collocaverint nidum suum, quasi sterquilinum in fine perdentur.* August. lib. soliloq. cap. 27. num. 4.

» vertu. Lorsqu'ils tombent , ils ne se  
 » blessent point , parce que vous les  
 » soutenez ; & vous êtes si attentif à  
 » les secourir , qu'ils ne sçauroient re-  
 » cevoir aucun dommage (1). «

Ne croyez pas , monsieur , que saint Basile & saint Augustin pensent , l'un comme l'autre , sur le libre arbitre & la prédestination. Le premier assure que Dieu ne veut pas forcer les hommes à l'aimer ; qu'il leur laisse la volonté & le moyen de profiter des graces qu'il leur donne , & qui sont suffisantes pour les sauver , puisque , sans cela , il

(1) Et ego , Domine , hoc considerans , ex-  
 vesco & obstupesco de altitudine divitiarum sa-  
 pientiae & scientiae tuae , ad quam non pertingo ,  
 & incomprehensibilia judicia justitiae tuae ; quo-  
 niam ex eodem luto alia quidem facis vasa in ho-  
 norem , alia verò in contumeliam sempiternam.  
 Quos igitur tibi elegisti de multis in templum  
 sanctum tuum , ipsos mundas , effundens super  
 eos aquam mundam , quorum nomina numerum-  
 que notasti : qui solus numeras multitudinem stel-  
 larum & omnibus eis nomina vocas : qui etiam  
 scripti sunt in libro vitae , qui nequaquam perire  
 possunt : quibus omnia cooperantur in bonum ,  
 etiam ipsa peccata. Cum enim cadunt , non colli-  
 duntur , quia tu supponis manum tuam , custo-  
 diens omnia ossa eorum , ut unum ex eis non con-  
 teratur. *Id. ibid. num. 3.*

feroit inutile qu'il leur accordât la liberté de faire le bien ou le mal. Le second, au contraire, déclare que Dieu a prédestiné, de tout tems, plusieurs hommes à être damnés, & quelques autres à être sauvés; que c'est en vain qu'ils travaillent à vouloir changer les décrets de la prédestination, les prières & les bonnes actions de ceux qui sont destinés à la réprobation augmentant leurs crimes, & les péchés au contraire devenant des actions méritoires pour ceux qui doivent être sauvés dans l'ordre de la prédestination.

J'avoue, de bonne foi, monsieur, qu'on ne doit pas trouver extraordinaire que les molinistes se récrient contre certaines expressions de saint Augustin, que les jansénistes veulent prendre au pied de la lettre. S'il est vrai que ce sçavant théologien ait cru, dans toute son étendue & à la dernière rigueur, que ceux qui *scripti sunt in libro vitæ cooperantur omnia in bonum etiàm ipsa peccata*; & que ceux qui ne s'y trouvent pas, *cooperantur omnia in malum*, & *ipsa etiàm oratio vertitur in*



*peccatum* : je le regarde ( pour me servir des termes des arminiens ) comme un plus grand prédestinateur que Calvin ; & il voudra bien me permettre de me ranger au nombre de ceux qu'il dit être surpris & étonnés des profonds mystères de la prédestination ( 1 ).

Je vous ai averti, monsieur, que j'évitais avec soin d'entrer dans le détail des controverses & des disputes des théologiens ; ainsi je vous laisse le maître de vous déterminer pour ou contre le sentiment de saint Augustin. Quant à moi, je vous avouerai qu'il me paroît contraire aux notions que nous avons de la bonté de Dieu. Je crois même qu'il est pernicieux au bien & à la tranquillité de la société, pouvant entraîner les esprits foibles dans le fanatisme, & les porter ou à une débauche outrée, ou à un désespoir causé par la persuasion d'une prédestination aux peines de l'enfer, déterminée & immuable.

Les sentimens de saint Augustin ont

( 1 ) Quod admirantur tabescentes omnes sapientes terræ. *Idem, ibid. num. 2.*

partagé ceux des plus grands théologiens : chacun d'eux veut expliquer , selon son goût , les opinions de ce pere ; il y a apparence que les docteurs , qui suivront , n'aimeront pas moins à chamoiller sur ces matieres , que ceux qui vivent aujourd'hui. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'ils n'éclairciront pas plus les difficultés qui les partageront.

On pardonneroit cependant aux théologiens les contradictions qu'ils forment contre les dogmes de leurs adverfaires , s'ils pouvoient être d'accord avec eux-mêmes , & s'ils ne combattoient pas vivement ce qu'ils ont soutenu peu de tems auparavant. Avec quelle douceur faint Augustin n'avoit-il pas prétendu qu'on devoit traiter les hérétiques , avant que les disputes qu'il eut avec eux eussent ému sa bile & aigri son esprit ? » Que ceux , dit-il aux manichéens , qui ne fçavent pas combien » il faut se donner de peines pour découvrir le vrai , & se garantir de l'erreur , usent envers vous de violence : que ceux qui ne connoissent pas combien il est difficile aux hom-

» mes de dissiper les ténèbres qui les  
 » offusquent, & qui les empêchent de  
 » voir le véritable soleil qui doit les  
 » éclairer, vous persécutent ; & que  
 » ceux qui ignorent par combien de  
 » soupirs & de larmes il faut acheter  
 » le bonheur de connoître Dieu, soient  
 » vos tyrans (1). « Ce sont-là, mon-  
 sieur, des sentimens dignes de saint  
 Augustin, de tous les véritables chré-  
 tiens & de tous les vrais philosophes ;  
 mais ce pere les oublia entierement  
 dans la suite : il fut l'apologiste de la  
 persécution qu'on fit aux donatistes.  
 » Il est très-à-propos, dit-il, de les  
 » réprimer par l'autorité des souve-  
 » rains & des magistrats. . . . Ils n'a-  
 » bandonneroient jamais leurs ancien-  
 » nes opinions fortifiées par leurs pré-  
 » jugés, s'ils n'étoient frappés de la  
 » terreur des supplices (2). «

(1) In vos sciant, qui nesciunt cum quo la-  
 bore verum inveniatur, & quam difficile cavean-  
 tur errores. Illi in vos sciant, qui nesciunt cum  
 quantâ difficultate sanetur oculus interioris homi-  
 nis, ut possit intueri solem suum. Illi in vos sciant,  
 qui nesciunt quibus suspiriis & gemitibus  
 fiat, ut ex quantulâcunque parte possit intelligi  
 Deus. *August. cont. epist. fund.*

(2) August. epist. 93.

On ne ſçauroit rien voir de plus reſſemblant au langage d'un inquisiteur Portugais. Je ne doute pas qu'avec de pareils ſentimens, ſaint Auguſtin n'eût établi en Afrique un tribunal, contre les donatiſtes, auſſi cruel que l'eſt celui du ſaint office. S'il eût eu les mêmes facilités que ſaint Dominique en Europe, il auroit, ſans doute, érigé à Carthage :

Ce ſanglant tribunal,  
 Ce monument affreux du pouvoir mona-  
 cal,  
 Que l'Eſpagne a reçu, mais qu'elle-même  
 abhorre;  
 Qui venge les autels, & qui les deſhonore;  
 Qui, tout couvert de ſang, de flammes  
 entouré,  
 Egorge les mortels avec un fer ſacré.  
 Comme ſi nous vivions dans ces tems dé-  
 plorables,  
 Où la terre adoroit des dieux impitoyables,  
 Que des prêtres menteurs, encor plus in-  
 humains,  
 Se vantoient d'appaifer par le ſang des hu-  
 mains (1).

(1) La Henriade, chant ſixième, vers 49 & ſuivans.

Que seroient devenus alors ces beaux sentimens que saint Augustin avoit fait paroître envers les manichéens ? Ils auroient eu le sort qu'ont ceux de bien d'autres théologiens , & seroient restés dans l'oubli , jusqu'à ce qu'une passion opposée à celle qui les avoit fait négliger , les eût rappelés , pour reparoître au grand jour.

Personne n'a été plus sujet à changer de sentiment , que M. Jurieu ; ses ouvrages semblent être composés par différens controversistes , qui ont voulu détruire leurs opinions. Ce ministre avoit du génie ; mais il n'avoit de système assuré , que pour blâmer tout ce qu'il y avoit dans les ouvrages de ses adversaires ; d'où il arrivoit , par conséquent , qu'il desapprouvoit dans un livre , ce qu'il avoit loué dans un autre.

Je vous ai promis de vous faire remarquer , lorsque j'en trouverois l'occasion , quelques fautes qui se sont glissées dans l'ouvrage du sçavant pere Scheffmacher , & dans celui de son illustre adversaire ; voici des contradic-



tions manifestes, qui m'ont paru mériter d'être relevées. » Que ceux qui ont » une mauvaise cause à défendre, dit » le pere Scheffmacher, ayent recours » à la fatyre & à l'invective, aux termes méprisans & injurieux (1); c'est » un artifice propre à détourner l'esprit » du lecteur de l'objet principal, & la » ressource ordinaire de ceux qui veulent paroître ne pas succomber. Les » défenseurs de la vérité ne doivent » parler que politesse & raison. « On ne sçauroit penser d'une maniere plus noble, plus sensée & plus digne d'un homme de lettres; mais il me paroît que ce jésuite a péché considérablement, dans quelques endroits de son livre, contre les vertueux principes qu'il avoit établis, & qu'il a agi d'une maniere qui leur est tout-à-fait contraire. » Je ne pense pas, dit-il (2), que vous » nous blâmez d'imprudence, de ce » que nous aimons mieux nous arrêter

(1) Lettres d'un théologien de l'université catholique de Strasbourg, à un des principaux magistrats de la même ville, &c. tome 2. avertissement, pag. 2.

(2) Dans le même ouvrage, tom. 2. p. 68.

## 232 MÉMOIRES SECRETS

» à l'explication de ces grands hom-  
» mes, qu'à vos ministres, qui en se  
» comparant, ou en osant se préférer  
» à ces grandes lumières de l'église (1),  
» peuvent bien faire voir la plus sote  
» de toutes les vanités, mais ne per-  
» suaderont jamais personne de bon  
» sens de leur supériorité d'intelligence  
» dans les divines écritures. «

Je ne sçai si le pere Scheffmacher pense que le terme de *sot* n'est point injurieux, & qu'il est du nombre de ceux qu'un défenseur de la vérité peut employer avec politesse : mais il est sûr que les gens de la plus vile classe s'en servent très-souvent dans leurs disputes ; & c'est ce qui me le fait regarder comme très-impropre dans l'ouvrage d'un théologien, qui fait gloire de ne parler que politesse & raison. J'y condamne aussi une ironie qui renferme les injures les plus atroces, qu'un galant homme doit éviter, & qui, pour être

(1) Sçavoir Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, Eusebe de Césarée, saint Ambroise, ou du moins l'auteur du livre des sacremens, qui jusqu'ici a porté son nom, saint Augustin, saint Jean de Damas, Théophilaëte & plusieurs autres. *Id. ibid.*

dites

dites indirectement, n'en sont pas moins sanglantes.

» Mais au fond, ce n'est pas être  
 » fourbe, ni imposteur (1); ce n'est  
 » pas être déterminé à vouloir s'aveu-  
 » gler sur un fait qui ne peut se cacher;  
 » ce n'est pas entreprendre de fasciner  
 » les yeux de ceux qui sçavent lire,  
 » ni compter pour rien de révolter,  
 » contre soi, tous les gens d'honneur,  
 » qui voudront prendre la peine d'exa-  
 » miner la chose par eux-mêmes. Que  
 » le sieur Dreyer se plaigne, après cela,  
 » fort amerement du peu de modéra-  
 » tion, que font paroître les catholi-  
 » ques, en confondant votre doctrine  
 » avec celle d'Arius . . . . «

Il est impossible à un auteur, qui écrit contre ses adversaires, de se contraindre toujours & de ne sortir jamais des bornes de la bienséance, quelque résolution qu'il ait prise, & quelque risque qu'il coure, qu'on ne lui reproche qu'il agit contre ses principes; il

(1) Lettres d'un docteur Allemand, &c. à un gentilhomme luthérien, &c. tom. 1. lettre 5. pag. 382.

rompt tôt ou tard le lien qui le retenoit. Jamais théologien, qui écrivit sur des matieres de controverse, n'acheva son ouvrage, sans être tombé dans quelque contradiction; ou sans avoir démenti, par son exemple, ce qu'il condamnoit dans les autres.

Je viens de vous montrer, monsieur, une faute du pere Scheffmacher; voyons-en à présent une de son adversaire. » N'inférez pas, dit-il (1), que » l'auteur, qui vous a écrit, soit à mes » yeux un ennemi méprisable: ce n'est » point ce que je veux dire. J'estime » son caractère, son sçavoir, son esprit, sa maniere d'écrire; j'avoueraï » même, sans peine, que son livre est » bon dans son genre. « On ne sçau- roit parler plus avantageusement d'un auteur, dont on réfute l'ouvrage: la politesse la plus aimable & la plus touchante regne dans cet aveu, qui convient parfaitement à un écrivain tel que ce sçavant ministre, qui, pour rehauf-

(1) Lettre d'un théologien réformé à un gentilhomme luthérien, pour servir de réponse, &c. Lettre 1, pag. 35.

fer son mérite, n'a pas besoin d'avilir celui de son adverfaire ; mais il n'a pas toujours parlé de même. Il a oublié les éloges qu'il avoit donnés au pere Scheffmacher ; il s'est contredit ; la vivacité l'a emporté, & il a payé le tribut que la passion impose aux controversistes.

» En vérité, dit-il (1), cet homme-là  
 » s'entend à prendre ses avantages ;  
 » & je ne conçois pas de quelle ma-  
 » niere on pourra le ramener au droit  
 » chemin, si l'on est dans la nécessité  
 » de le suivre, dès qu'il lui plaît d'en  
 » sortir ! Pour rien au monde, je ne  
 » voudrois pas l'entretenir ; car, quand  
 » bien je pourrois l'accompagner dans  
 » tous ses égaremens, sans me perdre,  
 » je m'ennuyerois à la mort à sa com-  
 » pagnie. «

Vous m'avouerez, monsieur, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'accorder les différentes opinions que ce sçavant ministre a de son adverfaire. D'un côté, il assure qu'il estime son caractère, son sçavoir, son esprit, sa maniere d'écrire : de l'autre,

(1) Ibid. p. 53.



il proteste qu'il ne voudroit , pour rien au monde , entreprendre de le suivre dans ses égaremens ; & que s'il pouvoit se résoudre à l'accompagner , il s'ennuyeroit à la mort à sa compagnie. Comment peut-on concilier des sentimens aussi opposés ? Si ce ministre trouve l'ouvrage du pere Scheffmacher ennuyeux , sans ordre , sans arrangement , d'où vient en fait-il un éloge pompeux ? Et s'il convient ( pour me servir de ses termes ) qu'il estime le caractère , le sçavoir , la maniere d'écrire de cet auteur ; s'il avoue que son livre est bon dans son genre , pourquoi le taxe-t-il d'être ennuyeux à la mort , & de ne rapporter que des rapsodies ? Car c'est encore-là un reproche , qu'il lui fait dans un autre endroit. » Il me » feroit impossible , dit-il ( 1 ) , d'obtenir » de moi-même de travailler dans le » goût rapsodiste ; je le laisse volon- » tiers au pere Scheffmacher. Au lieu » de suivre ce docteur dans les routes » battues , &c. «

Lorsqu'on fait attention , monsieur ,

(1) Ibid. préface , pag. 8.

aux contradictions marquées des plus grands théologiens, on est tenté de dire à tous les controversistes : messieurs, comment voulez-vous nous persuader que nous devons fonder notre croyance sur les sentimens que vous nous exposez ? & comment pouvons-nous croire que vous ne les condamneriez pas au premier jour, puisque vous blâmez avec aigreur, dans le même livre, ce que vous avez loué quinze pages auparavant ? Si vous n'êtes pas stables dans les opinions les plus simples, ne devons-nous pas craindre votre incertitude dans celles qui sont beaucoup plus épineuses ?

Si les controversistes vouloient répondre naturellement à cette objection, je suis sûr qu'ils diroient : quoique théologiens, nous n'en sommes pas moins hommes ; nous nous laissons emporter, malgré nous, à la fougue de nos passions, & à la vivacité de notre génie. Lorsque nous commençons un ouvrage, & que notre esprit n'est point encore ému, nous établissons des principes conformes à la raison ; nous exa-

minons nos expressions ; & s'il nous en échappe quelques-unes d'indécentes , ou d'injurieuses , nous en avons honte nous-mêmes , & nous les supprimons. Mais peu à peu notre imagination s'échauffe ; les objections de nos adversaires , dans lesquelles nous croyons entrevoir de la mauvaise foi , nous irritent ; l'esprit de parti vient souffler dans nos cœurs son zèle outré ; nous perdons de vûe cette équité , du flambeau de laquelle nous avions résolu de nous éclairer pendant toute notre course ; & il arrive qu'avant que nous soyons au bout de notre carrière , nous avons bien fait des faux pas , dont nous ne nous sommes point apperçus. Il n'y a point de théologien qui , voulant agir de bonne foi , ne fût forcé de faire cet aveu ; je n'excepterai pas même ceux qui sont les plus modérés & les plus polis : vous en voyez des preuves dans le pere Scheffmacher & dans son illustre adversaire ; vous en pourrez trouver bien d'autres dans les écrits des Bossuet , des Claude , des Arnaud & des Drelincourt. J'aurai occasion , dans la

suite, de vous faire faire quelques réflexions sur ce défaut, que je reproche à tous les grands hommes.

### §. VI.

#### *Des vices du stile de plusieurs grands théologiens.*

Nous sommes convenus, monsieur, que la pureté, la précision & la netteté du stile étoient des qualités essentielles aux théologiens. Quoiqu'elles le soient beaucoup moins que plusieurs autres, on ne peut pourtant nier qu'elles ne leur soient très-nécessaires. Ils écrivent sans doute, pour persuader leurs lecteurs, & pour leur expliquer les opinions qu'ils veulent leur faire recevoir : il faut donc qu'ils tâchent de s'énoncer d'une manière nette & précise ; qu'ils évitent tout ce qui peut obscurcir les matières qu'ils traitent ; qu'ils fuient les sens louches & ambigus ; & qu'ils ne fassent point perdre de vûe le point principal d'une question, par de vaines déclamations & par une tirade de jeux

de mots & d'antithèses , qui font le partage d'un misérable rhéteur. L'art de s'énoncer d'une manière intelligible & aisée , est le principe de toutes les sciences ; quiconque ne présente à l'imagination , que des idées vagues , mal dirigées & exprimées en termes confus , ne doit pas se flatter d'attacher l'esprit de ses lecteurs , encore moins de les instruire.

Les anciens peres Grecs ont écrit d'un stile assez pur ; ceux-mêmes , qui ont condamné plusieurs de leurs sentimens avec beaucoup d'aigreur , ont donné des louanges à leur diction. Kemnitius , fameux docteur luthérien , habile théologien , & très-versé dans l'histoire ecclésiastique , reproche à saint Basile , à saint Grégoire de Nazianze & à saint Grégoire de Nyce , d'avoir introduit l'invocation des saints dans l'église , en ornant leurs panégyriques de toutes sortes de fleurs d'éloquence , de figures de rhétorique & d'apostrophes ; de sorte que , par leurs exagérations & leurs hyperboles , ils ont ( selon lui ) fait recevoir , comme un dogme



dogme public & certain , l'opinion qu'on avoit de la priere , ou du secours des saints ; & qu'en adressant la parole à ceux , dont ils faisoient l'éloge , ils ont donné à ce qu'ils disoient un air d'invocation (1). Ils ont , dit le même Kemnitius dans un autre endroit , entraîné par le courant des fleuves d'or , sortis de leur éloquente bouche , la paille , la crasse & les ordures de l'invocation des saints (2).

Le jugement de Kemnitius , sur le stile de ces peres , ne doit pas être suspect : s'il y avoit apperçu quelque défaut essentiel , il ne les ménageoit pas assez , pour avoir voulu , par foiblesse

(1) Basilius , Nazianzenus & Nycenus . . . orationes panegyricas declamatoriis flosculis , & rhetoricis apostrophis ita exornarunt , ut opinionem de comprecationibus & auxiliis sanctorum tanquam publicum dogma in immensum exaggerarent , & ad compellationes eorum , quorum memoriam celebrabant , orationem converterent , atque ita figuram orationis ad formam invocationis declinarent. *In exam. concil. Trident. edit. Francos. part. 3. pag. 328. n. 4.*

(2) Atque ita quidem rapidis & quasi aureis panegyricarum declamationum fluminibus stipulæ seu quisquilia invocationis in ecclesiam inveni cæperunt. *Ibid. pag. 321. lin. 2.*

ou par complaisance, le comparer à un fleuve d'or. Il auroit pu cependant, sans injustice, ne point donner à saint Grégoire de Nazianze les mêmes éloges qu'à saint Basile. Il s'en faut bien que la manière d'écrire de ce premier soit aussi pure que celle du dernier. L'ancienne Grèce n'a presque aucun auteur, au stile duquel on ne puisse comparer celui des homélies de saint Basile ; au lieu qu'on peut reprocher à saint Grégoire d'avoir introduit dans la langue grecque des façons de parler, qui, dans la suite, ont été la principale cause de la barbarie des docteurs latins, qui ont voulu imiter dans leur langue les défauts de ce pere, qu'ils prenoient pour de véritables beautés (1). L'élocution de saint Chrysostome est, en général, plus pure que celle de saint Grégoire de Nazianze ;

(1) Veteres nostri interpretes mediocris litteraturæ, nullius ferè judicii homines, cum animadverterent theologum hunc frequenter usurpare voces quasdam novas easque non satis aptè fictas, necesse sibi esse crediderunt illas latinè reddere, atque hunc in modum sordida barbaria est lingua latinâ infuscata. *Alcion. in medic. leg. fol. 103. verso.*

mais il y a quelques-uns de ses ouvrages qui sont écrits assez négligemment, & qui paroissent ne pas venir de la même main, que ceux qu'il a travaillés avec plus de soin. C'est apparemment ce qui a fait douter Erasme, qu'ils fussent véritablement de ce pere, & qui a donné lieu au mépris qu'il en faisoit (1).

Les moins corrects des peres Grecs ont cependant écrit beaucoup plus purement que tous les docteurs latins, si l'on excepte Lactance & saint Jérôme, dont le stile conserve encore quelque chose qui ressent le siecle d'Auguste.

Saint Augustin a souvent diminué le prix des excellentes choses qu'il a dites, par la façon dont il les a exprimées. Il falloit qu'il y eût de son tems d'assez mauvais rhétoriciens, puisqu'il

(1) Tuo tamen hortatu recepi codicem in manum; sed nihil unquam legi indoctius. Ebrius ac stertens scriberem meliora. . . . aliud spirat Chrysostomus. *Erasm. epist. 59. lib. 26.* Erasme parle des commentaires de ce pere sur les actes. Ce n'est pas en faire beaucoup de cas, que d'affurer qu'il auroit pu faire quelque chose de meilleur étant ivre: cette façon de parler, n'en déplaît à son auteur, paroît un peu impertinente.

fut professeur de rhétorique, & qu'on le met au rang des meilleurs. Un homme, qui écrirait aujourd'hui comme ce pere, courroit risque de passer pour un déclamateur, qui énerve les pensées, & les noye dans une mer d'antithèses. Rien n'est si affecté que celles qu'il a employées dans le portrait qu'il fait de la divinité. » O Dieu puissant, » dit-il (1), miséricordieux, juste, secret, beau, fort, stable, incompréhensible, invisible & qui voit tout, » immuable & qui change tout, » mortel, qui n'est en aucun lieu, qui » n'a aucune borne, qui n'est point » enfermé, qui n'a point de fin, ineffable, impénétrable, » qui ne remue point & qui met toutes » choses en mouvement, qu'on ne peut

(1) O summe, optime, omnipotentissime, misericordissime, justissime, secretissime, presentissime, pulcherrime, fortissime, stabilis & incomprehensibilis, invisibilis omnia videns, immutabilis omnia mutans, immortalis, ineffabilis, inscrutabilis, immotus omnia movens, investigabilis, indocibilis, metuendus atque terribilis, honorandus atque timendus, venerandus atque reverendus, nunquam novus, nunquam vetus, innovans omnia. *D. August. medit. cap. 20. v. 1.*

» atteindre ni définir, qui est à crain-  
 » dre, à honorer, à vénérer, à révé-  
 » rer, qui n'est ni nouveau ni vieux,  
 » & qui renouvelle tout. «

Vous croiriez, monsieur, après avoir lu cette tirade d'épithètes entrelassées de quelques antithèses, que saint Augustin va vous dire quelque chose de plus instructif; point du tout. Il recommence de nouveau : » toujours agif-  
 » fant & toujours en repos, recueil-  
 » lant & n'ayant besoin de rien, por-  
 » tant tout & n'étant point chargé,  
 » &c. (1) « En voilà assez, monsieur; je veux être plus modéré que saint Augustin; car, si j'achevois de copier les antithèses & les épithètes qui restent dans ce passage, vous n'en feriez pas quitte pour un bon quart-d'heure de lecture. Vous n'avez essuyé qu'un *nombre* & demi; il y en a encore deux ou trois à venir, qui ne sont guère plus courts que le premier. Vous serez peut-

(1) Semper agens, semper quietus, colligens & non egens; omnia portans sine onere, omnia implens sine exclusione, omnia creans, protegens, nutriens & proficiens, &c. *Id. ibid. n. 2.*



être curieux de sçavoir quel a été le but de S. Augustin ; il nous l'apprend dans les deux dernières lignes du chapitre. » C'est que Dieu étant une substance spirituelle , il est impossible que les hommes puissent connoître parfaitement son essence (1). « Que si vous me demandez pourquoi saint Augustin n'a pas dit cela tout simplement, je vous répondrai qu'il auroit beaucoup mieux fait ; mais , malgré son génie , il avoit contracté , étant jeune , une habitude vicieuse de courir après les faux brillans , dont il ne put jamais se défaire. Il n'est aucun de ses ouvrages , où l'on n'apperçoive des marques de son amour pour les antithèses , les pointes & les jeux de mots ; il les recherchoit avec passion. » Apprenez , Seigneur , dit-il dans un autre livre que je viens de citer , apprenez , Seigneur miséricordieux , à votre esclave , s'il

(1) Nihilque de substantiâ tuâ vel naturâ ullo modo esse violabile , aut commutabile , aut compositum vel factum , & idè certum est corporeis oculis te non posse sentiri ; sed nec ab ullo mortaliùm in propriâ essentâ aliquandò potuisse videri. *Id. ibid. n. 7.*

» ne vous est pas redevable de son existence (1) ? « Ne plaignez-vous pas , monsieur , ce grand homme de sa passion pour les faux brillans ? Il n'a pas voulu perdre l'occasion de se jouer sur les termes de miséricordieux , misérable , miséricorde. Son affectation se sent beaucoup plus dans les expressions latines.

Les docteurs , qui vinrent après saint Augustin , imiterent les défauts de son stile : la maniere de s'exprimer devint tous les jours moins naturelle ; & dans le X. siècle , les livres des théologiens ne furent plus qu'un ramas d'antithèses & de phrases , qui n'offroient ordinairement rien de solide ni d'instructif. Anselme , archevêque de Cantorbéry , qui vivoit sur la fin de l'onzième siècle , donna de nouvelles forces au mauvais goût. Il trouva le secret d'écrire des pages entières , sans qu'on pût comprendre ce qu'il vouloit dire , qu'après

(1) Dic mihi supplici servo tuo , Deus meus ; dic , misericors , misero tuo , Deus meus ; dic , quæso , per miserationes tuas , undè hoc animal , nisi abs te ? *August. lib. soliloq. cap. 31. num. 7.*

qu'on en avoit lu le dernier mot (1).

Raymond Jordan, chanoine régulier d'Uzès, qui fut ensuite abbé de Selles, & qui se cacha, sous le nom d'*Idiota*, dans les ouvrages qu'il mit au jour, enchérit encore sur saint Anselme ; & quoiqu'il fût venu près de trois cens ans après lui, on s'apperçoit, par ses écrits, que chaque siecle donnoit de nouvelles forces à la pernicieuse & ridicule façon de s'énoncer. » L'amour, » dit cet auteur (2), raccommode les

(1) *Vide medit. Ansel. archiepif. Cantuariens. de redempt. generis human. cap. 3.* Voyez sur-tout le nombre 1. de ce chapitre. C'est un ramas d'idées inintelligibles sur le mystere de l'incarnation, qui commence par ces mots : *an aliqua necessitas coegit, &c.*

(2) » Amor contracta solidat, depressa suble-  
» vat, nutantem animum constantem reddit.  
» Amor docet, & addiscit, & inimicum nescit.  
» Amor laudat, amor reprehendit, amor pravâ  
» suspicione caret. Ubi amor defuerit nihil quid-  
» quam agitur. . . . . Capit eum bonus & malus,  
» juvenis & senex, vir & mulier, sanus & infir-  
» mus, dives & pauper, summus & infimus, li-  
» ber & servus, sæcularis & religiosus, debilis &  
» fortis. « *Idiot. vir. doctissimi contempl. de amore  
divino, cap. 1. n. 2.* Je m'étonne que le bon *Idiota*  
n'ait pas fait mention des danseurs de corde &  
des joueurs de gobelets, pour allonger l'énumé-  
ration des différens états sur lesquels l'amour divin  
influe.

» choses rompues, soulage celles qui  
 » sont chargées, rend stable l'esprit,  
 » apprend à ne point haïr ses ennemis :  
 » l'amour loue, l'amour blâme, l'a-  
 » mour éloigne les soupçons, &c. «  
 Je m'arrête ici, monsieur, parce que  
 je vois qu'il me reste encore une grande  
 page à copier, avant que d'arriver à  
 la fin des antithèses & des épithètes du  
 bon *Idiota*. Je vous en ai dit assez,  
 pour que vous puissiez juger du stile  
 des auteurs du XIV. siècle : ceux du  
 XV. n'écrivirent pas d'une manière  
 plus claire, ni plus élégante. La téné-  
 breuse barbarie de la philosophie scho-  
 lastique dominoit sur le langage, comme  
 sur la raison.

Dans ces tems d'ignorance, Luther  
 parut, comme un de ces feux salutai-  
 res, qui, après une longue tempête,  
 viennent assurer les matelots d'un calme  
 prochain. Ce grand homme fit autant  
 de bien aux sciences, que de mal à la  
 cour de Rome. Il montra le ridicule  
 des erreurs qu'un vieux respect & un  
 ancien usage avoient rendues sacrées ;  
 il se moqua non-seulement des opinions

des théologiens, mais encore de leur langage & de leur façon d'écrire. Il fut secondé dans ses projets par Calvin; & ce fut aux disputes de religion, qu'on dut le retour du beau & du bon stile. Les théologiens des partis différens se piquerent, à l'envi les uns des autres, d'écrire correctement, & de prévenir leurs lecteurs par la pureté de leur stile.

Cependant, malgré les utiles corrections qu'on fit dans le langage & la maniere d'écrire, il y resta encore bien des choses à retrancher. On conserva des expressions basses & mésentées; on n'eut pas honte de plaisanter quelquefois d'une maniere grossiere, qui révolteroit aujourd'hui tous les gens qui se piquent de quelque politesse. Luther, Calvin, leurs disciples & tous leurs plus célèbres adversaires ne rougirent point de se dire les injures les plus outrageantes. Ce même Luther, à qui les sçavans furent redevables du retour de la netteté & de la précision du stile, sema dans ses ouvrages des invectives, qu'on ne sçauroit lire sans



indignation. » Le pape, dit-il ( 1 ),  
 » est sorti du derriere du diable ; il est  
 » plein de diables, de mensonges, de  
 » blasphêmes, d'idolâtrie : c'est lui qui  
 » est l'auteur & le protecteur de tout  
 » cela ; c'est l'ennemi de Dieu, l'an-  
 » tchrift, le destructeur du christia-  
 » nisme, le voleur de tous les biens  
 » d'église, le ravisseur des clefs, le  
 » plus grand de tous les maquereaux,  
 » le gouverneur de Sodome ( 2 ). «  
 Ce sont, monsieur, des injures qu'un  
 porte-faix rougiroit de prononcer. Est-  
 ce que Luther auroit combattu l'église  
 romaine avec moins d'avantage, s'il  
 n'avoit pas renfermé Clément VII. dans  
 le ventre du diable, à l'exemple des  
 payens, qui prétendoient que Jupiter  
 avoit mis Bacchus dans sa cuisse ? Etoit-  
 il nécessaire, pour le bien & la réfor-  
 mation du christianisme, de faire ac-  
 coucher Béalzebuth par le derriere, &

(1) Dans tous les passages que je citerai dans ce chapitre, je me servirai de la traduction du pere Scheffmacher, en indiquant les endroits où ils sont dans l'original.

(2) Edit. Germ. Jen. tom. 8. p. 269.

d'accuser le pape d'être le plus grand de tous les maquereaux? C'est-là une injure aussi fausse que grossière; car, s'il y a eu des évêques de Rome, qui ont été débauchés, le titre qu'ils ont mérité le moins étoit celui-là. Un souverain puissant, en état de tout obtenir, au faite des grandeurs, va-t-il se ravalier à un métier aussi abject & aussi infâme?

Au reste, il paroît que, dans ses invectives, Luther aimoit à faire mention du *derriere*. Vous venez de voir le pape sortir de celui du diable; voici encore le même pape qui s'écorche le sien. » Clément, dit le docteur Alle-  
 » mand (1), conclud de ces paro-  
 » les, *païssez mes agneaux*, que le  
 » pape est le pasteur de tous les chré-  
 » tiens. Son raisonnement m'a paru  
 » des plus redoutables: j'ai cru enten-  
 » dre un coup de tonnerre, tant j'ai  
 » été épouventé; il faut certainement  
 » qu'il ait poussé bien fort, pour faire  
 » sortir le vent qui lui enflait le ventre:  
 » je ne sçai comment l'effort qu'il a fait

(1) Ibid, tom. 8. pag. 261.

» ne lui a pas déchiré le derriere. «

Vous voyez, monsieur, que le cul de Clément est mis assez inutilement en jeu, & que Luther auroit bien pu combattre la primauté du pape, sans en faire mention. La seule chose qui sembleroit l'excuser, c'est qu'un instant auparavant il venoit de parler du sien ; & qu'après avoir appris à ses lecteurs, qu'il avoit pensé chier dans ses chaufses, il devoit les avertir que l'évêque de Rome avoit été en danger de se déchirer les fesses. » Qui ne seroit surpris, s'écrie-t-il (1), de la pénétration du pape, qui trouve dans ces paroles, *tu es Pierre, &c.* de quoi établir son autorité ? Je vous avoue que cette découverte m'effraye : peu s'en faut que, de détresse, je n'en fasse dans mes chaufses ; je me sçai bon gré de m'être bien ferré le ventre aujourd'hui, pour résister plus aisément aux effets de la crainte. «

Considérez, je vous prie, monsieur, de quelle précaution étoient obligés d'user les théologiens qui, du tems de

(1) Ibid. tom. 8. pag. 246.

Luther , agitoient des matieres de controverse. Il falloit qu'ils eussent le soin de se munir d'une bonne ceinture de cuir , & de se ferrer le ventre comme des postillons ; sans quoi la doublure de leurs culottes couroit grand risque d'être gâtée. Dans la suite du tems , la controverse est devenue moins purgative ; & je ne pense pas que jamais le ministre Claude & M. Arnaud se soient avisés de se ceindre le corps , pour résister plus aisément aux effets de la crainte. Ils auroient même rougi d'insérer de pareils récits dans leurs ouvrages , & auroient craint qu'on ne leur eût reproché d'allier le langage des halles , avec les excellentes choses qu'ils disoient.

Il faut pourtant convenir que toutes les basses plaisanteries , qu'on est en droit de reprocher à Luther , ne sont pas si rampantes que celles que je viens de rapporter ; mais il auroit beaucoup mieux fait de les supprimer toutes entièrement. Je n'excepte pas même celles , où il semble prendre le ton pitoyable & doucereux , au nombre des-

» quelles on doit placer celle-ci. » Pre-  
 » nez garde à vous, mon petit pape,  
 » mon petit âne : allez doucement,  
 » il fait glacé ; la glace est fort unie  
 » cette année, parce qu'il n'a pas fait  
 » beaucoup de vent : vous pourriez  
 » aisément tomber & vous casser une  
 » jambe ; & si, en tombant, il vous  
 » échappoit quelque chose, on diroit :  
 » quel diable est ceci ? Voyez comme  
 » le petit papelin s'est gâté ; & cette  
 » liberté de parler seroit un crime,  
 » que tous les pardons de Rome ne  
 » pourroient pas effacer (1). «

Pensez-vous, monsieur, que ces avis,  
 qu'on donne au pape, soient fort essen-  
 tiels aux questions agitées par les théo-  
 logiens protestans & catholiques. On  
 lui conseille de prendre garde de se  
 casser la jambe ; on l'appelle petit pa-  
 pelin : à quoi tout cela aboutit-il ? C'est  
 une allégorie, répondra un partisan  
 outré de Luther ; par cette plaisante-  
 rie, on fait sentir que la cour de Rome  
 est cause de tous les maux qui déchi-  
 rent l'église, par la façon hautaine &

(1) Ibid. tom. 8. pag. 233.



décisive, dont elle agit toujours. Eh! pourquoi Luther ne disoit-il pas cela tout simplement? Craignoit-il que les gens, qui n'avoient pas perdu le sens commun, ne fussent pas autant frappés par des expressions naturelles, que par celles qu'il a employées, pour exhorter le petit *pape*, le petit *âne*, le petit *papelin*, à marcher doucement sur la glace?

Il faut convenir de bonne foi, monsieur, que ces façons de parler sont basses, indécentes & méprisables. Que les luthériens vantent le génie de Luther, qu'ils louent son érudition, qu'ils exaltent les services qu'il a rendus aux sciences, qu'ils le félicitent d'avoir délivré une grande partie de l'Allemagne de l'esclavage monacal, qu'ils fassent cas de sa diction & de son stile; je souscris aveuglément à ces éloges, & je suis très-persuadé que Luther les mérite: mais qu'ils veuillent approuver les invectives, ou plutôt les infamies, que la vivacité de son tempérament, l'impétuosité de son esprit & la fougue de ses passions lui ont fait quelquefois

insérer

Insérer dans ses plus beaux ouvrages , qui d'ailleurs méritent l'estime des sçavans ; c'est déshonorer les choses les plus criminelles ; c'est agir comme les payens , qui louoient , dans leurs fausses divinités , les actions les plus infâmes : Je crois , monsieur , qu'il n'est pas plus absurde de soutenir que Jupiter étoit fort sage , quand il débauchoit de tems en tems quelque mortelle , ou quelque nymphe , que de prétendre qu'il convienne à un théologien , qui ne doit chercher qu'à éclaircir la vérité , de dire » que le pape est le diable incarné ; que , comme Jesus-Christ est » dieu & homme , ainsi le pape est » homme & diable (1). « Ce sont-là des expressions qui portent avec elles une image de la haine la plus implacable.

Je sçai qu'on pourroit objecter , pour la justification de Luther , que les théologiens catholiques avoient vomé contre lui des injures atroces & des calomnies infâmes : mais vous conviendrez , monsieur , que les sottises

(1) Ub. sup. tom. 7. pag. 394.

## 258 MÉMOIRES SECRETS

d'autrui n'excusent que bien foiblement les nôtres ; & qu'on ne doit jamais faire un crime , parce qu'on le voit commettre à un autre. A dieu ne plaîse ! que je prétende diminuer l'horreur que tous les honnêtes gens, de quelque secte qu'ils soient , doivent avoir des mensonges affreux qu'on a débités sur le compte de ce théologien. Je soutiens seulement qu'il auroit dû les détruire, sans avoir recours aux injures. Quelle gloire n'eût-il pas remportée , & de quelle confusion n'eût-il pas couvert ses ennemis , s'il eût agi aussi prudemment ? Sa modération auroit paru d'autant plus rare , & la postérité l'auroit d'autant plus admirée , qu'on voit aujourd'hui ( & c'est un fait constant , qu'on ne sçau-roit nier ) qu'il peut passer pour un écrivain modéré , si on le compare aux théologiens catholiques qui vécurent, de son tems , & à ceux qui vinrent quelques années après lui. De quelles injures ne l'ont-ils pas accablé ? Je n'excepte pas même ceux qui se sont acquis le plus de réputation. Le cardinal du Perron l'a accusé d'avoir nié l'immor-

talité de l'ame : un jésuite a prétendu qu'il étoit athée. Ces noires calomnies, dont tout honnête homme doit rougir d'être l'auteur, ont excité, dans ces derniers tems, l'indignation d'un illustre philosophe. » Quelques-uns, dit-il (1), en parlant de la mort de ce sçavant théologien, ont assuré qu'il mourut de mort subite ; d'autres, qu'il se tua lui-même ; d'autres, que le diable l'étrangla ; d'autres, que son cadavre étoit si puant, qu'on fut contraint de le laisser en chemin. Ce ne sont pas des gens sans nom, qui débitent ces calomnies ; ce sont des écrivains fort célèbres ; & cela fait honte à tout le corps du papisme. Car on ne devoit point permettre que de telles fables fussent imprimées ; les censeurs des livres devoient les rayer, à moins qu'ils ne les vissent prouvées juridiquement. «

J'entre avec plaisir, monsieur, dans les sentimens de ce sçavant critique ; mais je ne suis point surpris que les dis-

(1) Bayle, dict. hist. & crit. article *Luther*, remarque x.

férentes communions permettent à leurs écrivains de publier tout ce qu'ils inventent de plus ridicule contre leurs adversaires : la passion aveugle toutes les sectes, lorsqu'il s'agit de nuire à celles qui leur sont opposées. D'ailleurs, vouloir mettre un frein au zèle outré de certains théologiens, c'est tenter l'impossible. N'a-t-on pas vû que, dans le tems même que les protestans étoient au plus fort de leurs disputes avec les catholiques, ils se faisoient entr'eux une guerre sanglante ; & plusieurs docteurs luthériens n'ont-ils pas traité les calvinistes, avec autant d'aigreur que les catholiques ? Westphale, ministre de Hambourg, égala les plus outrés théologiens romains. Ces derniers avoient fait naître Luther du commerce impur d'une femme & d'un *incube* ; mais il enchérit sur eux. Il osa publier que Calvin étoit le fruit des amours d'un prêtre & d'une concubine.

J'admire la modération avec laquelle l'éloquent Beze, la terreur des théologiens catholiques, l'objet de leur haine & les délices des gens d'esprit, repoussa



l'injure qu'on faisoit au chef des réformés François. Le terme de calomniateur n'entra pas même dans sa réfutation de cette imposture : il se servit de celui de mauvais plaifant , & représenta à Westphale » qu'il étoit honteux » qu'il avançât un fait que toute la ville » de Noyon étoit prête à démentir ; » qu'il auroit dû respecter la réputation » d'une très-honnête femme , morte » depuis long-tems , & avoir égard aux » soins de son fils , qui avoient été si » utiles à l'église chrétienne. N'attendez point , ajoute-t-il , que je viole » les regles de la bienséance : si vous

(1) *Quid amplius ? Ingerit, inquis, Calvinus voces auribus & oculis meretricibus convenientes: quas fortassè didicit à matre suâ pontificii sacrificuli concubinâ. Itanè vero nugator? honestissimam matronam jam olim defunctam, & ejus viri matrem, cui quantum debeat christiana ecclesia tot suscepti labores testantur, & gravioribus futuris posteris (ut confido) testabuntur, tuis verè meretriciis probris afficerem maluisti, quàm animo tuo morem non gerere! sed continebo ipse me, & quid nos potius quàm quid te deceat spectabo. Calvinum & honesto loco & integerrimæ famæ parentibus natum, & in nobilissimâ familiâ à pueritiâ educatum, si testibus probare oporteret, nos non unum aliquem testem, sed integram civitatem Noviodunensem citare possumus. Beza, de cœna domini contra Westphal. oper. tom. 1. pag. 257.*

» ne méritez pas qu'on ait de la mo-  
 » dération pour vous, je ne dois pas,  
 » pour cela, manquer au respect que  
 » je me dois à moi-même (1). « Je  
 sens, monsieur, qu'en traduisant les  
 paroles de Beze, je les énerve : lisez-  
 les, je vous prie, dans l'original; je  
 ne doute pas que vous n'en soyez aussi  
 charmé que moi. Je vous avoue que je  
 ne regretterois pas la peine de faire à  
 pied un pèlerinage de cent lieues, pour  
 voir un sçavant, qui pourroit conserver  
 autant de sang froid & de prudence:  
 je croirois mes pas très-bien employés;  
 & j'estimerois ce voyage beaucoup plus  
 utile que celui, que font les pèlerins,  
 pour aller rendre visite à la châsse de  
 saint Jacques de Compostelle. Ce seroit  
 ici le lieu de vous faire voir que Calvin  
 ne traita pas ce même Westphale avec  
 tant de ménagement; mais ce sera pour  
 la lettre suivante; il est tems de finir  
 celle-ci, & de vous assurer que je suis,

Monsieur,

Votre, &c.

## LETTRE TROISIÈME.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez qu'on soit exact à tenir sa parole, & que je n'aime pas moins à m'acquitter de celle que j'ai donnée, je commencerai ma lettre par la fin de celle que j'eus l'honneur de vous écrire le mois passé. Je me réservai de vous faire voir que Calvin, en répondant à Westphale sur des matières de controverse, s'étoit bien écarté de la modération & de la politesse qu'avoit eue Beze, en réfutant l'imposture que ce même ministre avoit publiée; il s'agit à présent de vous en fournir des preuves.

Ce réformateur, à qui Dieu avoit conféré beaucoup d'esprit, un jugement exquis, une plume solide, éloquente, infatigable, un grand sçavoir, un grand zèle pour la vérité, n'étoit pas exempt de passions. Il traita son adversaire d'ignorant, d'yvrogne, &

crut son aigreur si légitime , qu'il le justifia par l'exemple de Dieu , qui prononce (1) qu'il se montrera entier envers l'homme entier. » Que pouvois-je » faire autre chose là-dessus , dit-il (2), » sinon comme porte le proverbe : à » rude asne , rude asnier , afin qu'il ne » se pleust pas trop en sa forcenerie ? Il est vrai qu'il ajoute : » s'il y avoit » espérance que telles gens se pussent » adoucir , je ne refuserois point de » me démettre jusques à les supplier » humblement , pour racheter paix en » l'église ; mais chacun voit bien où » tend leur impétuosité extravagante. » Ainsi je suis rigoureux en maniant » des gens si étranges & si obstinés. «

Je ne sçai si ces dernieres paroles , qui ne sont guère moins outrageantes que les autres , aigrissent encore plus Westphale ; mais je sçai bien que l'offre de mettre bas les armes , pour faire cesser toutes ces criailleries , ne fit aucune impression sur son esprit. Il se plai-

(1) Pseaume XVIII. 26.

(2) Opuscules de Calvin , pag. 1727. édition de Genève, 16 11.

gnit vivement de l'injure, que lui faisoit Calvin, de l'appeller yvrogne; & pour s'en venger, en le chargeant de quelque vice, qui ne fût pas moins honteux que l'ivrognerie, il lui reprocha d'être un franc goinfre, parce qu'il n'étoit pas moins indigne d'un honnête homme de se gorger de manger, que de boire par excès; & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de lui rendre le parioli.

Ce n'étoit pourtant pas un défaut, auquel Calvin fût sujet. Ses plus grands ennemis conviennent aujourd'hui qu'il a été exempt des vices du corps: ils se sont départis de toutes les impostures que ses contemporains avoient forgées, & se sont retranchés à lui imputer des vices de l'esprit, comme sont l'orgueil, l'emportement, la médifance, &c. Mais Westphale n'y regarda pas de si près; il crut qu'il pouvoit donner le nom de gourmand à un homme qui l'appelloit yvrogne. Beze entreprit, avec sa douceur ordinaire, de justifier Calvin de cette seconde calomnie du ministre luthérien; mais il paroît qu'il poussa les



choses un peu trop loin. » On voit  
 » bien, dit-il (1), que vous ne con-  
 » noissez pas Calvin. Il est si sobre &  
 » prend si peu de nourriture, que ses  
 » amis lui reprochent le peu de soin  
 » qu'il prend de sa personne, & qu'ils  
 » vont jusqu'à lui en faire un crime :  
 » c'est-là une vérité que tous les habi-  
 » tans de cette ville pourroient attes-  
 » ter. «

Si Beze s'étoit contenté de rappor-  
 ter que Calvin mangeoit peu, on n'au-  
 roit rien à dire ; mais il semble qu'il en  
 ait voulu faire un second Jean le jeû-  
 neur (2).

(1) *Calvinum non bene nosti, ut video : quem tota hæc civitas testari potest tam parvam rationem habere sui in cibo & potu, ut in eo interdum amicis non leviter peccare videatur. Beza, de cœnâ domini, contra Westphalum, oper. tom. 1. p. 257.*

(2) Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, est honoré comme un saint dans l'église grecque. On lui donna le surnom de Jeûneur, parce que c'étoit un homme d'une très-grande abstinence & d'une très-grande austérité de vie. Il fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'on ne l'élevât au patriarcat ; mais lorsqu'il eut été assis quelque tems sur ce beau trône, il ne fut plus le maître de son orgueil. Peut-être son élévation ne fit-elle que manifester cette mauvaise qualité dont il étoit atteint auparavant ; peut-être aussi que l'éminente dignité

Je ne crois pourtant pas que jamais personne s'avise de ranger Calvin parmi les protecteurs du carême ; il vaudroit autant faire figurer Jansénius avec les saints molinistes.

Après vous avoir suffisamment prouvé, monsieur, qu'il est bien difficile aux écrivains de ne pas outrer les faits,

de patriarche, par je ne sçai quelle fatalité contagieuse, lui inspira les sentimens de l'ambition. Quoiqu'il en soit, Jean le Jeûneur parut imiter, en cette occasion, ces austères dévots, qui sçavent tenir leurs défauts à la chaîne, tant qu'ils se voyent hors d'état d'alléguer les intérêts de l'église, ceux de la gloire de Dieu, la charité du prochain, &c. mais qui ne manquent pas de mettre en liberté leurs passions, & de les faire voguer à pleines voiles, dès qu'ils peuvent se couvrir du beau prétexte des obligations du poste éminent qu'ils occupent. Il prit le titre de patriarche œcuménique, ce qui fâcha si fort le pape saint Grégoire, qu'il lui défendit, sur peine d'excommunication, de plus prendre cette qualité, déclarant que celui qui s'appelle évêque universel est le précurseur de l'antechrist ; mais Jean le Jeûneur s'étonna si peu de ces menaces, qu'il retint toujours son titre d'œcuménique, & même avec tant de hauteur, ou plutôt avec tant d'affectation, que dans les actes d'un synode qu'il envoya à Rome, il se nomme, presque à chaque ligne, patriarche œcuménique. Ce fut la source d'une grosse querelle entre saint Grégoire & lui. Le patriarche mourut l'an 596, & le pape l'an 604. *Maimbourg, hist. du pontif. de saint Gregoire, pag. 103 & suiv.*

ou du moins de ne pas les embellir ; sur-tout lorsqu'il s'agit des intérêts de leur parti , & d'un homme dont la réputation y est attachée ; il me reste à vous faire voir , en suivant le plan que je me suis prescrit au commencement de ma dernière lettre , 1<sup>o</sup>. Qu'il n'est jamais permis à un théologien d'avoir recours aux injures. 2<sup>o</sup>. Qu'il ne doit point se livrer à ses préjugés , ni écouter sa passion. 3<sup>o</sup>. Qu'il ne doit point fonder ses opinions sur des faits miraculeux , qui puissent être contestés légitimement. 4<sup>o</sup>. Qu'il doit abandonner toutes les sociétés dans lesquelles on pourroit l'engager à soutenir des sentimens pernicieux au bien public , & contraires à l'équité & au droit des gens.

En traitant ces quatre points , j'espère que j'acheverai de vous donner une juste idée des fautes qu'ont faites les docteurs anciens , & de celles qu'on reproche aux modernes. Je ne parlerai cependant , ainsi que j'ai eu l'honneur de vous dire , que des défauts qui sont également condamnés par toutes les

DE LA RÉP. DES LETTRES. 269  
communions ; & je ne jugerai des théologiens , que dans les choses où l'on peut les regarder comme citoyens de la république des lettres.

§. I.

*Que plusieurs illustres théologiens ont dit des injures atroces à leurs adversaires , & ont blessé les regles de la bienséance.*

A juger de la sainteté de saint Jérôme , par la modestie de son stile , on pourroit supposer , sans avancer un sentiment bien extraordinaire , qu'il est condamné à rester en purgatoire jusqu'à la fin du monde ; & que , si ce sçavant écrivain n'eût pas réparé , par mille vertus éminentes , les excès où l'avoit porté un zèle inconsidéré , la Cour de Rome , qui ne place guère dans le ciel que ceux qu'elle sçait y être véritablement , auroit regardé sa canonisation comme une chose impossible. En effet , comment auroit-elle pu ordonner l'invocation d'un bilieux

théologien , qui , n'écoulant que son zèle outré , en parlant d'un prêtre , dont le seul crime étoit peut-être de n'avoir pas été de son sentiment sur l'explication d'une des visions du prophete Daniel , sur les vœux de virginité , l'usage des cierges aux sépulcres des martyrs , les honneurs qu'on rendoit aux saints , les prieres que l'on faisoit pour les morts , &c. enseignoit aux ministres de la parole de Dieu à prodiguer les injures les plus atroces ? Ce qu'il y a de certain , c'est que les opinions de Vigilance , contre lesquelles saint Jérôme s'éleva avec tant d'aigreur , étoient approuvées par un évêque , dont il reconnoissoit lui-même la sainteté , & auquel il ne trouvoit d'autre défaut , que celui d'être trop doux. Il vouloit qu'au lieu d'employer les conseils & les instructions chrétiennes , qui conviennent à un bon pasteur , il *brisât , avec une verge de fer , un vaisseau de terre & inutile.* (1). Il faut avouer

(1) *Mirror sanctum episcopum in cujus parochiâ esse presbyter dicitur , acquiescere furori ejus , & non virgâ apostolicâ , virgâque ferreâ confringere*



que voilà des expressions & une façon de penser bien extraordinaire. Je ne sçai s'il y aura jamais aucune religion, dans le monde, capable de les adopter : mais je suis bien assuré qu'elles feront toujours en horreur, non-seulement aux chrétiens, mais même à tous les hommes qui auront quelques sentimens d'humanité, & qui ne voudront point s'écarter des principes de la loi naturelle. S. Jérôme ayant témoigné tant de fiel & de ressentiment contre Vigilance, il ne faut pas s'étonner s'il le traite de samaritain, de juif, de fou, d'insensé & de possédé du diable ; car c'est l'Apollon qu'il lui donne, pour l'inspirer dans ses écrits (1). Après cela, pour avoir occasion de l'injurier de plus belle, & de l'appeller chien, il le compare à saint Paul. » Les prières des apôtres, dit-il (2), auront

vas inutile, & tradere in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat. *Hieronym. ad Riparium*, p. 545.

(1) Spiritus est immundus, qui hæc te cogit scribere, sæpè hoc vilissimo tortus est pulvere, immò hodieque torquetur : & qui in te plagas dissimulat in cæteris confitetur. *Idem, epist. advers. vigilantium*, p. 558.

(2) Dicis in libello tuo quòd, dum vivimus »

» été exaucées pendant qu'ils auront  
 » été en ce monde ; & lorsqu'ils seront  
 » auprès de Jesus-Christ , dans le ciel ,  
 » ils ne pourront plus rien. C'est alors  
 » que le proverbe se trouvera accom-  
 » pli , & que Vigilance , qui n'est qu'un  
 » chien vivant , aura plus de crédit  
 » qu'un lion mort. «

Avouez , monsieur , que voilà des expressions bien inciviles & qui ne conviennent guères à un homme , qui ne doit chercher qu'à instruire , qui n'écrit que pour faire connoître la vérité , & qui n'a en vûe que la gloire de Dieu. C'est en vain que , pour excuser les excès , où la vivacité & la passion ont poussé saint Jérôme , on prétendrait

mortuos pro nobis orare non possumus ; postquam autem mortui fuerimus , nullius sit pro alio exaudienda oratio . . . . Si apostoli & martyres adhuc in corpora constituti possunt orare pro cæteris , quando pro se debent adhuc esse solliciti , quanto magis post coronas , victorias & triumphos . . . . Paulus apostolus dicit , quòd anima in navi sibi condonata sunt : & postquam resolutus cœperit esse cum Christo , tùm ora clausurus est ; pro his qui in tote orbe ad suum evangelium crediderunt , mutire non poterit , meliorque erit Vigilantius canis vivens , quàm ille leo mortuus. *Idem , tom. 4. part. 2. pag. 283.*

qu'il est permis de s'emporter contre les hérétiques, & de leur dire les injures les plus grossières, afin d'inspirer de l'horreur pour leurs dogmes. Cette objection est ridicule. La vérité & la religion doivent être défendues d'une manière qui ne les fasse point rougir des armes qu'on leur prête. Quoique les plus grands théologiens contreviennent souvent à cette maxime, il faut qu'elle soit bien juste & bien incontestable, puisqu'un habile jésuite (1) avoue que les défenseurs de la bonne cause ne doivent parler que politesse & raison. Pour moi, je ne pense pas que les termes de samaritain, de juif, de chien, de possédé du diable, &c. offrent, dans la langue latine, une idée beaucoup plus polie que dans la françoise. Je suis même persuadé qu'il seroit aussi impossible de justifier saint Jérôme sur l'indécence qui regne dans tous les écrits qu'il a faits contre ses adversaires, que de blanchir un Ethio-pien ; & qu'on pourroit dire, avec jus-

(1) Le pere Scheffmacher. Voyez la seconde lettre de ces présens mémoires, pag. 264.

tice, aux parifans outrés de ce pere, qui voudroient entreprendre de le difculper : croyez - moi , ne vous mettez point en frais ; *oleum potiùs ex lapide traheretis* , vous tireriez plutôt de l'huile d'un mur.

Presque tous les anciens docteurs n'ont été guère plus retenus que saint Jérôme , lorsqu'ils ont agité des matieres de controverse , ou qu'ils ont écrit contre quelqu'un qu'ils n'aimoient pas. On ne peut rien voir de plus fort , de plus violent , ni de plus blâmable , que les invectives que saint Grégoire de Nazianze & saint Cyrille ont écrites contre l'empereur Julien. Car , quoique l'ouvrage du premier n'ait paru qu'après la mort de ce Prince , & que celui de l'autre ait été fait près de soixante ans après (1) , on ne sçauroit excuser

(1) Grégoire de Nazianze , qui a écrit un discours contre l'empereur Julien , mort l'an 363 , fut fait évêque de Constantinople par Théodose le Grand , & confirmé tel , l'an 381 , par le concile ; mais voyant qu'il s'étoit élevé des contestations à son sujet , il renonça à son épiscopat , se retira chez lui , & vécut dans son particulier jusqu'à l'an 389.

Il y a eu deux Cyrilles , l'un évêque de Jérusalem , mort l'an 381 ; & l'autre évêque d'Alexan-

ces écrivains d'avoir attaqué , d'une maniere aussi outrageante , la mémoire d'un souverain , qui ( le crime de son apostasie à part ) fut doué de toutes les vertus. Car il n'y a point de défaut , dont ils n'ayent tâché de le charger ; & si l'on ne l'a pas regardé , dans tous les siècles , comme le plus grand scélérat de l'univers , ce n'a pas été leur faute. Mais la vérité s'est fait jour à travers les pieuses calomnies de ces docteurs : tous les véritables sçavans rendent aujourd'hui justice aux bonnes qualités de cet empereur ; c'est ce qu'on peut voir dans l'histoire de sa vie , qu'on a publiée depuis peu. Les faits qu'on y rapporte sont si conformes à la plus exacte vérité , qu'ils ont forcé les auteurs d'un journal (1) demi-jésuitique de convenir que les peres n'avoient pas rendu justice à ce prince. » Les sçavans , disent ces journalistes , étoient » déjà revenus de l'idée affreuse que

drie , mort l'an 444. Ce dernier est celui qui a composé dix livres contre Julien.

(1) Journal littéraire , tom. 13. prem. partie , pag. 229.



» la plûpart des auteurs ecclésiastiques  
» avoient donnée de l'empereur Julien,  
» surnommé l'apostat. Sa vie fera re-  
» venir ceux qui la liront. Ils feront  
» étonnés d'y voir un prince chaste,  
» sobre, sçavant, du moins aussi oc-  
» cupé à composer des livres, qu'à  
» gouverner ses vastes états; en un  
» mot, presque sans autre vice que son  
» apostasie de la religion chrétienne,  
» pour retourner au paganisme. « Saint  
Grégoire de Nazianze & saint Cyrille  
auroient dû, s'ils avoient suivi les re-  
gles de l'équité, se contenter de blâmer  
l'erreur de Julien, de plaindre son aveu-  
glement, de condamner ses écrits, &  
d'en montrer le faux, sans s'emporter  
à des excès qu'on ne pardonneroit pas  
à des déclamateurs de profession. C'est  
en vain que saint Grégoire tâche d'em-  
ployer les plus noires calomnies, pour  
peindre l'apostasie de ce prince. Il a  
beau s'écrier » que Julien, parvenu à  
» l'empire, effaça par des sacrifices  
» profanes, & souilla par des mystères  
» abominables l'eau de son baptême  
» & l'initiation qu'il avoit reçue à nos

» saints myfteres. « Il commit un grand crime , lui répondra-t-on ; vous avez bien fait de le condamner ; mais vous ne deviez pas lui en imputer , dont il ne fût jamais coupable , à moins que vous n'admettiez la maxime : qu'il est permis de noircir un homme , lorsque les calomnies qu'on invente peuvent être utiles à la bonne cause. Je ne ſçai ſi ſaint Grégoire auroit voulu ſe ſervir d'une auffi mauvaife raifon , pour ſ'excuser ; mais ſ'il l'avoit fait , il auroit fourni une autorité aux jéfuites qui ont ſoutenu qu'il étoit permis à un religieux de tuer un homme , lorsqu'il publioit quelques écrits ou quelques faits qui deshonoreroient ſon ordre. Je ne ſçaurois croire que ce ſaint eût voulu avoir recours à un pareil ſubterfuge , pour pallier l'emportement de ſon zèle. Convenons donc que , ſ'il vivoit aujourd'hui , & qu'on lui fit connoître le défaut dans lequel il eſt tombé , il avoueroit de bonne foi ſa faute.

Je ne doute pas que ſaint Cyrille n'en fit autant , quoi qu'il fût d'un tempérament beaucoup plus emporté que

saint Grégoire, & que son zèle allât jusqu'à la violence. On lui en a fait des reproches bien vifs dans ces derniers tems. » Saint Cyrille, dit le sçavant » traducteur de Puffendorf (1), étoit, » selon le jugement de M. l'abbé du » Pin, un homme ambitieux, violent, » qui, ne cherchant qu'à augmenter » son autorité, ne se vit pas plutôt sur » le siege épiscopal, qu'il chassa les » novatiens & dépouilla leur évêque » des biens, dont il jouissoit. Il atta- » qua les juifs dans leurs synagogues, » les leur enleva à la tête de son peu- » ple, les chassa d'Alexandrie, & per- » mit que les chrétiens pillâssent leurs » biens. . . . Il se brouilla encore avec » Oreste, gouverneur d'Alexandrie, » sur l'autorité duquel il ne faisoit » qu'empiéter. Cinq cent moines sou- » tenant leur évêque entourerent un » jour leur gouverneur, le blessèrent » d'un coup de pierre, & l'eussent tué, » si les gardes & le peuple n'eussent » arrêté leur fureur. Il en coûta la vie

(1) M. Barbeyrac, préf. du droit de la nature & des gens.

» à un de ces moines féditieux , qui  
 » fut pris & mourut à la question ; saint  
 » Cyrille le fit passer pour un saint.  
 » Une philosophe payenne , nommée  
 » Hypalque , fut la victime que les  
 » partisans de l'évêque immolèrent aux  
 » manes de leurs martyrs : elle fut dé-  
 » chirée cruellement , parce qu'on l'ac-  
 » cusa d'avoir irrité le gouverneur con-  
 » tre le prélat. «

Comme l'auteur , qui vient de vous faire ce récit des actions guerrières de S. Cyrille , pourroit vous être suspect , à cause qu'il est de la religion protestante ; je crois que vous ne serez pas fâché de voir le portrait de ce pere de l'église , fait par l'illustre M. du Pin , que l'écrivain calviniste a cité ci-dessus.

» Gennade , dit ce sçavant abbé (1) ,  
 » évêque de Constantinople , compare  
 » la conduite de saint Cyrille , qui pré-  
 » sida au concile assemblé contre Nes-  
 » torius , à celle de Théophile , & dit  
 » qu'il est le second fléau d'Alexandrie.  
 » La maniere , dont la chose s'est ju-

(1) Du Pin , bibliothèque des auteurs ecclésiastiques , tom. 3. part. 2. p. 320 , 322.

» gée, semble encore prouver claire-  
 » ment que c'étoit la passion qui faisoit  
 » agir saint Cyrille & les évêques de  
 » son parti ; qu'ils vouloient, à quel-  
 » que prix que ce fût, condamner  
 » Nestorius, & qu'ils ne craignoient  
 » rien tant que la venue des évêques  
 » d'orient, de peur de n'être pas les  
 » maîtres de faire ce qu'il leur plairoit.  
 » Car, dès la premiere séance, ils ci-  
 » terent par deux fois Nestorius, lû-  
 » rent les témoignages des peres, les  
 » lettres de S. Cyrille, avec ses douze  
 » chapitres, & les écrits de Nestorius ;  
 » & dirent tous leur avis. Jamais af-  
 » faire n'a été conclue avec tant de  
 » précipitation : la moindre de ces  
 » choses méritoit une séance entiere.  
 » Comment a-t-on pu examiner, en si  
 » peu de tems, les douze propositions  
 » de saint Cyrille, qui ont eu besoin  
 » de tant d'éclairciffemens, & qui ont  
 » causé de disputes ? Comment confé-  
 » rer tant de passages des sermons de  
 » Nestorius, avec ce qui les précédoit  
 » & les suivoit, pour en trouver le vrai  
 » sens ? Comment pouvoit-on être af-  
 » suré,



» furé , en si peu de tems , des senti-  
 » mens des anciens peres ? Toutes ces  
 » choses demandoient un long & fé-  
 » rieux examen de plusieurs jours.  
 » Mais les évêques du concile avoient  
 » si peur de ne pas achever dans cette  
 » seule séance , qu'ils demeurèrent en-  
 » fermés , depuis le matin jusqu'au soir ,  
 » pour juger seuls cette affaire , de  
 » peur que les choses ne tournassent  
 » autrement , s'ils attendoient au len-  
 » demain. La sentence , qu'ils font signi-  
 » fier à Nestorius , est conçue en des  
 » termes qui marquent la passion qui  
 » les animoit : à *Nestorius , nouveau*  
 » *Judas*. N'étoit-ce pas assez de le con-  
 » damner & de le déposer , sans l'in-  
 » sulter encore par des paroles inju-  
 » rieuses ? « Je n'ajouterai rien , mon-  
 » sieur , à cette sage réflexion de M. l'abbé  
 » du Pin : je me contenterai de remar-  
 » quer que , si les termes injurieux ne  
 » manquoient point à saint Cyrille , lors  
 » même qu'il étoit à la tête d'un concile ,  
 » on ne doit pas s'étonner de ceux qu'il  
 » a répandus dans ses ouvrages.

Vous direz peut-être que , dans le  
*Tome I.*

passage que je viens de vous rapporter de M. du Pin, vous y trouvez bien plusieurs faits qui marquent que saint Cyrille sçut se prévaloir adroitement de ses avantages ; qu'il agit avec passion, & même avec mauvaise foi, contre Nestorius : mais que vous n'y découvrez aucunes traces de ces actions guerrières, dont le traducteur de Puffendorf fait mention. Il faut, monsieur, satisfaire votre curiosité & fixer tous vos doutes. Je vous prie d'écouter encore M. du Pin. » Ils ( les évêques » d'orient ) se plainquirent de ce qu'on » leur avoit fermé la porte de l'église » de S. Jean ; de sorte qu'ils avoient » été obligés de faire leurs prières » dehors, & qu'en revenant ils avoient » été maltraités ( 1 ). Ils conjurerent » l'empereur de faire chasser d'Ephèse » Cyrille & Memnon, chefs de cette » persécution. Peu de tems après, ils » firent partir le comte Irenée, à qui » ils donnerent, contre saint Cyrille, » une autre relation sur une violence » qu'ils prétendoient qu'on leur avoit

(1) Idem, ibid. pag. 297.

» faite, en les empêchant, à coups de  
 » pierre, d'entrer dans l'église de saint  
 » Paul. « Je crois, monsieur, que ceci  
 vaut bien la défaite des juifs d'Alexan-  
 drie. Des évêques poursuivis à coups  
 de pierre, obligés d'abandonner le tem-  
 ple, dans lequel ils vouloient s'assem-  
 bler, me paroissent des faits aussi écla-  
 tans, pour le moins, que la prise & la  
 destruction de quatre ou cinq synago-  
 gues.

Vous serez sans doute surpris que  
 M. du Pin ait osé s'expliquer aussi li-  
 brement sur le compte de saint Cyrille ;  
 la force de la vérité l'a emporté malgré  
 lui. Cela est si vrai, qu'il a tâché de  
 détruire ce qu'il avoit établi d'une ma-  
 niere si précise & si convaincante ; mais  
 on voit bien, à la façon dont il s'y  
 prend, pour réfuter les reproches qu'il  
 avoit d'abord faits à saint Cyrille, que  
 le cœur parloit, lorsqu'il condamnoit ce  
 pere, & que l'esprit seul a travaillé à  
 sa justification. Car, malgré les efforts  
 qu'il a faits pour l'excuser, & les pré-  
 cautions qu'il a prises, pour ne rien dire  
 que le caractère d'historien ne dût jus-

tifier , les partisans outrés des anciens docteurs se sont soulevés contre lui ; & il a été obligé de se rétracter des vérités qu'il avoit eu assez de force , pour produire au grand jour. S. Cyrille & ses adhérens on trouvé des protecteurs , non-seulement parmi les docteurs & les jésuites , mais encore chez les principaux magistrats du royaume. M. l'avocat général de Lamoignon demanda la suppression du livre de M. du Pin : la cour rendit un arrêt conforme à sa réquisition ; de sorte qu'il a été décidé , près de douzè cens ans après saint Cyrille , par le parlement de Paris , que ce saint avoit parfaitement bien fait de faire chasser , à coups de pierre , les évêques d'orient ; & qu'il n'avoit dérogé , ni à la douceur , ni à la décence de son caractère , en faisant mettre à la tête de la sentence qui fut signifiée à son antagoniste : à *Nestorius* , *nouveau Judas*. Heureusement cet arrêt n'a point été enregistré au greffe du parnasse ; & les gens de lettres ont la liberté de ne pas regarder , comme un compliment fort poli , l'apostrophe de *nouveau*

*Judas*, ni comme une conduite fort pieuse de faire lapider les personnes qu'on n'aime pas.

Je passerois aux admirateurs de saint Cyrille, d'avoir approuvé les injures qu'il a dites à ses adversaires ; mais je ne conviendrai jamais qu'il fût en droit de les faire maltraiter. Ce qui fait que je suis si docile sur le chapitre des injures, c'est que S. Augustin m'apprend que les reproches les plus outrageans sont quelquefois nécessaires, & qu'on en doit sçavoir gré à ceux qui les font.

» Ceux qui nous haïssent, dit-il, nous  
 » redressent quelquefois par les injures  
 » même que la colere fait sortir de leur  
 » bouche ; mais on ne fait attention  
 » qu'à leur haine, & l'on ne songe  
 » point au profit que l'on en retire (1). «

Selon ce principe de saint Augustin, les jésuites ont très-grand tort de sçavoir mauvais gré aux jansénistes des injures qu'ils leur disent : ils devroient

(1) Sicut amici adulantes pervertunt, sic inimici litigantes plerumque corrigunt. Nec tu quod per eos agis, sed quod ipsi voluerunt retribuis eis. S. Ansel. August. confess. lib. 9. cap. 3.



bien plutôt les en remercier ; & je m'étonne de ce qu'ils ne l'ont pas encore fait , vû les protestations d'amitié & de tendresse que M. Arnauld leur a données dans la préface de la morale pratique de ces RR. PP. la plus sanglante de toutes les fatires qu'on ait écrites contre la société. » On desire de tout » son cœur, dit ce fameux docteur , » que ce travail puisse être utile aux » jésuites ; car , quoiqu'ils en puissent » dire , on les aime , & l'on a pour eux » toute la charité que l'on doit (1). « Vous ne vous seriez pas douté , monsieur , que M. Arnauld eût eu une amitié aussi tendre pour les jésuites : cependant il nous l'assure lui-même ; & , selon toutes les apparences , il ne seroit pas fâché qu'on crût qu'il ne les a si fort injuriés , que pour leur rendre utile la maxime de saint Augustin. Mais ces révérends peres ont eu moins de docilité , ou plutôt moins de honte , que sainte Monique ; car c'est à propos d'une mortification qui lui arriva , que son fils Augustin établit que les injures

(1) Morale pratique des jésuites , préf. p. 11.

sont quelquefois utiles & nécessaires.

Par l'histoire qu'il nous raconte, on voit que, sans le reproche outrageant d'une servante, sa mere auroit couru risque de s'enyvrer plus d'une fois. Si vous êtes curieux d'apprendre comment se fit cette espece de miracle, écoutez saint Augustin; il va vous l'apprendre lui-même. » Ma mere, dit-il, » s'étoit peu à peu accoutumée à aimer » le vin. On l'envoyoit à la cave, » comme la plus sobre de toutes: elle » puisoit d'abord dans la cuve, puis » portoit le vaisseau à sa bouche avant » que de remplir la bouteille, & en » avaloit seulement quelques gouttes; » car elle avoit une aversion pour le » vin, qui ne lui permettoit pas d'en » prendre davantage. . . . Cependant » elle s'y accoutuma si bien peu à peu, » qu'au lieu qu'elle n'en avaloit que » quelques gouttes au commencement, » elle trouvoit de jour en jour cette » liqueur plus à son goût. Et comme » ceux, qui ne prennent pas garde aux » petites fautes, tombent insensiblement dans de plus grandes, elle par-

» vint à la fin à aimer le vin & à le  
» boire à pleine tasse (1). «

Mais, direz-vous, monsieur, je ne vois rien, dans tout cela, de fort miraculeux : il est très-naturel qu'une femme, qui boit du vin tous les jours, se familiarise avec cette agréable liqueur ; il n'y a pas même jusqu'aux vieux & aux vieilles, qui n'ont plus de dents, qui en boivent par procuration. Attendez, s'il vous plaît, & suspendez votre jugement pour un instant ; voici le miracle & l'efficacité des injures. » Un jour, continue S. Augustin, » qu'elle se trouva seule avec une servante qui l'accompagnoit ordinairement à la cave, il s'éleva quelque dispute entr'elles, comme il arrive

(1) Et surrepserat tamen, sicut mihi filio famula tua narrabat, surrepserat ei vinolentia. Nam cum de more, tanquam puella sobria, juberetur à parentibus de cupâ vinum depromere, priusquam in lagunculam funderet merum, primoribus labris sorbebat exiguum, quia non poterat amplius, sensu recusante. . . . . Itaque ad illud modicum quotidiana modica addendo (quoniam qui modica spernit paulatim decidit) in eam consuetudinem lapsa erat, ut propè jam plenos vero caliculo inhiante hauriret. S. Aurel. August. Confess. lib. 2. cap. 8.

» assez

» assez souvent dans les maisons entre  
 » les enfans & les domestiques ; &  
 » cette servante lui reprocha son défaut  
 » d'une manière fort aigre , en l'appel-  
 » lant *yvrogneffe*. Ce seul mot , qui la  
 » piqua jusqu'au vif , lui fit ouvrir les  
 » yeux ; & considérant toute la laideur  
 » du vice qu'on lui reprochoit , elle  
 » s'en défit pour jamais (1). « Vous  
 voyez , monsieur , qu'il est assez pro-  
 bable que les sçavans écrivains jansé-  
 nistes , à qui les ouvrages de saint Au-  
 gustin sont si familiers , avoient fait plus  
 d'une fois réflexion sur cette histoire ,  
 & qu'ils s'étoient flattés que les termes  
*d'imposteurs* , de *fourbes* , de *scélérats* ,  
 feroient autant d'impression sur les jé-  
 suites , que celui d'*yvrogneffe* en avoit  
 fait sur sainte Monique. Ce qu'il y a  
 de certain , c'est qu'ils ont fait tout ce  
 qu'ils ont pu , pour les faire rentrer en

(1) *Ancilla enim , cum quâ solebat accedere ad  
 cupam , litigans cum dominâ minore , ut fit , sola  
 cum solâ ; objecit hoc crimen amarissimâ insulta-  
 tione , vocans meribibulam. Quo illa stimulo per-  
 cussa , respexit fœditatem suam , confestimque  
 damnavit atque exiit. S. Aurel. August. confess.  
 ubi supra.*

eux-mêmes par cette voie ; & que, s'ils n'ont pas réussi , ce n'a pas été leur faute : à moins qu'on ne dise qu'ils ont affecté de ne se pas souvenir que les disciples de Loyola n'ont que le secours de la grace suffisante ; & que c'est par un effet de la grace efficace , qu'ils combattent avec tant d'opiniâtreté , que sainte Monique se corrigea si subitement du défaut de boire , saint Augustin s'en expliquant fort clairement.

Vous n'auriez pas cru , monsieur , que la grace se fût intéressée dans la querelle que sainte Monique eut avec sa servante ; vous allez pourtant voir qu'elle y opéra de toute son efficacité.

» O mon Dieu ! s'écrie saint Augustin ;  
 » comme c'est vous qui nous donnez  
 » l'être , & qui nous appelez à la par-  
 » ticipation de votre grace , c'est vous  
 » seul aussi qui nous guérissez de tous  
 » nos maux ; & vous le fites bien voir  
 » dans la guérison de cette ame ma-  
 » lade. Car , bien loin que ni son pere ,  
 » ni sa mere , ni ceux qui avoient soin  
 » de son éducation , y pussent avoir  
 » aucune part , ils n'étoient pas même



» présens , quand elle arriva. Mais ,  
 » Seigneur , qui êtes toujours présent  
 » à tout , & qui faites contribuer au  
 » salut des ames le mal même que font  
 » les méchans , qu'employâtes - vous  
 » pour rendre la santé à celle-ci ? Une  
 » injure vive & piquante , qui fut  
 » comme un instrument tranchant que  
 » vous tirâtes de vos magasins , & par  
 » lequel vous arrêtâtes tout-d'un-coup  
 » le cours de cette gangrene ( 1 ). «

Si saint Augustin eût voulu décrire le miracle de la conversion de l'apôtre des gentils , eût-il pu se servir , en parlant du coup de tonnerre qui le renversa , de termes plus pompeux que ceux qu'il employe , en faisant mention du terme d'*yvrogneffe* ? Il faut bien aimer à parler de la grace efficace , & de l'utilité des injures , pour comparer

(1) Absente patre , & matre , & nutritoribus , tu præsens , qui creasti , qui vocas , qui etiam per præposteros homines boni aliquid agis ad animarum salutem , quid tunc egisti , Deus meus ? unde curasti ? unde sanasti ? Nonne protulisti durum & acutum ex alterâ animâ convitium , tanquam medicinale ferrum , ex occultis provisionibus tuis , & non ictu putretudinem illam præcidisti ? *Sanct. August. confess. lib. 9. cap. 8.*

l'impertinence d'une servante à un instrument tranchant que Dieu tire de ses magasins, afin d'arrêter la gangrene, c'est-à-dire, la passion que sainte Monique avoit pour le vin ! L'histoire que je viens de rapporter est un de ces endroits, que je souhaiterois que saint Augustin eût retranchés de ses ouvrages. Ce grand homme n'a pas fait attention qu'il ne convenoit pas qu'en parlant d'une sainte aussi respectable que sa mere, il entrât dans un détail circonstancié de certaines foiblesses qu'elle avoit eues pendant sa jeunesse. Il est des choses qu'un habile écrivain doit supprimer tout-à-fait, ou du moins en partie ; autrement il avilit les matieres qu'il traite, & s'expose à essuyer les reproches que le célèbre du Moulin a faits aux auteurs des anciennes légendes. Ce sçavant disoit qu'il sembloit que les papes avoient pris plaisir à rendre ridicules les légendes, par les impertinences & les puérilités dont ils les avoient remplies. Saint Augustin eût pu dire que les injures étoient souvent utiles, sans aller rappeler l'incli-

nation que sa mere avoit pour le vin , fans faire mention des différens vaisseaux où elle le puisoit , fans rapporter de quelle maniere elle s'accoutuma à le boire à rasades ; ce détail est fade , puéril & indigne d'un aussi grand génie. Je l'aurois plutôt pardonné à saint Bernard ; ce bon saint aimoit à dire des bagatelles & de vieux contes , presque autant qu'à faire de mauvaises prophéties. Il eût trouvé dans cette histoire un beau prétexte , pour autoriser les injures dont il a accablé de fort honnêtes gens.

Des écrivains très-bons catholiques ne dissimulent pas ses emportemens. François d'Amboise ne fait pas difficulté de dire que plusieurs livres ( qu'il cite ) de cet auteur sont remplis d'invectives des plus atroces & des plus grossieres ( 1 ). Ce saint avoit un talent tout

( 1 ) Legite si placet librum quem dicit *theologia* ; legite & alium quem dicunt *sententiarum* ejus , nec non & illum qui inscribitur *scito te ipsum* ; & advertite quantæ ibi silvescant segetes sacrilegiorum & errorum . . . Leonem evasimus , sed incidimus in draconem. Fr. Ambrosius , in præfatione apolog. ad oper. Abælardi.

particulier pour donner de la force & de l'énergie à ses injures, il les accompagnoit d'épithètes, dont il semble que lui seul ait bien connu l'usage. Il est vrai que ce n'étoit pas dans les seules choses, où ses ennemis se trouvoient intéressés, qu'il employoit les expressions les plus outrées, & qui sentoient beaucoup le stile d'un homme à visions; il ne tenoit pas à lui, dans plusieurs autres occasions, qu'il ne présentât à ses lecteurs les images les plus frappantes & les plus sublimes. Dans la lettre qu'il écrivit aux Allemans, pour les porter à se croiser, il les assure » que » la vaste machine de l'univers s'est » troublée, & a frémi d'horreur au » moment que Dieu a commencé de » perdre sa terre (1). « Pouvoit-on rien dire de plus fort, pour persuader aux Allemans de s'aller faire égorger dans la Palestine? Et ne devoit-on pas compter sur la réalité des prophéties d'un homme, qui annonçoit les plus secretes afflictions de l'ame de ce vaste

(1) *Commota est & tremuit terra, quia cepit Deus perdere terram suam. D. Bern. epist. 322.*

corps ? Il est vrai qu'il convenoit de se défier d'un béat qui parloit un langage qui approche beaucoup de celui de plusieurs rabbins, qui assurent que Dieu rugit trois fois par jour, comme un lion, de la douleur qu'il a d'avoir laissé détruire son temple. Mais apparemment qu'il avoit fasciné tous les esprits de ce tems là, puisqu'il ne se trouva personne d'assez sensé, pour lui représenter que, si la terre étoit capable de quelque connoissance, elle n'avoit pu s'affliger de la perte que les chrétiens avoient faite de la Judée, parce qu'elle avoit dû sçavoir que telle avoit été la volonté de Dieu, qui gouverne toutes choses.

Quelque bilieux que fût saint Bernard, je doute qu'il eût trouvé mauvais qu'on eût condamné ses expressions si gigantesques & si déplacées ; peut-être même eût-il passé sous silence la comparaison que j'en ai faite avec celles des rabbins. Car il paroît, par ce qu'il écrivoit à Pierre, abbé de Cluni, qu'il n'étoit pas ennemi des plaisanteries.

» J'ai lu, avec empressement, lui



» dit-il, les lettres que vous avez bien  
 » voulu m'écrire. Je les relis encore  
 » volontiers ; & plus je les lis , plus  
 » elles me paroissent belles. Vos rail-  
 » leries, je l'avoue, me font plaisir.  
 » Elles sont agréables & spirituelles,  
 » & en même-tems sages & judicieu-  
 » ses. Vous sçavez si bien allier le plai-  
 » sant & le sérieux, que vos railleries  
 » n'ont rien qui resente la légereté,  
 » & que la gravité que vous gardez  
 » ne leur fait rien perdre de leur agré-  
 » ment (1). «

Quel dommage que saint Bernard n'ait pas pu écrire d'une manière aussi modeste & aussi sage, que celle de l'abbé de Cluni, qu'il loue avec raison ! Puisqu'il aimoit si fort les railleries fines & spirituelles, comment ne s'est-il point apperçu que les termes de lion & de dragon, qu'on lui a justement repro-

(1) Legi avidè quod placuit scribere, libenter relego, & places sapius repetitum. Placet, fateor, jocus. Est enim & jucunditate gratus, & serius gravitate. Nescio siquidem, quomodò inter jocandum ità disponatis sermones vestros in judicio, ut & jocus levitatem non redolet, & auctoritas conservata hilaritatis non minuat gratiam...  
*D. Bernard. epist. 228. ad Petr. abbat. Cluniacensem.*

chés dans la fuite , étoient bien éloignés du stile d'un écrivain poli , qui ne cherche qu'à combattre les erreurs , & non pas à déchirer & à noircir ceux qui ont eu le malheur d'y tomber ? Qui croiroit cependant qu'il s'est trouvé des auteurs qui ont voulu transmettre à la postérité les invectives de saint Bernard , comme les marques les plus évidentes de sa sainteté , & qui ont poussé l'extravagance jusqu'à dire » que la » mere de ce docteur songea (1) , lorsqu'elle étoit grosse de lui , qu'elle accoucherait d'un chien blanc , dont l'aboi seroit fort sonore ; & qu'alarmée de ce songe , elle consulta un bon religieux , qui la rassura , en lui prédisant qu'elle mettroit au monde

(1) Cum mater Aletha uxor Tesselini ( car elle s'appelloit Alethe & son mari Tesselin ) in utero gestaret , somnio vidit prælagium futuri partûs , catellum scilicet se parituram totum candidum in dorso subrufum & clarè latrantem. Cui ( Aletha ) de illo terriculamento anxie & sciscitanti respondit religiosus quidam vaticinii spiramine afflatus : optimi catuli mater eris , qui domûs Dei custos futurus , validos pro eâ contrâ inimicos fidei editurus est latratus. Fr. Ambæsius , in præfat. operibus Alardardi præfixa. Idemque ibid. ex Willetmo , vit. Bernard. lib. 1.

» un fils, qui garderoit la maison de  
 » Dieu, & qui aboyeroit toute sa vie  
 » contre les ennemis de la foi. « Jus-  
 qu'ou ne va pas la prévention des hom-  
 mes ? & quels défauts ne trouvent-ils  
 pas moyen de sanctifier ? Je m'étonne  
 que les luthériens ne se soient pas avi-  
 sés du même expédient que les catho-  
 liques ; & que, pour excuser les invecti-  
 ves que Luther a répandues dans ses  
 ouvrages, ils n'ayent pas publié l'inter-  
 prétation de quelque songe qu'avoit  
 eu, pendant sa grossesse, la mere de ce  
 docteur Allemand. Il auroit, pour le  
 moins, autant besoin que S. Bernard  
 d'être justifié miraculeusement de l'in-  
 décence de son stile. On peut même  
 dire, sans lui faire tort, que les écri-  
 vains les plus emportés ne l'approchent  
 que de bien loin.

Vous avez déjà vû, monsieur, dans  
 la dernière lettre que je vous ai écrite,  
 quelques échantillons de ses invectives,  
 en voici quelques autres qui ne valent  
 pas mieux. » Que celui, dit-il (1), qui

(1) Je me sers de la traduction du pere Scheff-  
 macher, en citant l'édition & la page des œuvres  
 de Luther. Edit. Jen. Germ. tom. 8. p. 257.

» veut entendre parler le diable , lise  
 » les décrets des papes. « Jusqu'ici ,  
 direz-vous peut-être , il n'y a pas tant  
 de quoi se récrier : bien des sçavans ,  
 qui passent pour très-modérés , ont tenu  
 à peu près le même langage. Tout  
 beau , s'il vous plaît , point de précipi-  
 tation ; donnez vous la peine de lire ce  
 qui suit. » Si le Turc s'empare de nous ,  
 » nous voilà au diable (1) ; & si nous  
 » restons au pouvoir du pape , nous  
 » voilà en enfer ; il n'y a pour nous que  
 » des diables à rencontrer de toutes  
 » parts. « Vous voyez que cela com-  
 » mence à augmenter ; d'abord il n'y  
 avoit que les décrétales qui fussent dia-  
 bolisées , si j'ose me servir de ce terme ;  
 actuellement le pape est changé en dé-  
 mon lui-même. Je ne sçai pourquoi Lu-  
 ther est allé mettre en jeu le grand-  
 seigneur , avec lequel il n'avoit certai-  
 nement jamais eu de démêlés théolo-  
 giques : j'ignore aussi qui l'avoit instruit  
 des différens degrés de parenté qui se  
 trouvoient entre les démons ; cependant  
 il paroît qu'il en avoit une parfaite con-

(1) Idem , ibid. pag. 486.

noissance. » Je suis sûr, dit-il (1), que  
 » le diable du Turc & le diable du  
 » pape sont cousins germains ou beaux-  
 » freres, & que sans cela le pape & le  
 » Turc ne seroient jamais devenus si  
 » puissans. « Si vous n'êtes pas con-  
 tent, monsieur, de cet éclaircissement  
 sur l'alliance des diables musulmans &  
 romains, je suis persuadé que vous le  
 ferez encore moins de la maniere dont  
 le docteur Allemand vouloit que se tint  
 le concile ; vous la trouverez un peu  
 trop incommode pour les prélats qui y  
 auroient assisté ; & si les jansénistes exi-  
 geoient de pareilles conditions, je ne  
 trouverois pas mauvais qu'on leur refu-  
 sât d'en assembler un. » Qu'il feroit  
 » beau voir, dit-il (2), le pape & les  
 » cardinaux attachés à une potence en  
 » bel ordre, à peu près comme les  
 » sceaux sont attachés aux bulles des  
 » papes ! Il faudroit leur faire une in-  
 » cision derriere le col, pour faire pas-  
 » ser leur langue par-là ; c'est dans cette  
 » attitude qu'il faudroit leur permettre

(1) Idem, ibid. pag. 248.

(2) Idem, ibid. pag. 248.



» de se trouver assemblés pour célé-  
 » brer un concile au gibet, ou pour le  
 » célébrer en enfer au milieu de tous  
 » les diables. «

Que pensez-vous de ce stile, mon-  
 sieur ? le trouvez-vous convenable, je  
 ne dis pas à un théologien, mais au sol-  
 dat le plus dévergondé, & à qui les  
 expressions & les injures les plus in-  
 fâmes seroient familières ? En vérité,  
 je crois qu'il rougiroit, si, sans être  
 yvre, il tenoit de pareils discours dans  
 un corps-de-garde. Vous vous souve-  
 nez, sans doute, des louanges que j'ai  
 données au mérite de Luther, dans la  
 dernière lettre que je vous ai écrite : je  
 l'y ai même défendu contre les calom-  
 nies de ses ennemis ; mais avec la même  
 sincérité que je rends justice à ses émi-  
 nentes qualités, je condamne haute-  
 ment les défauts honteux où il est tom-  
 bé. On a beau dire, pour tâcher de  
 justifier les injures atroces qu'il a dites  
 à ses adversaires, qu'il n'a fait qu'user  
 de représailles, & qu'ils l'avoient traité  
 vilainement les premiers ; je répondrai  
 qu'il est une manière d'écrire qui fait

un meilleur effet sur l'esprit des lecteurs, & qui n'a point cette indécence si blâmable. Supposé qu'il soit permis à un auteur de répondre avec aigreur à ses ennemis, il faut que ses reproches soient conçus en termes qui ne fassent point rougir les personnes à qui la bienséance n'est point inconnue. On peut dire les choses du monde les plus piquantes, sans avoir recours aux expressions grossières. Le pere Scheffmacher m'en fournit un exemple. Il n'y a rien de plus mordant, mais en même tems de plus fin & de plus léger, que la maniere dont il répond à une tirade d'injures de Luther. Ce docteur Allemand avoit avancé un fait, de la fausseté duquel l'habile jésuite semble le convaincre. » On prétendra apparemment, dit-il (1), que Luther avoit lu ces sortes de choses, mais qu'il se peut faire qu'il les eût oubliées, & qu'il faut accuser en lui un défaut de mémoire. » Je le veux. Mais convient-il à un

(1) Lettres d'un théologien de l'université catholique de Strasbourg, à un gentilhomme luthérien, tom. 2. pag. 165.

» homme qui retient si peu ce qu'il a  
 » lu, ou qui a une connoissance si mince  
 » de l'antiquité, de traiter, à chaque  
 » page de ses écrits, les catholiques  
 » d'ânes & d'idiots? Les papistes, dit-  
 » il, au IV<sup>e</sup> tome de ses œuvres, p. 382,  
 » sont tous des ânes, & restent tou-  
 » jours ânes. En quelque fauce qu'on  
 » les mette, bouillis, rôtis, frits, trem-  
 » pés, pelés, battus, brisés, tournés,  
 » revirés, ce sont toujours des ânes....  
 » Cette expression n'est-elle pas des  
 » plus nobles, & en même-tems digne  
 » de l'humble modération de Luther?  
 » Soyons donc des ânes, puisqu'il le  
 » veut ainsi; mais est-il honorable à ce  
 » docteur par excellence de se voir re-  
 » dressé, confondu, convaincu d'igno-  
 » rance, ou de mauvaise foi, par un  
 » âne, & même par un âne de la plus  
 » petite espece? «

Avouez, monsieur, qu'il n'est pas  
 possible d'écrire avec plus de légereté,  
 ni de critiquer d'une manière plus en-  
 jouée, plus fine & plus piquante. Je  
 ne sçai où Luther avoit pû prendre ce  
 nombre infini d'invectives, qu'il prodi-

gue en faveur des catholiques ; car , quoique je trouve , dans cette tirade d'injures , une longue liste des différentes façons d'apprêter les viandes , je ne crois pas que , de son tems , on eût encore imprimé le cuisinier françois. Mais , ne lui en déplaise , j'aimerois mieux avoir eu la pensée de l'âne de la plus petite espece , que d'avoir inventé trente nouvelles manieres de mettre les papistes en ragoût.

N'est-ce pas dommage , monsieur , que ce même pere Scheffmacher , qui sçait plaisanter si finement , se soit abandonné quelquefois à des excès qu'il condamneroit lui-même , dans un autre auteur , avec beaucoup de sincérité ? Le sçavant ministre , qui lui a répondu , me fournit un détail des invectives & des injures que cet habile jésuite a répandues dans son livre ; & je les trouve toutes rassemblées dans ce passage , sans me donner la peine de les chercher ailleurs. » Je comprends encore moins , » dit M. de la Chapelle (1) , que le

(1) Lettres d'un théologien réformé à un gen-  
» pere

» pere Scheffmacher ait gardé si peu  
 » de décence en vous parlant de vos  
 » ministres. C'est proprement à eux  
 » qu'il s'adresse. Il les cite au tribunal  
 » de la langue françoise ; il les appelle  
 » au combat , il les défie ; & par pré-  
 » liminaire , il leur impose pour loi les  
 » regles de la charité & de la modération  
 » chrétienne. Si leur réponse est aigre  
 » & desobligeante , il prendra le parti  
 » de se taire. Il a donc dû leur donner  
 » l'exemple du stile charitable & mo-  
 » déré ; mais , de bonne foi , l'a-t-il  
 » fait ? J'en appelle à sa conscience ,  
 » & je le prie de peser ses expressions  
 » dans les endroits que je vais trans-  
 » crire , en me bornant à sa premiere  
 » lettre. Page 13. Que pouvons-nous  
 » penser de ceux qui tiennent de pareils  
 » discours , sinon qu'un excès d'entête-  
 » ment inconcevable les aveugle jus-  
 » qu'à leur ôter ce qu'ils devroient  
 » avoir naturellement de sens & de  
 » raison pour réfléchir , que par leur

l'homme luthérien , pour servir de réponse à cel-  
 les d'un docteur catholique de l'université de Stras-  
 bourg , tom. 1. pag. 16. sub. fin.



» beau plan de religion , &c. *Page 15.*  
 » En vérité , monsieur , il est bien diffi-  
 » cile qu'un esprit aussi judicieux que  
 » le vôtre , ne remarque ici des airs de  
 » forfanterie , &c. N'y aura-t-il pas  
 » lieu d'être indigné contre les mauvais  
 » artifices de ceux qui ont intérêt à en-  
 » tretienir les peuples dans l'erreur ?  
 » *Page 16.* Il n'y a donc que la mau-  
 » vaise foi & le dessein de tromper  
 » qui puissent les engager , &c. *Ibid.*  
 » Je ne puis taire ici une autre objec-  
 » tion que Luther fait . . . . elle se fait  
 » avec aussi peu de bonne foi & de  
 » droiture . . . . mais , comme elle paroît  
 » propre à éblouir les peuples , on ne  
 » laisse pas de la faire , quoique la  
 » plupart de ceux qui la font , sentent  
 » bien que ce n'est au fond qu'un mi-  
 » sérable sophisme. *Page 20.* Certai-  
 » nement voilà l'homme ( Luther ) si  
 » spécialement éclairé du ciel , pour le  
 » coup abandonné à un aveuglement  
 » monstrueux. Il faut qu'il y ait dans le  
 » monde des gens qui sentent bien peu  
 » ce que c'est que le ridicule , pour faire  
 » sérieusement des réponses pareilles à

» celles-là ! Tout l'avantage qu'ils en  
 » retirent , est de répandre le ridicule ,  
 » qu'ils se donnent , sur la cause qu'ils  
 » soutiennent ; & il vaudroit incompa-  
 » rablement mieux , pour eux & pour  
 » leur parti , qu'ils avouassent franche-  
 » ment , qu'ils ne sçavent que dire à la  
 » difficulté qu'on leur propose , que de  
 » donner pour solution des réponses si  
 » pitoyables. *Page 26.* Et pour mieux  
 » sentir la mauvaise ruse qu'on employe  
 » ici . . . . Je suis honteux de m'arrêter  
 » si long-tems à réfuter des objections  
 » si puériles ; mais , messieurs , vos mi-  
 » nistres devroient l'être beaucoup plus,  
 » d'avoir recours à ces sortes de falla-  
 » ces , pour se jouer de la simplicité &  
 » du peu de pénétration des peuples.  
 » Mais les subtilités de vos ministres ne  
 » tarissent pas , sur une matiere qui les  
 » incommode , & qui les accableroit ,  
 » s'ils n'avoient recours à la plus fine  
 » chicane. *Page 41.* L'église triomphe  
 » des subtilités , des chicanes , des vai-  
 » nes défaites , des mauvais raisonne-  
 » mens de vos ministres. Si ce stile-là  
 » n'est pas aigre & désobligeant , ajoute

» monsieur de la Chapelle , je ne sçai  
 » quand il y en aura. Les ministres lu-  
 » thériens doivent être les plus indi-  
 » gnes de tous les mortels , s'ils sont  
 » tels que le pere Scheffmacher les  
 » représente , ils n'ont ni conscience , ni  
 » probité , ni droiture ; ils n'ont d'au-  
 » tres vûes que celles d'abuser de la  
 » crédulité des peuples ; ils employent  
 » à cet effet les mauvais artifices , les  
 » sophismes les plus ridicules ; ils sacri-  
 » fient leurs lumieres à l'intérêt qu'ils  
 » ont d'entretenir les peuples dans l'er-  
 » reur ; ils ont des airs de forfanterie ;  
 » ils ne s'étudient qu'à chicaner ; ils  
 » sont d'un entêtement à les rendre bê-  
 » tes ; ils n'avancent que des puérilités  
 » à faire pitié , ou à mettre en colere ;  
 » leur fait consiste uniquement en fal-  
 » laces , pour se jouer des simples. «

Il faut convenir , monsieur , que c'est  
 avec justice que M. de la Chapelle con-  
 damne les termes durs & les expres-  
 sions outrageantes du pere Scheffma-  
 cher. Je n'ajouterai rien à ses sages ré-  
 flexions. On voit évidemment , que s'il  
 y avoit , comme il le dit , des gens qui

ressemblassent à ceux dont ce jésuite fait le portrait, ce seroient les plus grands fourbes & les plus méprisables des hommes. Il faudroit avoir autant d'ignorance que de mauvaise foi, pour vouloir persuader que les ministres luthériens méritent les injures qu'on leur dit. Mais d'où vient donc, demandera-t-on, le pere Scheffmacher, dont le stile est ordinairement si châtié & si poli, s'est-il laissé emporter à la passion, & a-t-il donné dans d'aussi grands travers ? C'est un mystere que son adverfaire va nous développer. Il prétend qu'il est impossible à un jésuite, quelque violence qu'il se fasse, de ne point injurier les protestans : il assure (& je crois avec raison) que c'est un talent inné à la société, d'outrager ses ennemis ; & il en donne des exemples pris dans plusieurs célèbres auteurs.

Le premier qu'il cite (1) est Meze-

(1) Lettres d'un théologien réformé à un gentilhomme luthérien, pour servir de réponse à celles d'un docteur Allemand de l'université catholique de Strasbourg, tom. 1. pag. 2. Ou abrégé chronologique de Mezeray, tom. 5. p. 47. édit. d'Amst. 1696.

ray : voici ce qu'il en emprunte. » Le  
 » pere Jacques Lainès, Espagnol, su-  
 » périeur général des jésuites, ne vou-  
 » lut point conférer avec les ministres  
 » au colloque de Poissy ; mais les traita  
 » de loups, de finges & de serpens. «  
 Faites attention, je vous prie, mon-  
 sieur, que ce fut peu d'années après la  
 mort de saint Ignace, que cet Espagnol  
 accorda de si beaux titres aux ministres  
 protestans ; c'est-là un grand préjugé  
 pour soutenir que le talent d'injurier est  
 inné à la société.

Théodore de Beze est le second au-  
 teur que produit M. de la Chapelle.  
 » Un Espagnol, dit-il (1), général des  
 » jésuites, amené par le légat, de-  
 » manda audience, laquelle lui étant  
 » accordée, tout son propos fut un  
 » amas d'injures & de médisances, l'es-  
 » pace quasi d'une heure, & fut peu  
 » agréable à la compagnie. Il s'arrêta  
 » principalement à divertir un chacun  
 » d'ouïr plus de ministres, disant que

(1) Idem, ibid. pag. 22. où l'on cite l'histoire  
 ecclésiastique des églises réform. de France, liv. 4  
 tom. 1. pag. 529.



leur erreur étoit assez convaincue & manifestè, les appellant singes & renards. «

Les jésuites, qui vinrent après leur pere Lainès, ne furent ni plus honnêtes, ni plus modérés que lui. Le pere Garasse, qui a vécu sous Louis XIII, a été le plus impertinent personnage qu'il y ait eu parmi les théologiens. Il fit un livre intitulé : *somme des vérités capitales de la religion chrétienne*, & il ne manqua pas d'y insérer un bon nombre d'injures & de calomnies atroces, ainsi qu'il avoit fait dans un autre ouvrage intitulé : *doctrine curieuse*.

L'abbé de S. Cyran réfuta, d'une manière convaincante, un nombre prodigieux de falsifications de l'écriture & des peres, & d'absurdités dont ce jésuite avoit farci sa *somme théologique* : ce qui fut le commencement de la haine des molinistes & des jansénistes (1). La

(1) Le volume *in-folio* du pere Garasse, intitulé : *somme théologique*, &c. fut l'Helene qui commença, l'an 1626, la guerre entre les jésuites & les jansénistes. L'abbé de S. Cyran attaqua, sous le nom d'Alexandre de l'Excluse, cet *in-folio*, publié en 1625, par une critique intitulée : *la somme*

société ne put pardonner, à cet abbé, d'avoir si bien relevé toutes les sottises d'un de leurs illustres membres. Ses

*des fautes & faussetés capitales contenues dans la somme théologique du P. Garasse.* Elle devoit contenir quatre volumes; mais le sçavant auteur, dont j'emprunte cette remarque, dit qu'il n'en a vû que les deux premiers, avec un abrégé du quatrième, & croit qu'il n'y a eu que cela d'imprimé. Quoiqu'il en soit, la première partie de cet ouvrage, qui est une des plus fortes critiques que l'on puisse trouver, & une des plus utiles lectures que l'on puisse faire, étant sous la presse, le bruit qui s'en répandit de toutes parts, donna lieu d'examiner, avec plus de soin, le livre du pere Garasse. Le recteur de l'université en fit des plaintes à la faculté, qui nomma des commissaires pour l'examen de la *somme théologique*; mais cet éclat ayant donné l'alarme aux jésuites, ils montrerent bien que ce n'est pas une entreprise facile, que celle de censurer un livre qui sort de la société. Car ils firent tant par leur cabale auprès des magistrats, que la critique de S. Cyran fut fort long-tems arrêtée. . . . Cependant il vint à bout de faire lever l'empêchement que les jésuites apportoient à la publication de la réfutation; & malgré tous les efforts de la compagnie, le livre de Garasse fut censuré » comme » contenant plusieurs propositions hérétiques, erronees, scandaleuses, téméraires, plusieurs falsifications des passages de l'écriture & des saints peres, cités à faux & détournés de leur vrai sens, » & une infinité de choses & de paroles indignes » d'être écrites & d'être lues par des chrétiens & » par des théologiens. « Les jésuites témoignent, en cette occasion, quelque sorte de prudence . . . Non-seulement ils ne s'opiniâtrèrent point  
confreres,

confreres, en attaquant les jansénistes, adopterent son stile, c'est-à-dire, firent suppléer les injures aux raisons. Il n'y a point de calomnies, point d'invectives, & , j'ose dire, point d'infamies qu'ils n'ayent vomis contre l'abbé de S. Cyran, Arnaud, Pascal, Nicole, & contre tous les solitaires & toutes les religieuses de Port-royal. On a peine à concevoir comment il s'est trouvé, je ne dis pas des prêtres & des religieux, mais des hommes assez effrontés, pour oser avancer des impostures telles que sont celles que les jésuites ont inventées contre leurs adversaires. Pour moi, je pense que ce qui les força de recourir à des moyens aussi honteux pour se défendre, fut l'impossibilité

à soutenir leur pere Garasse; mais ils le releguerent loin de Paris, en une de leurs maisons, où l'on n'entendit plus parler de lui, & par-là ils terminerent cette affaire. Heureux si, en assoupissant ce différend, ils eussent étouffé dans leur cœur le ressentiment qu'ils en conçurent contre M. l'abbé de S. Cyran, qui les a depuis engagés en tant d'horribles excès! J'ai cru que cette note extraite du dict. hist. & crit. de Bayle, quoiqu'un peu longue, pourroit faire plaisir à ceux qui n'ont pas cet excellent livre.

dans laquelle ils se trouverent d'opposer, à ceux qui les attaquoient, des sujets qui pussent leur faire tête. Il n'y a rien de si pitoyable que les écrits des auteurs qui prirent la défense de la société : ceux qui avoient quelque érudition écrivoient à faire pitié ; ceux qui possédoient la langue françoise n'avoient que le talent d'arranger des mots. Pour être persuadé de cette vérité, il n'y a qu'à jeter les yeux sur le principal ouvrage que l'on opposa aux lettres provinciales ; on ne peut rien voir de plus mal écrit. L'auteur ne sçait qu'injurier & calomnier ; il a recours au ciel ; il menace Paris de la peste, si l'on n'extermine tous les jansénistes, & si l'on ne jette Pascal dans la riviere.

Jugez, monsieur, du mérite de cet écrivain par ses propres discours. » Quel châtement, dit-il (1), ne méritent point les jansénistes & leur secrétaire, qui, dans leur neuvième lettre, ont composé un libelle diffamatoire contre la mere de Dieu ? Quelle peine ne peut expier le crime des libraires

(1) Lettres provinciales, tom. 3. p. 229.

» qui impriment des blasphêmes con-  
 » tre la reine du ciel ? Et quelle excuse  
 » peuvent avoir ceux des habitans de  
 » Paris, qui ont entendu publier, par  
 » les rues, ces impiétés, qui les ont  
 » lues dans leurs maisons, & qui ont  
 » pris plaisir à ces bouffonneries ? Les  
 » historiens nous apprennent que Dieu  
 » a souvent vengé le deshonneur qu'on  
 » faisoit à sa mere, par des châtimens  
 » extraordinaires : les lettres nous don-  
 » nent lieu d'appréhender de pareils...  
 » Paris ressent déjà de grandes mala-  
 » dies, qui peut-être ne sont que des  
 » dispositions à de plus dangereuses.  
 » Le vrai moyen de les prévenir, c'est  
 » de demander pardon à la vierge, du  
 » deshonneur qu'elle a reçu de ces let-  
 » tres, lui promettant de dissiper Port-  
 » royal, & d'exterminer les jansénistes :  
 » & pour cet impie secrétaire, il de-  
 » vroit crâindre ce qu'autrefois on pra-  
 » tiquoit, à Lyon, envers ceux qui  
 » avoient composé de méchantes pié-  
 » ces ; on les conduisoit sur le pont, &  
 » on les précipitoit dans le Rhône. cc

Voilà, monsieur, un vrai stile de



prédicateur capucin ; mais le bon pere Brisacier avoit , en quelque maniere , raison de vouloir se débarrasser d'un si rude adverfaire , en le faisant jetter dans la riviere , puisqu'il ne se sentoit pas en état de se défendre contre lui. Si vous souhaitez à présent sçavoir sur quel ton ce jésuite plaisantoit , je vais vous donner quelques exemples de son stile badin ; il étoit aussi fade railleur , que colere & bilieux théologien. » Le secrétaire , dit-il ( 1 ) , en parlant de Pascal , » a donné juste sujet de croire qu'il » n'étoit pas si chaste que Joseph ; & » que s'il n'avoit été dépouillé d'une » autre façon que ce patriarche , peut- » être qu'il n'auroit pas fait tant d'in- » vectives contre les casuistes , de ce » qu'ils n'obligent pas les femmes à » restituer à ceux qu'elles ont dévalisés » par leurs cajoleries. « Quel pitoyable raisonnement ! Peut-on rien dire d'aussi absurde ? Quoi ! parce que l'auteur des lettres provinciales auroit été volé par des maîtresses avides , & qu'il s'en seroit plaint , l'action de ces fem-

(1) Ibid. pag. 230.

mes, qui lui auroient escroqué sa montre, ses bijoux & sa bourse, en seroit-elle moins un vol, en seroit-elle moins criminelle? J'aimerois autant dire qu'un homme ne seroit point en droit de condamner des casuistes, qui soutiendroient qu'un voleur n'est point obligé de rendre ce qu'il a pris, parce qu'il auroit été volé lui-même sur un grand chemin, & qu'il seroit intéressé personnellement à blâmer une décision aussi erronée.

Les calomnies & les injures du pere Brisacier sont dans le goût de ses plaifanteries, c'est-à-dire, aussi mal inventées & aussi grossières. Jugez-en par celles-ci : » Que M. Arnauld a dessein » d'abroger la confession auriculaire.... » Que les disciples de l'abbé de S. Cyran empêchent leurs serviteurs de se » confesser, quand ils y sont obligés, » & d'entendre la messe les jours de » fêtes.... Que plusieurs conjecturent, » avec de grandes probabilités, qu'ils » veulent exterminer le sacrement de » l'autel & celui de la pénitence, &c. « Ces calomnies sont si évidentes, que je ne m'arrêterai pas à les détruire : il faut



avoir un front d'airain pour oser les soutenir publiquement ; vous les verrez bientôt anéanties par un seul passage des provinciales. Je viens aux injures , dont Pascal me donne une liste abrégée au commencement de sa 12<sup>e</sup> lettre. » J'étois prêt , dit-il , à vous écrire , sur les injures que vous me dites , depuis si long-tems , dans vos écrits , où vous m'appellez impie , bouffon , ignorant , farceur , imposteur , calomniateur , fourbe , calviniste déguisé , disciple de Dumoulin , possédé d'une légion de diables , &c. « Il y a là de quoi faire un dictionnaire de termes injurieux , en y joignant cet endroit , où le même pere Brisacier dit , que ceux à qui il écrit (1) » sont des portes d'enfer , des pontifes du diable , des gens déchus de la foi , de l'espérance & de la charité , qui bâtissent le trésor de l'antechrist. « Mais à quoi servent toutes ces expressions odieuses ? A faire mépriser un écrivain , & à faire voir combien la cause qu'il défend est mauvaise & destituée de bonnes raisons.

(1) Provinciales , tom. 3. lettre 15. p. 200.

Je ne m'étonne point du prodigieux succès qu'ont eu les provinciales ; les ouvrages qu'on leur opposa , dans les commencemens , ne servirent qu'à relever leur gloire. Considérez , je vous prie ; avec quelle véhémence Pascal répond aux calomnies qu'on avoit répandues dans le public , pour rendre suspectes les religieuses de Port-royal de ne point croire la transubstantion.

» O grands vénérateurs de ce saint  
 » mystere , dit-il (1) , dont le zèle s'em-  
 » ploye à persécuter ceux qui l'hono-  
 » rent par tant de saintes communions ,  
 » & à flatter ceux qui le deshonnorent  
 » par tant de communions sacrilèges !  
 » Qu'il est digne de ces défenseurs d'un  
 » si pur & si adorable sacrifice , de faire  
 » environner la table de Jesus-Christ  
 » de pécheurs envieillis tout fortans  
 » de leurs infamies ; & de placer au  
 » milieu d'eux un prêtre , que son con-  
 » fesseur même envoie de ses impudi-  
 » cités à l'autel , pour y offrir , en la  
 » place de Jesus-Christ , cette victime  
 » toute sainte au Dieu de sainteté , &

(1) Ibid. lettre 16. pag. 200.

» la porter, de ses mains impures, en  
 » ces bouches toutes souillées ! Ne sied-  
 » il pas bien à ceux qui pratiquent cette  
 » conduite par toute la terre, selon des  
 » maximes approuvées de leur géné-  
 » ral, d'imputer à l'auteur de la *fré-*  
 » *quente communion*, & aux filles du  
 » saint sacrement, de ne pas croire le  
 » saint sacrement ? «

Vous sentez, monsieur, la force & la vivacité de l'éloquence de ce passage, c'est là le stile ordinaire de Pascal ; mais aux fleurs de la plus exacte rhétorique, il joint la précision & la justesse de la plus parfaite dialectique. Ses raisonnemens sont solides, ses objections pressantes, & ses conclusions bien amenées. Il ne donne pas le tems à ses adversaires de se reconnoître ; il les presse, il les poursuit sans cesse, & ne les quitte point qu'il ne les ait terrassés. Jugez, par ce qui suit, de sa manière d'écrire : vous l'allez voir détruire les raisons de ses ennemis, par les avantages qu'il tire de leurs propres aveux : c'est, selon moi, un des plus beaux endroits des provinciales, & un des



plus propres à donner une idée juste de cet excellent ouvrage. » Il y a dix » ou douze ans(1) qu'on vous a reproché » cette maxime du P. Bauni : qu'il est » permis de rechercher directement , » *primo & per se* , une occasion pro- » chaine de pécher , pour le bien spi- » rituel ou temporel de nous ou de » notre prochain , *tr. 4. q. 4.* dont il » apporte pour exemple : qu'il est per- » mis à chacun d'aller en des lieux pu- » blics , pour convertir des femmes » perdues , encore qu'il soit vraisem- » blable qu'on y péchera , pour avoir » déjà expérimenté souvent qu'on est » accoutumé de se laisser aller au pé- » ché par les caresses de ces femmes. » Que répondit à cela votre P. Cauf- » fin , en 1644 , dans son *apologie pour » la compagnie de Jesus* , page 128 ? » Qu'on voye l'endroit du P. Bauni , » qu'on lise la page , les marges , les » avant-propos , les suites , tout le reste , » & même tout le livre , on n'y trou- » vera pas un seul vestige de cette sen- » tence , qui ne pourroit tomber que

(1) Ibid. p. 191.

### 322 MÉMOIRES SECRETS

» dans l'ame d'un homme extrême-  
» ment perdu de conscience, & qui  
» semble ne pouvoir être supposé que  
» par l'organe du démon. Et votre  
» Pintereau, en même stile, part. 1.  
» pag. 24 ? Il faut être perdu de con-  
» science, pour enseigner une si dé-  
» testable doctrine ; mais il faut être  
» pire qu'un démon, pour l'attribuer  
» au P. Bauni. Lecteur, il n'y en a ni  
» marque ni vestige dans tout son livre.  
» Qui ne croiroit que des gens qui par-  
» lent de ce ton-là, eussent sujet de se  
» plaindre, & qu'on auroit en effet im-  
» posé au P. Bauni ? Avez vous rien  
» assuré contre moi en de plus forts  
» termes ? Et comment oseroit-on s'i-  
» maginer qu'un passage fût en mots  
» propres, au lieu même où on le cite,  
» quand on dit qu'il n'y en a ni marque  
» ni vestige dans tout le livre ?

» En vérité, mes peres, voilà le  
» moyen de vous faire croire, jusqu'à  
» ce qu'on vous réponde ; mais c'est  
» aussi le moyen de faire qu'on ne vous  
» croye plus jamais, après qu'on vous  
» aura répondu. Car il est si vrai que

» vous mentiez alors , que vous ne fai-  
 » tes aujourd'hui aucune difficulté de  
 » reconnoître , dans vos réponses , que  
 » cette maxime est dans le P. Bauni ,  
 » au lieu même qu'on voit cité ; & ce  
 » qui est admirable , c'est qu'au lieu  
 » qu'elle étoit détestable il y a douze  
 » ans , elle est maintenant si innocente ,  
 » que dans votre 9<sup>e</sup> impost. pag. 10.  
 » vous m'accusez d'ignorance & de  
 » malice , de quereller le P. Bauni sur  
 » une opinion qui n'est point rejetée  
 » dans l'école. Qu'il est avantageux ,  
 » mes peres , d'avoir affaire à des gens  
 » qui disent le pour & le contre ! Je  
 » n'ai besoin que de vous mêmes pour  
 » vous confondre : car je n'ai à mon-  
 » trer que deux choses ; l'une , que  
 » cette maxime ne vaut rien ; l'autre ,  
 » qu'elle est du P. Bauni ; & je prou-  
 » verai l'un & l'autre par votre propre  
 » confession. En 1644 , vous avez re-  
 » connu qu'elle est détestable ; & en  
 » 1656 , vous avouez qu'elle est du  
 » pere Bauni. Cette double reconnois-  
 » sance me justifie assez , mes peres :  
 » Mais elle fait plus , elle découvre

### 324 MÉMOIRES SECRETS

» l'esprit de votre politique. Car, dites-  
» moi, je vous prie, quel est le but  
» que vous vous proposez dans vos  
» écrits ? Est-ce de parler avec sincé-  
» rité ? Non, mes peres, puisque vos  
» réponses s'entredétruisent. Est-ce de  
» suivre la vérité de la foi ? Aussi peu,  
» puisque vous autorisez une maxime  
» qui est détestable selon vous-mêmes.  
» Mais considérons que, quand vous  
» avez dit que cette maxime est dé-  
» testable, vous avez nié en même-  
» tems qu'elle fût du P. Bauni ; & ainsi  
» il étoit innocent : & quand vous  
» avouez qu'elle est de lui, vous fou-  
» tenez qu'elle est bonne ; & ainsi il est  
» innocent encore. De sorte que l'in-  
» nocence de ce pere étant la seule  
» chose commune à vos deux répon-  
» ses, il est visible que c'est aussi la  
» seule chose que vous y recherchez ;  
» & que vous n'avez pour objet que  
» la défense de vos peres, en disant  
» d'une même maxime, qu'elle est dans  
» vos livres, & qu'elle n'y est pas ;  
» qu'elle est bonne, & qu'elle est mau-  
» vaise : non pas selon la vérité, qui ne

», change jamais ; mais selon votre in-  
 », térêt , qui change à toute heure. Que  
 », ne pourrois-je vous dire là-dessus ?  
 », Car vous voyez bien que cela est  
 », convaincant. Cependant rien ne vous  
 », est plus ordinaire. «

Je ne doute point , monsieur , qu'en  
 considérant la maniere juste & précise  
 avec laquelle Pascal démontre les faits  
 qu'il expose , vous ne soyez surpris de  
 voir que la société ne lui opposât que  
 deux écrivains aussi foibles que le pere  
 Brisacier & le pere Annat (1). A cela

(1) François Annat , né en Rouergue l'an 1590 ,  
 devenu jésuite en 1607 , fut choisi en 1656 pour  
 confesseur du roi Louis XIV ; & après avoir occupé  
 ce poste pendant seize ans , il fut contraint de de-  
 mander sa démission , à cause que le grand âge lui  
 avoit extrêmement affoibli l'ouïe. Le roi ne lui ac-  
 corda son congé qu'avec regret , parce qu'il étoit  
 très-content de lui. Il ne vécut que quatre mois  
 depuis sa sortie de la cour , & mourut dans la  
 maison professe de Paris le 14 juin 1670. Il fut ,  
 dit un des écrivains de la société , *hæresium mal-  
 leus , & nominatim novæ jansenistarum hæreseos oppu-  
 gnator acerrimus* ; c'est-à-dire , il fut le marteau des  
 hérétiques , & il attaqua nommément , avec une  
 ardeur incroyable , la nouvelle hérésie des jansé-  
 nistes , qu'il réfuta par sa plume , avec tant de for-  
 ce , que ses adverfaires n'ont pu lui répliquer rien  
 de solide. ( Mais il n'y a gueres de gens qui con-  
 viendront de ce dernier point. ) *Sotvel. biblioth.  
 scriptorum societatis Jesu , p. 221.*



je vous répondrai, qu'on ne sçauroit se servir que de ce que l'on a ; & que, faute de meilleures plumes, il fallut avoir recours à eux. Mais dès que les jésuites crurent avoir trouvé un génie capable de réfuter les lettres provinciales, qui passoient, depuis près de quarante ans, pour un chef-d'œuvre, & avoient mis, par leur tour plaisant & enjoué, les rieurs de leur côté, ils l'employèrent à battre en ruine cet original inimitable ; & le pere Daniel, homme à qui l'on ne peut refuser sans injustice un rang distingué parmi les sçavans de la premiere classe, fut choisi pour réparer l'honneur de la société. Il fit une nouvelle apologie des excès des casuistes, qu'il intitula : *entretiens de Cléandre & d'Eudoxe* ; & la joye avec laquelle tous les jésuites l'annoncerent dans le public, fit bien voir que c'étoit-là le prophete qu'ils attendoient. Il est vrai que cet ouvrage, où l'auteur a mis en œuvre tout ce que sa rhétorique lui a pu fournir d'ornemens & d'artifices capables d'éblouir & de séduire le lecteur, est aussi bon qu'il pouvoit l'être ;

mais quelqu'esprit & quelques talens que l'on ait , il est aussi impossible de détruire les provinciales , que de persuader aux hommes que le soleil ne luit pas. Le pere Daniel avoit peut-être autant de génie & de science que Pascal ; mais ce dernier avoit pour lui la raison & la vérité.

Cependant les jansénistes , qui craignirent que leur ouvrage favori ne reçût quelque échec , le firent réimprimer avec les notes , qui furent traduites en françois à cette occasion. Lisez ce qui suit : » Vous sçavez que feu M. Ni-  
 » cole , sous le nom de Guillaume Wen-  
 » drock (1) , avoit publié en latin les  
 » lettres provinciales , avec des notes ,  
 » de sa façon , fort amples. Cet ouvrage  
 » a été , depuis peu , traduit en fran-  
 » çois , & l'on prétend que c'est par une  
 » dame de Paris. Il a été imprimé à  
 » Lyon , en 3 volumes in-12. La cour  
 » en ayant été informée , le roi ordonna  
 » qu'on en fît les exemplaires. Cela  
 » s'exécuta avec fracas , mais sans suc-

(1) Nouvelles de la république des lettres , jan-  
 vier 1700. pag. 113.

» cès. On alla chez les associés du sieur  
 » *Anisson*, soupçonnés de cette impres-  
 » sion, qui, à ce qu'on prétend, en fu-  
 » rent avertis assez à tems pour en dé-  
 » tourner les exemplaires; de sorte  
 » qu'on n'en a trouvé aucun. On en  
 » voit ici (à Paris) qu'on vend présen-  
 » tement neuf livres, c'est-à-dire, le  
 » double de ce qu'ils se vendoient au-  
 » paravant. Il y a un avertissement à la  
 » tête du premier volume, dans lequel  
 » l'auteur dit, qu'il a fait cette traduc-  
 » tion, à cause que les *entretiens* du  
 » P. Daniel, qui parurent en 1694,  
 » contre les *lettres provinciales*, atta-  
 » quent en françois un auteur qui a  
 » écrit en latin, & qu'il est bon que  
 » tout le monde puisse juger de ce dif-  
 » férend. Il y a ensuite une histoire des  
 » *lettres provinciales*, qui n'est presque  
 » autre chose que les quatre préfaces  
 » latines de Wendrock. A la fin on rap-  
 » porte l'intrigue qui fut ménagée à  
 » Bourdeaux, pour faire condamner  
 » les lettres de Wendrock par le par-  
 » lement, cc

Vous venez de voir, monsieur, que,  
 pendant

pendant très-long-tems, les jésuites n'eurent que des injures à opposer aux ouvrages de Pascal. Les théologiens, qui lutèrent contre M. Arnauld, étoient aussi éloignés de la science de ce grand homme, que le pere Brisacier l'étoit de l'éloquence de Montalte. Le pere Boursiers fut un de ses principaux adversaires. Ce jésuite connoissoit beaucoup plus les œuvres de Vaugelas que celles de S. Augustin : il avoit étudié toute sa vie la grammaire françoise ; ce n'étoit pas-là le moyen de devenir habile théologien. Ajoutez qu'il étoit plein de présomption ; qu'il croyoit qu'il n'y avoit que lui & ses amis qui eussent de l'esprit, & que les Allemands n'en pouvoient pas avoir. S'il se fût contenté de penser une impertinence pareille, sa folie lui auroit moins nuï parmi les gens de bon sens ; mais il eut l'audace de la publier dans un de ses ouvrages. Il eût été surprenant qu'un homme, qui ne se faisoit pas une peine d'insulter toute une nation, eût gardé quelque ménagement en écrivant contre un adversaire qu'il haïssoit. Aussi poussa-t-il l'effronterie &

la mauvaise foi au delà de toute expression. Un lecteur ne sçauroit voir, sans indignation, les calomnies & les invectives dont il remplit un ouvrage, qu'il adressa à messieurs de Port-royal. Vous connoissez, monsieur, le livre de la fréquente communion de M. Arnauld : je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est édifiant, & qu'il fut reçu avec un applaudissement infini ; c'est cependant par-là que le P. Bouhours a voulu prouver que M. Arnauld étoit hérétique.

» Et vous-mêmes, messieurs, dit ce  
 » jésuite (1) en s'adressant aux jansé-  
 » nistes, n'en avez-vous pas usé ainsi  
 » dans votre livre de la fréquente com-  
 » munion ? Vous y faites paroître tant  
 » de zèle pour le plus auguste de nos  
 » sacremens, quelque dessein que vous  
 » ayez d'en abolir tout-à-fait l'usage. «

Comment trouvez-vous ce reproche, monsieur ? Votre bile ne s'est-elle point émue en le lisant ; & quoique vous ne vous souciez non plus des jansénistes que des molinistes, ne souffrez-vous pas de voir qu'il y ait des gens, qui se

(1) Morale pratique des jésuites, tom. 1. p. 250.



disent théologiens, qui assurent n'écrire que pour faire connoître la vérité, & qui avancent un fait aussi notoirement faux, que si M. Arnauld, en disputant contre M. Claude, l'eût accusé de nier le mystere de la trinité? Avant que de quitter entierement le P. Bouhours, lisez encore ce passage d'un autre de ses ouvrages; & vous prendrez une idée parfaite de sa modération, de sa bonne foi, de sa modestie, & de sa charité chrétienne. » Pour toute réponse, dit-  
 » il (1), au libelle des jansénistes, on a  
 » jugé à propos de faire reparoître la  
 » lettre à un seigneur de la cour, qui pa-  
 » rut il y a vingt ans, lorsqu'il fallut les  
 » convaincre d'hérésie. Comme ils ne  
 » disent rien de nouveau, pour se dé-  
 » fendre du nom & de la qualité d'hé-  
 » rétiques, ce seroit une dépense inu-  
 » tile de composer une pièce nouvelle  
 » sur ce sujet. A quoi bon changer de  
 » réponse, puisque M. Arnauld n'a  
 » point changé de doctrine, ni de con-  
 » duite? Il est aujourd'hui ce qu'il a  
 » toujours été; & l'âge ne l'a fait que

(1) Ibid. pag. 226.

» confirmer dans ses premières erreurs ;  
 » A la vérité , l'auteur de la lettre pen-  
 » soit d'abord à faire une réplique dans  
 » les formes : ses amis l'en ont dissuadé ;  
 » & comme il n'est pas janséniste , ils  
 » n'ont pas eu de peine à lui faire en-  
 » tendre raison. Il a aisément conçu que  
 » la lettre en disoit assez ; & que , pour  
 » battre un vieil hérétique , on ne de-  
 » voit pas chercher d'autres armes , que  
 » celles dont on l'a déjà battu. Tout le  
 » but est de sçavoir s'il y a des jansé-  
 » nistes au monde , & si c'est une injure  
 » frivole , ou une vérité sérieuse , d'ap-  
 » peller hérétiques ces messieurs . . . . .  
 » Mais ce n'est pas-là ce qui les em-  
 » barrasse ; au fond ils ne sont pas trop  
 » fâchés d'être hérétiques ; par-là ils  
 » font parler d'eux. «

Je vous ai assuré , monsieur , que ce  
 n'étoit pas sans raison que M. de la Cha-  
 pelle avoit soutenu , que le talent d'in-  
 vectiver étoit naturel aux disciples de  
 saint Ignace : je vous ai déjà apporté  
 plusieurs exemples qui confirment cette  
 vérité ; permettez que j'y en joigne en-  
 core quelques autres , qui serviront à

vous faire connoître le stile & le caractère des principaux théologiens de la société. Le pere Hazart, dans un ouvrage flamand, divisé en trois parties, ou volumes *in folio*, qui a pour titre, *le triomphe des papes de Rome, se déchâna, de la maniere du monde la plus outrageante, contre Jansénius & sa famille : il ne respecta pas même les cendres des morts : il prétendoit que l'évêque d'Ypres étoit né d'un pere calviniste ( ce qui étoit absolument faux ), & qu'il n'avoit feint d'être catholique, que par des raisons de politique : ( *al hoewel dat syne soon nu meerder geworden zynde syn selven úyt-gaf voor catholyck.* ) Les petit-fils de Jean-Otto Accoy, pere de l'illustrissime Cornélius Jansénius, & les petits-neveux de ce révérendissime prélat, se pourvurent en justice contre des calomnies aussi injurieuses. Que diriez-vous que répondit le pere Hazart pour se justifier ? Le voici ; je ne sçai si vous en rirez, ou si vous en aurez pitié. » L'autre raison, dit ce » pere ( 1 ), est que les hétérodoxes-*

(1) Morale pratique des jésuites, tom. 1. p. 362

» mêmes ont fait sentir à ces brouil-  
 » lons , d'un stile assez piquant , le mé-  
 » pris qu'on en doit faire. On le peut  
 » voir par les remarques qu'a faites ,  
 » sur le *factum* , l'auteur des nouvelles  
 » de la république des lettres , qui est  
 » un homme de beaucoup d'esprit , &  
 » qui est très-connu dans tous les Pays-  
 » bas. «

Vous ignorez peut-être , monsieur ,  
 quelle est cette prétendue apologie de  
 M. Bayle , dont le pere Hazart se vante  
 si fort ; c'est la plus fine & la plus san-  
 glante satire qu'on pût faire de sa con-  
 duite & de son livre. Quelque longue  
 qu'elle soit , je crois que je vous ferai  
 plaisir de vous en donner ici un extrait ,  
 qui , en vous mettant parfaitement au  
 fait de la dispute du jésuite & des ne-  
 veux de Jansénius , vous fera connoître  
 quel cas on doit faire d'un homme qui  
 se vante de ce qu'il devoit taire.

» Les demandeurs se plaignent , dans  
 » leur *factum* , de ce que le P. Hazart  
 » a fort maltraité leur famille , dans  
 » l'ouvrage qu'il publia en flamand , in-  
 » titulé : *le triomphe des papes de Ro-*

» me , &c. A Anvers , chez Michel  
 » Knobbaert , 1681. 3 vol. in-folio. Il  
 » assure , dans la troisième partie de ce  
 » triomphe , 1<sup>o</sup>. que Jean-Otto Accoy,  
 » pere de Jansénius évêque d'Ypres,  
 » étoit calviniste. 2<sup>o</sup>. Que Jansénius,  
 » étant devenu plus grand , fit paroître  
 » extérieurement qu'il étoit catholique.  
 » 3<sup>o</sup>. Qu'ayant été député à la cour  
 » d'Espagne , pour y solliciter , contre  
 » les jésuites , les affaires de l'univer-  
 » sité de Louvain , l'inquisition fut aver-  
 » tie qu'il feroit secretement ses nou-  
 » veaux dogmes , & qu'elle envoya ses  
 » officiers pour le prendre dans son lo-  
 » gis ; mais qu'ayant découvert leur in-  
 » tention , il s'étoit retiré en grande  
 » hâte. 4<sup>o</sup>. Qu'en revenant de la cour  
 » d'Espagne , il passa par la France , où  
 » il se trouva avec l'abbé de S. Cyran ,  
 » son ancien ami , & quelques autres ,  
 » à la conférence de Bourg-Fontaine...  
 » Les petits-fils dudit Jean-Otto Ac-  
 » coy , petits-neveux de l'illustrissime  
 » Cornelius Jansénius , soutiennent ,  
 » dans ce *factum* , que le P. Hazart &  
 » le censeur de livres d'Anvers sont



### 336 MÉMOIRES SECRETS

» des calomniateurs publics , qui ont  
» mérité les peines portées par la loi  
» *si quis famosum* , cod. de *famosis libel-*  
» *lis* ; puisqu'ils ne sçauroient appor-  
» ter aucune preuve des faits injurieux  
» qu'ils ont publiés ; & là-dessus , ils  
» réfutent , l'une après l'autre , les qua-  
» tre accusations qu'on vient de voir.  
» Ils disent , sur les deux premières ,  
» qu'il est connu à tout le monde , que  
» ni le pere de Jansénius , ni aucun de  
» sa famille , n'a jamais été protestant ;  
» que c'est à cette famille qu'on doit  
» la conservation de la catholicité à  
» Leerdam en Hollande , où il nâquit  
» l'an 1585 (1). Ils parlent des proues-

(1) Cornelius Jansénius ne nâquit pas à Leerdam , mais dans un village , proche de cette petite ville , nommé *Accoy*. C'est ce qui a été observé par l'auteur qui a écrit sa vie. » Fallunt , dit-il , operis » posthumi editores quando referunt eum natum » esse Leerdami modico Bataviæ oppidulo , sed » tanti viri natalibus jam magno. Etenim sciant » ejus asseclæ eum in comitatu Leerdamensi na- » tum , non tamen in oppido Leerdamø ( Lingerdamo aliàs , quod ad Lingam fluvium sit situm ) » sed in quodam pago , qui urbeculæ subest , & » *Accoy* appellatur : sic nepotes & consanguinei , » qui ibi adhuc degunt , testantur , superstitè hu- » mili domunculâ in quâ primùm lucem adf-  
» ses

» ses de Jansénius contre Voëtius, l'un  
 » des plus fameux ministres de Hol-  
 » lande ; & ils citent Valerius-André  
 » Dresselius, Mrs de Sainte-Marthe,  
 » Sanderus, Aubert le Mire, & les  
 » jésuites mêmes, en faveur de la ca-  
 » tholicité de Jansénius & de celle de  
 » sa famille. Lorsqu'il fut fait évêque,  
 » les jésuites firent des vers à sa louan-  
 » ge, où ils disoient de lui : *innocuus*  
 » *vitæ, vir religionis avitæ.*

» Cette justification est si forte, que  
 » le P. Hazart . . . se réduit seulement  
 » à dire qu'il n'a point calomnié, puis-  
 » qu'il n'a rien dit qui ne se trouve dans  
 » la petite histoire du jansénisme, pu-  
 » bliée par un jésuite de Bourdeaux,  
 » nommé Moïse du Bourg. . . Mais  
 » bien loin de se contenter de cette  
 » excuse, on la détruit par plusieurs

» pexit. « Ainsi si Jansénius s'est appelé lui-même  
*Leerdamensis*, c'est parce que, selon l'usage ordi-  
 naire, il a pris le nom de la ville dans le territoire  
 de laquelle il étoit né. Il y a mille exemples de  
 cela. » Fuit Batavus, atque ut ipse scribit, quasi  
 » in honore id poneret, *Leerdamensis*. . . . Unde  
 » verò iste error? an quod, &c. « *Leydecker, de*  
*vitâ & morte Jansenii*, p. 2. & 3.

### 338 MÉMOIRES SECRETS

» raisons.... Ce que le pere Hazart  
» ajoute est beaucoup plus raisonna-  
» ble, quoique les demandeurs n'en  
» paroissent pas satisfaits, ne croyant  
» pas peut-être que ses intentions ayent  
» été bonnes. Il dit qu'on ne peut se  
» plaindre qu'il ait deshonoré la fa-  
» mille de Jansénius, qu'en supposant  
» que c'est un deshonneur à une fa-  
» mille que le pere en soit hérétique.  
» Les demandeurs sont si délicats, qu'ils  
» trouvent mauvais qu'un jésuite parle  
» de cela en homme qui doute.

» A l'égard de la troisième accusa-  
» tion, on rapporte le témoignage  
» de Dresselius, qui assure que Jansé-  
» nius ayant été député deux fois en  
» Espagne, par l'université de Lou-  
» vain, il s'acquitta de cet emploi fort  
» heureusement, & avec l'estime de la  
» cour, & des universités de Vallado-  
» lid & de Salamanque... On ajoute,  
» qu'en l'an 1630, quatre ou cinq ans  
» après son retour d'Espagne, sa ma-  
» jesté catholique le fit professeur de la  
» sainte écriture à Louvain, d'où il  
» fut tiré, l'an 1635, pour être promu

» à l'évêché d'Ypres. Preuve mani-  
 » feste que la prétendue poursuite de  
 » l'inquisition & la sortie précipitée &  
 » fugitive d'Espagne sont un roman.

» L'accusé se défend encore comme  
 » ci dessus, c'est-à dire, aux dépens de  
 » son confrere de Bourdeaux. Mais on le  
 » pousse encore plus fortement qu'on ne  
 » l'a poussé la première ; & on prétend  
 » même qu'en suivant un autre men-  
 » teur, nommé Marandé, il a fait un  
 » anachronisme qui recule les voyages  
 » de Jansénius en Espagne, jusqu'à la  
 » quinzième ou à la vingtième année  
 » de sa vie.

» Enfin, on représente fort vive-  
 » ment l'atrocité de la quatrième accu-  
 » sation. On traite Filleau, qui a dé-  
 » bité le résultat de la conférence de  
 » Bourg-fontaine (1), & sur la foi du-

(1) M. Filleau, chevalier de l'ordre de saint Mi-  
 chel, conseiller du roi, premier avocat du prési-  
 dial de Poitiers, grand dévot des jésuites, & en-  
 nemi des jansénistes, publia, l'an 1654, un livre  
 intitulé : *relation juridique de ce qui s'est passé à Poi-  
 tiers au sujet de la nouvelle doctrine de Jansénius.*  
 C'est dans le ch. 2. de ce livre, qu'il expose qu'un  
 ecclésiastique, qui passoit par cette ville, lui avoit  
 dit, que sept des principaux auteurs de cette doe-

» quel le P. Hazart a remué ce feu mal  
 » éteint ; on le traite , dis-je , d'un im-  
 » posteur , qui ne sçavoit pas même

trine que l'on nomme *jansénisme* , firent l'an 1621 , dans une chartreuse , à seize ou dix-huit lieues de Paris , appelée Bourg-fontaine , une assemblée où il fut délibéré d'établir le déisme sur la ruine du catholicisme , en persuadant au peuple que les mysteres de notre créance ne sont que des inventions pour duper : que cet ecclésiastique étoit l'un des sept personnages en question ; qu'il avoit rompu , en 1622 ou 1623 , avec les six autres , dont il ne restoit qu'un en vie , & qui étoient ( J. D. V. D. H. ) ( C. J. ) ( P. C. ) ( P. C. ) ( A. A. ) ( S. V. ). Le sieur Filleau nous a fait assez entendre que les lettres du premier nom désignoient *Jean du Vergér de Hauranne* , abbé de S. Cyran ; celles du second *Cornelius Jansénius* , évêque d'Ypres ; celles du troisième *Philippe Cospeau* , docteur de Sorbonne , évêque de Nantes , & puis de Lisieux ; celles du quatrième *Pierre Camus* , évêque du Bellay ; celles du cinquième *Antoine Arnauld* , docteur de Sorbonne ; & celles du sixième *Simon Vigor* , conseiller au grand-conseil. Mais comment s'appelloit ce prétendu dénonciateur , de qui le sieur Filleau dit tenir cette histoire , & qui , après avoir renoncé à ce détestable complot en 1622 ou 1623 , a été plus de trente ans sans en ouvrir la bouche ? Pourquoi ne l'a-t-on point nommé , ou du moins désigné comme les autres ? La raison en est évidente. C'est que le récit de cette prétendue conférence est un des plus grands excès de calomnie qu'on ait jamais vus ; & que les fourbes ne font jamais ce qu'ils seroient obligés de faire selon les regles de la justice , parce que cela n'est pas expédient pour couvrir leurs impostures ,



» ajuster les tems ; car il applique cette  
 » conférence à l'année 1621 ; il y fait  
 » opiner M. Arnauld , qui n'avoit en-  
 » core que neuf ans ; & il y fourre aussi  
 » Jansénius revenant d'Espagne , où il  
 » n'alla la première fois qu'en l'année  
 » 1624 (1) . . . »

Voilà , monsieur , ce que le pere  
 Hazart a pris pour une forte apolo-  
 gie ; jugez à présent de son triomphe.  
 Je crois que vous le trouverez aussi ri-  
 dicule , que l'a trouvé M. Arnauld.  
 » Si ces fortes d'apologie , dit ce grand  
 » homme (2) , lui paroissent avanta-  
 » geuses , il n'a qu'à prier , ou faire  
 » prier de nouveau le même Auteur ,  
 » de lui en faire une semblable , (en  
 » parlant de ce second factum) , on  
 » ne croit pas qu'il la lui refuse « :  
 Les jansénistes ne furent pas les seuls  
 qui se moquerent de la fausse gloire  
 de ce jésuite ; le prince Ernest de Hesse ,  
 en répondant à une lettre qu'il lui avoit  
 écrite , lui parle en ces termes. » Je

(1) Nouvelles de la république des lettres , mois  
 de janvier 1686.

(2) Morale pratique des jésuites , tom. 8. p. 370.

» m'étonne le plus du monde , comme  
 » la passion si véhémente contre les  
 » jansénistes , & votre de par trop pro-  
 » pre amour , vous a porté à n'avoir  
 » pas remarqué ce que M. le Bel (1) ,  
 » que je connois , & ai vû l'année  
 » passée à Rotterdam , & qui est un  
 » homme fort habile & sçavant , ne  
 » fait que se jouer en effet de vous ,  
 » pour vous commettre tant plus avec  
 » les jansénistes ; la plume desquels  
 » messieurs , les calvinistes , ou préten-  
 » dus réformés , ont tant éprouvée con-  
 » tre eux. Ce que le seul M. Arnauld a  
 » écrit avec tant de solidité , a assez ,  
 » à ce qui me semble , prouvé. Car  
 » en effet , cet auteur calviniste , M.  
 » le Bel , ne veut dire autre chose ,  
 » & vous le jeter sur la barbe & en  
 » face , que comme aucuns de vos ca-  
 » suistes sont accusés par les janséni-  
 » tes , d'avoir enseigné formellement ,  
 » en matiere de calomnie , & de l'e-  
 » xemption de la retractation , ce qu'il  
 » semble que vous avez pratiqué ;  
 » qu'aussi bien & selon cela , (je veux

(1) M. Bayle.

» dire *argument. ad hominem* ) vous  
 » êtes donc excusable , en & par quoi ,  
 » malicieusement cet auteur , si adroit  
 » calviniste , vous met plus dans le  
 » tort & dans le blâme , qu'il semble  
 » que vous ne vous appercevez point.  
 » J'ai donc pitié de vous , & que le  
 » point si vain & si périssable de l'hon-  
 » neur , vous met en tel danger de  
 » l'ame , qu'à pas un de vos Pénit-  
 » tens , au cas pareil , vous ne vou-  
 » driez pas conseiller , d'ainfi compa-  
 » roître devant le si terrible juge des  
 » vivans & des morts. Voilà ce que  
 » j'ai cru en toute droiture & charité  
 » devoir vous répondre , vous demeu-  
 » rant au reste le très-affectionné , &  
 » ne me veux point davantage mêler  
 » de vous écrire , ni répondre , car  
 » aussi-bien j'ai fait ce que j'ai pû , &  
 » peut-être même au-delà de ce que  
 » j'ai du “.

Vous trouverez sans doute , mon-  
 sieur , que le stile de M. le prince Er-  
 nest n'est ni brillant ni correct : je con-  
 viens aisément de cette vérité ; mais  
 on peut dire en fort mauvais langage

de très-excellentes choses. Il seroit heureux pour ce prince , que sa lettre au ministre Drelincourt fût aussi sensée , que celle qu'il a écrite au pere Hazart. Ce prince étoit né protestant , & s'étant fait dans la suite catholique , il se mêla d'écrire sur des matieres de controverse. Le sage & sçavant Drelincourt réfuta un ouvrage qu'il lui avoit adressé ; vous jugez bien qu'un aussi grand théologien n'eût pas de peine à anéantir les objections de son adversaire. Dans des disputes de théologie , il seroit surprenant qu'un prince pût y acquérir de grands avantages. On pourroit dire avec raison aux souverains , qui ont voulu faire les controversistes , au nombre desquels on doit placer Henri VIII. ce que dit un Musicien à Philippe de Macédoine , qui vouloit décider sur les fautes qui se trouvoient dans un air , contre les règles de la musique : à dieu ne plaise , seigneur , que vous soyez jamais obligé de connoître ces choses comme moi.

La réponse que fit M. Drelincourt

est écrite dans le goût de tous les autres ouvrages ; le stile en est simple, aisé ; mais cependant noble & nerveux. Ce ministre n'est point véhément, mais pathétique ; un caractère de douceur, de candeur & de probité brille dans tous ses écrits. Le prince Ernest n'avoit point considéré, qu'il étoit dangereux de lutter contre un pareil rival. Lorsqu'il fut question de répliquer à la réponse qu'il avoit faite à sa lettre, le bon prince abandonna la façon d'écrire des théologiens ; il eut recours au stile militaire, & peu s'en fallut qu'il ne proposa un duel à M. Drelin-court. Il s'emporta contre lui, le traita d'une manière méprisante, & fit sonner bien haut l'honneur qu'un prince, tel que lui, avoit fait à ce ministre, de vouloir lui écrire. Il ne pouvoit digérer que M. Drelin-court eût cru qu'il descendoit d'une branche cadete de la maison de Hesse-Reinfeldt : il lui auroit plutôt pardonné de l'avoir convaincu démonstrativement, qu'il n'y avoit pas une seule pensée juste dans tout son ouvrage, que d'avoir ignoré



## 346 MÉMOIRES SECRETS

quels étoient ses ancêtres ; c'étoit prendre un prince allemand par son foible , que de montrer , que l'Univers entier n'étoit point occupé du soin de s'instruire de sa Généalogie. Les injures que M. le prince Ernest de Hesse a écrites contre M. Drelincourt n'ont pas porté plus de préjudice à ce grand homme , que les fausses accusations de M. le Camus , évêque du Bellay , qui prétendoit que les protestants ne croyoient point que la sainte vierge fût mere de Dieu. » vous me permettez , dit cet évêque ( 1 ) en s'adressant à M. Drelincourt , de vous dire , que jamais je n'ai rencontré ce terme de mere de Dieu dans vos écrivains ; que vous-même , qui semblez plus favorable à cette divine mere , l'évitez soigneusement comme un écueil , & que dans les conférences & les conversations que j'ai eues depuis trente ans avec ceux de votre confession , j'y ai trouvé une telle aversion à ce titre , que

(1) M. le Camus , évêque du Bellay , réponse à M. Drelincourt , pag. 83.

» jamais ils ne s'en servent ; jusque-là ,  
 » que quelques-uns s'en trouvant pres-  
 » fés , me l'ont nié , en le cabrant , com-  
 » me si mere de Christ & mere de Dieu  
 » étoient deux choses , & que Christ  
 » ne fût pas Dieu ; ce qui choque &  
 » heurte rudement l'union hypostati-  
 » que & la communion des Idiomes.  
 » Vous y penserez , s'il vous plaît. «  
 Il ne fallut pas long-tems à M. Dre-  
 lincourt , pour détruire un reproche  
 aussi mal fondé. » Il y a dix ans ,  
 » répondit-il ( 1 ) , que j'ai fait impri-  
 » mer un opuscule , de l'honneur qui  
 » doit être rendu à la sainte & bien-  
 » heureuse vierge , dans lequel traité  
 » se trouvent ces paroles. Nous ne  
 » faisons point de difficulté de dire  
 » avec les anciens , que la vierge Ma-  
 » rie est mere de Dieu. «

Vous sçavez , monsieur , que les jé-  
 suites ont fait , & font encore tous les  
 jours aux jansénistes , le même repro-  
 che , que M. l'évêque du Bellay faisoit  
 à ce ministre ; mais ils font encore

(1) M. Drelincourt , réplique à la réponse de  
 M. du Bellay , pag. 292.

plus mal fondés dans leurs accusations. Il est vrai que les jansénistes rejettent toutes les fausses visions du pere Bauni, & de quelques autres théologiens extravagans ; mais vouloir mettre une différence entre le culte de la vierge & celui de la divinité, est-ce vouloir détruire les honneurs qu'on doit rendre à Marie ? C'est-là une des calomnies des plus grossieres de la société. Ce qui doit consoler les jansénistes, c'est que les peres de l'église les plus illustres, & même les apôtres, n'ont point été à l'abri de la calomnie & de la critique de quelques théologiens jésuites. Il n'a pas tenu au pere Adam, le plus fou des théologiens, que saint Paul & saint Augustin n'ayent été regardés tous deux comme deux hérétiques. Ce fut à Bourdeaux qu'il prêcha ces excellentes choses. Vous jugez bien, que les jansénistes ne manquerent point de les relever, avec tout l'éclat & l'indignation qu'elles méritoient. » Pour prouver, dit un d'en- » tr'eux, (1) en parlant du pere

(1) Défense de S. Augustin contre le P. Adam, pag. 2.

» Adam, qu'il y a quelquefois de la  
 » foiblesse dans les auteurs canoni-  
 » ques , & qu'ils parlent souvent sui-  
 » vant leur imagination , dans l'ex-  
 » pression des choses que Dieu a ré-  
 » vélées ; ce jésuite dit , que le pro-  
 » phète Elie se plaint de l'impiété de  
 » son siècle. Il dit à Dieu , que la foi  
 » est éteinte dans le cœur de tous  
 » les hommes , & qu'il est resté seul  
 » de tous ceux qui l'adoroient sur la  
 » terre. . . . Si Dieu souffre , conti-  
 » nue l'écrivain janséniste , quelques  
 » foiblesse dans les auteurs canoni-  
 » ques qu'il inspire ; s'il y a un feu na-  
 » turel dans saint Paul , qui ne soit  
 » pas de Dieu , tout ce qu'un libertin  
 » ou un hérétique trouvera dans les  
 » livres saints , contre son sentiment ,  
 » il dira que c'est ce qui vient de la  
 » foiblesse , ou du feu naturel de l'hom-  
 » me , & non de l'esprit de Dieu. «

Il paroît que le pere Adam a justifié  
 le sentiment de l'écrivain janséniste ,  
 car sous prétexte de cette foiblesse &  
 du feu naturel de l'homme , il traita  
 saint Augustin d'une étrange maniere.

» Il dit ( 1 ), que ce pere étoit em-  
 » barrassé & obscur dans les écrits ,  
 » qu'étant un esprit africain , ardent  
 » & plein de chaleur , il s'étoit sou-  
 » vent trop emporté , étoit tombé dans  
 » l'excès , avoit passé au-delà de la  
 » vérité , en combattant les ennemis  
 » de la grace ; comme il arrive quel-  
 » quefois , qu'un homme qui a dessein  
 » de frapper son ennemi , le frappe  
 » avec tant de violence , qu'il le jette  
 » contre un arbre , & lui donne un  
 » contrecoup contre son intention. Que  
 » saint Augustin même , en établissant  
 » contre les pélagiens le péché origi-  
 » nel , s'étoit emporté jusqu'à l'excès  
 » de l'erreur , en disant que le péché  
 » originel étoit puni dans les enfans  
 » qui mouroient sans baptême , de la  
 » peine du feu & du dam. »

Vous voyez , monsieur , que c'est à tort que des simples théologiens se plaignent aujourd'hui de la maniere aigre & injurieuse , dont tous les jésuites écrivent contr'eux : n'est-il pas ridicule qu'ils pensent qu'on doive les traiter

(1) Idem ibid.



avec plus de ménagement que saint Augustin? Au reste, vous serez peut-être surpris que tant de gens se récrient contre les écrits calomnieux, que produit la société; & lorsque je vous dirai que, par un décret de cette même société, les supérieurs des jésuites sont d'obligation d'imposer des pénitences rigoureuses à ceux de leurs peres, qui noircissent la réputation de leur prochain, vous croirez peut-être que je plaisante: mais, quoiqu'il soit aussi peu exécuté que les édits qu'on a publiés, depuis deux cens ans en France, pour diminuer le luxe, & qu'il soit, par conséquent, fort inutile à la tranquillité du public, il ne laisse pas d'exister. Je vais vous le copier tout entier, afin de vous convaincre en tout.

La congrégation (1) a pareillement ordonné, à la requête de notre pere

(1) Censuit pariter congregatio, ipso etiã patre nostro postulante, si contigerit unquã quemquam è nostris, etiã alioscumque externos, maxime verò religiosos aut viros primarios, vel linguã, vel calamo, aut quãcumque aliã ratione offendere, aut justam illis offensionis causam dare, 1º. ut in illum superiores diligenter inquirent,

général, que, s'il arrive jamais que quelqu'un des nôtres offense, par ses paroles, par ses écrits, ou par quelque autre manière, quelque personne que ce soit, même de dehors, & surtout des religieux ou des personnes considérables; ou qu'il leur donne un sujet raisonnable de se plaindre: 1<sup>o</sup>. que les supérieurs soient vigilans à en prendre connoissance, & à en faire telle punition que besoin sera, sans jamais rien laisser d'impuni en ce genre. 2<sup>o</sup>. Qu'ils fassent faire aussitôt une dûe satisfaction à ceux qui auront eu raison de se croire offensés; &, s'il arrive jamais que l'on réimprime les livres, où seroient ces choses offensantes, qu'on ne manque

quâque par est severitate animadvertant, nihilque hujusmodi impunitum relinquant; 2<sup>o</sup>. ut eurent iis, qui se læsos existimare merito putaverint, satisfactionem quamprimum exhiberi; at si quando libri illi in quibus aliquid sit unde quis offendi potuerit, recudantur, illud penitus expungi; 3<sup>o</sup>. ne ipsi etiã superiores, ad quos spectat, se in hac parte molliores præbeant, probavit congregatio judicium patrum deputatorum, ut consultores tum locales tum provinciales teneantur monere superiores mediatos, si quid ab aliquo peccatum sit, & an pœnitentia necne, & qualis injuncta illis fuerint.

point

point de les ôter entierement. 3<sup>o</sup>. Et afin que les supérieurs, à qui il appartient, ne soient pas trop faciles en ceci, la congrégation a approuvé l'avis des peres députés, qui est que les consultants locaux & provinciaux soient obligés d'avertir les supérieurs médiats de ces sortes de fautes, & de sçavoir si l'on a eu soin d'imposer des pénitences aux coupables, & quelles auroient été celles qu'on leur auroit imposées.

Vous serez sans doute surpris, monsieur, que les jésuites, qui connoissent si bien toute l'horreur de la calomnie, en fassent cependant un si grand usage. Comment se peut-il faire, direz vous, que des gens soient si peu attentifs à fuir des crimes qui doivent leur faire appréhender une damnation éternelle? Vous ne serez plus étonné de la sécurité des jésuites, lorsque vous sçauvez l'expédient qu'ils ont trouvé, pour médire impunément, & pour frustrer la vengeance du ciel. Ils ont établi, dans la société, une espece de troc entre les péchés & les bonnes œuvres; c'est-à-

dire , qu'à l'article de la mort , un théologien , qui a calomnié un nombre d'honnêtes gens , fait un échange de conscience avec quelqu'autre jésuite qui n'a jamais écrit ; de sorte que celui qui meurt emporte les bonnes œuvres du vivant , & lui laisse ses péchés. Vous voyez bien que c'est-là un expédient certain , pour ne craindre point d'être puni des médisances & même des autres crimes. Il est vrai que le dernier jésuite qui mourra , & qui se trouvera chargé du paquet de tous les autres , sera fort embarrassé de trouver quelqu'un qui veuille s'en charger ; mais peut-être font-ils dans cette pensée : *oportet unum mori pro omnibus*. Vous serez peut-être bien-aise , monsieur , d'être instruit plus particulièrement de la façon dont se fait , à l'article de la mort , cet échange de conscience. Voici l'histoire d'un de ces trocs , telle que l'a donnée un de ces révérends pères jésuites dans une conférence qu'il eut au couvent des religieuses de la Visitation de la rue S. Antoine de Paris.

» Il y avoit, dit-il (1), un homme  
 » de condition, qui, après avoir passé  
 » sa vie dans le libertinage, tant à la  
 » cour qu'à l'armée, étoit malade, &  
 » ne vouloit en façon du monde en-  
 » tendre parler d'aller à confesse, parce  
 » qu'il y avoit tant d'années qu'il n'y  
 » avoit été, que c'étoit du plus loin  
 » qu'il pût se souvenir. Ceux qui étoient  
 » auprès de lui firent tous leurs efforts,  
 » pour l'y faire résoudre; mais ce fut  
 » en vain : car la honte, qu'il avoit  
 » de ses crimes, le surmontoit toujours,  
 » & l'empêchoit de les avouer. Ce-  
 » pendant il vouloit bien recevoir les  
 » autres sacremens. C'est pourquoi on  
 » lui choisit un prêtre, qui fut un jé-  
 » suite. Aussitôt que le malade l'ap-  
 » perçut, il s'écria qu'il n'avoit que  
 » faire d'approcher, parce qu'il ne  
 » vouloit pas se confesser. Le jésuite  
 » lui dit de n'avoir point de peur ;  
 » qu'il ne vouloit point lui parler de  
 » confession ; mais qu'il croyoit qu'il  
 » voudroit bien faire des actes de foi,

(1) Extrait de la morale pratique des jésuites,  
 tome 1, pag. 131.



» de contrition & autres nécessaires  
» pour bien mourir. Le malade y con-  
» sentit, & le jésuite les lui fit faire ;  
» puis il lui demanda s'il agréeroit de  
» faire un échange avec lui, en ac-  
» ceptant ses bonnes œuvres, & lui  
» donnant ses péchés. Le malade s'y  
» accorda volontiers. Le jésuite l'assura  
» donc qu'il prenoit sur lui tous ses  
» péchés, & les regarderoit désormais  
» comme siens ; & qu'en même tems  
» il lui céderoit le mérite de toutes les  
» bonnes œuvres qu'il auroit prati-  
» quées. Sur cela, il lui donna l'absol-  
» lution, & se retira ; mais, comme  
» il étoit à la porte, il revint pour dire  
» au malade, qu'il ne sçavoit point  
» quels étoient les péchés dont il s'é-  
» toit chargé, & que cela seroit cause  
» qu'il ne pourroit s'en confesser,  
» comme étant à lui ; parce qu'il les  
» ignoroit, & que cependant il auroit  
» bien voulu s'en accuser, n'ayant pas  
» envie de se damner. Le malade ne  
» fit aucune difficulté de lui raconter  
» tous ses crimes, sans en avoir honte,  
» parce qu'il ne les croyoit plus à lui,

» Le jésuite lui apporta ensuite le saint  
 » viatique ; & il mourut un peu après ,  
 » & apparut la nuit suivante au jésuite ,  
 » pour le remercier du don qu'il lui  
 » avoit fait de ses mérites , en confi-  
 » dération desquels Dieu l'avoit mis  
 » dans sa gloire , quoiqu'il eût mérité  
 » l'enfer. Il l'assura aussi qu'à cause de  
 » la charité qu'il avoit eue pour lui ,  
 » en se chargeant de ses péchés , Dieu  
 » ne les lui avoit pas imputés , & les  
 » pardonnoit au jésuite. cc

Lorsqu'on peut troquer de conscience aussi aisément que l'assurent les révérends peres jésuites , doit-on craindre de flétrir la réputation des plus honnêtes gens , dès qu'ils nous sont opposés ? On est assuré de trouver quelqu'un assez charitable , pour vouloir se charger de toutes les médisances que la divinité ne sçauroit punir , par la sage précaution qu'un jésuite mourant a de laisser tous ses crimes à quelqu'un de ses confreres. Je ne m'étonne plus que la société ait tâché d'insinuer que le révérend pere Girard est mort en odeur de sainteté. C'est apparemment qu'il

avoit eu soin de charger le pere Sabatier, son cher ami, des pécadilles que les jansénistes l'accusoient d'avoir commis avec la Cadière. Je ne sçai si les ennemis de ce pere étoient bien fondés dans les reproches qu'ils lui faisoient ; mais, en supposant qu'ils le fussent, je me figure que la surprise du démon de l'impureté fut bien grande, lorsqu'il vit que l'ame de ce pere lui échappoit. Il dut dire plus d'une fois : que maudite soit la pernicieuse coutume de troquer de conscience, à l'heure de la mort ! Si l'on ne supprime pas un pareil abus, l'enfer fera bientôt aussi inutile que le purgatoire ; & les catholiques pourront faire une soustraction de ce dernier, comme les protestans ont fait du premier.

Les théologiens jansénistes, qui n'admettent point le troc de conscience, ont trouvé un autre moyen pour pouvoir médire aussi impunément que les Molinistes. Ils ont compilé avec soin tous les passages de l'écriture des Peres, qu'ils ont cru propres à autoriser la liberté d'injurier, & de railler cruel-

lement leurs adverfaires. Paschal n'a pas manqué de s'appuyer de ces paffages ; & non content de rendre faint Auguftin ; faint Jérôme , & les prophètes Jérémie & Daniel , des plaifans antiques , il n'a pas tenu à lui qu'on ne crût , que Dieu même avoit donné des exemples qui autorifoient les injures atroces , qu'il avoit inférées dans quelques-unes de fes lettres provinciales. » C'est , dit-il ( 1 ) , une chofe bien » remarquable , que dans les premie- » res paroles que Dieu a dites à l'hom- » me depuis fa chute , on trouve un » discours de moquerie , & une iro- » nie piquante , felon les Peres. Car » après qu'Adam eut défobéi , dans » l'efpérance que le Démon lui avoit » donnée , d'être fait femblable à Dieu , » il paroît par l'écriture , que Dieu » en punition le rendit fujet à la mort , » & qu'après l'avoir réduit à cette mi- » féérable condition , qui étoit dûe à » fon péché , il fe moqua de lui en cet » état par ces paroles de rifée : Voilà » l'homme qui eft devenu comme un

(1) Lettres provinciales , tom. 3. pag. 4. & 24.

» de nous ; *Ecce Adam quasi unus ex*  
 » *nobis* ; ce qui est une ironie sanglante  
 » & sensible , dont Dieu le piquoit vi-  
 » vement , selon saint Jérôme & les  
 » interprètes. Adam , dit Rupert , mé-  
 » ritoit d'être raillé par cette ironie ,  
 » & on lui faisoit sentir sa folie bien  
 » plus vivement par cette expression  
 » sérieuse. Et Hugue de saint Victor ,  
 » ayant dit la même chose , ajoute  
 » que cette ironie étoit dûe à sa sotte  
 » crédulité ; & que cette espèce de  
 » raillerie est une action de justice ,  
 » lorsque celui envers qui on en use ,  
 » l'a méritée.

» Vous voyez donc , mes peres ,  
 » que la moquerie est quelquefois plus  
 » propre à faire revenir les hommes  
 » de leurs égaremens , & qu'elle est  
 » alors une action de justice ; parce  
 » que , comme dit Jérémie , les ac-  
 » tions de ceux qui errent sont di-  
 » gnes de risée , à cause de leur vani-  
 » té : *vana sunt & risu digna*. Et c'est  
 » si peu une impiété de s'en rire , que  
 » c'est l'effet d'une sagesse divine , se-  
 » lon cette parole de saint Augustin.  
 » Les



» Les sages rient des insensés, parce  
 » qu'ils sont sages ; non pas de leur  
 » propre sagesse , mais de cette sa-  
 » gesse divine qui rira de la mort des  
 » méchans.

» Aussi les prophètes remplis de l'es-  
 » prit de Dieu , ont usé de ces moque-  
 » queries , comme nous voyons par  
 » les exemples de Daniel & d'Elie.  
 » Enfin, il s'en trouve des exemples  
 » dans les discours de Jesus-Christ  
 » même : & saint Augustin remarque ,  
 » que quand il voulut humilier Nico-  
 » dème , qui se croyoit habile dans  
 » l'intelligence de la loi , comme il le  
 » voyoit enflé d'orgueil , par sa qualité  
 » de docteur des juifs , il exerça &  
 » étonna sa présomption par la hau-  
 » teur de ses demandes , & l'ayant ré-  
 » duit à l'impuissance de répondre :  
 » *Quoi ! lui dit-il, vous êtes maître en*  
 » *Israël , & vous ignorez ces choses !*  
 » Ce qui est le même que s'il eût dit  
 » *Prince superbe , reconnoissez que vous*  
 » *ne sçavez rien.* Et saint Chrisostome  
 » & saint Cyrille disent sur cela , qu'il

## 362 MÉMOIRES SECRETS

» méritoit d'être joué de cette sorte. «

Est-il possible qu'un homme, qui a autant de génie, de science & d'érudition que Pascal, ait voulu justifier les excès les plus criminels par les choses les plus respectables ? L'exemple de ce grand homme est une preuve bien évidente, qu'il n'est rien qu'un auteur qui suit sa passion, ne croye pouvoir justifier. C'est apparemment sur des principes semblables à ceux de Pascal, qu'Arnauld a fondé l'innocence du portrait odieux qu'il a fait de la société. » Il n'y a personne, » dit-il (1), qui ne connoisse, que si » l'on vouloit s'arrêter davantage ici, » à découvrir la conduite intéressée & » ambitieuse, que cette société a tenue depuis ce tems-là, soit pour excuser les péchés les plus grossiers, soit pour s'emparer du bien d'autrui, soit pour détourner les peuples des vrais pasteurs, soit pour opprimer les gens de bien, & pour perdre les saints évêques, on ne

(1) Morale pratique des jésuites, tom. 1. p. 46.

» pût donner une explication de cette  
 » prophétie encore plus ample. Car  
 » rien ne seroit plus facile que de faire  
 » voir, que cette compagnie s'est tou-  
 » jours éloignée de la voye de Dieu  
 » à mesure qu'elle s'est accrue, & que  
 » toute la grandeur, dont elle a tou-  
 » jours été si jalouse, n'a servi qu'à  
 » vérifier cette parole si remarquable  
 » du prophète roi : *Superbia eorum qui*  
 » *te oderunt ascendit semper.*

Qui croiroit, que la seule charité fut le motif de ces injures grossieres ? Si un autre homme, que celui qui les a dites, nous assuroit qu'elles découlent des sources d'une vive piété & d'une tendresse chrétienne, nous le traiterions d'extravagant. Eh quoi ! lui dirions-nous, est-ce ainsi que s'expriment ceux qui ne veulent remuer que le cœur & qu'éclairer l'esprit ? Qu'est-il besoin de dire à des gens, dont on doit chercher à acquérir la bienveillance plutôt que la haine, puisqu'on n'a d'autre but que leur instruction ; qu'est il besoin, dis-je, de leur dire

les choses les plus disgracieuses & les plus capables de les aigrir ? Je demande ce que l'on penseroit d'un missionnaire , qui abordant dans un pays , commenceroit par injurier tous ceux qu'il auroit dessein de convertir ? Il n'y a pas de doute que ces infidèles ne disent ; il faut que cet homme , qui proteste de nous aimer tendrement , soit un fourbe ou un visionnaire. Quoi ! pour nous disposer à lui prêter attention , & à écouter ses discours , il commence par nous dire des injures ! Si nous ayons la complaisance de l'ouïr tranquillement , peut-être nous donneroit il bientôt des coups de bâtons , pour nous prouver son amitié & sa piété. Si Pascal vouloit répondre à ces reproches , & qu'il dît , que la religion autorise les médisances les plus atroces , & les plaisanteries les plus sanglantes ; retirez-vous , lui diroit-on , nous ne voulons point d'une religion qui blesse les premiers principes de la loi naturelle , & qui nous apprend à faire à autrui ce que nous ne voudrions

point qu'on nous fit à nous-mêmes. Je doute que Pascal pût fournir aucune bonne réponse à ces objections. Les sauvages ne se payeroient point, à coup sûr, de quelque distinction théologique, eût-il recours à la maxime de Nicole, qui a soutenu, qu'on pouvoit injurier en sûreté de conscience les jésuites, entant que jésuites, il n'avanceroit pas davantage ses affaires. Ce Nicole, dont vous nous parlez, lui diroit-on, étoit apparemment ardent, bilieux, sophiste, & ennemi dangereux. Quant à nous, nous croyons qu'il est beaucoup plus généreux de bien parler de ses ennemis, que d'en dire du mal, & nous ne voulons point connoître la pernicieuse maxime de distinguer un homme dans deux états différens, pour trouver le prétexte de lui dire les injures les plus grossières.

Les théologiens protestans n'ont point cherché les différentes excuses des catholiques, pour autoriser leurs invectives. Peut-être n'ont-ils regardé ce péché, que comme une faute qui



ne méritoit point une punition éternelle ; & au défaut du purgatoire , qu'ils ont entièrement supprimé , peut-être ont-ils cru pouvoir injurier avec une aussi grande sûreté de conscience , que les jésuites. Le plus modéré d'entr'eux , Claude , ce grand homme , dont je ne vous ai parlé qu'avec les plus grands éloges , & qui , cependant , sont encore bien au-dessous de son éminent mérite , Claude , dis-je , a reçu une vive réprimande , pour avoir calomnié M. Arnauld , son adverfaire. » Comment » avez-vous pu , dit-on à un jésuite , » vous figurer pouvoir faire passer » pour hérétique un si grand homme , » après que , le ministre Claude , ayant » fait , comme vous , de vains efforts , » pour le rendre suspect parmi les ca- » tholiques , & le faire passer pour un » un auteur défavoué ; ces illustres pré- » lats ont cru être obligés de prendre » sa défense , & que les uns ont dé- » claré , non seulement qu'il n'étoit pas » un auteur défavoué de l'église ca- » tholique ; mais qu'il étoit regardé par

» ceux qui, par leur caractère, ont  
 » droit de distinguer, entre la doctrine  
 » de l'église, & les sentimens d'un  
 » particulier, comme un illustre dé-  
 » fenseur de l'une des plus importantes  
 » vérités de la religion. Les autres ont  
 » reproché à ce ministre, que c'étoit  
 » en vain, que pour ôter à M. Arnauld  
 » la créance que son mérite & sa pro-  
 » fonde érudition lui avoient acquise,  
 » il avoit eu recours à un moyen tout-  
 » à fait indigne d'un honnête homme,  
 » en voulant déchirer la réputation  
 » d'un théologien, par une calomnie si  
 » noire, qu'elle doit faire horreur à  
 » tous ceux qui la liront. Et les autres  
 » enfin, voyant que des gens aussi in-  
 » justes & aussi déraisonnables que  
 » vous, s'unissoient au ministre Clau-  
 » de, pour rendre suspecte la foi & la  
 » personne de M. Arnauld, ont pro-  
 » testé, qu'ils ne pouvoient supporter,  
 » & que tous les fidèles devoient gé-  
 » mir de voir, que même des théo-  
 » logiens catholiques eussent entrepris  
 » de le diffamer & d'ôter, s'ils pou-

» voient, la force à ses ouvrages, tâ-  
 » chant de le rendre suspect, en sup-  
 » posant qu'il a des sentimens perni-  
 » cieux, & qu'il est séparé de l'église,  
 » dans le sein de laquelle il a toujours  
 » vécu. «

Il eût été avantageux, pour un pauvre curé de village, de connoître tous les principes sur lesquels les plus grands théologiens, des différentes sectes chrétiennes, fondoient la croyance de pouvoir médire en sûreté de leurs adversaires. Il n'eût point effuyé la peine qu'on lui imposa, pour avoir plaisanté un peu vivement trois Dames, qui étoient venues dans son église, à dessein de se moquer de sa façon de prêcher. Le bon curé, averti de leur mauvaise intention, choisit le texte de son prône sur la fête de la sainte du jour. Son discours fut court, mais énergique. Nous célébrons aujourd'hui, dit-il, la fête de la Magdeleine ; ce fut une grande péchereffe ; mais elle se convertit dans la suite. Vieilles catins, qui m'écoutez, continua-t-il en se tournant

vers ces dames, vous, qui imitez encore les dérèglements de cette sainte, quand est-ce que vous imitez sa pénitence ? C'est ce que je vous souhaite, au nom du père, &c.

Ce discours n'avoit pas besoin de glose, pour être compris des paroissiens les plus grossiers : les dames sortirent de l'église, la confusion peinte sur le visage ; elles portèrent leurs plaintes à l'évêque, & M. le curé fut condamné à un an de séminaire, pour avoir fait un discours laconique, & aussi expressif qu'une épître lacédémonienne. S'il avoit connu la façon d'écrire des plus fameux théologiens, aussi bien qu'il connoissoit son bréviaire & son missel, il n'eût pas manqué de raisons pour s'excuser auprès de son Prélat.

Il me reste encore, monsieur, à vous faire voir l'abus que les théologiens font des miracles & des prodiges ; mais comme cet article me conduiroit trop loin, je le réserve pour la lettre suivante, qui sera la dernière

370 MÉMOIRES SECRETS, &c.

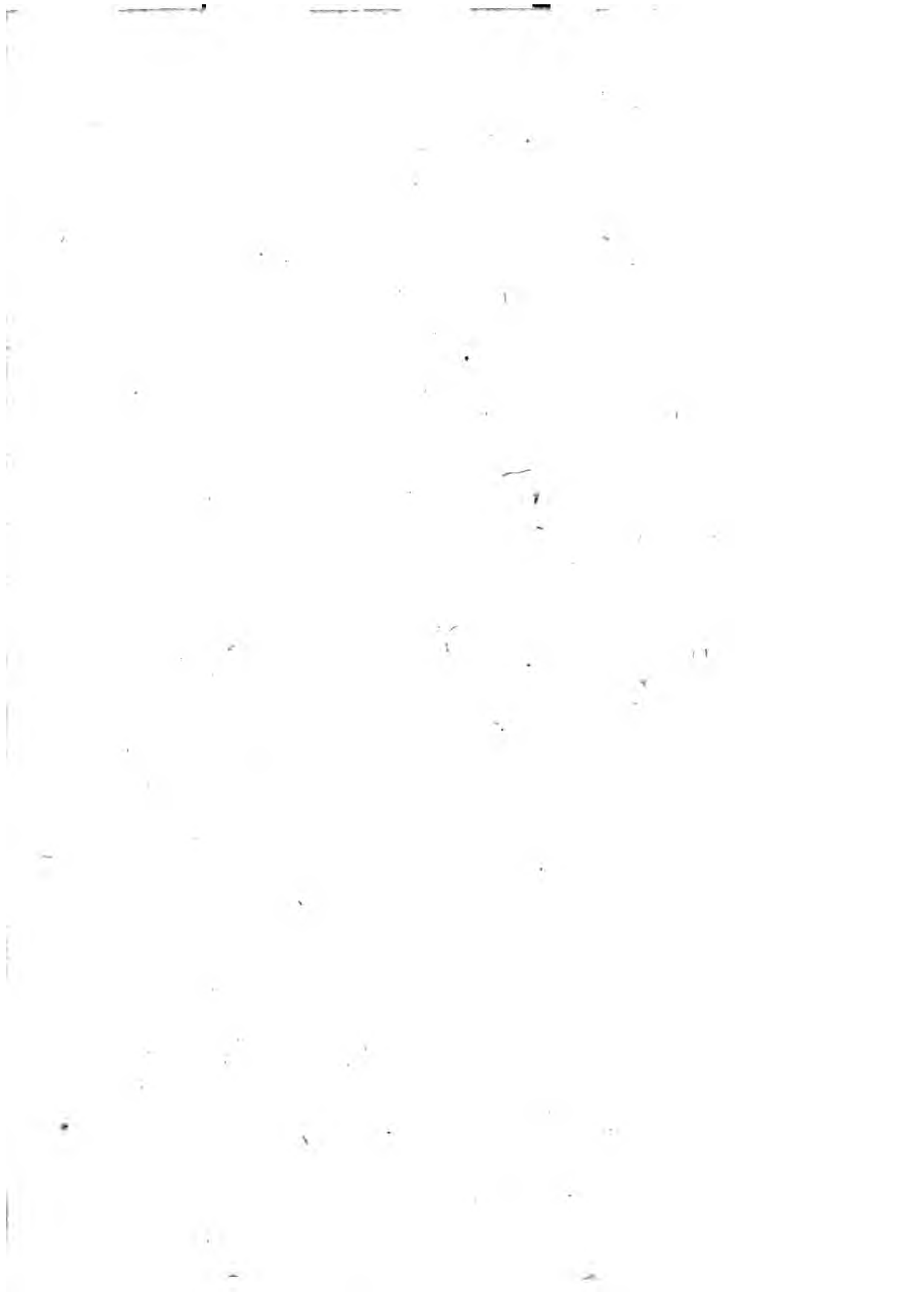
que je vous écrirai sur les matieres  
théologiques : Je suis avec beaucoup  
de considération.

Monfieur ,

Votre très-humble &  
très obéiffant, &c.

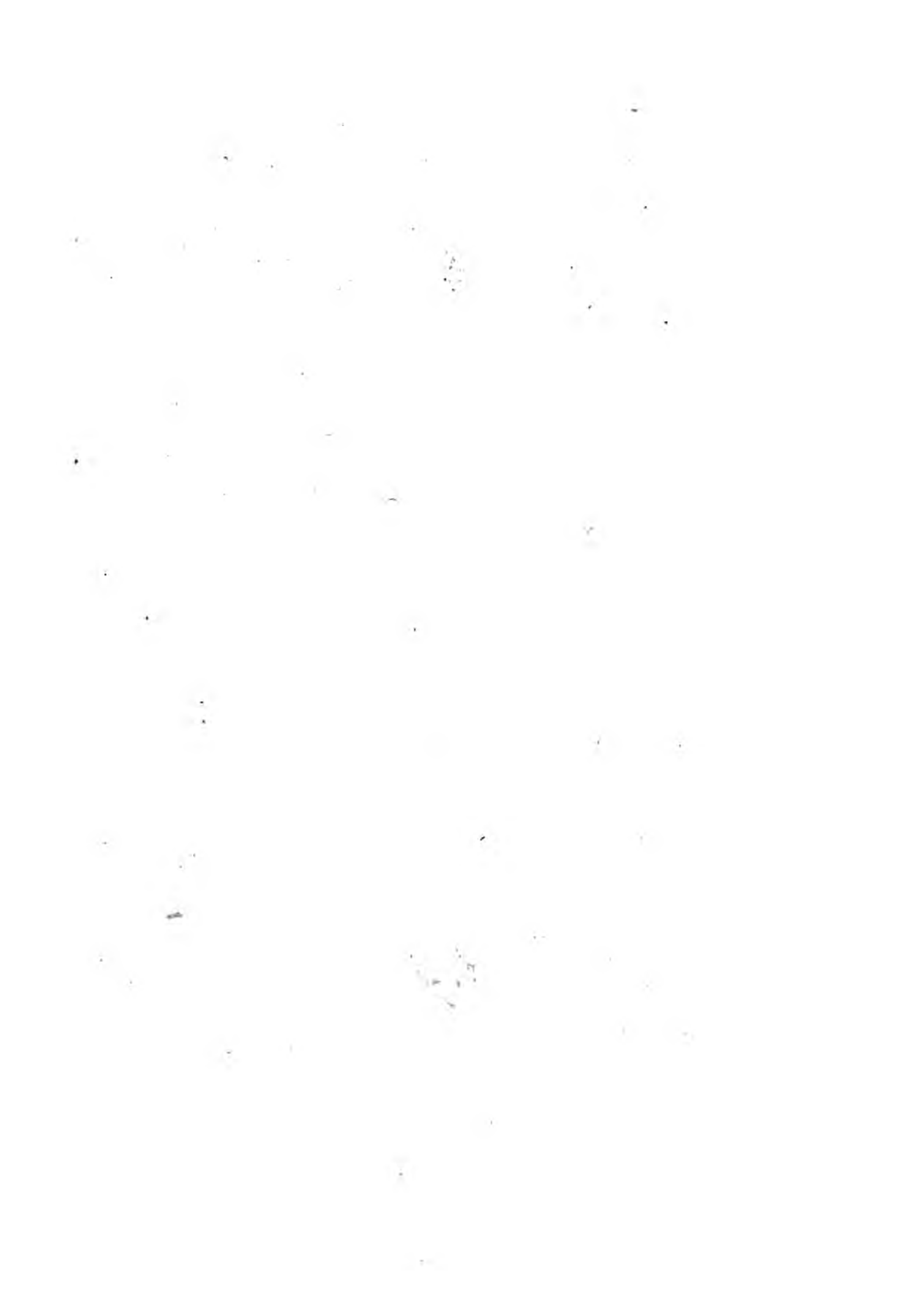
*Fin du Tome premier.*



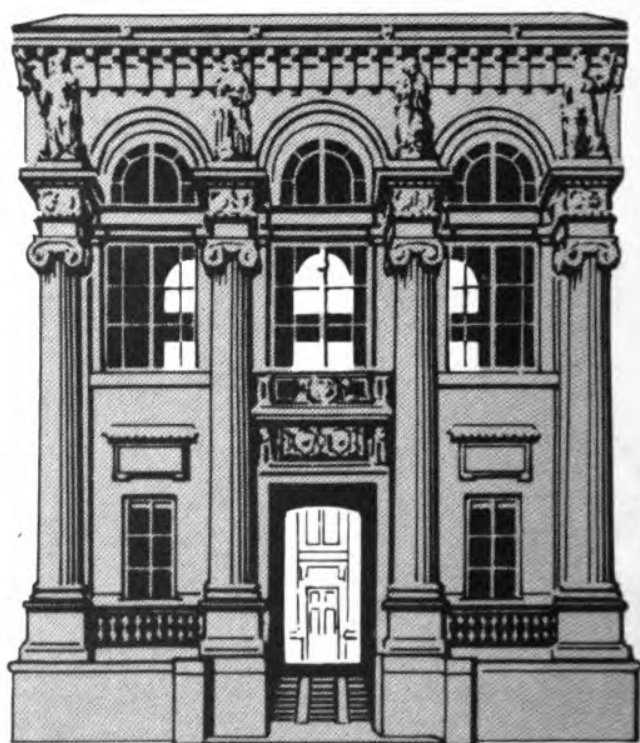


J. G. Aspin  
22. 9. 1987  
[ZAH.]

870147



TAYLOR  
INSTITUTION  
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD



Presented  
to  
Gray's Inn Library  
by

Baron von Heyden  
de Lancy



